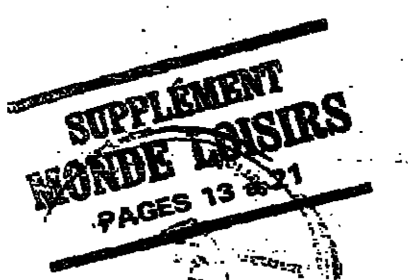


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12720 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1985

Procès en Algérie

Peu avant son arrestation, l'un des Algériens qui viennent d'être condamnés à des peines allant jusqu'à trois ans de prison ferme par la Cour de sûreté de l'Etat pour avoir constitué une association en se passant de l'accord des autorités, *montrait* cruellement où le bât blesse dans l'Algérie «démocratique et populaire». «Ce gouvernement, disait-il, se fait toujours le champion du droit des peuples — des Palestiniens aux Noirs sud-africains. On aimerait qu'il se souciât autant des droits de ses administrés.»

Le procès qui vient de s'achever à Médéa marque du moins la fin d'une pratique détestable et longtemps en vigueur : les arrestations arbitraires d'opposants qui restaient plusieurs années en prison sans jamais avoir droit à un procès. Evitant ainsi d'attirer l'attention de l'étranger, le pouvoir se chargeait de «ramener à la raison» les contestataires, qui étaient libérés ensuite à la faveur de mesures de «clémence». La méthode a notamment servi pour les intégristes. Peut-être parce qu'elles avaient affaire cette fois à des hommes déterminés, refusant les arrangements à l'amiable, les autorités ont pris le risque d'un débat public en présence d'observateurs internationaux. Elles n'ont pas lieu d'en être trop satisfaites : sur la trentaine de témoins cités par la défense, deux seulement se sont présentés. Plusieurs accusés ont dénoncé les sévices dont ils ont été victimes.

Le procureur n'a finalement pas retenu l'accusation d'atteinte à la sécurité de l'Etat, passible de la peine de mort, bien qu'il ait vu un « plan prémédité » dans la création d'une Ligue algérienne des droits de l'homme, analogue à celle qui existe en Tunisie. Dès samedi, un autre procès commence devant la même juridiction, celui d'une quarantaine de benbellistes arrêtés en 1983 pour détention d'armes.

Il y a des affinités évidentes entre les condamnés du premier procès, laïcs, démocrates, natifs le plus souvent de la Kabylie, et M. Hocine Aït Ahmed, qui vient de demander l'instauration de la démocratie en Algérie, conjointement avec M. Ben Bella. Lancé depuis la Grande-Bretagne, apparemment moins soucieuse que la France de ménager l'Algérie, cet appel fait parler d'une même voix l'opposition islamique — dont l'ancien président de la République a pour un temps épousé les thèses — et un courant plus moderniste ouvert à l'Occident.

Cette initiative a immédiatement suscité de violentes réactions de la presse algérienne. Elle a publié un arrêt de la Cour des comptes incriminant la gestion du premier président de la République, redevable selon elle de 50 millions de francs à l'Etat. Sans illusions, l'homme de la rue parle de la « cour des règlements de comptes ».

Les procès de Médéa seront suivis du congrès du FLN convoqué pour approuver un « enrichissement » de la Charte nationale visant notamment à encourager l'initiative privée dans l'économie.

Le coup porté à la Ligue des droits de l'homme n'est pas de nature à favoriser le climat libéral, ou du moins tolérant, qui est propice à la floraison des initiatives.

(Lire nos informations page 34.)

LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES DE L'OCDE POUR 1986

La croissance sera modeste mais plus équilibrée

Les perspectives économiques pour les pays industrialisés sont plutôt favorables, estime l'OCDE, dans ses prévisions pour les dix-huit prochains mois, publiées ce vendredi 20 décembre. Les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques sont invités à harmoniser leurs politiques pour maintenir une croissance modeste mais plus équilibrée.

Les experts de l'OCDE se sont attachés à évaluer les chances de la reprise actuelle en la comparant avec celles qu'ont connues les pays industrialisés depuis vingt ans.

Ils en tirent la conclusion que, cette fois-ci, une politique plus prudente a permis un *« atterrissage en douceur »* qui facilite le passage *« à une période de croissance plus équilibrée et plus durable »*. Le fait que priorité ait été donnée à la lutte contre l'inflation, à la limitation des dépenses publiques et à l'amélioration des capacités d'adaptation de l'offre a permis d'éviter le phénomène de surchauffe générateur de crise.

Avec un décalage dans le temps, la France s'est ralliée à cette politique, ce qui amène les experts de l'OCDE à lui donner acte du redressement accompli, sans omettre d'indiquer le chemin qui reste à parcourir. Ce «doit mieux faire» n'a rien de décourageant mais incite à la modestie à l'heure où le gouvernement peut *se prévaloir de succès évidents*, notamment dans la lutte contre l'inflation.

Ces phénomènes encourageants recouvrent trop de réalités différentes pour que l'on puisse d'ores et déjà crier victoire. On se fait si bien à tout, qu'on en vient à se dire optimiste dans une Europe qui compte encore dix-neuf millions de chômeurs. L'OCDE ne prévoit aucune évolution favorable sur ce point. Pas plus qu'elle ne déclare réglés les problèmes d'endettement, eux-mêmes liés aux fluctuations du dollar.

Si les perspectives de croissance et d'emploi restent conformes aux prévisions, les risques de dérapage se sont atténués. Les experts de l'OCDE insistent avec force pour montrer que ce résultat est dû en grande partie à la volonté commune des principaux acteurs de mener des politiques cohérentes.

« Agir en coopération pour résoudre les difficultés » : telle est la conclusion de l'étude que l'on pourrait croire idéaliste, mais qui n'est en fait que réaliste puisqu'il s'agit de *« préserver la stabilité du système financier international »*.

F. S.

(Lire nos informations page 29.)

LA PRISE D'OTAGES AU TRIBUNAL DE NANTES

Négociations tendues entre policiers et truands

Le dénouement de la prise d'otages du palais de justice de Nantes restait encore incertain, ce vendredi 20 décembre en fin de matinée. Vingt-deux heures après le début, des négociations tendues se poursuivaient entre les trois malfaiteurs, qui retenaient encore treize personnes dans la salle d'audience de la cour d'assises, et les autorités, dont le préfet Robert Broussard.

De notre envoyée spéciale

Nantes. — C'est une prise d'otages «médiatique». Les trois grandes chaînes américaines, ABC, NBC, CBS, ne s'y sont pas trompées. Une équipe, qui tournait un sujet sur le foie gras dans le Périgord, a précipitamment pris la route pour Nantes. Pierre Salinger, tout cigare au vent, est arrivé dans le brouillard nantais, sa petite machine à écrire à la main. Une journaliste, sortie tout droit de *Dynastie*, demande à un témoin de lui *« refaire le son en anglais »*...

D'une fenêtre du palais de justice, des rouleaux de photos sont lancés. Les journalites de FR3 entrent et sortent du palais, à la fois spectateurs et acteurs. La presse, c'est exceptionnel, est en même temps dehors et dedans, et c'est là l'incroyable et dangereux piège tendu par les trois hommes qui, depuis jeudi 19 décembre à 10 h 30, retiennent les membres de la cour d'assises de Nantes en otage.

Qui, pourtant, se serait déplacé quelques heures plus tôt pour ce procès, véritable lieu commun des rôles d'assises ? Ils étaient quatre dans le box : Georges Courtois, condamné à douze reprises pour divers vols qualifiés et qui, à trente-huit ans, a déjà passé près de vingt ans en détention ; Patrick Thiolet, vingt-quatre ans, qui n'a pas passé plus de deux mois hors de prison depuis 1978, et deux obscures comparses, Yannick Brevet, trente et un ans, et Christelle Dislar, vingt-huit ans.

Cette fois, c'est un vol de voiture et un hold-up au Crédit agricole de Sucé-sur-Erdre, le 22 septembre 1983 (18 500 F dérobés), qui leur valent de comparaître aux assises (Courtois comme Thiolet nient leur participation à ce hold-up). Mais un cinquième personnage a fait basculer la routine judiciaire dans le spectaculaire.

Il s'appelle Abdelkarim Khalki. Il porte un imperméable beige, des lunettes, un revolver et une grenade quadrillée lorsqu'il pénètre, à 10 h 30, dans la vieille cour d'assises de Nantes, précédé par le bruit d'un coup de feu qui précipite journalistes et public à terre : *« Ne bougez pas*, dit-il en brandissant une grenade, *on est prêt à ce que ça saute. »*

AGATHE LOGEART.

(Lire la suite page 10.)

La violence en direct

Les images s'accumulent comme si elles suivaient une fatale loi des séries : prise d'otages à Nantes *contemplée* presque en direct, filmée telle une mauvaise série B, une réalité plus sordide que la fiction où le *spectacle de l'horreur l'emporte* sur l'horreur elle-même ; puis ce gendarme assassiné lors d'un banal contrôle routier dans le Var, et encore cette fusillade à Strasbourg, et ce règlement de compte mortel à Paris. Le jour même où — hasard de l'actualité — le garde des sceaux, M. Robert Badinter, présentait son projet de code pénal alors que les *hommes politiques n'avaient de* cesse de repousser le dépoussiérage d'un monument judiciaire érigé en 1810.



La *passion*, la *raison*. Il est aisé de se rassurer. De rappeler qu'en 1985, pour la première fois depuis une dizaine d'années, délinquance et criminalité constatées décroissent ; de refuser l'exploitation partisane *du drame qui* désigne à la vindicte une politique judiciaire supposée «laxiste», alors même que le projet Badinter *durcit* le traitement pénal des actes violents ; de ne pas céder à l'émoi immédiat, en soulignant que le *nombre* de meurtres et d'assassinats traités par la justice est plus faible de nos jours qu'il y a un siècle et demi (435 homicides volontaires entre 1825 et 1830 contre 240 entre 1971 et 1975).

Il reste que le malaise existe. La baisse globale de la délinquance masque une augmentation de *certains actes de violence*. Les petits délits, qui expriment souvent la *difficulté d'être*, les *tensions sociales* et la faillite de l'urbanisme, reculent. Le crime, fort minoritaire au demeurant, *n'en* progresse pas moins. Au-delà des chiffres, l'exacerbation médiatique oblige à s'interroger sur la représentatioin de la violence.

Après celles du stade du Heysel, puis de l'agonie d'une enfant en Colombie, les images venues de Nantes ne posent pas seulement un problème de déontologie. La décision d'Antenne 2 — ne diffuser qu'après le dénouement le film tourné sous la contrainte — paraît raisonnable. Car loin d'avoir valeur éducative, ces images « à chaud » incitent à la loi du talion, appellent à la violence contre la violence.

Le plus frappant dans le drame de Nantes, c'est la confusion des motifs que les preneurs d'otages invoquent pour justifier leur comportement : Abou Nidal, terrorisme, Proche-Orient, comme si d'autres images, celles du drame libanais, nourrissaient *la violence* de l'hexagone. Même interrogation autour de cette nouvelle forme de banditisme guerrier : les tueurs fous du Brabant ou les casseurs français de convoyeurs de fonds, tirant sans faire de détail. Ces Rambo, Mad Max *et* autres Exterminator de la délinquance...

Projeté des écrans dans la réalité, le crime semble un artifice.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

«NARCOTRAFIQUANTS» BIENFAITEURS, GUÉRILLEROS JUSTICIERS...

La Colombie, ou le monde à l'envers

De notre envoyé spécial

Bogota. — Que nul n'entre ici s'il est géomètre. L'esprit de géométrie ne convient pas en Colombie, un pays où les parrains de la drogue se posent en bienfaiteurs, voire en fers de lance contre l'«impérialisme yankee», où certains guérilleros, parmi les plus remuants, *se défendent* d'être marxistes, et où la délinquance des rues prend parfois des formes raffinées, qui l'apparentent à l'escroquerie entre gens bien élevés.

L'étonnement du visiteur commence à l'hôtel. Voici, à sa table de chevet, un guide de Bogota. *« Bogota est-elle dangereuse ? »* demande le guide, en espagnol et en anglais. *« Non, pas plus que la Rome antique. »* Et d'expliquer *que la visite d'une ville implique* toujours *« certains risques »*, que c'est au touriste à ne pas se montrer provocant, en portant des bijoux *« trop excitants »*, ou en montant à pied (quelle inconscience !) à Montserrat, le Montmartre colombien.

Le monde étant mis ainsi à l'envers, *la suite* devient *plus* compréhensible. Officiellement, la drogue, en Colombie, est un fléau. Le président Betancur a affirmé à plusieurs *reprises* qu'il mènerait une *« lutte à mort »* contre les trafiquants, et il a joint le geste à la parole : il en a fait extrader plusieurs vers les Etats-Unis. Lors de la prise du palais de justice par un commando du M 19 en novembre dernier, les *autorités* ont déclaré sans preuves que les guérilleros avaient monté leur opération avec la Mafia, pour les marquer du sceau de l'infamie.

Or, surprise ! Voici que les mots cocaïne et *« narcotrafic »* — *comme on* dit volontiers ici — cessent d'être «diaboliques» dans les conversations. Ainsi l'éditorialiste d'un grand quotidien parle, le plus naturellement du monde, de la *bonanza* de la drogue, comme de la *bonanza* du café, c'est-à-dire de la *prospérité apportée* par ces deux produits. Et s'il en parle, c'est pour regretter que cette *bonanza* ait en partie cessé.

« Après l'assassinat de Rodrigo Lara, le ministre de la justice, en mai 1984, les « capos » de la Mafia ont fui le pays par peur des représailles, et leur argent a suivi », dit-il.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

étranger

ASIE

Philippines

Un allié bien embarrassant pour les Etats-Unis

M. Richard Armitage, secrétaire américain adjoint à la défense, a laissé entendre que les Etats-Unis pourraient continuer à soutenir le régime du président Marcos, même si ce dernier devait recourir à la fraude électorale pour l'emporter lors de l'élection présidentielle de février prochain. Interrogé, mercredi 18 décembre, par une commission sénatoriale, le numéro deux du Pentagone a notamment déclaré : *« L'administration ne peut pas, pour cause d'élection malhonnête, tout jeter par-dessus bord. Ce serait injuste pour le peuple philippin ; ce serait injuste pour les Etats-Unis. »* M. Armitage a néanmoins estimé qu'il serait plus difficile à M. Marcos d'obtenir l'aide américaine s'il était réélu frauduleusement.

Le régime de Manille est largement discrédité, mais Washington ne veut pas, ou ne peut pas, lâcher le président Marcos.

Manille. – Confondre la stabilité politique et la continuité du pouvoir présente parfois de sérieux risques ; les Etats-Unis, une fois de plus, sont en train d'en faire l'expérience aux Philippines. Conscients de la dégradation de la situation dans ce pays, ils ne semblent pas pouvoir, ou vouloir, sortir d'un dilemme qui se résume en une phrase : « Marcos fait partie du problème ; il fait aussi partie de la solution. »

Ce dilemme est la conséquence d'une politique qui a toujours tendu à faire prévaloir la stabilité sur toute autre considération. Les Etats-Unis ont apporté leur plein soutien à un régime qui, ayant pendant des années éliminé toute opposition, fût-elle modérée, a contribué à polariser la situation sur l'alternative : Marcos ou les communistes.

Cette ancienne colonie américaine, où les Etats-Unis firent élire dès 1907 le premier Parlement en Asie, à laquelle ils accordèrent l'indépendance en 1946, tout en y conservant de solides intérêts (à commencer par deux bases militaires qui sont au cœur de leur stratégie dans le Pacifique), est devenue, selon l'ancien ambassadeur américain à Manille, M. Sullivan, *« le plus grave foyer de déstabilisation de toute la région »*.

Les Etats-Unis sont placés devant une évidence : en vingt ans, M. Marcos a fait d'une nation riche en ressources humaines et en matières premières, et qui devait être la *« vitrine de la démocratie à l'américaine en Asie »*, le pays le plus malade de la région et le seul à connaître une insurrection communiste.

Un régime musclé mais vieillissant, affaibli et discrédité par la corruption ; une nation démoralisée, où la protestation bouillonne et où l'insurrection armée gagne du terrain recrutant dans les rangs d'une paysannerie appauvrie et sans espoir : tout cela réveille chez les Américains le souvenir d'autres faillites politiques, le Vietnam, l'Iran, le Nicaragua.

Assurément, les Philippines ne sont pas sur le point de basculer sous le coup d'une insurrection armée, comme ce fut le cas au Nicaragua. Mais plus le temps passe et plus la situation se dégrade de manière peut-être irréversible. La CIA émet l'hypothèse d'un renforcement tel de l'insurrection au cours des trois prochaines années que la NAP pourrait constituer un sérieux problème pour l'armée. Dans les villes, d'autre part, le Front national démocratique, coalition d'organisations gravitant autour du PC, peut mobiliser plus d'un million de militants.

L'alarmisme de certaines analyses est révélateur de la préoccupation des Etats-Unis. Ceux-ci ont commencé à prendre conscience, ces deux dernières années, après avoir longtemps négligé le problème, que la détérioration de la situation aux Philippines compromet leur politique dans le Pacifique. Comme ce fut le cas ailleurs, ils risquent de se retrouver sans solution de rechange et sans allié en cas de disparition de Marcos.

Les dollars « évaporés »

La crise des Philippines est même devenue un problème intérieur aux Etats-Unis. Le Congrès épluche les dossiers sur l'assassinat d'Aquino, mais aussi sur l'aide militaire accordée à Manille. Une partie de cette aide aurait été détournée par la famille Marcos et les « barons » du régime et investie aux Etats-Unis. Un rapport préliminaire du Congrès tend à établir qu'entre 1979 et 1984 100 millions de dollars se sont « évaporés ». Cela dit, la politique américaine est encore hésitante : il y a un décalage entre l'analyse réaliste de la situation faite par Washington et les actions à entreprendre.

L'assassinat d'Aquino, en août 1983, a cependant marqué un premier tournant. Le meurtre a commencé à faire réfléchir les Américains, M. Ronald Reagan renonça peu après à se rendre aux Philippines. Mais prendre quelque distance à l'égard du régime Marcos était une chose, faire évoluer la situation en était une autre.

Certes, les Philippines sont un pays où les Etats-Unis sont ouvertement intervenus dans le passé : en 1950, la CIA aida Ramon Magsaysay à mater la rébellion communiste des Huks et le fit élire à la présidence. Mais les temps ont changé, et Washington ne tient sans doute pas à réitérer une opération comme celle qui conduisit à l'assassinat, en 1963, du président vietnamien Ngo Ding Diem. Washington a choisi cette fois d'exercer des pressions sur M. Marcos, afin qu'il entreprenne des réformes et qu'il entame un dialogue avec l'opposition en vue de préparer une solution de rechange au régime en place.

Cette double démarche paraissait d'autant plus impérative que, le président étant malade, une vacance du pouvoir pourrait se produire à tout moment. Depuis le début de l'année, Washington a dépêché plusieurs émissaires à Manille. La visite du sénateur Laxalt fut suivie de ce qui apparut comme une concession : les élections anticipées pour la présidence de la République.

M. Marcos prisonnier de son régime

Dans les semaines qui suivirent, deux événements démontrèrent cependant que M. Marcos résistait : non seulement le général Ver, chef d'état-major, et vingt-six militaires, que la commission d'enquête avait estimé responsables de l'assassinat d'Aquino, furent innocentés, mais encore Marcos réintégra le général dans ses fonctions. Il a cependant nuancé la portée de sa décision en annonçant que son chef d'état-major prendrait sa retraite avant les élections...

M. Marcos n'ignore pas qu'il irrite Washington. Mais il y a des concessions qu'il ne peut faire sans risquer de saper les bases mêmes de son régime. Il commence à être trop isolé pour négliger les fidélités. De même sur le plan des réformes économiques demandées par les Américains, il ne peut les satisfaire sans priver ses « barons » de leurs lucratifs monopoles, ce qui reviendrait aussi à tarir des sources de financement dont il a grand besoin.

M. Marcos est prisonnier de son régime, et les Américains commencent à s'en apercevoir. Assurément, ils disposent de l'arme de l'aide pour le faire fléchir (900 millions de dollars sur cinq ans pour la location des bases, et, cette année, 38 millions de crédits au développement et 50 millions en aide alimentaire). Depuis la réintégration du général Ver, le Congrès a pratiquement gelé les crédits militaires, réduits de 100 millions à 25 millions de dollars, et demande que l'aide non militaire soit désormais versée à l'Eglise et non au ministère des affaires humaines, dirigé par Mme Marcos... Mais les vues divergent sur l'utilisation de l'aide comme moyen de pression, le département d'Etat estimant que la réduire aggrave les difficultés et fait le jeu des communistes.

La seconde tendance de la politique américaine aux Philippines consiste à favoriser l'émergence d'une alternative au régime Marcos. L'unité à laquelle est parvenue l'opposition est pour Washington un facteur encourageant, mais il demeure une certaine perplexité. L'union, faite d'une constellation de groupes et de familles, reste fragile. Surtout, elle risque de se diviser sur la question, capitale pour les Etats-Unis, des bases américaines. Après avoir été favorable, il y a deux ans, à un retrait des forces militaires américaines des Philippines, Mme Aquino a annoncé que dans deux ans, avant l'expiration du traité (1991), sur les bases un nouvel accord devrait être négocié. Les Philippines ne demanderaient leur démantèlement que si elles avaient la certitude qu'aucune autre puissance ne chercherait à s'implanter sur l'archipel. L'un des courants profonds de l'opposition philippine étant favorable à un retrait des bases américaines en cas de victoire de Mme Aquino, Washington risque d'avoir néanmoins des interlocuteurs moins bien disposés que M. Marcos.

Le président philippin bénéficie encore du soutien de la Maison Blanche. Il pourrait cependant être de plus en plus difficile à l'exécutif américain de maintenir cette politique, qui contraste avec celle du Congrès et avec les réactions de l'opinion publique, *a fortiori* si M. Marcos se discrédite encore davantage en recourant, pour conserver le pouvoir à tout prix, à une fraude électorale massive.

PHILIPPE PONS.

Japon

LA GRÈVE DE LA FAIM D'UN PRÊTRE FRANÇAIS

Pour des empreintes digitales

De notre correspondant

Tokyo. – Un prêtre français, le Père Edward Brzotowski, établi au Japon depuis bientôt trente ans, poursuit depuis le 11 décembre, une grève de la faim (qui devait durer dix jours) à Kawasaki (banlieue de Tokyo) pour protester contre la décision officielle de non-renouvellement des cartes de séjour des étrangers refusant le relevé de leurs empreintes digitales. Un prêtre belge, le Père Etienne Guchteneere, lui aussi résident de longue date au Japon, a été informé pour sa part qu'il ne serait pas autorisé à demeurer au-delà de trois mois sur le territoire japonais s'il persiste à refuser la formalité des empreintes.

Le cas du Père Guchteneere est symptomatique du problème posé par la législation nippone concernant les résidents étrangers et du mouvement de protestation qu'elle a engendré.

Le contrôle a pour arrière-plan la situation de la minorité coréenne (environ sept cent mille personnes) vivant sur l'archipel et qui s'estime victime de discrimination. Les Japonais n'ont, en effet, pas de carte d'identité en tant que telle. Seuls les résidents étrangers doivent en posséder une et sont tenus d'y apposer leurs empreintes digitales ; une formalité par ailleurs exclusivement réservée aux Japonais accusés de crimes et de délits. Au cours des dernières années, les opposants à la loi sur l'immigration ont constitué un véritable mouvement, qui compte aujourd'hui cent trente mille personnes, dont six prêtres étrangers. L'opposition est particulièrement forte chez les jeunes Coréens nés au Japon. (*Le Monde* daté 21-22 juillet.)

Le mouvement de protestation a provoqué des réactions xénophobes des organisations d'extrême droite. Certaines municipalités, opposées à la législation sur les étrangers, sont conciliantes, donnant le certificat de résidence sans demander les empreintes. D'autres, en revanche, ont tendance à harceler les objecteurs. Le Père Guchteneere est victime de telles pratiques (convocations répétées de l'immigration, pression sur son entourage, enquête de voisinage). Même des raisons humanitaires ne font pas fléchir les autorités : ainsi, le Père Brzotowski a-t-il été contraint de donner ses empreintes pour obtenir un permis de rentrée au Japon, alors qu'il devrait se rendre en France pour la mort de son père.

« Beaucoup de Japonais ignorent la situation des étrangers sur l'archipel, et notamment celle des Coréens. Moi-même pendant des années, je l'ai ignoré, explique le Père français Maxime Debionne. *Au début, j'ai pensé qu'en refusant de donner mes empreintes je manifestais ma solidarité envers les Coréens. En France, j'ai déjà lutté pour les droits des Portugais ou des Algériens. Mais, aujourd'hui, c'est aussi pour moi une question personnelle de dignité, de droit de l'homme. » « Pour ma part, j'en avais assez d'être considéré comme un criminel en puissance »,* affirme le Père Guchteneere.

Ph. P.

Inde

LA MORT DU SARDAR MALIK

Nous apprenons avec retard le décès, survenu le 31 octobre à New-Delhi, du sardar H. S. Malik, qui fut, après la seconde guerre mondiale et pendant sept ans, le premier ambassadeur en France de l'Inde indépendante.

[*Né en 1894, le sardar Malik avait* combattu sur le front français pendant la guerre de 1914-1918 dans l'aviation. Son appareil ayant été abattu, il avait été hospitalisé à Cognac avant de reprendre le combat. Ce fut le début d'un grande intimité avec la France, qui lui valut d'être désigné par Nehru pour représenter l'Inde à Paris. Il fut à ce titre le négociateur de la restitution pacifique aux autorités de Delhi des comptoirs français de l'Inde. Depuis sa retraite, il portait toujours la Légion d'honneur qui lui avait été remise à son départ de Paris et ne manquait jamais une occasion de participer aux manifestations d'amitié franco-indienne. Il avait été frappé d'une crise cardiaque le jour même de l'assassinat d'Indira Gandhi.]

• *Manifestation à New-Delhi.* – La police de New-Delhi a interpellé, jeudi 19 décembre, plusieurs milliers d'hindous qui manifestaient contre l'accord de paix conclu au Pendjab en juillet entre le gouvernement indien et les sikhs, et a brisé leur tentative de marcher sur le Parlement. Selon le chef de la police locale, le nombre total des protestataires s'élevait à soixante-dix mille et les heurts ont fait au moins trente-quatre blessés parmi les policiers. Les manifestants, originaires de l'Haryana, Etat à majorité hindoue voisin de celui du Pendjab, à majorité sikh (nord-ouest de l'Inde), avaient lancé une action contre l'octroi aux sikhs des droits sur les eaux de la rivière séparant les deux Etats et sur la ville de Chandigarh. – (*AFP.*)

AFRIQUE

République sud-africaine

Plus de 10 000 personnes ont été arrêtées depuis le début de l'année

De notre correspondant

Johannesburg. – Dix mille six cent onze personnes ont été arrêtées cette année en Afrique du Sud à la date du 30 novembre. Parmi elles, 7 006 en application de l'état d'urgence et 1 759 en vertu de la loi sur la sécurité interne ; 1 846 ont été emprisonnées dans le homeland du Transkei, lui aussi placé sous le régime de l'état d'urgence, pratiquement depuis sa création, en 1960. Mis à part ce Bantoustan devenu indépendant en 1976, 1 544 personnes sont toujours incarcérées en Afrique du Sud pour avoir enfreint *l'arsenal législatif sur la sécurité.*

Ces chiffres sont fournis par le Comité de soutien aux parents de détenus Detainee's Parents Support Committee, (DPSC), un organisme indépendant créé en 1981, qui indique : *« Jamais, dans l'histoire récente de l'Afrique du Sud, la répression n'a été si grande... Pas un seul secteur de la communauté n'a été épargné. »*

Ces chiffres diffèrent de ceux de la police, qui dénombre 6 438 arrestations, dont 949 personnes encore détenues. Le DPSC note également que 19 interpellés sont morts cette année dans les locaux de la police et s'inquiète de la détention d'enfants, *« dont certains ont sept ans ».* Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a récemment reconnu que 5 adolescents de moins de seize ans étaient incarcérés dans la région du Cap.

Le potentiel répressif

Au début du mois, deux jeunes filles de Kwathema, près de Johannesburg, âgées de seize et quatorze ans, ont été relâchées après quatre-vingt-six jours d'emprisonnement, sous le régime de l'isolement total. Elles avaient été arrêtées le 19 septembre et ont été libérées le 5 décembre sans inculpation. Leurs parents n'ont été officiellement avertis de leur détention par la police que quinze jours après qu'elles leur furent rendues. D'autres attendent plusieurs semaines avant de pouvoir reconnaître le corps d'un des leurs, après d'incessantes navettes du commissariat à *l'hôpital*, à *la morgue et au tribunal.*

Pour essayer de mater le mécontentement, l'Afrique du Sud utilise toutes les ressources de son potentiel répressif. Parmi elles, les procès politiques : 43 personnes sont inculpées de haute trahison et 279 autres d'infraction à la loi sur la sécurité interne. La mesure de bannissement, en sommeil pendant un an, a été prise contre 7 personnes en novembre. M. Trevor Manuel, porte-parole de l'UDF (Front démocratique uni), s'est vu interdire toute activité politique. Il doit pointer chaque semaine au commissariat et ne peut quitter son domicile entre 19 heures et 6 heures en semaine, ni les samedis, dimanches et jours fériés.

Le DPSC lui-même n'est pas épargné. Plus de vingt de ses membres ont été arrêtés. Cette organisation fait observer que nombre d'arrestations opérées lors des émeutes de Soweto en 1976 et de Sharpeville en 1960 est largement dépassé. L'Institut des relations raciales, de son côté, répertorie le nombre des morts : 992 tués depuis le mois de juillet 1984 et 788 pendant les onze premiers mois de l'année, dont 483 depuis la mise en vigueur de l'état d'urgence, et 101 pour le seul mois de novembre.

A l'heure des bilans de fin d'année, l'Afrique du Sud ne sera pas mal placée dans le palmarès mondial de la répression. Malgré cela, elle n'est pas venue à bout, loin de là, de l'agitation. Comme l'a fait remarquer le général Magnus Malan, ministre de la défense, les fauteurs de troubles doivent savoir que, pour l'instant, une toute petite partie seulement des moyens dont *dispose l'Etat a été utilisée.*

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES FORCES DE PRETORIA POURSUIVENT LEUR INCURSION DANS LE SUD DE L'ANGOLA

L'agence sud-africaine SAPA a confirmé, jeudi 19 décembre, que les troupes de Pretoria ont pénétré le week-end dernier dans le sud du territoire angolais et n'ont cessé depuis de progresser, se dirigeant vers la ville de N'Giva, située à 40 kilomètres au nord de la frontière namibienne (*le Monde* du 19 décembre). Les forces sud-africaines auraient tué au moins six maquisards de la SWAPO (organisation nationaliste namibienne) et découvert une importante cache d'armes.

La radio nationale sud-africaine a rapporté que plusieurs milliers de soldats angolais, appuyés par des détachements cubains, s'apprêtent à lancer une nouvelle offensive contre le quartier général de l'UNITA, mouvement de M. Jonas Savimbi, à Jamba. L'UNITA a, pour sa part, annoncé avoir abattu un chasseur soviétique Mig-21, tué soixante-neuf soldats angolais et détruit treize véhicules, ente le 9 et le 15 décembre. – (*AFP, UPI, Reuter.*)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

Washington confirme que M. Gorbatchev a proposé à M. Reagan une inspection sur place des sites d'expériences nucléaires en URSS

Confirmant une allusion faite le même jour par la *Pravda* (*le Monde* du 20 décembre), un porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que M. Gorbatchev a offert, dans une lettre récemment adressée au président Reagan, d'autoriser des experts américains à visiter les *sites* des essais nucléaires soviétiques, afin de vérifier l'application d'un éventuel accord d'interdiction de *tels* essais.

Le secrétaire général du PC soviétique **propose par la même occasion à Washington de se joindre à Moscou pour observer un moratoire sur les expériences, ainsi que pour reprendre les négociations pour la conclusion d'une interdiction de tous les essais. La même proposition a été faite à la *Grande-Bretagne*.**

Une nouvelle pression sur le chef de la Maison Blanche

La nouvelle initiative de M. Gorbatchev, venant après ses propositions sur les armements nucléaires stratégiques et intermédiaires, est-elle de nature à relancer les négociations sur le désarmement, cette fois dans le domaine également inépuisable des pourparlers sur l'arrêt des essais nucléaires ? Depuis près de trente ans que la question se pose, après les premiers moratoires unilatéraux, mais éphémères, proposés par Khrouchtchev en 1958, et surtout après la percée décisive que fut le traité de Moscou, en 1963, interdisant les expériences en atmosphère, sous l'eau et dans l'espace, peu de progrès ont été accomplis.

En juillet 1974, les deux superpuissances *signaient* le traité dit « du seuil » (threshold test ban treaty) limitant les expériences souterraines à une puissance de 150 kilotonnes. Mais ce document ne fut jamais ratifié par les Etats-Unis, bien qu'il soit en fait plus ou *moins observé par tous.* En 1977, les mêmes grandes puissances, auxquelles s'était jointe la Grande-Bretagne, ouvrirent des négociations pour la conclusion d'un traité d'interdiction globale (*comprehensive test ban treaty*). Celles-ci furent interrompues par Washington à la fin de 1980, d'une part en raison de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, *d'autre part parce* que Ronald Reagan, nouvellement élu président, avait fait savoir qu'il préférait la voie de réductions radicales des armements offensifs à celle d'une interdiction des essais. En outre, les deux principaux partenaires étaient en désaccord sur le problème des inspections sur place, demandées par les Américains mais considérées avec *leur* suspicion traditionnelle par les Soviétiques.

Pourtant, des évolutions avaient été constatées, et c'est pourquoi la proposition de M. Gorbatchev n'apparaît pas vraiment nouvelle. au moment de la *suspension* des négociations en 1980, le principe de mesures de contrôle prises en coopération — et donc pas seulement par les dispositifs nationaux d'écoute sismique — était admis par Moscou, y compris, déjà, par le biais de vérifications sur place. Toutefois, il fallait dans chaque cas l'accord de la partie inspectée : celle-ci pouvait refuser d'accueillir les inspecteurs de l'autre partie, à *condition de motiver sa décision.* Le reste des mesures « coopératives » portait surtout sur l'échange de renseignements sismiques, sur l'installation éventuelle de « boîtes noires » scellées fournies par le partenaire pour être installées sur le territoire de l'autre, etc.

Il est encore trop tôt pour dire si M. Gorbatchev va au-delà de ces timides avancées, et notamment s'il accepte le principe d'inspections sur place qui lui seraient imposées, en quelle quantité et avec quelle fréquence. Ce qui est clair, c'est que toute concession de sa part sera liée à la conclusion d'un traité interdisant ces essais, ou au moins à un moratoire *décidé d'un* commun accord : les Soviétiques ont toujours dit qu'ils ne voulaient pas d'un contrôle pour le contrôle, mais d'un contrôle lié à des mesures de désarmement.

M. Reagan, en revanche, qui avait déjà invité des observateurs soviétiques à inspecter les sites d'essais américains et ne peut que se féliciter de la proposition soviétique, ne souhaite visiblement pas une interdiction totale des essais. Comme vient de le déclarer son porte-parole, ceux-ci sont nécessaires pour assurer *« la crédibilité, l'efficacité et la fiabilité de l'arsenal américain »*, et un moratoire *« ne peut pas conduire à un accroissement de la sécurité »*. Plus spécialement, le Pentagone entend expérimenter les têtes nucléaires nécessaires aux nouveaux missiles MX et Trident, *nécessaires également pour la mise* au point de certains types de laser utiles à l'initiative de défense stratégique.

Washington risque néanmoins d'être soumis à une forte pression *de l'opinion, pression que pourrait* relancer le geste de M. Gorbatchev. D'autant que, de l'avis de nombreux savants, les nouvelles techniques permettraient aujourd'hui de vérifier *beaucoup* plus sûrement que par le passé, et même sans inspection sur place, la réalité d'expériences nucléaires de très faible puissance.

MICHEL TATU.

● *Rapports franco-allemands : une mise au point de M. Teltschik.* — Le conseiller du chancelier Kohl, M. Teltschik, dont nous avions écrit, dans *le Monde* du 17 décembre, qu'il avait récemment adressé une *note confidentielle à l'Elysée*, résumant en dix points les principaux griefs de Bonn à propos de la coopération franco-allemande, nous a adressé un texte dans lequel il assure n'avoir *« ni rédigé ni transmis à l'Elysée un tel document »*. M. Teltschik ajoute : *« Dans ce contexte, j'aimerais insister sur le fait que, dans l'optique du gouvernement fédéral, il n'y a aucune raison de demander la rédaction d'un tel document. »*

● *Ouverture d'un consulat général de Chine à Marseille.* — Le premier consulat général de Chine en France a été officiellement ouvert jeudi 19 décembre à Marseille. Cet événement, alors qu'il existe une ambassade de Chine à Paris *ainsi* qu'une représentation consulaire d'un niveau inférieur, marque, selon M. Zhang Enyang, le nouveau consul général, la volonté des autorités chinoises *de renforcer « les liens commerciaux, scientifiques, techniques, culturels et économiques »* entre les deux pays. Marseille avait d'ailleurs toujours conservé des relations portuaires avec la Chine. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Les prisonniers politiques cessent leur grève de la faim

Santiago-du-Chili. — Neuf prisonniers politiques qui poursuivaient *depuis neuf jours une grève de la faim au pénitencier de* Santiago ont mis fin, mercredi 18 décembre, à leur action, après une *intervention du* rapporteur spécial de *l'ONU* chargé d'enquêter sur la situation des droits de l'homme au Chili, M. Fernando Volio Jimenez, a-t-on appris officiellement. Ces détenus, accusés par le gouvernement *du général Pinochet d'activités subversives*, voulaient, notamment se faire reconnaître le statut de prisonniers politiques et obtenir l'accélération de l'instruction de leur procès. *« Nos objectifs ont été entièrement atteints »*, ont déclaré les prisonniers, qui avaient reçu mardi la visite de M. Volio Jimenez. D'autre part, le syndicaliste *José* Ruiz di Giorgio, président de la Fédération des travailleurs du pétrole, incarcéré depuis quatre-vingt-quatre jours sous l'accusation de *« subversion »*, a été libéré mercredi sur ordre de la *cour d'appel de Santiago.* — *(AFP.)*

ETATS-UNIS

M. Edward Kennedy renonce à la course à la présidence

Boston. — Le sénateur Edward Kennedy a annoncé, jeudi 19 décembre, qu'il ne briguerait pas la présidence des Etats-Unis *en novembre 1988. « J'ai décidé que la meilleure façon pour moi de faire avancer les valeurs que vous et moi partageons — la paix sur la terre, la croissance économique dans notre pays et la compassion pour tous les Américains — est d'être un membre du Sénat des Etats-Unis et non pas un candidat à la présidence »*, a déclaré *le sénateur dans un message télévisé à ses électeurs du* Massachusetts. M. Edward Kennedy, qui est âgé de cinquante-trois ans, a ajouté que cette décision pouvait signifier qu'il *« ne serait jamais président »*. Mais, a-t-il dit, *« la quête de la présidence n'est pas ma vie »*. Au cours de sa vie politique, le sénateur ne s'est lancé qu'une fois dans la course à la présidence, en 1980. Il avait alors disputé à M. Jimmy Carter l'investiture à la candidature au sein du Parti démocrate. — *(AFP.)*

LIBAN

Dix chrétiens enlevés à Beyrouth-Ouest

Dix chrétiens, dont trois femmes, ont *été* enlevés par des miliciens musulmans, jeudi 19 décembre, à Beyrouth-Ouest. Dans ce *secteur essentiellement* musulman de la ville, les chrétiens sont de plus en plus souvent les cibles d'agressions et d'actes d'intimidation visant à les faire « émigrer » à Beyrouth-Est. La quasi-totalité des médecins de Beyrouth étaient d'ailleurs en grève, jeudi, pour protester contre l'assassinat, lundi dernier, en secteur musulman, *du Dr Zahi Hana, un gynécologue chrétien agressé en plein jour* dans son cabinet par des hommes armés. Cette dégradation du climat intercommunautaire devait être évoquée à Damas, où les trois principales milices libanaises — Forces libanaises (chrétiens), PSP (druzes) et Amal (chiites) — ont repris, mercredi, leurs « pourparlers de paix » *sous la houlette du vice-président syrien*, M. Abdel Halim Khaddam. A en croire le quotidien libanais *An Nahar*, la Syrie tiendrait à ce qu'un accord mettant fin à dix ans de guerre et ébauchant une *réforme* du système politique libanais soit signé « avant Noël ».

AFGHANISTAN

Fin des négociations de Genève

Aucun *« pas important »* n'a été franchi au cours de la sixième séance de négociations indirectes entre l'Afghanistan et le Pakistan pour trouver une solution politique à la question afghane, a déclaré, *jeudi 19 décembre, M. Diego Cordovez, secrétaire* général adjoint de l'ONU, chargé de la médiation. La dernière série de discussions, qui avait débuté lundi au Palais des Nations unies à Genève, a débouché sur une impasse portant essentiellement sur le problème du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, a laissé entendre M. Cordovez. *Les négociateurs se sont mis d'accord pour consulter* leurs gouvernements respectifs et se retrouver, fin février ou début mars, à Genève, a ajouté le médiateur. — *(AFP).*

EUROPE

LA TABLE RONDE DU MRAP SUR LES JUIFS SOVIÉTIQUES

Une vaine tentative de dialogue

Tout était, semble-t-il, déjà dit avant que ne commence, jeudi 19 décembre, la table ronde organisée par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP (1) sur le problème des juifs soviétiques (*le Monde* des 19 et 20 décembre). Cette rencontre devait néanmoins avoir lieu, ne serait-ce que pour justifier le voyage à Paris du grand rabbin de Moscou, M. Adolphe Chayevitch, et de ses deux accompagnateurs, MM. Smouil Zvis et Guerman Golowko, porte-parole du point de vue officiel sur le problème.

Du côté français, en plus des dirigeants du MRAP, on notait la présence de deux avocats, Me Roland Rappaport, communiste critique, et Me Charles Lederman, sénateur communiste non critique. Le premier tenta à maintes reprises de poser à ses interlocuteurs soviétiques des questions précises sur le cas des *refuzniks* connus en Occident, le second garda le silence, à l'instar, d'ailleurs, de *l'Humanité*, qui n'a jusqu'à ce vendredi pas encore mentionné la visite de la délégation soviétique.

Peine perdue

Seuls membres reconnus de la communauté juive française, Mme *Aviva Koutchinski, militante* très active de la cause des juifs d'Union soviétique persécutés, et Alexandre Adler, professeur d'histoire et journaliste au *Matin*, avaient accepté de s'asseoir à la table ronde du MRAP, espérant sans doute émouvoir par leur dialectique la partie soviétique. Vaine tentative et peine perdue, puisque le principal interlocuteur du côté soviétique, M. Zvis, ne fit, en réponse, que rappeler les positions de l'organisation dont il est vice-président, le Comité antisioniste des collectivités soviétiques.

Discours clos sur lui-même, où nulle part n'apparaît la moindre interrogation, le moindre doute sur l'immense bonheur pour un juif d'appartenir à *la grande nation* soviétique. Plus modeste, parfois émouvant, le rabbin Chayevitch, dans des réponses formulées à la première personne, indiqua que son *problème était plutôt l'indifférence* en matière de religion dans la grande majorité de la population juive moscovite que la persécution des autorités...

En fin de réunion, M. Zvis déclara qu'il allait en *« transmettre le reflet »* à Moscou. Il lui sera difficile *de dissimuler que, derrière* la courtoisie formelle des échanges, se profilait une profonde déception chez ceux-là même qui étaient le mieux disposés au dialogue avec eux.

L. R.

Tchécoslovaquie

Arrestations dans les milieux catholiques

De notre correspondant

Vienne. — Les autorités tchécoslovaques ont pris récemment de nouvelles mesures contre les milieux catholiques en interpellant une quarantaine de personnes en Moravie du Sud. Au cours de perquisitions, la police a saisi des livres et écrits religieux et des machines à écrire. Cinq personnes ont été arrêtées et seront inculpées d'agitation contre l'Etat, apprend-on à Vienne de source bien informée.

A l'occasion d'une perquisition chez M. Pavel Dudr, un ingénieur de quarante ans de Gottwaldov, la police a découvert une imprimerie secrète, où tous les livres et écrits à contenu religieux ont été saisis, ainsi qu'une série de journaux étrangers, une machine à écrire, une presse à imprimer et une photocopieur. M. Dudr a été arrêté et conduit à la prison de Brno-Bohunica. Le même sort a été réservé à M. Jaromir Nemec, technicien âgé de cinquante ans, également de Gottwaldov, qui est inculpé d'avoir reproduit et diffusé des *« écrits hostiles à l'Etat et à la société »*.

Une de ses amies, Mme Jirina Beneiova, *sténotypiste au tribunal* de Gottwaldov, soupçonnée d'être l'auteur de différentes lettres de protestation, a été également arrêtée et sera inculpée pour *« agitation »* selon le paragraphe 100 du code pénal. Elle risque une peine de cinq ans de prison. Deux autres catholiques, M. August Navratil (cinquante-sept ans), de Lutopecnech, en Moravie du Sud, et Mme Hermina Orehova (soixante-quinze ans), ont été arrêtés pour des *raisons* analogues. Chez cette dernière, la police a saisi plusieurs exemplaires de la revue *Vzkriseni*, un journal religieux qui s'adresse notamment à la jeunesse.

Parmi les personnes interpellées se trouvait également un prêtre slovaque, Viktor Trsteansky. Au cours d'une perquisition qui a duré cinq heures, la police a saisi une machine à écrire — la troisième — avec *laquelle ce prêtre âgé de soixante-*dix-sept ans avait tapé de nombreuses lettres adressées à la presse slovaque pour protester contre les mesures de répression à l'égard des catholiques tchécoslovaques. Ces lettres ont été lues avec grand intérêt dans les milieux religieux clandestins.

Ces *nouvelles* actions policières contre les catholiques sont considérées dans les milieux religieux à Vienne et à Prague comme une réaction au « renouveau » de l'Eglise en Tchécoslovaquie, qui a trouvé son apogée dans les cérémonies organisées à l'occasion du mille centième anniversaire de la mort de saint Méthode. En juillet dernier, quelque deux cent mille fidèles ont participé à un pèlerinage à Velehrad, où le saint serait mort. De nombreux catholiques tchécoslovaques ont été encouragés par cette impressionnante manifestation de la foi — où les représentants du gouvernement se sont fait huer par la foule — et sont de plus en plus disposés à prendre des risques pour défendre leur religion.

Après l'affront qu'elles avaient *ainsi subi*, les autorités avaient commencé dès octobre dernier à organiser leur revanche. Deux prêtres catholiques, Rudolf Chudy et Anton Srholec, qui avaient conduit les pèlerins, se sont vu retirer leur licence de travail et n'ont plus la possibilité d'exercer légalement leur apostolat.

La petite communauté juive de Tchécoslovaquie — qui compte quelque seize mille membres — n'échappe pas non plus à l'étroite *surveillance du pouvoir.* Le président de la communauté, Desider Galsky, a dû renoncer, *sous* la pression des autorités de Prague, à présenter sa candidature aux prochaines élections. Il dirige la communauté depuis cinq ans et devrait être remplacé par un personnage « plus coopératif » avec les autorités.

WALTRAUD BARYLL

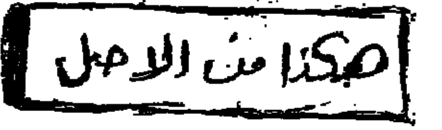
● *Un prêtre persécuté en Roumanie.* — Le prêtre catholique Janos Csilik a été relevé de ses fonctions ecclésiastiques à la cathédrale d'Oradea, en Transylvanie, pour avoir refusé de collaborer avec la Securitate (police politique roumaine), selon des informations diffusées à Vienne par l'agence de presse catholique Kathpress.

Janos Csilik *a en outre été* déporté à Margitta, une petite ville à 250 kilomètres d'Oradea, *en attendant* d'être à nouveau transféré dans une autre localité.

Toujours selon Kathpress, Janos Csilik avait *été* interrogé à plusieurs *reprises entre* mars et mai derniers par la Securitate, qui avait voulu le forcer à fournir des renseignements sur des fidèles appartenant à la minorité hongroise de Transylvanie (environ deux millions de personnes). Ayant refusé de collaborer avec la police, le prêtre avait été torturé et avait dû être hospitalisé avec de très graves blessures aux mains. — *(AFP.)*

URSS

● *Limogeages en Kirghizie.* — La remise en ordre entreprise par M. Gorbatchev dans les républiques *soviétiques s'est poursuivie* par une série impressionnante de mises à l'écart en Kirghizie (Asie centrale). Le chef du Parti communiste dans cette république, M. Tourdakoun Oussoubaliev, en place depuis un quart de siècle, avait pris début *novembre* une *retraite interprétée* par tous les experts comme un limogeage. Six semaines plus tard, son successeur vient de procéder à une véritable valse des cadres. Membre du bureau politique du parti et secrétaire du comité central depuis deux ans *seulement*, M. Amanbek Karypkoulov a été renvoyé pour *« insuffisances sérieuses dans son travail »*. Le deuxième secrétaire de la république, l'homme qui traditionnellement représente auprès des autochtones les intérêts de Moscou, M. Viatcheslav *Makarenko*, a également été écarté et nommé au poste purement protocolaire de vice-président du Parlement. — *(AFP.)*



AMÉRIQUES

La Colombie ou le monde à l'envers

(Suite de la première page.)

Cette *« fuite des capitaux »* a eu un effet néfaste sur le marché des changes, comme l'explique un confrère : *« Quand beaucoup de narcodollars circulent, il n'y a pratiquement pas de marché noir du billet vert. Les cours officiel et parallèle se rejoignent. Mais quand ils refluent, le dollar s'envole au marché noir. »*

Les poursuites engagées contre la Mafia ont amené l'un des « parrains » les plus connus, Pablo Escobar, à proposer un marché inattendu aux autorités : si vous cessez les extraditions, leur dit-il en substance, nous vous fournirons de quoi payer une partie de la dette extérieure (3 milliards de dollars sur 12). Ou bien nous nous engageons à faire rentrer dans le pays 2 milliards de dollars par an. Le plus étonnant, c'est que cette proposition ait été formulée, non pas clandestinement, mais de façon tout à fait officielle, au cours d'une réunion, à Panama, le 20 mai 1984, avec la personnalité la plus intéressée par la chasse aux *mafiosi*, le procureur général de la République lui-même, M. Carlos Gimenez Gomez, et avec le plus influent des anciens présidents de la République, Alfonso Lopez Michelsen.

Les pourparlers n'ont pas abouti. Que le procureur général et un ancien chef de l'Etat y aient participé a été apprécié diversement. L'archevêque de Bogota, pour sa part, a estimé que les deux hommes avaient agi dans l'intérêt du pays. Son collègue de Pereira a confessé, à cette occasion, qu'il avait reçu de l'argent du « narcotrafic » — dans l'intérêt de ses ouailles, évidemment — et qu'il connaissait des hommes politiques et des militaires dans la même situation.

La cocaïne « libératrice »

Souvent les mafiosi se transforment en « benefactors » dans leurs zones d'influence. *« Beaucoup sont issus de milieux populaires, et ils s'en souviennent quand ils gagnent de l'argent,* explique Mylène Sauloy, auteur d'un livre sur la question. *Lucio Baranquilla est un gros bonnet de la marijuana, dans la région de Santa-Marta. Il a fait construire des quartiers entiers pour y loger ses amis les plus défavorisés. »*

Il arrive aux « capos » d'entrer en politique, et de financer des campagnes électorales. A Leticia, en Amazonie, l'un d'entre eux, Evaristo Porras, passe pour un « sponsor » généreux du Parti libéral.

Le cas le plus insolite, pourtant, est celui de Carlos Lehder, qui règne sur la région d'Armenia, au centre du pays. Cheveux longs, chemise largement couverte, c'est le play-boy de la coca. Il a fondé un Mouvement latin national, qu'il définit comme *« nationaliste »* et *« anti-impérialiste »*, et qui a présenté plusieurs candidats aux dernières élections. Régnant sur une centaine d'hommes de main, Lehder s'est approprié le vocabulaire marxiste pour parler de l'influence de la cocaïne dans le *« processus de libération nationale ». « C'est le prix que nous faisons payer aux Américains,* dit-il, *pour le pillage de nos richesses. »*

« Le narcotrafic est présent là où l'Etat est absent », explique M. Luis Carlos Galan, chef d'une dissidence du Parti libéral, le Nouveau Libéralisme, et l'un des trois principaux candidats à la présidence de la République l'an prochain. *« On peut dire la même chose de la guérilla. La Colombie est un pays qui n'a pas encore conquis l'ensemble de son territoire. »*

L'Etat fait défaut en beaucoup d'endroits : dans les llanos, cette zone de savanes qui couvre une grande partie du pays, et où les feuilles de coca poussent facilement. Et aussi dans certaines régions andines où se meut, traditionnellement, la guérilla.

« Dans certains coins reculés, être jeune, c'est un danger », explique M. Braulio Herrera, ancien cadre des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), le mouvement de guérilla communiste. *« Le jeune n'a pas d'autre choix que d'entrer dans l'armée, dans une organisation paramilitaire ou dans la guérilla. »* S'il choisit la guérilla, c'est pour échapper au service militaire, sorte de corvée médiévale qui frappe plus souvent les pauvres que les riches, à en croire notre interlocuteur, *« car les riches achètent leur livret militaire, ils n'ont pas besoin d'aller au régiment »*. Et de raconter comment, dans les campagnes, se fait le recrutement : *« L'armée encercle un village, arrête tous les jeunes qui lui tombent sous la main. Elle ne libère que ceux dont la famille peut prouver qu'ils ont déjà fait leur service ou qu'ils ne sont pas en âge de le faire. »*

Des guérilleros à la fois justiciers et bandits de grands chemins : le schéma est connu, et appliqué, à des degrés divers, par les communistes dans les vingt-sept « fronts » qu'ils contrôlent, et par le M 19, dans les montagnes de Cali. Là où les grands propriétaires faisaient la loi, en l'absence de la puissance publique, les « subversifs » introduisent leurs lois : ils enlèvent, rançonnent les gros fermiers, distribuent leurs vaches ou leurs récoltes aux paysans les plus démunis, et s'assurent, ainsi, une réelle popularité, mais qui ne déborde pas leur zone d'influence.

> *L'esprit de géométrie ne convient pas dans ce pays. L'étonnement du visiteur commence à l'hôtel...*

Les enfants de Bolivar

Le M 19 a aussi ses « campements » urbains. Onze « campements » dans les bidonvilles de Bogota : des endroits, dit-on, où les travailleurs sociaux ne peuvent plus entrer. L'armée s'y hasarde quelquefois. Un jour d'octobre, elle a assassiné, de sang-froid, dans un quartier pauvre de la capitale, onze jeunes militants de l'organisation qui avaient volé — pour le distribuer — le contenu d'un camion de lait.

Guérilleros inattendus que ceux du M 19. Leurs chefs — des intellectuels pour la plupart — ne se réclament ni de Marx ni de Castro, mais de Bolivar, le « Libérateur ». Ils refusent le marxisme, non comme méthode d'analyse, mais comme doctrine de combat. *« Parce que le marxisme est rejeté par la majorité des Colombiens »*, nous dit Luis Otero, quelques jours avant de mourir à la tête du commando qui prit d'assaut le palais de justice.

Le M 19 montra qu'il était bien *un mouvement sui generis* le jour où l'un de ses dirigeants, Ivan Marino Ospina, mort depuis, présenta un attentat des « narcotrafiquants » contre l'ambassade des Etats-Unis comme une attaque légitime contre l'*« impérialisme yankee »*. Existe-t-il pour autant des liens particuliers entre la Mafia et la guérilla ? *« Tout le monde, en Colombie, a des rapports avec la Mafia »*, répond le sociologue Eduardo Pizarro, qui précise que, dans certaines zones, la Mafia paie un impôt à la guérilla pour être libre de ses mouvements.

Il y a bien des explications à la persistance de la lutte armée en Colombie (les FARC sont le plus ancien mouvement de ce genre en Amérique du Sud) : la misère, l'abandon de certaines campagnes, la prolifération des bidonvilles. *« Et aussi le bipartisme, avec ce qu'il entraîne de corruption »*, dit Mauricio Vargas, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *la Semana*. Les libéraux et les conservateurs, en monopolisant le pouvoir et en se répartissant les emplois publics, n'ont pas seulement doublé le nombre de ces emplois, ils ont aussi bloqué dangereusement le jeu politique. C'est pourquoi, la réforme de la carrière administrative faisait partie des exigences de la guérilla lorsqu'elle signa en 1984 un cessez-le-feu avec le gouvernement Betancur : elle demandait que les postes de l'Etat soient attribués selon le mérite et non selon l'appartenance à l'un des deux grands partis. Mais la réforme a été enterrée.

Après la loi d'amnistie de 1982, on vit ce qui aujourd'hui encore est un objet de scandale pour la droite : des guérilleros recevant un pécule mensuel pour se réinsérer dans la société. Un pécule et aussi des prêts à faible taux d'intérêt pour acheter une maison, une exploitation agricole... ou pour faire le taxi. Selon le ministère de l'intérieur, 1504 guérilleros ont bénéficié de telles aides et 3602 de la loi d'amnistie. Mais il n'est plus question de réinsertion aujourd'hui. Beaucoup de guérilleros ont repris le maquis, par goût, ou parce qu'ils risquaient leur peau en vivant à visage découvert. On parle de nouveau de la violence — cette violence qui n'a pas cessé depuis le siècle dernier. *« Mais la violence politique fait en moyenne 600 victimes par an,* explique Mauricio Vargas. *Tandis qu'on compte chaque année 10 000 morts du fait de la violence sociale. »*

Clés codées et cigarettes droguées

Violence sociale : c'est le noble nom donné aux agressions. Elle *prend de multiples visages*, exige de multiples précautions. A l'Hôtel Tequendama, l'un des principaux de Bogota, les clés sont codées (le numéro de la chambre y est gravé en lettres) pour éviter les mauvaises surprises en cas de perte. Dans la salle aux coffres-forts, une pancarte prévient le client que personne n'a le droit de l'intercepter dans la rue sous prétexte de vérifier ses papiers. L'un des meilleurs guides sur l'Amérique latine, le *South American Handbook*, conseille à ses lecteurs de refuser la boisson ou la cigarette offerte dans la rue par une main apparemment amie : *« Elles peuvent être droguées. »*

Si les automobilistes portent leur montre au poignet droit, c'est parce que le gauche, quand la vitre est ouverte, est trop exposé. Il vaut mieux, d'ailleurs, ne pas ouvrir les vitres. Des gens très sérieux racontent qu'on risque de voir atterrir sur son siège un serpent ou un rat. Le cas n'est pas fréquent, mais il s'est produit. L'automobiliste effrayé s'arrête et descend de voiture : c'est ce qu'attendait l'un des deux motards qui l'ont suivi pour s'asseoir dans son auto et partir avec.

Selon un coopérant français, *« le vol, ici, prend les formes les plus brutales ou les plus raffinées »*. Lui-même s'est fait dévaliser dans un bus avec le plus grand art : *« Un homme m'a bousculé, m'a marché sur les pieds. Un autre a pris ma défense et s'est querellé avec lui. J'ai commencé à me méfier quand j'ai vu les deux compères descendre ensemble. J'avais boutonné toutes mes poches intérieures. Mais pendant la discussion, on me les a vidées, et je ne me suis aperçu de rien. »*

Le vol n'est qu'une des manifestations de la lutte pour la vie, qui déborde partout la réglementation ou la loi. Cette lutte commence dans les bidonvilles, où l'on « pirate » l'eau et l'électricité. Elle fait surgir à côté de la société officielle une autre société — non pas clandestine, mais parallèle. Dans les dix plus grandes villes du pays, l'activité est considérée, à 55 %, comme « informelle ». Les rentrées de devises non légales sont aussi importantes que celles qui le sont (soit 3 milliards de dollars par an).

C'est pourquoi la *« défense des institutions »* invoquée par M. Betancur pour justifier le massacre du palais de justice prête à controverse. *« Défendre les institutions ? D'accord, mais toutes les institutions,* dit un avocat de la capitale. *En commençant par lutter contre le trafic de drogue. On a extradé quelques trafiquants, mais aucun de premier rang. Tout le monde sait que Pablo Escobar, l'un des gros bonnets, vit à Medellin, mais on ne fait rien pour le trouver. C'est la justice militaire qui a été saisie du « narcotrafic » : 6 000 procédures sont en cours. Mais aucune condamnation importante n'a encore été prononcée. Et on n'a encore arrêté personne après la découverte, l'an dernier, de 1 300 kilos de cocaïne sous un chargement de fleurs, dans un avion d'Avianca. »*

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

L'offensive des non-fumeurs prend de l'ampleur

Les activistes d'une « société sans fumée » sont de plus en plus déterminés. Mais ils se heurtent à une redoutable coalition : les fabricants de cigarettes, les réseaux de publicité et les défenseurs des libertés...

Correspondance

Washington. — Sam Donaldson, un des journalistes chevronnés affectés à la Maison Blanche, vient de demander qu'il soit interdit de fumer dans les salles de presse. Dans plusieurs Etats, les chefs de la police demandent à leurs hommes de s'abstenir d'allumer une cigarette, même en dehors du service. 30% des plus importantes sociétés interdisent à leurs employés ce plaisir sur les lieux de travail.

D'autres offrent une prime au personnel qui s'est arrêté de fumer. Autant de témoignages des progrès accomplis *par l'offensive des non-fumeurs*, dont les organisations évaluent entre 27 milliards et 60 milliards de dollars les pertes totales en productivité dues annuellement à l'usage du tabac, et à 5000 dollars par an les frais supplémentaires (absentéisme, temps perdu, nettoyage) imposés par un fumeur à son entreprise.

Ainsi, les non-fumeurs poursuivent une offensive vigoureuse qui, à San-Francisco, a atteint son objectif. Une loi votée en 1984 permet pratiquement à un employeur d'interdire de fumer dans son entreprise.

Jusqu'à nouvel ordre, les non-fumeurs n'ont pas réussi toutefois à faire adopter une législation qui interdirait l'usage du tabac dans les administrations.

Mais la bataille est en train de rebondir. Les dirigeants de l'American Medical Association (AMA), la plus grande organisation de *médecins du pays, viennent de* recommander l'interdiction de la publicité pour les cigarettes dans les journaux, magazines, et sur les affiches.

Cela *reviendrait à étendre* à la presse écrite l'interdiction imposée à l'audiovisuel par une loi de 1971. Les instances judiciaires avaient admis que le gouvernement ayant la responsabilité des ondes, propriété publique, il avait un droit de contrôle sur les informations publicitaires.

Des intérêts considérables

Jamais la Cour suprême n'a mis en question la constitutionnalité de cette interdiction. Du coup, les fabricants de cigarettes ont fortement augmenté leurs dépenses publicitaires cette année dans les journaux (plus de 2 milliards de dollars).

Les non-fumeurs « activistes » justifient leur démarche en soulignant que la publicité dans les journaux et les magazines donne des fumeurs une image séduisante de nature à inciter les jeunes à les imiter. Pour leur part, les *dirigeants* de l'AMA font valoir que l'usage du tabac pose le problème de santé le plus important du pays. Mais, sagement, l'AMA n'a pas demandé l'interdiction de la vente du tabac, considérant que cinquante millions de fumeurs américains seraient alors poussés à s'en procurer illégalement.

Les non-fumeurs doivent faire face à une forte coalition réunissant les grandes compagnies fabriquant les cigarettes, les plus importants réseaux publicitaires, les directeurs de journaux, mais aussi les *défenseurs des libertés*. L'interdiction de la publicité violerait le premier amendement de la Constitution concernant la liberté de la presse, indiquent les sociétés, en soulignant que la publicité ne vise pas à encourager le public à fumer, mais à choisir entre différentes marques.

Elles rappellent aussi que l'interdiction de la publicité dans certains pays européens n'a pas vraiment découragé la consommation. Tel n'est pas l'avis du responsable administratif des services de santé, qui rêve, lui, d'une société *« sans fumée »*, où les fautifs seraient astreints à fumer en petits groupes isolés de la communauté.

L'Association des directeurs de journaux note que si un produit est autorisé à la vente, il doit être légal d'en faire la publicité. *Les intérêts* en jeu sont considérables.

Les dépenses publicitaires pour les cigarettes représentaient, en 1984, 9% du total des revenus publicitaires des *magazines* (pour les vingt magazines les plus lus, cette proportion variait entre 10 et 30%).

Ouverture d'un second front

Mais, pour les journaux quotidiens, la publicité pour les cigarettes ne représenterait que 0,65 % du total des revenus publicitaires. Ainsi, les directeurs de ces dernières publications se défendent des reproches selon lesquels les revenus qu'ils tirent de la publicité les empêcheraient de prendre vigoureusement position contre l'usage du tabac. *« Nous acceptons la publicité pour les cigarettes, mais dans nos articles nous en déplorons l'usage »*, a dit le directeur du *New York Times*. A dire vrai, les dirigeants de l'AMA ont peu de chance d'atteindre leur but. En vertu d'une décision de la Cour suprême de 1980, il leur faudrait établir que non seulement l'interdiction serait d'un *« intérêt substantiel »* pour la société, mais que d'autres mesures moins restrictives ne seraient pas aussi efficaces.

Récemment, l'offensive des non-fumeurs s'est déplacée sur un second front. Il s'agit d'une cinquantaine de procès visant à établir la responsabilité directe des compagnies dans les maladies mortelles contractées par les fumeurs.

L'action judiciaire a été déclenchée en Californie contre cinq sociétés poursuivies pour avoir provoqué la mort d'un fumeur faute de l'avoir averti du caractère *« meurtrier »* de leurs produits.

Jusqu'à présent, les compagnies n'ont perdu aucun des procès de cet ordre. Elles ont toujours invoqué l'argument selon lequel les notices figurant sur tous les paquets de cigarettes avertissent suffisamment les fumeurs des risques pour la santé.

Mais la jurisprudence paraît évoluer. Un juge du New-Jersey a décidé que ces notices n'excluaient pas la possibilité de poursuivre des compagnies qui, d'autre part, ont l'obligation de donner les sources de leurs informations sur ces risques. Des jugements sont en instance d'appel.

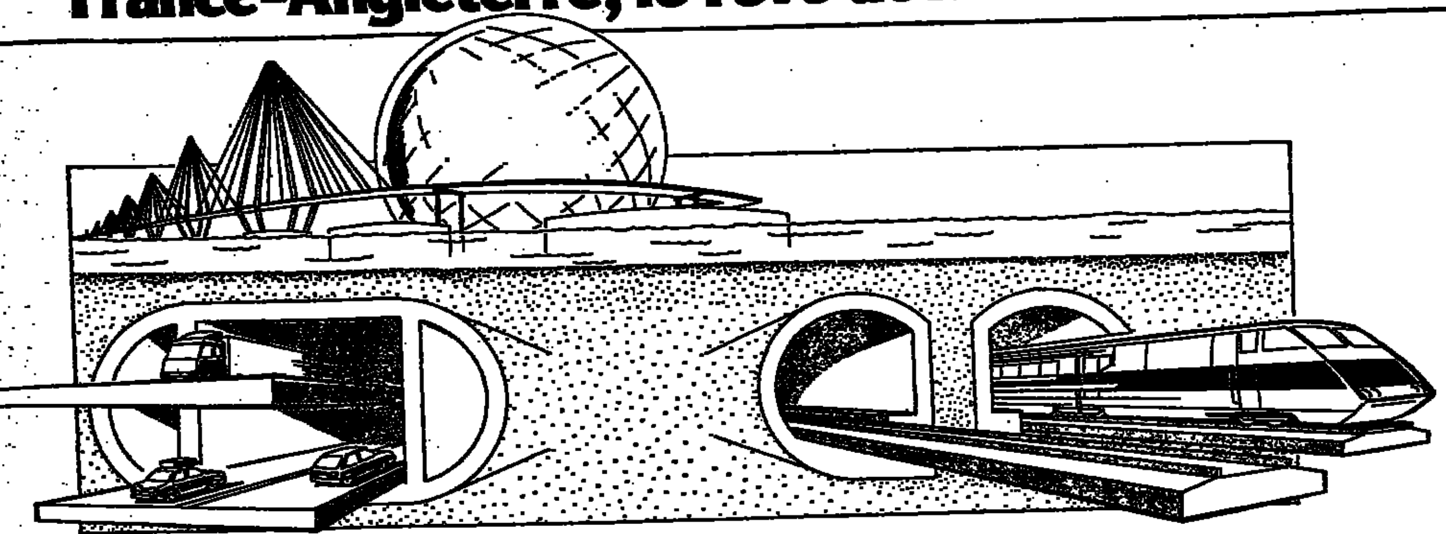
L'objectif des non-fumeurs est, au fond, d'obtenir que les fabricants soient condamnés à payer de lourdes indemnités. Ils seraient alors obligés d'augmenter très sensiblement le prix du paquet de cigarettes bien au-dessus des moyens financiers d'un grand nombre de fumeurs, notamment les plus jeunes.

On peut toutefois douter qu'une augmentation des prix ait un effet dissuasif sur les fumeurs, tout comme la hausse des prix des vins et spiritueux n'a vraiment pas affecté la consommation de l'alcool. L'exemple de l'Union soviétique est, sur ce point, très éloquent, où ni les prix sensiblement relevés ni les menaces de sanctions plus graves n'ont vraiment découragé les buveurs de vodka, justifiant ainsi ce mot d'un humoriste : *« La vodka est le seul fleuve russe qui ne gèle pas en hiver. »*

HENRI PIERRE.

EURO ROUTE : LES BATISSEURS D'AMBITION.

France-Angleterre, le rêve devient réalité.



EURO ROUTE, c'est beaucoup plus qu'un trait d'union entre la France et l'Angleterre, c'est un véritable système rail-route à l'échelle de l'Europe.

Jugez plutôt :

■ Une autoroute ininterrompue de 37 km, à deux fois deux voies, empruntant successivement un pont de 8 km, un tunnel de 21 km, puis un pont de 8 km.

■ Deux îles relais permettant l'accès au tunnel et entièrement conçues pour le bien-être des usagers (hôtels, restaurants panoramiques, parkings, ports de plaisance...)

■ Une double percée ferroviaire de 38 km équipée pour accueillir les trains à grande vitesse.

■ L'Angleterre à 30 minutes de nos côtes, en toute liberté, en toute sécurité, en toute simplicité.

Ce projet Franco-Britannique, c'est celui d'EURO ROUTE.

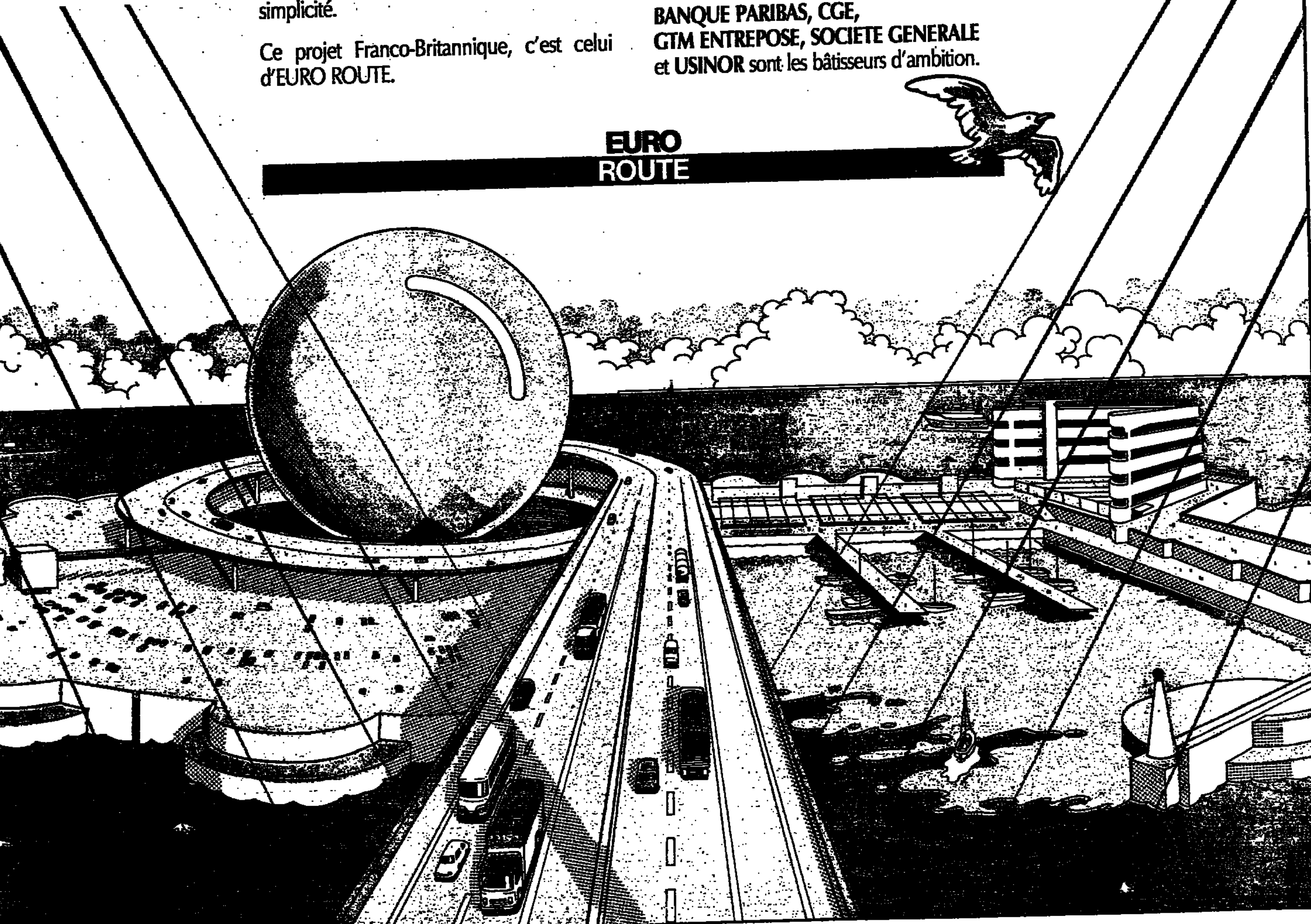
Un projet sérieux, concret, chiffré, dont le financement est d'ores et déjà assuré, sans appel au contribuable.
Un mot d'ordre : la fiabilité.
Une obsession : offrir le meilleur service à tous les usagers du rail et de la route.

Nous avons vu grand, c'est vrai, car grands sont les besoins... Pour nos deux pays bien sûr, mais aussi pour le NORD / PAS-DE-CALAIS.

La réalisation d'EURO ROUTE, ce sont 40000 emplois assurés côté français, dont 20000 dans le NORD / PAS-DE-CALAIS, de quoi rendre à cette région la place qu'elle mérite en Europe.

Il n'y a pas de grande nation sans grands projets.
Il n'y a pas de grande réalisation sans grands maîtres-d'œuvre.
Pour la France : **ALSTHOM, BANQUE PARIBAS, CGE, GTM ENTREPOSE, SOCIETE GENERALE** et **USINOR** sont les bâtisseurs d'ambition.

EURO ROUTE



politique

LA PLATE-FORME ÉLECTORALE

De nouvelles priorités sociales malgré

Le bureau exécutif du PS a donné, le mercredi 18 décembre, sa forme définitive à la plate-forme électorale du PS adoptée par le comité directeur du 14 décembre (*le Monde* des 9 et 12 novembre et des 13-14, 17 et 20 décembre).

Les socialistes devaient se livrer à un exercice ardu : il est plus facile de rédiger un programme dans l'opposition qu'au pouvoir ; un parti qui s'affirme toujours socialiste ne peut, malgré la dureté des temps, renoncer à toute velléité de réforme sociale ; enfin, il faut composer avec M. Mitterrand, qui juge, pour sa part, que le programme du PS est contenu dans le bilan du président.

La conjonction de ces contraintes produit, selon M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, *« un programme de continuité et de construction »*, un bon *« mélange de propositions concrètes et de grands projets d'avenir »*. M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études et, à ce titre, l'un des principaux rédacteurs de ce programme, le juge *« raisonnable »* mais aussi *« ambitieux »*. Le projet se résume en trois priorités : *« Développer la solidarité ; étendre les libertés ; et se donner les moyens d'une maîtrise collective de l'avenir. »*

***« Progresser sur la voie du socialisme »* pour les cinq ans à venir, cela passe, surtout, par deux mesures spectaculaires : l'extension progressive de la *protection sociale aux risques entraînés par les mutations industrielles* ; l'institution d'un revenu minimum garanti. Il s'agit plus, pour le reste, de poser les jalons d'un travail en profondeur, peu spectaculaire et, par là-même, relativement peu mobilisateur, mais qui présente l'avantage de laisser les mains libres à M. Mitterrand. Bien que ce dernier soit resté très ambigu, lors de sa conférence de presse du 21 novembre, il n'est, d'ailleurs, même pas sûr qu'il soit d'accord avec le PS pour mettre rapidement en place un revenu minimum garanti.**

Les réticences du président à lancer de grandes réformes sociales s'expliquent notamment par ses propres priorités : il a, lors de sa conférence de presse, réaffirmé sa volonté de baisser les prélèvements obligatoires (*soutenu en cela par son premier*...

• Protection sociale

« Si chacun doit désormais faire plusieurs métiers au cours de sa vie, les problèmes liés à ces changements doivent être *assumés par la collectivité*. Il serait injuste et inefficace d'attendre des seuls travailleurs exposés à la mutation technologique *qu'ils en supportent le coût* (...). *Dès le début de la législature, un mécanisme de mutualisation des coûts de la mutation sera élaboré à la suite d'une concertation avec l'ensemble des acteurs sociaux (...). Dans la période de crise que nous connaissons, la nécessité d'assurer à chacun un revenu minimum apparaît avec force afin d'éviter les phénomènes d'exclusion sociale.*

» Ce revenu minimum ne sera accordé qu'après que l'ensemble des autres prestations auxquelles un individu a droit auront été sollicitées *et au cas ou leur somme resterait inférieure* à ce minimum. Les bénéficiaires participeront à des actions de formation ou de réinsertion. Il ne saurait être *question, en effet*, de les enfermer dans une condition d'assistés. »

• Formation, recherche

« La plate-forme propose « l'accentuation de l'effort qui a été entrepris en matière de *formation initiale et continue*. Il faut que *80 % de chaque classe d'âge atteigne le niveau du baccalauréat et doubler le nombre de nos étudiants*. A l'école, à l'université, *notre politique* est celle de l'égalité des chances, grâce à *la diversification des orientations, des pédagogies et des formations de qualité offertes aux jeunes* (...). Mettre l'accent sur une *politique de recherche et de formation* aujourd'hui, c'est préparer notre présence économique et culturelle de demain. Ne pas produire soi-même le savoir, c'est accepter le savoir des autres, la civilisation des autres. »

• Immigration

« Les immigrés sont venus dans notre pays parce que la France avait besoin d'eux. La plus grande partie restera *sur* notre *sol*. Nous devons faciliter leur *intégration* dans la société française dans le respect de nos lois, par la garantie de leur sécurité et de leurs droits.

» C'est dans cette perspective que la question du *droit de vote aux élections municipales* devra être examinée. Dès maintenant, les socialistes continueront là où ils gèrent des municipaliés à promouvoir les structures de dialogue et de concertation les plus appropriées aux situations locales.

» Il faut dans le même temps, *poursuivre la lutte contre l'immigration clandestine* et sanctionner avec fermeté les employeurs de main-d'œuvre clandestine. Par ailleurs, il faut favoriser la *réinsertion dans leur pays des travailleurs immigrés* qui le désirent.

» La politique à l'égard des immigrés et de leur famille que proposent les socialistes se veut, avant tout, fidèle à ce qui a fondé le rayonnement de notre pays : le respect des droits de l'homme, quelles que soient sa race, sa religion et sa couleur. »

• Sécurité, police

« Les socialistes ont allié une prévention vigoureuse à une modernisation sans précédent de la police. Leur politique continuera de conjuguer trois registres : *la prévention* (lutte contre la toxicomanie, présence policière sur la voie publique, Conseil national de prévention de la délinquance), *la répression* (fermeté face à la grande délinquance, développement des peines de substitution pour la petite délinquance) et *la réparation* (préservation des droits des victimes, multiplication des bureaux d'assistance aux victimes). »

• Fiscalité, prélèvements sociaux

« Il faut continuer à réduire les inégalités par l'impôt et devant l'impôt. (...) L'impôt le plus injuste reste aujourd'hui la taxe d'habitation. Elle sera réformée de façon à *supprimer les inégalités qu'elle entraîne.*

» *L'harmonisation de l'effort contributif* entre salariés et non-salariés doit être poursuivie comme doivent être rapprochées les *conditions d'imposition des revenus du travail et du capital*. Enfin, le renforcement de la *lutte contre la grande fraude fiscale* (...) doit continuer.

» Parce qu'il est dégressif avec le revenu, le prélèvement social est aujourd'hui très inégalitaire. Dès le début de la prochaine législature, les socialistes en modifieront le principe pour *tendre progressivement vers un prélèvement proportionnel assis sur l'ensemble des revenus.* »

• Décentralisation

« La décentralisation doit maintenant être menée à son terme. Une fois les transferts de compétence achevés, un examen d'ensemble des ressources des collectivités territoriales s'impose. L'attention particulière qui a déjà été apportée aux inégalités trop fortes qui peuvent se faire jour entre des collectivités dont les ressources sont parfois trop différentes ne doit pas être relâchée. *Des modalités de péréquation devront alors continuer à être mises en œuvre.*

» Il faut aussi entreprendre une *réforme de la fiscalité locale* qui, au-delà de la *taxe d'habitation*, doit concerner la *taxe professionnelle* dont l'assiette sera modifiée afin que cet impôt ne joue pas systématiquement dans un sens défavorable à l'emploi.

» Dès le début de la législature un projet de loi sur un *statut de l'élu local* sera déposé (...). Le premier mouvement de décentralisation a redistribué le pouvoir en direction des élus, *à l'avenir elle devra favoriser la participation des citoyens aux affaires locales.*

» A propos des DOM-TOM, la plate-forme fixe cinq directions : *« étendre les réformes foncières et la redistribution des terres ; diversifier les agricultures locales ; favoriser l'exploitation des richesses locales ; développer la coopération régionale ; promouvoir une politique culturelle susceptible de prendre en compte les différences et adapter les méthodes d'enseignement aux réalités locales. »*

• Monde du travail

« Les travailleurs ont aujourd'hui le droit de travailler autrement. *L'aménagement des conditions de travail constitue pour notre pays à la fois un impératif économique et une condition de l'épanouissement individuel (...)*

» Il faut *permettre aux syndicats de mieux jouer leur rôle*. Mais il faut aussi *prolonger les nouveaux droits des travailleurs en étendant le droit d'expression aux petites entreprises et en renforçant les moyens de formation économique et juridique des salariés.*

» Par ailleurs, *la modernisation des relations du travail qui a été réalisée dans les entreprises doit être étendue à l'administration* dans laquelle le dialogue social reste des plus modestes.

» Enfin la démocratie économique doit se manifester lors de *l'élaboration du Plan* ».

• Croissance, emploi

« Il nous faut rechercher la croissance la plus forte possible qui n'entraîne pas de déséquilibre extérieur. Si celle-ci ne se décrète pas, elle ne vient pas non plus toute seule ; nous devons nous en donner les moyens :

» – l'effort de modernisation, la baisse de l'inflation, la stabilisation des charges des entreprises, ont reconstitué un potentiel qui permet *dès 1986 de viser une croissance plus forte (...).*

» *Il faut (...) favoriser une relance concertée, notamment à partir de projets communs dans le domaine des technologies avancées, d'un programme de grands travaux européens, et d'une meilleure protection de l'Europe vis-à-vis de l'extérieur. C'est le sens qu'il faut donner à la constitution d'un grand marché européen.*

» Mais la croissance que nous pouvons espérer en France comme en Europe pour les années qui viennent restera en tout état de cause inférieure à ce qui serait nécessaire pour faire reculer suffisamment le chômage. Clivage « spontané » par le chômage, ou partage maîtrisé par une réduction collective et négociée de la durée du travail, telle est l'alternative. (...) L'introduction des technologies nouvelles n'est rentable que si la durée d'utilisation des équipements peut être accrue. *C'est donc une nouvelle organisation du travail qui est nécessaire.*

» Pour dissocier le temps de travail des hommes de celui des machines, toutes les formes d'aménagement du temps du travail doivent être encouragées : réduction collective de la durée du travail, temps partiel, congé sabbatique, retraite progressive, etc. Il n'y a pas de modèle unique d'aménagement du temps de travail. La diversité des modèles doit prendre en compte non seulement les impératifs économiques mais le droit des hommes et des femmes à l'épanouissement individuel et à une vie de famille équilibrée. Il faut avancer en respectant les acquis du monde du travail (...). Il appartient à l'Etat de :

» – *veiller à ce que l'aménagement du temps de travail résulte du dialogue social et de la négociation collective ; une priorité doit être donnée dans cette perspective à la négociation de branche ;*

» – *montrer la voie dans le secteur public ;*

» – *fixer clairement l'importance des enjeux en subordonnant certaines incitations à la conclusion d'accords sur la réduction du temps de travail, en aménageant la fiscalité et les cotisations sociales pour favoriser le plus grand nombre possible d'accords ;*

» – *veiller à ce que l'aménagement du temps de travail conduise à des progrès désirés et acceptés en évitant toute régression sociale.*

• Nationalisations

« Il faut, sans remettre en cause le principe de [la] nationalisation [des entreprises nationalisées en 1982] leur donner la souplesse dont elles ont besoin. *Un dispositif législatif approprié concernant les procédures de cessions et d'acquisitions devra être voté.*

» Nous nous opposons à la dénationalisation des entreprises industrielles comme des banques. Celle-ci entraînerait une incapacité à disposer des fonds propres nécessaires à leur développement et donc un risque de rachat par l'étranger, un assèchement du marché financier et une remise en cause des droits des travailleurs.

» Le défi aujourd'hui, après avoir rétabli l'équilibre de ces entreprises, est de *les utiliser pleinement pour obtenir une croissance plus forte*. C'est aussi de *développer le dialogue social dans ces entreprises*. C'est enfin de leur permettre *d'être à l'origine de la création de petites entreprises*, notamment dans les domaines de haute technologie. »

• Entreprises

« Qu'elles soient publiques ou privées, à but lucratif ou non, toutes les entreprises ont leur place dans [la] société d'économie mixte (...). Les charges fiscales et sociales des entreprises sont stabilisées. *Cet effort de l'Etat en faveur des entreprises sera poursuivi.* »

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

EXPLICATION de textes et retour sur soi. Contre la gauche, les coups surgissent de partout ; de droite naturellement, mais aussi de gauche. La gauche n'a pas de *plus grands censeurs que ses partisans*, pas de plus grands ennemis, parfois, que ses dirigeants ; soit par un excès de silence, soit par le trop-plein des mots. M. Rocard est souvent *bien meilleur lorsqu'il se tait.*

De là vient, le temps passant, que la gauche est injustement traitée, y compris par ceux qui la soutiennent ou l'animent. Ses succès sont à peine mentionnés, mais ses échecs ou ses bévues, montés en épingle comme s'il s'agissait d'événements qui marqueront l'histoire.

Il est vrai que Greenpeace, Jaruzelski, le *« trouble »* ne font pas bon effet dans le tableau. Mais cela est-il de quelque poids comparé à d'autres faits, fameusement plus importants et qui modifieront plus sûrement le quotidien des hommes, si ce n'est même à terme les contours de la société civile et sa manière d'être ?

Car si l'on parle volontiers d'une nouvelle révolution industrielle, d'une conception nouvelle du travail, des difficultés qui en découlent et ne sont pas près de s'interrompre, le discours est moins prolixe, en tout cas moins clair, lorsqu'il aborde le terrain de la civilisation. Comment celui-ci *pourrait-il rester hors* d'atteinte des bouleversements qui affectent les courants de l'économie et les conditions de la production ? C'est cela aussi qui se *prépare.*

De mémoire et en vrac : la retraite à soixante ans, qui sera progressivement appliquée aux agriculteurs, la cinquième semaine de congés payés, les trente-neuf heures, l'expression des salariés, le SMIC augmenté de 71 %, les travaux d'utilité collective, empêchant les jeunes d'être sans emploi (ce qui est bien plus grave que d'être chômeur), le chômage lui-même, qui semble se tasser, le statut de l'épouse du commerçant ou de l'artisan...

Cette dernière innovation mérite qu'on s'y arrête. D'abord parce qu'elle est passée totalement inaperçue. Comme d'habitude, le gouvernement et le Parti socialiste n'ont pas été fichus de faire valoir ce qui était accompli. Toujours cette pudeur de la gauche, son parti pris d'euphémisme pour ce qui touche à ses réalisations. Comme si la gauche ne vendait bien que ses bourdes ou ses mystères.

∴

CRÉER un statut de l'épouse du commerçant était pourtant doublement méritoire. D'abord parce que c'était, enfin ! prendre en compte des acteurs *(-trices !) invisibles de la vie économique*. Auparavant, ces femmes, qui ont leur vie durant travaillé aux côtés de leurs époux, n'avaient, juridiquement, pas plus de droits ou de rétribution qu'un esclave de l'Antiquité. Cela n'est plus. Méritoire, ensuite, cette réforme – l'une des débuts du septennat, – puisqu'elle profite à des couches sociales qui ne font pas précisément partie de la clientèle de gauche. Ce serait rêver de croire qu'il en sera autrement pour l'avenir. C'était une *décision qui n'attendait pas récompense.*

Reprenons la litanie, cette fois sur le chapitre des libertés dites traditionnelles : l'abrogation des lois d'exception, l'élargissement du droit d'association, l'abolition de la peine *de mort*, les radios privées ou encore la culture élevée au rang d'une priorité nationale.

Est-ce là un bilan, d'ailleurs incomplet, dont il faudrait rougir ? ou qu'il faudrait réécrire ? Y a-t-il matière à récuser l'état des lieux ? Nullement. Il ne serait même pas excessif de dire qu'il y a sur tout cela, ou à peu près, comme un consensus – en bon français, un consentement général.

La droite ne se risque d'ailleurs qu'à tout petits pas à le remettre en cause. Comme dit Mme Garaud : *« Nous assistons à une marche vers la prudence. »* M. Barre a approuvé à plusieurs reprises les lois Auroux et modère le refrain sur les dénationalisations. M. Chirac ne veut pas qu'on touche au SMIC, non plus qu'à la cinquième semaine, et souhaite étendre le champ d'application des TUC. Les deux hommes rivalisent de déclarations généreuses à l'égard des immigrés, du moment qu'ils ne sont pas délinquants.

Bilan

SI M. Barre veut rétablir la peine de mort, il indique pourtant qu'il a de l'aversion pour cette sanction que la France fut la dernière à supprimer en Europe de l'Ouest. M. Chirac ne veut pas entendre parler de son rétablissement. Personne ne prétend sérieusement restaurer les tribunaux militaires, la Cour de sûreté de l'Etat ou la loi anticasseurs.

En dépit de ce bilan, la gauche subit coup après coup, et cela n'est pas équitable. Mais le caractère constant de la critique s'explique sans peine. A commencer par le fait que, la gauche occupant le pouvoir, elle est davantage exposée qu'un mouvement qui n'y a pas de part. La critique s'appesantit sur l'action plus qu'elle ne saurait le faire à *propos d'hypothèses de gouvernement* émanant de la droite. Ces dernières sont de surcroît trop floues, trop contradictoires pour mériter davantage que des critiques de détail. La pourfendre engendrerait l'ennui.

Il convient d'autre part de reconnaître qu'il subsiste au sein du « peuple de gauche » une méfiance à l'égard du pouvoir. Elle peut s'expliquer par le fait qu'il fut durablement occupé par la droite et que d'aucuns s'interrogent sur les risques de *contamination... du moins pour ce qui relève* des comportements individuels.

A cela s'ajoutent deux choses. Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, la gauche n'a jamais masqué ses querelles. C'est tout à son honneur d'être un « espace critique visible ». Cela vaut mieux que les arrangements de *coulisse courants chez d'autres. La gauche* vit, au point parfois d'être douloureuse à elle-même.

L'autre motif. Ainsi que l'expliquait Jean-Denis Bredin mardi dernier à l'émission *« Le Monde* reçoit », sur CFM, la gauche est arrivée au pouvoir avec une idéologie et une morale. L'idéologie a dû être mise de côté, et cela s'est fait sans trop de déchirements, *réserve faite du retrait communiste.*

Reste la morale. La puissance de ce mot demeure intacte dans les rangs de la gauche, spécialement chez nombre de militants ou de fidèles. Les « affaires » des mois passés ont été perçues comme des injures à la morale. Les critiques alors émises étaient moins des abandons, encore moins des trahisons, qu'une prière faite aux dirigeants de ne pas gouverner à tout prix, de ne pas faire litière de la morale et de se rappeler qu'elle était l'essence *même* de la gauche. Or il y a eu des récidives contraires à cette prière.

∴

S*I telle est l'origine des grognements* entendus du côté du Parti socialiste et de sa famille, il n'en va bien sûr pas de même chez leurs adversaires de la droite.

Pour elle, les faits sont clairs : ses cris sont l'écho de ceux qui accompagnaient l'assaut des citadelles dans les temps reculés afin de faire peur. Il s'agit de (re)conquérir le pouvoir plutôt que de dire à quelles fins. Lorsqu'il fut la vedette de l'émission « Questions à domicile », M. Chaban-Delmas a gentiment dévoilé le pot aux roses par sa formule : *« Le président préside et le gouvernement gouverne. »* Autrement dit : « Faites-nous place... ou places. » Car, sinon, on voit mal ce qu'il fallait comprendre.

Plus qu'un programme, la droite, aujourd'hui, c'est une ambiance, une ambiance à venir. Celle que résume si malencontreusement M. Barre en invoquant le travail, la famille et la patrie. Ne saurait-il pas que ce sont là des mots certes pleins de sens s'ils sont pris isolément mais qu'il y a quelque péril à rassembler au point d'en faire une devise ? Elle a déjà servi. On sait comment.

M. Barre le sait aussi puisqu'il s'était empressé de préciser, en appelant à lui ce triste passé maréchalesque, qu'il ne visait pas le retour à l'*« l'ordre moral des pharisiens »*. Mais la dénégation inquiète plus qu'elle ne rassure. Il ne suffit pas qu'il se récrie à l'énoncé de ses propres paroles pour les rendre anodines. Car c'est se comporter en pharisien.

∴

AH, ça ! Rétablir la peine de mort pour restaurer le prestige du président de la République, il fallait y penser ! Mme Marie-France Garaud y a pensé puisqu'elle affirme que M. Mitterrand, ayant *« pris la mesure de sa charge »*, n'abolirait plus aujourd'hui la peine de mort. En effet, dit Mme Garaud, cette sanction est *« le signe le plus profond de* [la] *fonction, le symbole – le symbole le plus fort. »* Somme toute, c'est la faculté de donner la mort (ou de l'épargner, ce qui, philosophiquement, revient au même) qui justifierait de présider à la vie de ses concitoyens.

Michel Foucault avait lui aussi donné son opinion sur les liens, estimés troubles par lui, qui unissaient, en France, le chef de l'Etat et le droit de mort. Il avait lui aussi remarqué que cela permettait au titulaire du poste de dépasser tout autre citoyen. Mais, disait Michel Foucault, *« d'une tête ».*

DU PARTI SOCIALISTE

la rigueur et l'Elysée

ministre, lors du comité directeur du 14 novembre). Les dirigeants socialistes jugent, eux, que, sauf bonne surprise du côté de la croissance, seule une stabilisation est compatible avec une extension de la solidarité à laquelle ils ne veulent pas renoncer. D'où divers aller et retour pour aboutir à une formulation qui envisage une éventuelle diminution *« à la mesure de la croissance »*.

Tandis que le débat sur l'immigration – qui n'a pas vraiment eu lieu – était surtout interne au PS (c'est finalement l'*« intégration »*, plus prudente que l'*« insertion »*, qui a été retenue), la partie sur la défense et la sécurité extérieure a été réécrite par le ministre de la défense lui-même.

M. Quilès a introduit dans le texte l'idée d'un *« renforcement »* de la dissuasion nucléaire française. Il a mis l'accent sur le *« service long »* pour les appelés volontaires. Il a enfin considérablement durci la condamnation par le PS du programme américain de l'IDS, désormais explicitement jugé, dans la ligne de son interview au *Monde* du 18 décembre, *« irréaliste et utopique »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● Les prélèvements obligatoires, le rôle de l'Etat

« Une croissance plus forte, la mise en œuvre de la solidarité et la maîtrise des prélèvements obligatoires *doivent être analysées conjointement*. Pour la législature qui vient, *les socialistes proposent de tendre* vers la *stabilisation du taux des prélèvements obligatoires*, et, à la mesure de la croissance, sa diminution.

» Les procédures d'aides aux entreprises devront continuer à être simplifiées. Elles devront être *concentrées sur des objectifs précis de politique industrielle ou commerciale*. Une plus grande *sélectivité* doit être remise à l'honneur. C'est le rôle du Plan d'en définir les points d'application. *Une vigueur nouvelle devra être donnée aux procédures de planification et, notamment, aux contrats de plan.*

» Quant à l'agriculture, qui ne constitue pas un secteur à part, elle doit être pleinement associée à la modernisation de l'économie. La réorganisation de ses structures et ses marchés doit être poursuivie pour *remédier aux inégalités qui demeurent entre les régions comme entre les types de production.* Dans la France rurale, les socialistes appuieront *l'autodéveloppement des pays* en faisant appel aux initiatives et aux responsabilités locales pour valoriser les ressources des territoires.

» La protection de l'environnement suppose que la puissance publique prenne ses responsabilités et ne laisse pas la liberté de chacun réduire celle des autres (...). *Il faut pour l'avenir s'assurer que le développement économique ne détériorera pas notre environnement.* Ceci devra notamment se traduire par une application du principe « pollueur-payeur » qui conduira les entreprises à prendre en compte la *défense de l'environnement en faisant* préventivement les investissements nécessaires.

» La modernisation de l'administration a *été* engagée. *Il faut aller* beaucoup plus loin dans cette direction. L'administration *doit évoluer* parce que les usagers du service public évoluent, parce que la mutation technologique la concerne autant que les entreprises (ce qui n'était pas le cas des mutations précédentes), parce que la stabilisation des prélèvements obligatoires exige un redéploiement des moyens.

» Dans les annés qui viennent les services publics seront d'autant plus légitimes aux yeux des citoyens qu'ils feront la preuve de leur supériorité et de leur capacité à s'adapter aux besoins des usagers. Cela vaut, en particulier, pour les PTT, pour l'éducation et pour la santé. *Au cours de la prochaine législature, des procédures permettant aux usagers de se faire facilement entendre en cas de contestation seront mises en œuvre.* »

● L'Europe

« L'avenir de la France passe par le renouveau de l'Europe (...). *La France appuiera les programmes de grands travaux et la réalisation d'une Europe sans frontière qui doit conduire à terme à la création d'une monnaie européenne. Elle soutiendra les propositions qui, à la suite du programme Eurêka, viseront à développer la coopération technologique en Europe.*

» Quant à la politique agricole commune, *sa rénovation apparaît indispensable* face aux déséquilibres et inégalités qui se sont accentués et à l'apparition d'excédents. Elle doit assurer aux agriculteurs un revenu décent sans peser davantage sur le budget communautaire, d'où la *nécessité de différencier l'attribution des aides publiques.*

» L'Union européenne doit maintenant être sérieusement renforcée. *La limitation du droit de veto constitue une première étape, mais il faut aussi accroître le rôle législatif et le contrôle du Parlement européen,* dans la limite des financements existants et dans les domaines de compétence de la CEE. »

● Tiers-monde, – droits de l'homme

« *Le* tiers-monde est en train de s'asphyxier économiquement et politiquement (...). Il nous faudra, malgré les difficultés budgétaires, faire tous les efforts pour *maintenir une grande politique d'aide et de coopération* et contribuer chaque fois que nous le pourrons à des solutions politiques négociées dans les différents conflits et crises.

» Il nous faut aussi démontrer de façon pragmatique mais réelle notre souci de voir se développer la vie démocratique dans ces pays (...). Les socialistes continueront à être à l'avant-garde de tous les combats pour la défense des droits de l'homme à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud. »

● Détente sécurité extérieure

» La conception du PS de la sécurité collective « doit reposer sur le maintien et *le renforcement de la discussion nucléaire française et l'équilibre des forces au plus bas niveau (...). Le service national* doit continuer à être amélioré (...). Ses modalités doivent être diversifiées : parallèlement à une poursuite de son allongement pour les volontaires au service long, une réduction de la durée pour *certaines affectations* pourra être envisagée.

» Cette permanence de la volonté de défense n'empêchera pas notre pays de participer activement aux *négociations pour le désarmement* à Genève et à la conférence de Stockholm, en luttant, en particulier, contre toute déstabilisation liée à une nouvelle course aux armements dans l'espace.

» *Nous ne pouvons nous rallier au projet américain* (...) *IDS, nous continuerons à demander à ce que l'équilibre* [nucléaire] *se réalise par le bas et non par le haut comme c'est le cas actuellement.* Enfin, il est indispensable, compte tenu de la puissance soviétique et de l'évolution des conceptions stratégiques des Etats-Unis, de renforcer la coopération européenne en matière de sécurité et de défense. »

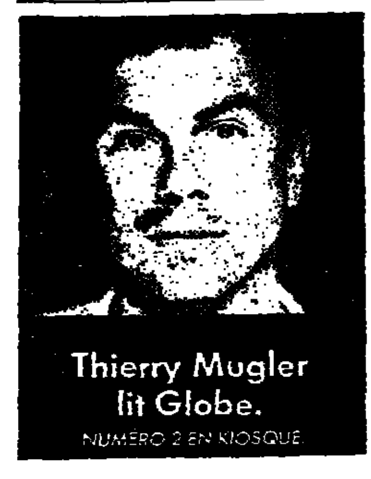
[Les parties en italiques sont soulignées par le PS lui-même.]

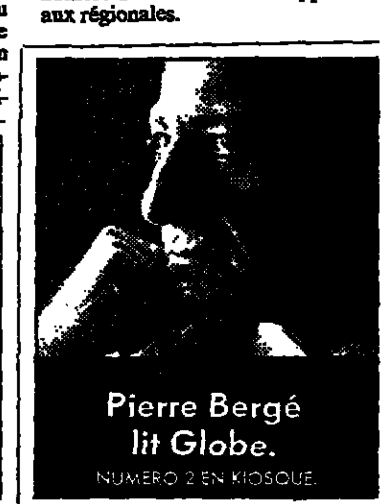
EN BREF

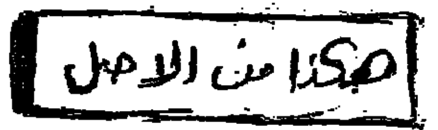
● *Hausse des cotes de popularité de MM. François Mitterrand et Laurent Fabius, selon BVA.* – La cote de popularité du président de la République et celle du premier ministre enregistrent, au mois de décembre, une hausse de quatre points, selon un sondage de BVA publié par *Paris-Match*. D'après cette enquête réalisée du 29 novembre au 5 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 920 personnes, M. François Mitterrand est crédité de 39 % d'opinions favorables (au lieu de 35 % en novembre) et M. Laurent Fabius de 41 % (37 % le mois dernier). Les avis négatifs restent stables à 53 % pour le chef de l'Etat et à 48 % pour le premier ministre.

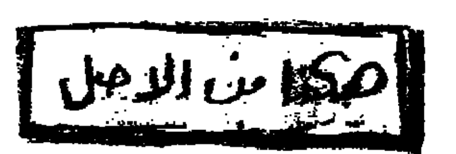
● *Inauguration d'une salle Marie-Josèphe-Pontillon au siège du PS.* – M. Mitterrand s'est rendu, le mercredi 18 décembre, au siège du PS, en compagnie de M. Laurent Fabius et de plusieurs membres du gouvernement pour inaugurer une salle Marie-Josèphe-Pontillon, en présence de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, et des principaux dirigeants du parti, dont M. Pierre Mauroy, dont elle était une proche collaboratrice. Figure connue du PS, épouse du sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, M. Robert Pontillon, Marie-Josèphe Pontillon est décédée le 1er mars dernier (*le Monde* du 5 mars).

● RECTIFICATIF : Limousin. – C'est par erreur que l'article de Georges Chatain (*le Monde* du 19 décembre) intitulé : « Limousin : rien ne va plus dans l'opposition », a fait de M. Gérard-Marie de Ficquelmont, UDF, président du Parti radical en Creuse, le second de la liste d'opposition pour les législatives. C'est en effet M. Serge Cléret, conseiller général, maire d'Evaux, UDF (PSD), qui derrière M. Chartron (RPR) est numéro deux sur cette liste. M. de Ficquelmont est, en fait, proposé par l'UDF et différents mouvements pour la place de numéro deux sur la liste d'opposition aux régionales.









choisi

age

me

irs

te

es

os

POLITIQUE

Accord probable entre l'Assemblée et le Sénat sur le cumul des mandats

Le nombre de mandats électifs que peut détenir un homme politique sera-t-il limité en France, pour la première fois de son histoire ? Une réponse positive est de plus en plus probable. Une telle « révolution » nécessite certes, pour des raisons constitutionnelles, un accord total entre le Sénat et l'Assemblée nationale. Mais après la discussion, en deuxième lecture, au Palais-Bourbon, le jeudi 19 décembre, des deux projets de loi limitant la possibilité de cumul, cet accord paraît à portée de la main.

Les députés ont, en effet, avec l'accord de M. Pierre Joxe, tenu largement compte des positions prises au palais du Luxembourg. Et comme la majorité des membres de la majorité sénatoriale souhaitent *qu'un compromis soit trouvé*, ne serait-ce que pour tenir compte des sentiments de leurs électeurs... l'affaire devrait se régler vendredi au Sénat. Mais au moment où le rivage paraît à portée de la main, une brutale vague, imprévue, peut toujours repousser le nageur au loin !

Le climat jeudi à l'Assemblée nationale était à la conciliation. Le rapporteur de la commission des lois, M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire) n'a *cessé* d'expliquer que les arguments de la droite sénatoriale *« méritent d'être entendus »*, même s'il a souligné que les amendements qu'elle avait *adoptés peuvent avoir des « effets pervers »*. Affirmant que *« tout doit être fait pour que personne ne puisse voir dans ces lois une machine de guerre contre telle formation politique ou telle personnalité »* et souhaitant que les solutions retenues ne permettent pas une remise en cause de la limitation du cumul à la première occasion, il a donc proposé des modifications au texte initial allant dans le sens de ce que souhaitait la majorité sénatoriale.

Le Sénat ayant approuvé le principe de l'interdiction de détenir plus de deux mandats électifs ou fonc*tions importantes, c'est-à-dire* l'essentiel des projets gouvernementaux, la discussion ne porte plus que sur trois des modalités d'application.

Faut-il compter parmi ces fonctions importantes celle de président de communauté urbaine ? *« Non »*, a dit le Sénat. Considérant que, en effet, dans certains cas, il doit y avoir *fusion des responsabilités*, M. Worms a proposé que le maire d'une commune de plus de 12000 habitants, ou l'adjoint au maire d'une ville de plus de *100000 habitants*, puisse être aussi président de la communauté urbaine, sans que cela soit comptabilisé *dans* le nombre de *mandats* autorisés.

De même, il a proposé *que le seuil* de population retenu pour que la fonction de maire soit prise en compte dans le calcul des cumuls autorisés passe de 9000 à 12000, alors que le Sénat souhaite 30000. M. Joxe a fait remarquer que l'on serait ainsi à mi-chemin entre les 871 villes concernées par son projet et les 222 qui le seraient par le texte sénatorial. L'application dans le temps de cette réforme est le point le plus difficile à régler. M. Worms *a fait remarquer que la solution proposée par le Sénat* (renvoyer le début de la mise en œuvre au 1er janvier 1987) permettrait, paradoxalement, aux hommes politiques d'accroître leur nombre de mandats au lendemain du vote d'une législation destinée à le réduire. Il a donc suggéré de conserver le principe de l'Assemblée (diminution à partir des scrutins de mars, lors de chaque élection, d'une unité du nombre de mandats détenus) sauf pour les élus en place qui pourraient en 1986 conserver un nombre de mandats identique à celui qu'ils possèdent mais sans pouvoir l'augmenter ; il a aussi précisé que le mandat actuel de conseiller régional serait bien comptabilisé dans le stock détenu.

M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) a fait remarquer que cette *solution donnait une prime aux « sortants »*, puisqu'un député réélu ne serait pas contraint d'abandonner *un de ses mandats, alors qu'un nouvel* élu devrait le faire. Aussi son groupe, qui a réaffirmé son accord de principe avec ce projet, n'a pas pris part au vote pour manifester son *souhait que la négociation* avec le Sénat continue. Le RPR a eu la même attitude, alors qu'il est contre la limitation des cumuls par voie législative ; le PC s'est abstenu, car il regrette le modifications apportées à la date d'entrée en vigueur. Les propositions de M. Worms n'ont donc *été* approuvées que par les députés socialistes, alors qu'en première lecture ceux du PC et de l'UDF avaient voté avec le PS.

Le gouvernement étudie la possibilité de faire un pas de plus pour répondre à l'argumentation de M. Soisson en permettant à tous en 1986 de détenir trois mandats. Cela *arrangerait la situation d'élus locaux* qui veulent entrer à l'Assemblée nationale, mais aussi des ministres socialistes qui pour être au gouvernement ont dû abandonner leur mandat de député.

Si au moins la majorité de la droite du Sénat acceptait ces propositions, le texte serait voté dans les *mêmes termes* par les deux Chambres du Parlement.

Th. B.

● *La loi de finances pour 1986 définitivement adoptée.* – Comme en première lecture, seuls les députés socialistes ont voté, jeudi 19 décembre, pour ce budget, contre lequel se sont prononcés ceux du RPR, de l'UDF et du PC. Ainsi a été confirmé le texte voté en deuxième lecture, qui ne se différenciait lui-même que de peu du projet gouvernemental (*le Monde* des *20 septembre, 16 et 17 novembre,* 19 décembre).

Le budget initial pour 1986 se présente donc ainsi : des recettes nettes de 889 590 millions de francs ; *des dépenses nettes* de 1 030 820 millions de francs ; donc un déficit, compte tenu du solde négatif des opérations à caractère temporaire, de 145 342 millions de francs, alors qu'il était de 145 258 millions dans le projet initial du gouvernement.

En présentant son budget, la majorité a affirmé qu'il était *« sincère, rigoureux et non électoraliste »* ; l'opposition, au contraire, a jugé qu'il ne reflétait pas la réalité de la situation financière de l'État ; les communistes ont affirmé que ce budget ne se différenciait pas de celui qu'aurait pu présenter la droite.





هكذا من الاصل

société

La prise d'otages au palais de justice de Nantes

L'autocar, d'une trentaine de places, exigé par les trois truands pour les conduire avec leurs otages « vers Paris » attendait toujours, vendredi 20 décembre, en fin de matinée, derrière le palais de justice de Nantes. Deux établissements scolaires proches du palais ont été évacués. Un camion de CRS bâché, apparemment vide, est arrivé vers 8 h 15 près du palais. En dépit de l'entremise du consul du Maroc, M. Mohamed Lasfar, les négociations semblaient piétiner.

Vers 5 heures du matin, les trois malfaiteurs avaient tenté, en vain, une sortie avec leurs otages, alors au nombre de quatorze. En arrivant dans la salle des pas perdus plongée dans le noir, le Marocain Abdelkarim Khalki semble avoir pris peur et tiré deux coups de feu. Le trio et ses otages ont alors battu en retraite vers la salle d'audience. Toutefois, dans la confusion, les malfaiteurs ont laissé sur place un de leurs otages, la greffière.

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, a estimé jeudi 19 décembre à Perpignan que *« les lois de la République n'étaient pas fermement appliquées ». « En 1981,* a-t-il ajouté, *une loi d'amnistie a libéré les terroristes d'Action directe. On voit aujourd'hui se multiplier des actes de terrorisme et des assassinats de membres des forces de l'ordre. Il y a des gangsters qui peuvent faucher la vie de leur prochain sans mettre leur propre vie en jeu. Je n'ai pas voté l'abolition de la peine de mort car, dans les temps que nous vivons, cet instrument de dissuasion doit demeurer. »*

Deux organisations de magistrats ont aussi réagi à la prise d'otages de Nantes. L'Union syndicale des magistrats (USM, principale organisation), *« condamne avec fermeté l'odieuse action criminelle qui se déroule (...) au palais de justice de Nantes. Cette violence, qui se généralise et qui atteint une fois de plus les tribunaux, a pour effet de saper les fondements de notre société démocratique dans l'indifférence des pouvoirs publics ».* L'USM annonce qu'elle *« appellera prochainement l'ensemble des personnels judiciaires à une journée nationale de protestation contre les nombreuses tentatives de déstabilisation de la justice ».*

Pour sa part, l'Association professionnelle des magistrats (APM) estime que *« cet acte de terrorisme sans précédent est la marque d'une déliquescence profonde de l'autorité de l'Etat ».* L'APM estime que *« l'état de droit a cessé d'être assuré. Le garde des sceaux, premier responsable de cette situation, doit en tirer les conséquences et présenter sa démission ».*

(Lire également page 12 le point de vue d'Alain Marsaud « Pour un conseil de sécurité »).

Négociations tendues

(Suite de la première page.)

Né à Fez (Maroc), Khalki est arrivé en France en 1974. En octobre 1983, cette même cour d'assises de Loire-Atlantique l'avait condamné à cinq ans de réclusion pour un hold-up commis avec un pistolet d'alarme. A l'époque, il avait affirmé à un homme dont il avait volé la voiture qu'il agissait pour le compte du Front de libération de la Palestine. En prison, Khalki et Courtois s'étaient pris d'amitié. Et c'est l'amitié qui les réunit, ici, une nouvelle fois.

Menaçant le président de la cour, M. Dominique Bailhache, quarante-cinq ans, Khalki ordonne aux policiers — nombreux dans la salle — de déposer *leurs armes, des 357 Magnum* pour la plupart. Ils peuvent ensuite partir et avec eux une bonne moitié du public et les deux « sous-fifres » de la bande, Brevet et Dislar. Une trentaine de personnes restent dans la salle d'audience : la cour, les trois magistrats professionnels et les neufs jurés ; l'avocat général, M. Philippe Varin ; la greffière ; M[e] Michel Taupier, le défenseur de Courtois ; deux journalistes, MM. Dominique Guillet, de *Presse-Océan* et Daniel Séité, de *Ouest-France,* ainsi qu'une quinzaine d'étudiants en droit, venus suivre une session d'assises. Courtois et Thiolet ont sauté hors du box. Ils se sont armés. Le président, lui, est attaché avec une chaîne.

Le délire — mais est-ce bien du délire ? — peut commencer. On avait fait le procès de Courtois ? Il allait faire lui-même celui de la justice et de la prison qui [nous] *« transforment en tubes digestifs. Plutôt mourir que d'y retourner. »* L'avocat général, le président, les jurés sont, les uns après les autres, pris à partie.

Le cabotinage de Courtois

Khalki est très nerveux. La greffière flanche : *« Elle m'énerve celle-là,* dit le Marocain. *Elle m'énerve, je peux pas la sentir. J'ai envie de la buter. »* Thiolet sourit. Courtois, plus détendu, mène le jeu. C'est lui, désormais, qui requiert. *« Ces hommes n'ont rien à perdre, ils sont suicidaires, kamikazes, ce sont des révoltés terriblement sincères »,* raconte le journaliste Dominique Guillet, *« ils veulent convaincre, séduire aussi... ».* Et c'est à un véritable cours *« ès droits de l'homme »* que se livre Courtois face aux étudiants pétrifiés. *« Vous connaissez Nelson Mandela, en prison depuis plus de vingt ans parce qu'il a la peau trop bronzée pour l'Afrique du Sud ? Vous savez combien de gens meurent de faim chaque année dans le monde ? »*

Khalki, de son côté, annonce qu'il est un militant palestinien, membre du groupe Abou Nidal, dont il fait circuler le portrait ainsi que des photos de la guerre du Liban. Courtois, *« fier,* dit-il, *« d'être libéré par un Arabe »,* enchaîne sur une tirade antisioniste. Khalki veut, pour sa part, lire un message propalestinien devant la caméras de FR 3 : *« Nous voulons donner une gifle à l'Etat français, comme Abou Nidal »,* ajoute-t-il.

« Y a-t-il des juifs ici ? », demande Khalki. Chacun répond par la négative. Courtois ira, un peu plus tard, jusqu'à vérifier les cartes d'identité de ses otages.

Courtois et Khalki soufflent le chaud et le froid. *« Ça va pas du tout, Georges,* dit Khalki. *J'ai passé une nuit blanche pour venir ici te délivrer, et tu ne m'as même pas embrassé ! »* Se détendrait-on ? Pas vraiment. Un jeune homme qui avait témoigné contre Courtois est l'un des otages. Le malfaiteur menace de lui tirer des balles dans les genoux pour que, *« la prochaine fois, il revienne témoigner en chaise roulante ».* Dans le même temps, cigare à la main, Courtois distribue des chewing-gums aux étudiants, sourit aux journalistes et les assure qu'il ne leur veut aucun mal.

Mais que veulent-ils vraiment ? Parler, apparemment. Et surtout être entendus. C'est pourquoi, très vite, les preneurs d'otages demandent à la télévision de venir à l'intérieur de la cour d'assises. *« Après en avoir discuté avec M[e] Taupier, chargé des négociations, nous avons accepté,* explique Bernard Dussol, rédactuer en chef de la station régionale FR 3. *Nous avons estimé que cela constituerait un élément de détente. »*

Dans les journaux de treize heures, trois heures à peine après le début de la prise d'otages, la France entière connaît la moustache en bataille de Courtois, l'air farouche de Khalki et le sourire un peu niais de Thiolet. Courtois s'en donne à cœur joie. Il parle, intarissable, cabotin et excellent orateur. Mais la France, à l'heure du déjeuner, découvre aussi les visages décomposés des otages. Le « cirque » Courtois n'est pas une *plaisanterie. Les armes* sont bel et bien là, à profusion. Les magistrats sont enchaînés ; l'image, le son, en font foi : ce qui pouvait, de loin, apparaître comme une étrange comédie est en réalité un drame.

D'autant que les exigences des preneurs d'otages restent floues et que leur excitation grandit : *« Quand on tire une balle dans la tête de quelqu'un, la tête s'en va. Il ne reste plus rien que les épaules. La sortie va être chaude, vous allez voir... »,* menace Courtois.

Boucliers vivants

Autour du palais, le temps passe, interminable. Les familles des otages rejoignent les badauds. Les forces de l'ordre se veulent discrètes. Courtois exige de discuter avec le procureur général ou, à défaut, avec un représentant de l'Etat, *« pas quelqu'un d'incompétent, quelqu'un qui puisse prendre des décisions ».* Alors qu'une cellule de crise est constituée à l'intérieur du palais de justice, M. Jean Chevance, *préfet de* région, arrive, bientôt suivi des membres du GIGN, le groupe d'intervention de la police nationale. Il faudra attendre 16 heures et l'arrivée du préfet Robert Broussard, du commissaire Ange Mancini et des hommes du *RAID* (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), pour que s'engagent de véritables négociations.

Entre-temps, ce sont — encore — des journalistes de FR 3 qui ont brisé le huis-clos de la cour d'assises en « livrant » sandwiches et oranges réclamés par Courtois pour « ses » otages. A l'extérieur, on craint que l'intervention d'unités d'élite de la police nationale n'implique un assaut aux conséquences imprévisibles. C'est mal connaître la tactique maintes fois rôdée de l'ancien chef de l'antigang. Il faut d'abord que les malfaiteurs, jusqu'ici en totale position de force, cèdent du terrain et remettent en liberté une partie de ses otages.

« Il faut faire vite », demande, dans l'encadrement de la porte de la cour d'assises, l'avocat général Philippe Varin, enchaîné. Les étudiants en droit, les deux journalistes, seront ainsi relâchés vers dix-sept heures. MM. Chevance et Broussard ayant, à ce prix, accepté d'entrer pour discuter dans l'enceinte de la cour d'assises. La prise d'otages dure alors depuis près de sept heures lorsqu'on commence à y voir plus *clair dans les exigences du trio :* un car pour prendre la fuite en emmenant une partie des otages, qui seraient enchaînés, tels de vivants boucliers entourant leurs ravisseurs.

Vers 19 heures, une antenne du SAMU est installée à l'intérieur du palais de justice. La nuit et le brouillard sont tombés. Quelque fenêtre brillent dans l'obscurité. Il n'y a aucun déploiement ostensible des forces, et les quelques trois cents policiers et gendarmes *présents sur les lieux* restent très discrets. Les journalistes qui se trouvaient encore à l'intérieur du palais de justice sont priés de plier bagages.

A 22 h 20, une *équipe de FR 3* entre à nouveau dans l'enceinte du palais de justice, à la demande du commando. Presque amical jusqu'ici avec les journalistes (*« Nous n'avons pas travaillé sous la contrainte »,* expliquait, un peu plus tôt, Bernard Dussol), Courtois se fait maintenant menaçant ; il exige de voir les cartes de presse des membres de l'équipe et prévient : *« Au moindre geste suspect, je vous descends. »* C'est dans ces conditions qu'un nouvel enregistrement est fait et c'est cette casette qui, à la demande du ministère de l'intérieur, ne sera pas diffusée.. La venue des journalistes a-t-elle servi de monnaie d'échange ? En tout cas, deux nouveaux otages, un *homme* diabétique et une femme atteinte de troubles cardiaques, sont autorisés à *quitter le palais* à 23 h 45.

La nuit s'annonce longue. Le préfet Broussard joue-t-il l'usure ? Espère-t-il ainsi, au compte-gouttes, parvenir à faire libérer de nouvelles *proies* ? A 2 h 35, vendredi matin, un car conduit par un policier, était, conformément aux *exigences des ravisseurs,* acheminé jusqu'au palais de justice. Des voitures, et notamment *deux Renault Espace, étaient* ensuite garées à proximité du palais et les rues adjacentes peu à peu dégagées. *Comme* si dix-huit heures après le début de la prise d'otages, la porte de l'imposant palais de justice allait enfin s'entrouvrir. Mais au lever du jour, alors que Nantes reprenait ses activités, les otages étaient toujours aux mains de leurs ravisseurs. Des voitures de police étaient postées aux principaux carrefours.

AGATHE LOGEART.

« Je savais que je serais libéré »

Comment Abdelkarim Khalki a-t-il réussi à pénétrer dans l'enceinte du palais de justice, et, *a fortiori,* dans la cour d'assises en portant sur lui des grenades, des revolvers, des chaînes et un poste de radio, grâce auquel, dans un silence quasi religieux, il *allait, avec ses comparses, suivre* heure par heure les bulletins d'informations ? Des coups de *feu, entendus avant son entrée* dans la cour d'assises et qui n'ont pas fait de blessés, lui ont-*ils permi à se frayer un chemin ?* En tout cas, les mesures de sécurité habituelles n'ont pas pu bloquer l'action d'un seul homme à qui il a, apparemment, suffi d'être déterminé pour parvenir à ses fins. Les leçons de cet échec devront, on s'en doute, être tirées.

De *même, l'administration* pénitentiaire et la cour ont-elles vraisemblablement pris pour des rodomontades les déclarations récentes de Courtois ? Georges Courtois avait, en effet, lancé plusieurs « avertissements » à sa façon. Il se serait ainsi, en prison, arrangé pour recevoir ses colis de *Noël avant la date prévue,* et aurait pu déguster un canard au poivre et un très copieux petit *déjeuner pour se mettre en forme* avant le procès ! Plus sérieusement, il aurait, selon certains *témoignages, affirmé qu'il ne* resterait pas plus longtemps en prison. Enfin, il avait, de toute *évidence, conservé des liens* avec Khalki depuis la sortie de prison de ce dernier : Courtois *n'a, en effet, manifesté* aucune surprise en voyant arriver son ami, donnant le sentiment que l'affaire avait été soigneusement arrangée entre eux à l'avance. C'est ce que confirme une étudiante libérée au cours de l'après-midi de jeudi : *« Il m'a dit : « J'étais décontracté au premier jour du procès, parce que je savais qu'à dix heures je serais libéré. Je n'avais qu'une crainte, que l'audience se finisse hier soir* (mercredi) *tard ».*

A. L.

Première pour le RAID

Le RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), dont une trentaine de membres sont sur le qui-vive au palais de justice de Nantes, est une unité d'élite de la police nationale, créée en juillet par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Rattachée directement à la direction générale de la police nationale, cette unité d'intervention a été conçue par le préfet Robert Broussard, adjoint opérationnel au directeur général de la police ; elle est dirigée par le commissaire Ange Mancini, qui fut à Paris et en Corse, l'un des plus proches collaborateurs de M. Broussard.

Composé de quelque soixante-dix policiers, doté de moyens perfectionnés, bientôt installé à Bièvres (Yvelines), à proximité de l'aéroport militaire de Villacoublay, le RAID n'est pas un décalque policier du fameux Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Si, comme ce dernier, il peut intervenir lors d'événements graves (actes de forcenés, prises d'otage) à des fins de neutralisation, ses compétences sont plus étendues.

Il peut prêter son concours à l'UCLAT (Unité de coordination de la lutte antiterroriste), notamment pour des filatures, contribue au recyclage et à la formation des personnels de la lutte antiterroriste, assiste le Service des voyages officiels et de la protection des hautes personnalités, comme ce fut le cas lors du récent voyage du président de la République aux Antilles. Son intervention à Nantes est la première du genre depuis sa création.

● *Fusillade à Strasbourg : deux morts et quatre blessés dont deux policiers.* — Djilani Manhdi, un ancien harki de quarante-six ans, a tué un homme jeudi 19 décembre en début de soirée à Strasbourg et blessé quatre personnes, dont deux policiers, avant de se donner la mort. Le forcené, armé d'un fusil semi-automatique américain US-Garant, avait d'abord tiré sur le patron du café-restaurant Au Grenadier, M. Michel Zussy, en le blessant grièvement. Puis il s'est enfui, tuant un passant, M. François Lingelser, et en blessant un autre. Retranché dans le couloir de son immeuble, Djilani Manhdi a alors blessé deux policiers avant de se donner la mort. Les motifs de cette fusillade restent inconnus.

● *Règlement de comptes à Paris : deux morts.* — Deux malfaiteurs, connus des services de police, ont été tués de plusieurs balles, jeudi 19 décembre, dans la soirée, près de leur domicile, rue Greuze à Paris, dans le seizième arrondissement, par trois hommes placés en embuscade. Les trois tueurs ont réussi à prendre la fuite.

UN RAPPORT CONFIDENTIEL SUR LA SÉCURITÉ DANS LES PALAIS DE JUSTICE

De l'insuffisance des crédits à l'insouciance

La sécurité des magistrats et des palais de justice a ceci de *paradoxal qu'on ne s'en préoccupe* vraiment que lorsqu'un drame survient. Des remèdes per*tinents sont pourtant périodique*ment trouvés à une situation qui ne fait que s'aggraver, comme en *témoigne un rapport confidentiel* remis à M. Robert Badinter au mois de juin 1983.

Commandé par *le garde* des sceaux à la suite de l'assassinat du juge Pierre Michel en octobre 1981 à Marseille, ce rapport n'a eu que des effets très limités, la chancellerie se contentant d'attirer l'attention des *chefs* de juridiction sur la nécessité d'assurer la sécurité des palais de justice, comme l'avaient fait par circulaire deux des prédécesseurs de M. Badinter en 1973 et 1977.

Deux obstacles aux remèdes q'elle propose avaient été soulignés par cette commission : l'insuffisance des crédits et l'insouciance, confinant parfois à la désinvolture, observées dans certaines juridictions. *Dans* un tribunal de province qu'il n'est pas nécessaire de nommer, des membres de la commission avaient ainsi constaté que l'accès aux locaux se faisait par dix portes différentes, dont certaines étaient *« incontrôlables ».* Ils s'étaient aussi rendu compte avec inquiétude qu'on pouvait *« accéder facilement grâce à une porte vitrée à la salle des pièces à conviction »,* c'est-à-dire là où sont entreposées les armes saisies. Une aubaine pour d'éventuels preneurs d'otages.

Il est nécessaire que les palais de justice soient mieux gardés, et il arrive que leur surveillance soit renforcée lorsqu'y sont convoqués ou y comparaissent des individus particulièrement dangereux. Mais une vigilance de tous les instants suppose des gardes en plus grand nombre. Or, lit-on dans le rapport de la commission, *« il existe à l'heure actuelle des difficultés très sérieuses, parfois même une impossibilité, à obtenir les effectifs de police nécessaires à la sécurité des palais de justice ».*

Lorsque des consignes de sécurité sont données, elles sont souvent traitées à la légère. Ainsi la circulaire de 1977 a-t-elle prescrit, le plus souvent en vain, l'installation de systèmes d'alarme reliant les cabinets des juges d'instruction et certaines salles d'audience à la loge du concierge ou au commissariat de police le plus proche. Lorsque ces systèmes *existent, déplore la commission,* ils sont *« la plupart du temps inefficaces, soit parce qu'ils ne fonctionnent plus, soit qu'ils fonctionnent à contre-temps, soit par défaut de « répondant crédible » en bout de chaîne. »*

Pourtant, *quatorze magistrats* ont été pris en otages ou victimes d'agression depuis 1972, avant ceux de la cour de Loire-Atlantique et cela justifierait une plus grande vigilance.

Celle-ci n'est pas toujours prise en défaut, mais le réflexe le plus répandu pousse à colmater les brèches seulement là où un incident s'est produit. Ainsi la fenêtre du palais de justice de Nice d'où s'évada Albert Spaggiari est maintenant munie de solides barreaux et on n'accède plus à la galerie des juges d'instruction que par un sas après avoir montré patte blanche.

Pas de « forteresses »

Quelles mesures seront prises à Nantes ? L'exemple cité par la commission d'une des chambres correctionnelles parisiennes donne matière à réflexion. Cette chambre, qui jouxte le quai des Orfèvres au rez-de-chaussée, *« permet en cas de besoin l'évacuation immédiate de la salle hors du palais en moins de trois minutes. L'entrée et la sortie de la chambre se font par un sas encadré d'un portique électronique détecteur de métaux. Un gendarme de permanence assure, si besoin est, le contrôle du box et a la responsabilité d'actionner un bouton d'alarme permettant de lever une vitre de sécurité antiballes à la hauteur désirée et, ainsi, d'isoler le détenu du reste de la salle ».*

Néanmoins, la commission estime impossible de *« faire des palais de justice des forteresses »* et ne jugeait pas nécessaire en juin 1983 de *« créer des salles d'audience de haute sécurité ».*

Jeudi 19 décembre, après la prise d'otages de Nantes, un certain embarras était perceptible à la chancellerie, dû au peu d'écho donné par le ministère à ce rapport, ainsi qu'à la personnalité du président à qui M. Badinter en avait confié le soin. Chargé d'une réflexion sur la sécurité physique et morale des personnels judiciaires, ce président, M. Henri Frayssinhes, compte en effet parmi les magistrats marseillais menacés actuellement de sanctions pour avoir emprunté du matériel haute fidélité dans le local des pièces à conviction du tribunal...

BERTRAND LE GENDRE.

Dans le Var

UN GENDARME EST TUÉ AU COURS D'UN CONTROLE ROUTIER

Un gendarme, âgé de vingt-cinq ans, de la brigade motocycliste de Draguignan a été tué jeudi *19 décembre après-midi au* Muy, près de Draguignan.

Vers 16 h 30, le maréchal des logis Christophe Massabiau, originaire de Saint-Raphaël, et un de ses collègues étaient postés en bordure de la route Les Arcs-Le Muy, lorsqu'ils engagèrent la poursuite d'une voiture blanche qui venait de commettre une infraction. Le véhicule poursuivi ralentit puis s'immobilisa. L'un des occupants en sortit et aspergea Christophe Massabiau à l'aide d'une bombe lacrymogène. Alors que ce dernier, aveuglé, se retournait vers son collègue, un second passager du véhicule sortit à son tour et tira deux coups d'une arme de gros calibre dans le dos du gendarme, l'atteignant en plein cœur.

De nombreux barrages ont très rapidement été mis en place dans le département mais ce dispositif n'avait pas encore permis, jeudi soir, de rattraper les agresseurs.

TROIS PRÉCÉDENTS

● *10 avril 1972 :* M. Robert Magnan, juge d'instruction à Paris, est pris en otage par deux détenus, Christian Jubin et Georges Segard, grâce à la complicité de la femme de ce dernier, Evelyne Segard, inculpée libre, qui leur avait apporté des armes. Ils relâchent très rapidement leur otage et sont repris trente-deux heures après leur évasion du palais de justice. Ils sont condamnés le 28 juin 1974, respectivement à treize, quatorze et douze ans de réclusion criminelle.

● *6 juin 1973 :* M. Guérin, président du tribunal de Compiègne, est pris en otage au cours d'une audience par Jacques Mesrine, qui le relâche dans la rue avant de s'enfuir. Jugé pour ce crime et pour d'autres, Mesrine est condamné le 19 mai 1977 à vingt ans de réclusion criminelle. Evadé, il sera tué par la police en 1979.

● *8 juillet 1975 :* MM. André Conette, vice-président du tribunal de Paris, et Antoine Michel, substitut, sont pris en otage par Jean-Charles Willoquet et son épouse Martine, qui s'était introduite dans le palais de justice armée et déguisée en avocate. Les époux Willoquet, qui relâchent leurs otages une heure et demi plus tard, sont repris après quelques mois de cavale et condamnés le 31 mars 1977 respectivement à vingt ans et cinq ans de réclusion criminelle.

SOCIÉTÉ

LA PRISE D'OTAGES AU PALAIS DE JUSTICE DE NANTES

Point de vue

Pour un « conseil de sécurité »

M. Alain Marsaud, juge d'instruction, chargé du dossier sur les attentats des grands magasins (le Printemps, les Galeries Lafayette), commis le samedi 7 décembre à Paris, définit ci-dessous « une doctrine judiciaire qui ne soit pas à la remorque de l'action policière » et propose la création d'un organe unique de lutte contre le terrorisme, une sorte de « conseil de sécurité ».

par ALAIN MARSAUD (*)

QUE survienne une nouvelle vague d'attentats et aussitôt affluent les propositions et contre-propositions, les condamnations et procès d'intention. Mais la *lutte contre le terrorisme ne peut se* réduire à une simple traque dont la justice serait exclue. Il convient de définir une doctrine judiciaire qui ne soit pas à la remorque de l'action policière.

A l'heure actuelle, le terrorisme en France est un mot qui doit se décliner au pluriel. Les groupes qui commettent *des actes qui tendent à troubler* la paix publique n'utilisent pas tous les mêmes méthodes et ne recherchent pas les mêmes objectifs (organisations autonomistes ou régionalistes, *ultra-gauche*, terrorisme international). Il n'y a pas aggravation du *phénomène — le nombre* d'actions comme celui des victimes est stable depuis plusieurs années, — mais sa persistance est inquiétante.

Dans la lutte contre le terrorisme, l'organisation présente comme la précédente ont toujours fait l'objet *de critiques. Depuis la création, par* le ministre de l'intérieur, en octobre 1984, d'une Unité de coordination de lutte antiterroriste (UCLAT), chargée auprès du directeur général de la police nationale de centraliser l'information des différents services *concernés et de coordonner, animer* et orienter leur action, la centralisation n'a jamais été aussi évidente et aurait dû porter ses fruits. Cependant, il existe encore des dérapages (rétention d'informations, désinformation), et la lutte que se mènent *certains services est de nature à des*servir l'intérêt de la répression, d'autant que ces difficultés peuvent être exacerbées par les règles de compétence judiciaire. Ainsi, trois services différents (brigade criminelle de Paris, section de recherche de *gendarmerie de Versailles*, direction de la surveillance du territoire) ont *été chargés par quatre juges d'ins*truction, à Paris, Strasbourg, Lyon et Nanterre, de mener les enquêtes sur les actes criminels commis par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL).

Il serait illusoire de croire qu'il suf*fit de regrouper différents fonction*naires sous une même autorité pour rendre leur action plus efficace. La lutte contre les organisations indépendantistes ou nationalistes passe par le bon fonctionnement des services décentralisés. L'approche ne saurait être la *même* pour lutter contre les organisations terroristes implantées au niveau national ou pour le terrorisme importé. Les diffé*rentes tentatives en vue d'imposer* une autorité unique opérationnelle (secrétariat d'Etat à la sécurité publique, cellule élyséenne) n'ont pourtant pas été à la hauteur de l'ambi*tion de ceux qui les avaient créés...*

Certains proposent d'instituer une *direction de la lutte antiterroriste au* ministère de l'intérieur, direction spécialisée formée de policiers ayant une grande expérience de ces problèmes. Cette nouvelle structure, même si *elle est de nature à rendre plus effi*cace la coordination entre services, *poserait un problème dès sa créa*tion, car elle ne pourrait avoir autorité sur les militaires de la gendarmerie, qui seraient incités à imaginer, eux aussi, une structure parallèle.

De plus, compte tenu du recrutement spécifique des fonctionnaires, il faudrait vider *parfois de leurs meil*leurs éléments les services de police *judiciaire, des renseignements géné*raux et de la DST. Ce système, qui coûterait cher en moyens et en hommes, risquerait de couper cette direction des autres services et particulièrement des services *locaux*, la privant de renseignements essentiels.

Un organe unique

La nécessité d'un organe unique se fait sentir, mais il ne peut être utile et efficace que si l'organisme est léger, souple et ne constitue pas une administration parallèle, les différents services existants étant maintenus. *Il doit être composé de quel*ques techniciens, dont la compétence et la motivation dans ce domaine est certaine. Il doit être permanent afin que l'on ne connaisse plus, par exemple, la création improvisée d'une cellule de crise auprès de *tel ou tel ministère dès que survient* le détournement d'un avion ou l'enlèvement d'un particulier. Si l'initiative doit être la prérogative des politiques, l'exécution et le choix des moyens doivent concerner les seuls techniciens. Cet organisme recevrait l'information, et *le* renseignement, procéderait à son traitement. Ses instructions s'imposeraient aux services locaux et il serait à même d'apprécier tout manquement à l'obligation d'informer.

Une telle structure ne peut trouver place qu'auprès du premier ministre, car le pouvoir de l'un conférerait son *autorité à l'autre. sans copier le* modèle américain du conseil national de sécurité, qui a une compétence quasi exclusive sur l'ensemble des problèmes liés à la notion de menace, c'est une structure semblable, mais plus limitée dans ses com*pétences, qu'il faut envisager de* créer. cet organisme ne doit, en aucun cas, avoir des responsabilités dans l'exécution des missions opérationnelles, car, en cas d'échec légitime ou de bavure, la responsabilité du premier ministre ne doit pas être *engagée et entraîner une exploitation* politique abusive.

L'aboutissement de tout travail d'enquête donne naissance à une procédure judiciaire et seule la réussite de cette phase permet de *concrétiser le travail effectué en* amont. L'oublier, comme cela se fait parfois, ne peut donner lieu qu'à déception pour tous ceux qui concourent à ces missions. Actuellement chaque acte terroriste *fait l'objet* d'une procédure judiciaire distincte auprès du *tribunal compétent* localement, c'est-à-dire que pour chaque affaire un procureur de la République xerce l'action publique, un juge d'instruction mène son information et un *tribunal* correctionnel — ou une cour d'assises — juge. On a cherché par *ce moyen à banaliser ces infractions*, estimant qu'elles devaient relever de la même répression que n'importe quel autre crime ou délit.

Si cette procédure n'a posé que peu de difficultés jusque là lors d'affaires de terrorisme autonomiste *ou régionaliste, il n'en est pas de* même lorsque l'on est en présence de groupes terroristes uniques commettant des attentats en divers points du territoire national. Dans une telle situation, on assiste à une pluralité d'enquêtes, de poursuites, *d'informations et, éventuellement*, de jugements. Il nous semble donc utile de proposer la création d'un organisme unique de poursuite et d'information à l'échelon national, regroupant des magistrats spécialisés. Cette structure aurait compé*tence d'attribution pour* tout acte de terrorisme d'une certaine gravité.

Un arsenal complet

Qui doit, ensuite, juger les affaires de terrorisme ? Aujourd'hui, c'est surtout le rôle des tribunaux correctionnels pour les délits et, plus rarement, de la cour d'assises pour les crimes. Est-ce satisfaisant, par rapport au système antérieur de la Cour de sûreté de l'Etat ? Pour les infractions de terrorisme les plus courantes *(dégradation par explosif, infraction à* la législation sur les armes), la juridiction correctionnelle est adaptée. Elle évite d'offrir une tribune à des prévenus qui la recherchent et n'en fait pas les otages d'une juridiction d'exception. N'oublions pas que la *plus grande majorité des actes de* terrorisme sont constitutifs de délits et non de crimes : à Paris, depuis la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, sur 152 attentats, 127 ont *donné lieu à des procédures* correctionnelles.

Quant aux cours d'assises, s'il est souhaitable de faire juger les auteurs d'actes criminels graves par les juges *et les jurés du lieu où a été troublé* l'ordre public, il *ne faut pas* oublier *que, parfois*, le risque de pression sur les témoins ou les membres du jury oblige à renvoyer l'affaire devant une autre cour d'assises. Cette difficulté est de nature à affaiblir le dispositif *judiciaire si la règle générale de com*pétence connaît beaucoup d'exceptions. Pourquoi le tribunal correctionnel ou la cour d'assises territorialement compétente ne serait-il pas saisi par l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction de la structure *spécialisée ou par la cham*bre d'accusation de la cour d'appel *de Paris, érigée en juridiction* du second degré pour tout recours contre les décisions des magistrats instructeurs ?

Ce système ferait l'économie d'une importante réforme législative des procédures pénales. En effet, l'arsenal *juridique* nécessaire à la répression des activités terroristes est déjà très complet, l'article 93 du code pénal disposant que *« ceux qui auront commis un attentat dont le but aura été de porter le massacre ou la dévastation dans une ou plusieurs communes seront punis de la réclusion criminelle à perpétuité »*. Il n'est *donc pas nécessaire d'envisager* de définir ce qu'est l'infraction terroriste : ou bien le texte retenu sera trop imprécis, donnant lieu à une interprétation dangereuse, ou il sera trop précis, risquant de ne pouvoir être appliqué pour certaines infractions.

Autant de réformes simples à *organiser, n'engageant aucun coût* nouveau. Elles ne demandent qu'investissement en hommes et en volonté, car n'oublions pas qu'il appartient d'abord à la communauté, mais surtout à l'Etat, de manifester sa détermination à lutter contre le terrorisme. *La méthode préventive* par négociations ayant échoué, il est *urgent de prévoir le* temps de la riposte.

La violence en direct

(Suite de la première page.)

Il n'a plus cette « logique » des faits divers qui firent le succès des premiers « canards » du dix-neuvième siècle; il n'est plus le dérèglement d'une communauté, l'envers de *ses normes*, la transgression qui révèle les fantasmes refoulés du corps social. Paradoxe d'une société de communication, d'un âge d'ormédiatique, où le crime révèle l'absence de communication et le triomphe de l'absurde.

Une perte de sens exprimée par Jean Baudrillard, dans un numéro *de Traverses, la revue du Centre* Pompidou. *« En fin de compte, écrit-il, le terroriste n'échange jamais que sa propre vie contre celle de l'otage (...). La prise d'otage n'a jamais pour fin la négociation : elle produit de l'inéchangeable [cet acte] vérifiant par là à l'extrême une situation banale, la nôtre, celle de la perte historique de la scène de l'échange, de la règle de l'échange, du contrat social. »* Innommable, le crime dit ce qui a disparu, *« cette bonne vieille altérité de la relation, ce bon vieil investissement du sujet dans le contrat et l'échange rationnel, lieu à la fois de la rentabilité et de l'espoir »*.

EDWY PLENEL.

LES IMAGES A LA TÉLÉVISION

Les explications de FR 3, A 2 et TF 1

La diffusion à l'antenne, le jeudi 19 décembre, *des images filmées* en direct, et sous la contrainte par FR 3-Nantes dans la matinée, ont suscité divers commentaires.

Ainsi, à FR 3, pour M. Alain Manevy, responsable de l'information, l'équipe de journalistes *« n'a fait que son travail ». Un policier lui ayant délaré : « Ils réclament la télévision »*, l'équipe s'est alors rendue dans le prétoire. *« Nous n'avons pas diffusé ce document par goût du sensationnel*, a conclu M. Manevy, *mais parce que c'est un document. Cela ne m'a posé aucun problème de déontologie. »*

A Antenne 2, M. Paul Nahon, directeur adjoint de la rédaction, a émis des réserves : *« Nous avons* [une fois passé les images de FR 3 au journal de 13 heures], *après réflexion, décidé de ne pas les repasser à l'antenne à 20 heures, pas plus que celles que nous avons reçues dans l'après-midi. Les gangsters ont exigé, sous la menace, que l'équipe de FR 3 vienne tourner. C'est inadmissible. Nous ne voulons pas céder au chantage. »*

Mais à TF 1, M. Maurice Albert, secrétaire général de la rédaction, s'est refusé à jouer les *« moralisateurs de l'information ». « C'est un document exceptionnel*, a-t-il précisé, *nous ne pouvions pas faire autrement que de le passer (...). Nous sommes là pour informer les téléspectateurs de ce qui se passe dans le monde. Nous nous sommes fixés une fois pour toute comme règle de ne pas faire d'autocensure. »*

En conscience

Les journalistes et les responsables des chaînes de télévision doivent-ils céder au chantage de *malfaiteurs et diffuser des* images qui multiplient l'impact du terrorisme ou des prises d'otages ? C'est une question de déontologie que chacun doit trancher en conscience.

La loi du 29 juillet 1982 ne *confie en effet aucune responsa*bilité particulière aux journalistes de la radio et de la télévision. Ils ne sont plus, comme le voulait Georges Pompidou, *« la voix de la France »*. Aux termes des articles 18, 71 et 93 de la loi, ils *sont des journalistes* comme les autres et soumis aux règles *déontologiques générales de la* profession. Les directions des chaînes ou des journaux télévisés n'ont pas davantage d'obligations légales. La Haute Autorité *de la communication audiovi*suelle doit seulement veiller au *« respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de la protection des enfants et des adolescents »* (article 14). Elle *n'est pas char*gée du contrôle de la déontologie des journalistes du service public.

Ainsi, pour la petite Colombienne, dont on a pu voir l'agonie à l'écran, la Haute Autorité a reçu beaucoup de protestations. Les « sages » avaient chacun leur *avis personnel, mais l'institution* n'avait pas à prendre parti...

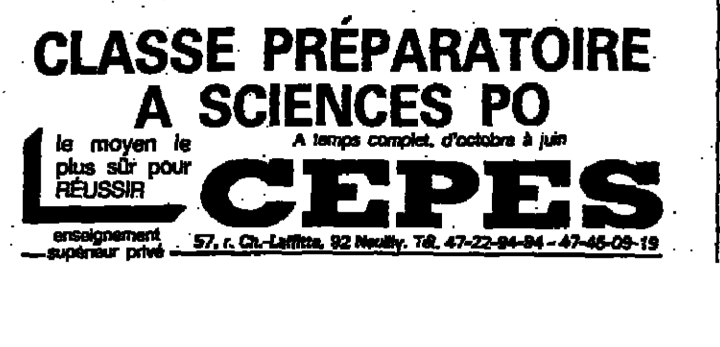
Dans la presse

La faute à qui ?

La faute à qui ? « Au pouvoir socialiste » répond sans hésiter *le Figaro, « La violence aveugle, le mépris de l'institution judiciaire, la prise d'otages massive sont devenus la règle. Cinq ans de pouvoir socialiste ont poussé un peu plus la société dans cet engrenage »*, écrit Gérard Nirascou.

La faute à qui ? *« Au système pénal français »* réplique, sans davantage d'hésitation, *Libération*. « Courtois et ses amis (...) sont les produits de leur propre volonté et de leur histoire, mais aussi du système *pénal français*. Une machine infernale qui guérit rarement et qui transforme un *détenu primaire* en récidiviste, un délinquant en criminel », explique Gilles Millet.

La faute aux étrangers, aussi ? *France-Soir* et *le Figaro* reprennent en titre le cri d'Abdel Karim Khalki : *« Je veux donner une gifle à la France ». « Le taux de criminalité est deux à trois fois plus élevé en moyenne dans la population immigrée »* rappelle à cette occasion Gérard Nirascou.



DEVANT LA CHAMBRE CRIMINELLE

L'avocat général conclut « avec beaucoup de conviction » à l'arrêt de renvoi du procès de Klaus Barbie

Au terme d'un débat de six heures, essentiellement juridique, mais dans lequel l'émotion et l'histoire ont ainsi trouvé leur place en raison même de sa nature, M. Henri Dontenwille, avocat général, a conclu, jeudi 19 décembre, « avec beaucoup de conviction », à la cassation de l'arrêt du 4 octobre 1985, par lequel la chambre d'accusation de Lyon a renvoyé Klaus Barbie devant la cour d'assises du Rhône.

Il lui apparaît, en effet, que cette décision, en écartant du champ des poursuites un certain nombre de faits, au motif que ceux qui en furent les victimes étaient des résistants et non « des juifs innocents » *« s'est engagée dans une voie qui ne saurait être, à mon sens, approuvée, ni dans les déductions qu'elle a cru devoir tirer d'une ébauche d'exégèse historique ni sur le plan du droit, en l'occurrence international, dont elle a réduit et rétréci la véritable portée »*.

La chambre criminelle doit rendre son arrêt vendredi 20 décembre.

En concluant comme il l'a fait, l'avocat général ne donnait pas pour autant son aval à tous les moyens de cassation invoqués par les parties civiles qui avaient formé des pourvois. Ainsi, il s'est refusé à suivre l'argumentation de Me Claire Waquet *pour qui* les crimes de guerre seraient imprescriptibles, au même titre que les crimes contre l'humanité, étant définis, eux aussi, par des textes internationaux et pour lesquels le tribunal international de Nuremberg a condamné, en 1947, un certain nombre de dignitaires nazis.

Car l'avocat général n'estime pas que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité sont de même nature, mais que partageant en cela le point de vue de Mes Arnaud Lyon-Caen et François Ryziger, M. Dontenwille a soutenu qu'un crime de guerre pouvait aussi constituer un crime contre l'humanité, *dès lors que la victime avait été* déportée par les nazis dans un de ces camps dont la vocation était l'avilissement et la négation de la personne humaine. Ce qui l'amena à cette formule : *« La véritable partie plaignante à votre barre, c'est la civilisation, c'est l'humanité »*. Aussi bien, en refusant cette évidence, la *chambre d'accusation de Lyon* a réduit *« la dimension de l'humanité, elle a restreint intellectuellement l'ampleur du crime »*.

C'est que la motivation des magistrats lyonnais a choqué tout autant M. Christian Le Gunéhec, conseiller rapporteur, qui avait déjà fait part du « malaise » qu'il en éprouvait, que l'avocat général. Et si ce dernier avait à dire expressément les conséquences qu'à *ses yeux* la chambre criminelle doit en tirer, le conseiller-rapporteur avait laissé entendre par plus d'une phrase qu'il estimait, lui aussi, que des raisons de casser apparaissent bel et bien.

En fait, ce qui heurtait la conscience de l'un et de l'autre, c'est la façon dont la cour de Lyon, par son raisonnement, a opéré une distinction parmi les déportés embarqués sur ordre de Barbie le 11 août 1944, dans les mêmes conditions et vers la même destination concentrationnaire, que ce soit le Struthof ou Auschwitz, et à dire que l'on pouvait seulement reprocher à l'accusé la mort de ceux qui étaient *juifs* et *l'exonérer aujourd'hui* du sort de ceux qui étaient des résistants pour la seule raison que ces derniers, s'étant comportés en combattants, leurs adversaires pouvaient estimer que leur extermination était utile à la conduite de la guerre.

Un petit matin du mois d'août 1944

M. Dontenwille s'est montré sur ce chapitre catégorique : *« Je sais, moi, que les six cents malheureux du convoi du 11 août 1944 ont entendu le même cri rauque, un petit matin, « appel et sans bagages », et qu'il avait pour tous la même signification. Il y a eu ce jour-là une unité de temps, de lieu, de méthode, de destination fatale dans cette tragédie. Est-il possible que le souvenir de leurs noms mêmes et de leur sort affreux soient tronqués, disjoints en raison de critères juridiques discutables ? Ne pouvait-on, au moins, leur offrir, au-delà de la mort, le droit d'être tous entendus par les vrais juges de leur bourreau, la cour d'assises et ne pas, avant terme, sur un point aussi sensible, établir une partition ? »*

De même, le rapporteur, comme l'avocat général, comprennent mal que les magistrats lyonnais aient déclaré irrecevable la constitution de partie civile contre Barbie de la veuve de Maurice Gompel, professeur au collège de France, juif, arrêté et torturé jusqu'à la mort, en déclarant à son sujet que l'accusé pouvait avoir des motifs de le tenir pour un résistant et que, du même coup, le crime devenait un crime de guerre aujourd'hui prescrit et non un crime contre l'humanité, imprescriptible.

« C'est comme si la chambre d'accusation demandait aujourd'hui à Maurice Gompel de venir d'outre-tombe lui préciser à quel titre il avait été torturé », devait s'écrier M. Dontenwille.

L'avocat général, comme M. Le Gunéhec, devait faire une autre remarque. Dans son arrêt, la chambre d'accusation n'a pas manqué de rappeler minutieusement l'itinéraire nazi de Klaus Barbie depuis *1935*, de relever son appartenance à la SS et à la Gestapo, organisations déclarées l'une et l'autre criminelles par le tribunal de Nuremberg. Elle fait apparaître ainsi son adhésion à la doctrine nazie, à la politique étatique du IIIe Reich dont il fut un exécutant volontaire et zélé, adhérant sans réserve à *la doctrine. Mais elle n'en a pas tiré les conséquences. Elle n'a pas vu ou pas voulu voir que*, par là même, Barbie appliquait cette politique étatique dont le but était l'asservissement, l'annihilation de tous ceux qui n'adhéraient pas au système ou que le système lui-même classait dans la liste des êtres inférieurs à éliminer.

Pas de choix entre les victimes

Or, pour l'avocat général, dès lors que se trouvent réunis les éléments intentionnels concernant l'auteur du crime, c'est-à-dire son idéologie, et que des moyens d'action abominables pour le commettre sont employés, le crime contre l'humanité *est caractérisé. « Je n'admets pas*, devait-il ajouter, *quand un pareil stade se trouve atteint, qu'un choix juridique soit fait entre les victimes. »* A quoi il a ajouté cette formule : *« Le crime contre l'humanité est au crime de guerre ce que l'assassinat est au meurtre. Il résulte de circonstances aggravantes qui sont dans ce cas l'intention destructrice délibérée érigée en système, pas seulement pour supprimer des êtres, mais encore pour leur nier toute humanité. »*

C'est dans cet esprit qu'il a donc demandé à la chambre criminelle, en cassant l'arrêt rendu par la chambre d'accusation de Lyon, de donner du crime contre l'humanité *« la définition précise qu'aucune cour suprême au monde ne lui a encore donnée »*. Mais cette définition ne devrait pas se limiter au cas de Klaus Barbie. *« Vous avez une autre mission à remplir, plus permanente, plus universelle. Il faut que la définition que vous donnerez soit transposable au présent, et de nature à défendre l'avenir. Le crime contre l'humanité a-t-il disparu il y a quarante ans ? Mon propos n'est pas de le dire. Mais je pose la question, en demeurant bien sûr au plan des idées, de savoir si la notion de système d'Etat, d'idéologie d'Etat, dont nous avons tant parlé, n'est pas quelquefois trop restreinte désormais »*.

« N'existe-t-il pas des forces, a ajouté M. Dontenwille, *des organisations dont les pouvoirs peuvent être plus grands et les actions plus vastes que ceux de certains pays institutionnellement représentés à l'ONU ? Il faut prendre garde, car d'autres méthodes de total mépris de l'espèce humaine peuvent égaler en horreur, mais sous d'autres aspects, celles dont nous venons de parler. Certaines formes de terrorisme international ne sont-elles pas en train de nous en donner l'exemple ? »*

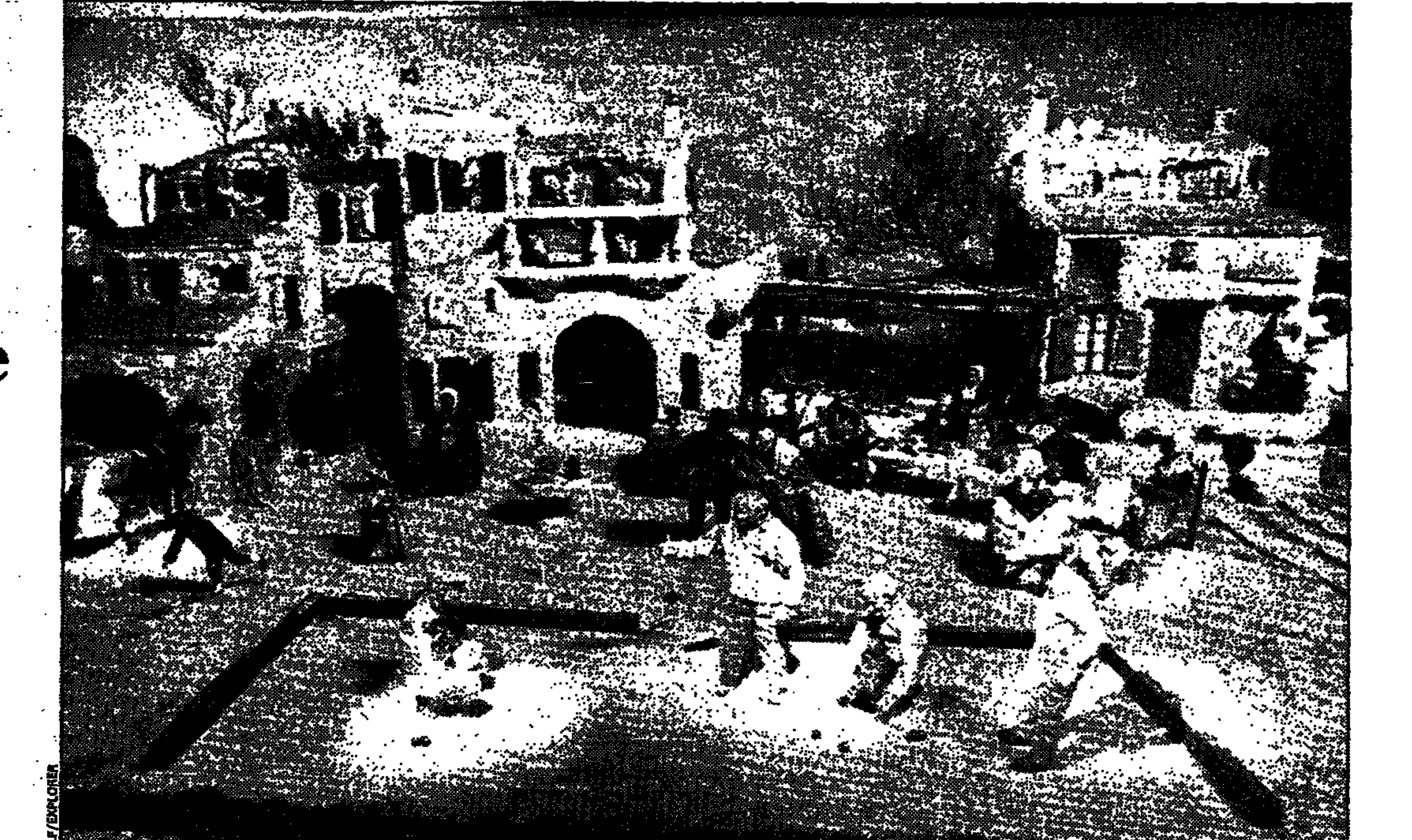
Cette péroraison qui, sur le coup, a surpris, peut n'être pas sans effet.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



LOISIRS

Renaissance des santons



A. WOLF/EXPLORER

De tradition gallo-romaine, les crèches pétries d'argile.

DIEU est-il provençal? Les *avis sont partagés. Mais* toujours est-il que c'est ici sous les pinèdes, dans les mas, *au pied des collines bleutées, ou* au bord du Rhône, que Noël a pris ses vrais quartiers. Nulle *région de l'Hexagone ne célèbre* avec autant d'affectivité, et cela depuis des siècles, la Nativité.

Voici à *Arles le* Salon international des santonniers installé dans les superbes salles romanes *du cloître Saint-Trophime. Une* exposition unique en France qui présente plus de cent trente crè*ches, groupes de santons et figu*rines de collection. Cette manifestation est ouverte aux œuvres des *maîtres santonniers mais aussi à* celles des amateurs passionnés par ces petits bonshommes qui se *pressent autour de San Jonse* (Joseph) et de la Santo Vierge.

L'hommage du profane au sacré. *Ils sont tous là* : l'ange Boufareu, le tambourinaire, les boumians (bohémiens), le Ravi, le rémouleur, la fileuse, *l'homme* au fagot, le boulanger, le meunier, le berger, le Pistachié, et, enfin, *l'aveugle. Sans oublier, bien sûr,* monsieur le maire, le gardechampêtre et le joueur de vielle. *Une belle balade dans un monde* merveilleux et naïf qui ne doit cependant pas faire oublier que *« faire la crèche » est d'abord un* acte de foi. A l'opposé de ce folklore envahissant qui depuis plusieurs années a tendance à prendre le relais de la tradition *chrétienne.*

Le visiteur qui pousse la porte du Salon n'oubliera pas de sitôt les personnages de Geneviève Silvestre, Simone Jouglas, Roger Jouve et Marcel Carbonel. Il remarquera également, bien que sa mise en valeur soit négligée, une très belle Nativité venue d'un couvent d'Aix-en-Provence. Enfin, il s'arrêtera devant l'œuvre originale de Bernard et Jacqueline Wall. Il s'agit d'une crèche traditionnelle posée sur un mamelon cerné par une autoroute, piqué de poteaux électriques et frôlée par un réservoir à gaz.

Les premiers santons à faire la conquête d'Arles furent des figurines votives en argile, en pierre ou en bronze fabriquées par les Romains. La représentation de la Nativité apparaît sur certains sarcophages paléochrétiens que l'on peut voir au musée Fernand-Benoît. *Ce thème est repris au* douzième siècle par les sculpteurs romans, qui dessinent le célèbre portail de *la* primatiale Saint-Trophime et les chapiteaux du cloître attenant.

Dès la fin du treizième siècle, la crèche venue d'Italie envahit les églises de Provence. On estime, en effet, que c'est à Greccio, petit village des Abruzzes, que la Nativité fut représentée pour la première fois. Une initiative due à François d'Assise, dont la mère, on s'en souvient sur les *berges du Rhône, était native de* Tarascon. Les crèches familiales s'imposent au dix-septième siècle *et sont l'œuvre de verriers véni*tiens installés à Nevers.

Elles sont en verre filé, coquil*lage ou verroterie. Flairant le* filon, les ateliers arlésiens s'emparent, à leur tour, de l'idée. Très coûteuses, on ne trouve ces Nativités que dans les demeures des riches Provençaux. Certains bourgeois, à la bourse moins ronde, acquièrent, eux, des œuvres confectionnées avec du mastic, de la mie de pain ou du liège.

La crèche descend dans la rue avec l'apparition du santon *d'argile. Celui-là même que nous* connaissons aujourd'hui. *« La pratique populaire de confectionner la crèche s'est véritablement développée à partir de la Révolution »*, affirme M. Gérard Gamet dans son livre la Crèche provençale ». Il ajoute : *« Le santon est un enfant de 89 »*. Les personnages chers à Mistral et à Pagnol se manifestent pour la première fois en 1803 à la foire de Noël de Marseille. L'inventeur de ces statuettes, qui n'ont guère changé depuis, est Jean-Louis Agnel, qui façonne un santon (en provençal, *santoun* signifie « petit saint ») dans de l'argile. Une terre que l'on trouve partout en Provence.

L'idée maîtresse d'Agnel est de pouvoir obtenir la multiplication du modèle par moulage : ses premiers moules datent de 1798, et *sont visibles au musée du* Vieux-Marseille. Désormais, les foyers les plus modestes pouvaient acheter ces *« santons d'un sou »* créés à partir des divers personnages hauts en couleur du Midi, et en route pour déposer leur offrande aux pieds de l'enfant Jésus. Un art populaire est né.

Bouteilles millésimées

On revient de loin. Lors d'une séance à la Convention, le député Chaumette, dans une violente diatribe, réclame, en effet, la suppression de la messe de minuit *« reste des orgies des Egyptiens »*. Le 24 décembre 1792, raconte André Bouyala d'Arnaud, conservateur honoraire de la bibliothèque de la ville de Marseille, on ordonne la fermeture des églises à 17 heures. Mais les Parisiens donnent l'exemple au pays et se moquent des arrêts pris par les admirateurs de la déesse Raison. Ils chassent les gardes municipaux, et, dans toutes les paroisses de la capitale, relate un nouvelliste, *« on messa effrontément »*.

Aujourd'hui la Nativité et les santons sont partout. Près des autels et sur la cheminée du salon. Dans les gares et les aéroports. Glissés entre deux boudins blancs ou placés près des bouteilles millésimées. Chez les riches et chez les pauvres. Victoire de l'Incarnation ou de Jean-Louis Agnel ? Mais la crèche la plus authentique est celle qui échappe au folklore. Jean Giono raconte : *« Je vis (j'avais quatre ans, et le spectacle me bouleversa au point que, par la suite, je l'imitai) la crèche qu'avait faite un soir sinistre de décembre 1899 une pauvre fille assez mal estimée dans le quartier (et même très décriée, chez laquelle on m'avait défendu d'aller, et où je courais quand même sur mes petits pieds parce qu'elle était jolie, triste et parfumée de poudre de riz à la vanille). »* Il précise : *« Cette pauvre fille (dont on disait qu'elle avait mauvaise vie) n'avait pu s'acheter qu'une vingtaine de santons en plus des personnages divins et des rois... Sur la table nue de la cuisine, à même les carreaux (et les trous) de la toile cirée, elle avait posé l'enfant, sans étoile ni comète, et, tout autour, bien serrés contre, dans la même misère rois et peuples mélangés. »*

Alors que le travail du bois d'olivier et la vannerie vivent des jours difficiles en Provence, le santon connaît, lui, une véritable renaissance. On peut voir notamment au Salon ouvert à Arles les *œuvres de jeunes artistes (comme* celle de Jacques Walser par exemple), qui ne manquent ni d'imagination ni de délicatesse. La majorité de ces santonniers – environ une centaine – sont installés à Aix-en-Provence, à Aubagne, à Marseille ou dans le pays d'Arles. Un artisanat qui reste familial. Les grands ateliers se révèlent exceptionnels.

Le *maître santonnier* s'astreint à un effort de création permanent. Il pétrit, moule, démarche et livre lui-même. Une vocation anachronique, radicalement différente de ce que vit notre époque. Le souci du Syndicat des santonniers est de défendre l'authenticité de cet artisanat et de la tradition. Mais aussi que ce métier d'art soit – enfin – reconnu comme tel. Les derniers vrais artistes de Noël, que l'on oublie une fois l'Epiphanie passée, souhaitent que la ville d'Arles ouvre un musée pour permettre aux visiteurs des quatre saisons de découvrir leurs œuvres. La « fille du Rhône » *saura-t-elle* les entendre ? Souhaitons-le.

L'espoir au cœur, les santonniers, la nuit de Noël, jettent dans la cheminée une grosse bûche arrosée de vin cuit. Et le chef de famille lance : *« A l'an que ven ! E se sian pas mal, siéguen pas men. »*. (A l'an qui vient ! Et si *nous ne sommes pas plus*, que nous ne soyons pas moins.)

JEAN PERRIN.

● **Salon international des santonniers, Cloître Saint-Trophime, 35, place de la République, 13200 Arles. Ouvert tous les jours, jusqu'au 5 janvier 1986, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures. Il est également ouvert aux artistes italiens, canadiens, néerlandais, mauriciens et anglais.**

Noël toute l'année

LE Salon d'Arles présente uniquement des créations originales. Il n'est pas une exposition-vente. Pour les acheteurs, il existe la Foire aux santons qui a lieu en décembre, à Marseille, aux allées de Meilhan. Les curieux peuvent découvrir, toute l'année, des crèches et des santons :

– Musée des arts et traditions populaires, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne, Paris-16e.

– Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.

– *Musée du Vieux-*Marseille, Maison Diamentée, rue de la Prison.

– Musée du terroir marseillais, château Gombert, Marseille.

– Musée Arlaten, rue de la République, Arles.

Enfin, à Aubagne, le syndicat d'initiative présente une crèche animée par les personnages de Marcel Pagnol.

Plastique chic

Décriée, dorlotée, collectionnée : Barbie a 26 ans.



« Barbie sweet » 1970

ORDINATEUR et cartes de crédit. Body et jambières. Barbie a fait son entrée dans le monde de l'informatique et de l'aérobic. Avec assurance et décontraction. Depuis vingt-six ans, cette petite poupée s'adapte à toutes les modes, plus rien (ou presque) ne peut la surprendre et lui faire perdre son éternel sourire de star.

Du haut de ses 29 cm, elle ressemble plus à une pin-up qu'à une poupée. C'est d'ailleurs un des reproches qu'on lui adressa lors de sa première apparition à la Foire du jouet de New-York, en 1959. Là, perdue au milieu des poupons à visage d'enfant, elle détonnait complètement. Pourtant, en créant Barbie, Mattel renouait avec une tradition ancienne des poupées à silhouette de femme.

Et quelle femme! Seins arrogants, taille de guêpe et jambes galbées. Ce corps choquait nombre de mères, gênées de voir leurs fillettes manipuler une poupée aussi sexuée. Malgré ces réticences, Barbie connaît un rapide succès, notamment grâce aux publicités télévisées qui présentent un univers où l'enfant est impliqué.

Avec ses sourcils en accent circonflexe et sa bouche pincée, Barbie nº 1 avait tout à fait l'allure – belle, mais lointaine – des mannequins haute couture. Grès, Balenciaga, Dior et tous les grands couturiers sont d'ailleurs les inspirateurs des premières années. Les toilettes sont alors réalisées avec un soin minutieux jusque dans les détails : boutons, doublure, fermeture Eclair...

Depuis une dizaine d'années, les vêtements de Barbie n'ont plus la même classe : la haute couture a cédé le pas petit à petit au prêt-à-porter. La garde-robe de la poupée mannequin reste impressionnante.

Si celle-ci fait des concessions à la mode et devient ainsi témoin privilégié des plus grands phénomènes qui se sont produits dans ce domaine – cette année, ce sont les épaules carrées, – elle a aussi un grand nombre de tenues invraisemblables dans lesquelles abondent volants, frous-frous et autres jabots en tissu synthétique. Sans parler de l'omniprésence du rose, qui renforce le caractère sirupeux du personnage. Au fur et à mesure de cette évolution de la silhouette, le corps de la poupée s'est assoupli. A partir de 1964, elle plie les genoux et tourne la taille.



« Bubble cut career girl » 1961

Ken, le prince consort

En 1967, elle change même de tête pour ressembler aux adolescents du moment. En 1968, c'est la *révolution* (*technologique*) chez Mattel. Barbie parle ! Un langage très « in » comme : *« Je trouve les minijupes sensas' »*, ou encore : *« Eh ! il y a un nouveau show de rock à la télé ! »*

Pour aller au cinéma ou au dancing, Barbie n'est pas seule. Elle s'entoure d'amis dont la plupart feront juste un petit tour avant de disparaître : Steffie, P.J., Tracy, Christie, l'amie noire rencontrée en 1968, décidément l'année de tous les changements... Midge restera sa meilleure amie de 1963 à 1967, et depuis 1964 elle a une petite sœur, Skipper. Mais le fidèle d'entre les fidèles, c'est Ken. Une sorte de prince consort – d'abord un peu falot, puis musclé au fil des années – toujours prêt à l'accompagner dans ses sorties.

Pas question de flirt entre eux, même si les enfants jouent souvent à les marier. Ensemble, ils ont eu leur période psychédélique – costume à fleurs et cheveux longs, – et ils sont allés se faire bronzer à Malibu, la célèbre plage californienne. Plus récemment, ils ont appris à faire du bateau, du rolling skate et, depuis cette année, ils se sont lancés dans l'aérobic... Inévitable puisque toutes les stars en faisaient déjà. Barbie a donc sa tenue et sa salle de gymnastique pour cultiver sa forme.

Dans l'univers de Barbie, les accessoires sont aussi importants que la garde-robe. Ils conditionnent le jeu. Là encore, le souci du détail est extraordinaire. Le salon de coiffure est un modèle du genre, une reproduction miniature d'un salon réel où l'on peut vraiment laver, colorer, ou sécher les cheveux de la poupée. Le principe est très efficace : Barbie détourne tous les objets quotidiens de leur aspect utilitaire et les transforme en accessoires de rêve. Mattel explique que sa poupée *« permet à l'enfant de relier son monde à celui des adultes en le préparant au système de valeurs qu'il va bientôt affronter, sans en donner une image trop réaliste ni trop impressionnante. Elle lui apprend le sens de la responsabilité, la représentation d'un certain idéal physique et esthétique, tout en évoluant sans cesse dans un monde symbolique plein de fantaisie »*.

Une fantaisie tellement cadrée qu'elle laisse peu de place à l'imagination des enfants. *« Le jeu est pauvre et stéréotypé,* constate Armelle Le Bigot, directrice de l'Institut de l'enfant. *Beaucoup de petites filles ne racontent même pas d'histoires en jouant à Barbie : elles se contentent de la parer. »*

« Barbie n'a pas réellement de profession, poursuit Armelle Le Bigot. *Elle est actrice, mannequin, mais certainement pas derrière une machine à écrire. De même, elle n'a pas d'enfant. Cela fait trop partie du quotidien. »* Barbie, à qui les enfants donnent dix-huit ans, n'est pas une poupée comme les autres, que l'on cajole ou que l'on martyrise selon ses humeurs. Au contraire, elle est un médiateur important qui permet de repérer ses copines à l'école et de leur proposer de jouer ensemble.

Des idées de jeu, les petites filles en trouvent dans *les Nouvelles de Barbie,* que les deux cent cinquante mille adhérentes du Club des amies de Barbie reçoivent régulièrement, ainsi que des lettres personnalisées et des cadeaux envoyés pour leur anniversaire. Les enfants réclament des objets en parfaite cohérence avec l'univers de la poupée – une bague en forme de cœur – et lisent souvent ces lettres au premier degré, c'est-à-dire qu'elles pensent réellement que Barbie leur a écrit. Il n'est pas rare que Mattel reçoive du courrier pour elle ou des coups de fil du style *« Allô ! passe-moi Barbie » !* Le slogan des débuts a été entendu au-delà de toute espérance.

Mattel-France, créé en 1970 et qui a vendu 1,5 million de Barbie en 1984, s'est fixé l'objectif de trois cent mille adhérents au club, ce qui représenterait 12 % du marché des petites filles de six-douze ans.

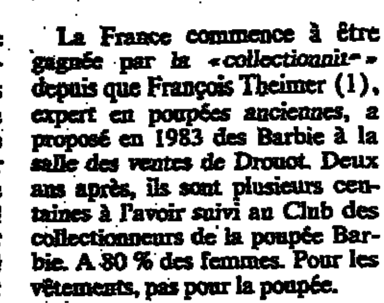
Il n'y a pas que les enfants à aimer Barbie. « Fou de Barbie », un jeune Américain de vingt-cinq ans, Billy Boy, possède une collection de deux mille poupées, et il a eu l'idée de demander à cinquante grands couturiers d'habiller la poupée mannequin. Le spectacle ne manque pas d'intérêt.

La France commence à être gagnée par la « collectionnit- » depuis que François Theimer (1), expert en poupées anciennes, a proposé en 1983 des Barbie à la salle des ventes de Drouot. Deux ans après, ils sont plusieurs centaines à l'avoir suivi au Club des collectionneurs de la poupée Barbie. A 80 % des femmes. Pour les vêtements, pas pour la poupée.

Pour être agréée, il faut que la poupée soit en bon état, dans sa boîte d'origine et avec le costume complet. Tous les vêtements sont griffés et les poupées datées et signées, cela pour débusquer les copies – nombreuses – qui ont été faites. *« Je suis certain qu'au vingt et unième siècle Barbie sera la poupée la plus collectionnée et la plus représentative de notre siècle,* confie François Theimer, *car en calquant nos modes, nos habitudes, notre environnement et nos sentiments, elle est un témoin muet de notre temps. »* La preuve ? En 1976, les Américains ont placé Barbie dans une *« capsule du temps »* qui ne sera ouverte qu'en 2076, pour le tricentenaire de l'indépendance des Etats-Unis, afin que les générations futures sachent comment vivaient et à quoi ressemblaient leurs aïeules.

ALINE HOUDY.

(1) Auteur de *Barbie, poupée de collection,* aux éditions de l'Amateur.





« Nouveau Théâtre de la Rose » 1985

Panoplie choc

POUR garçons turbulents : la panoplie de base-ball. Ce sport américain, cousin de la thèque et du criquet, était pratiqué confidentiellement en France depuis 1924. Cette année, la fédération nationale (1) compte plus de soixante clubs actifs et quelque six mille pratiquants. Phénomène de mode lié au développement des activités sportives nouvelles. Sans doute. Mais aussi attrait d'un jeu qui se pratique, à la manière du hockey sur glace, harnaché comme une sorte de chevalier : casque, jambières, plastron matelassé, gant de protection, et surtout batte font partie de l'équipement (2).

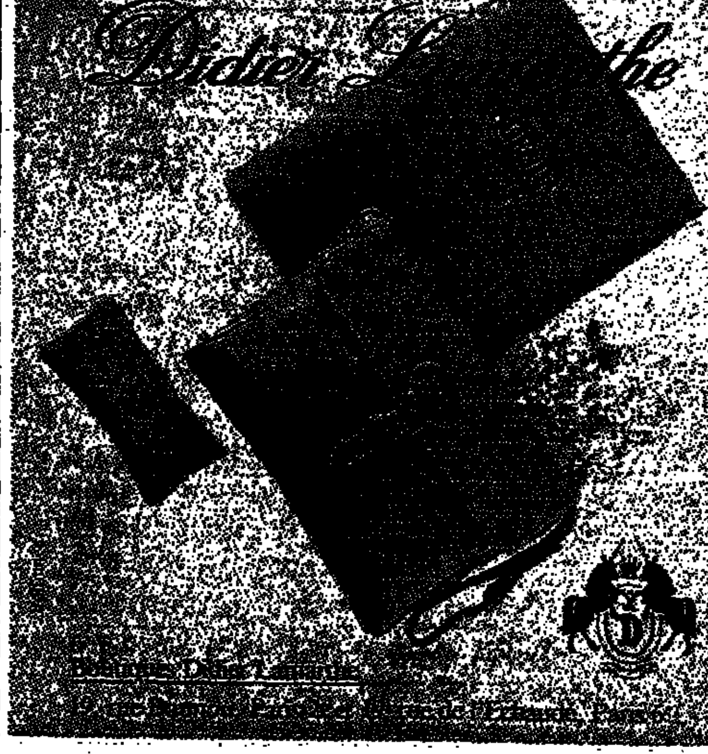
Il peut donc tenter de nombreux gamins. Mais pour qu'il ne reste pas un simple déguisement il ne faut pas oublier de l'accompagner des règles du jeu, typiquement anglo-saxonnes, assez hermétiques pour des petits Français. Deux équipes de neuf joueurs s'affrontent sur un terrain en forme de cône où sont disposées quatre « bases ». Les équipes attaquent et défendent à tour de rôle neuf fois dans une partie. L'équipe qui attaque a un seul joueur sur le terrain, qui est le batteur : il marque des points en faisant en courant le tour des « bases » pendant que les défendeurs renvoient la balle au lanceur.

Celui-ci est la pièce maîtresse de l'équipe de défense qui s'efforce d'éliminer successivement les lanceurs. L'apprentissage du détail de ces règles retient l'attention des plus turbulents pendant plusieurs jours.

A.G.

(1) Fédération française de base-ball, 73, rue Curial, 75019 Paris. Tél. : 42-49-83-01.

(2) Environ 650 F à la FNAC Sport, 1 à 7, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris. Renseignements : Société Olympe : 48-33-71-57.



TELEVISION

Noël, sans plus...

Opéras, opérettes, cinémas et galipettes. De Pavarotti en « Casse-Noisette » sur glace, Noël cette année est gentil, mais sans grand éclat ! Voici cependant une sélection honnête.

Dramatiques, séries...

HELLO EINSTEIN, lundis 23 et 30, 20 h 35, A 2.

Il n'y a que le titre de pétillant ! Cette coproduction internationale, qui raconte l'histoire du plus grand physicien du siècle, est simple comme une BD mais d'un... édifiant !

L'AFFAIRE CAILLAUX, vendredi 20, 20 h 35, A 2.

Troisième épisode. Le plus grand fait divers du début de ce siècle transformé en une bonne série dramatique avec l'atmosphère, les mœurs de l'époque. Le regard n'est pas politique, mais il y a ce qu'il faut de rebondissements et de passions pour tenir en haleine. Marcel Bozzuffi et Brigitte Fossey, magnifiques !

ESCLAVE ET PHARAON, jeudi 26, 20 h 35, A 2.

Quinze siècles avant Jésus-Christ. Un très jeune pharaon (et son armée en déroute dans le désert), sauvé par un esclave. Une fable sur le pouvoir, l'histoire aussi d'une amitié. La complicité de la jeunesse, vaincue par les « dieux », la jalousie et les structures sociales. Un drame superbement filmé dans des couleurs de sable, illuminé par l'éclat bleu des bijoux !

L'ÉNIGME BLANCHE, jeudi 26, 20 h 55, FR 3.

Quatre hommes et une femme enfermés dans un huis clos de neige : un chalet de montagne isolé. Jean meurt, emporté par une avalanche, mais est-ce bien la montagne qui l'a tué ? Ce n'est pas un mystère policier à l'Agatha Christie, mais un récit psychologique où les relations entre les personnages, des amis de toujours, se compliquent à souhait. Tout en finesse, cette histoire des amitiés illusoires qui ne résistent pas à la passion, à l'ambition, est menée de main de maître. Jeu exceptionnel des acteurs, notamment Jean Rochefort, Claude Rich et Bulle Ogier.

Divertissements, variétés

LE MOULIN ROUGE, lundi 23, 22 h 10, TF 1.

Le Moulin Rouge des loges à la scène, en passant par les coulisses. Voyage organisé, en suivant le guide Jean-Pierre Cassel, avec comme bouquet final l'apparition du fantôme des lieux : Toulouse-Lautrec.

BYE BYE SHOW BIZ, vendredi 27, 21 h 30, TF 1.

L'histoire du music-hall, revisitée par l'équipe folle du Grand Magic Circus. Hommage et dérision, les gags s'enchaînent à toute vitesse. Le strass, pas le stress...

LES RACONTEURS D'HISTOIRES, vendredi 27, 22 h 55, FR 3.

Des raconteurs professionnels (Michel Boujenah, Bernard Haller, Darry Cowl, Sylvie Joly...) réunis autour d'une bonne table s'en donnent à cœur joie, en alternance avec des séquences des meilleurs sketches de Coluche, Michel Galabru, Raymond Devos, etc.

Opéra, musique

LUCIANO PAVAROTTI, dimanche 22, 20 h 35, A 2.

C'est le Falstaff du bel canto, l'Orson Welles du lyrique ! Il est immense, énorme, boulimique, agile, triomphal, Trois heures avec le légendaire Pavarotti, au « Grand Echiquier » de Jacques Chancel.


CHANTAL LORIO-VIGNAL

LA SERVA PADRONA, dimanche 22, 23 h 10, lundi 23, 14 heures, sur Canal Plus.

Une grande première pour cet opéra bouffe de Pergolèse qu'accompagne l'Ensemble musical du Limousin dirigé par Jean-Michel Hassler : le mariage du lyrique et de l'image de synthèse. Une image tridimensionnelle (du tout nouveau à la télévision) associée aux techniques de l'incrustation. Un album de dessins aux couleurs acides, au bleu dominant. Un beau travail d'équipe.

CINOPÉRA, mercredi 25, 22 heures, TF1.

Pour les fous du lyrique et les timbrés du cinéma. C'est un vrai festival que proposent Eric Lipmann, Levon Sayan et Daniel Toscan du Plantier : dix extraits de films d'opéra : des plus « kitch » comme *la Favorite*, de Donizetti, avec Sophia Loren (doublée par Palmira Vittali Marini) ou *Paillasse*, de Leoncavallo, avec une toute jeune Gina Lollobrigida (Onella Fineschi lui prête sa voix)... à des plus récents comme *Carmen, Don Giovanni* ou *la Traviata* vue par Franco Zeffirelli. Il y en a pour tous les goûts.

POUR CEUX QUI AIMENT BACH, jeudi 26, 20 h 35, TF1 (retransmission simultanée sur France-Musique).

Trois heures avec Bach : une folie ? Pas du tout. On ne voit pas le temps passer. On baigne dans le bonheur. Les sceptiques s'en convaincront. S'ils doutent encore, il leur restera à écouter Herbert von Karajan raconter ses souvenirs, ses passions, ses projets.

Documents

ZÉNITH SPÉCIAL, jeudi 26, 19 heures, en clair, sur Canal Plus.

Portes entrouvertes sur Kensington Palace et la vie privée (publique aussi) du couple princier britannique. Pour tout savoir (ou presque) de l'intimité de Lady Di et du prince Charles.

LES CINÉMATOGRAPHES LUMIÈRE, du lundi 23 au vendredi 26, vers 20 h 25, A2.

Quelques-uns des films tournés par les frères Lumière il y a presque un siècle ! Menacés de décomposition, quelque cinq cents films ont été restaurés, rénovés, retirés, par les archives du film grâce à l'appui financier d'Antenne 2. On les verra chaque jour présentés sous forme de chronique après le journal de 20 heures. Émouvant.

Enfants

PUNKY BREWSTER, tous les après-midi, vers 16 heures, TF1.

Abandonnée par ses parents dans un caddie, Punky, non seulement se débrouille toute seule mais prend en charge son tonton. Un feuilleton malicieux.

ÉMILIE JOLIE, mardi 24, 20 h 35, TF 1.

Un conte musical tendre, léger, un peu fou. Emilie Jolie rêve et la fantaisie devient son royaume. Sur des mélodies pleines de charme, Philippe Châtel a conçu un anti-Chantal Goya. Un grand succès repris au Cirque d'Hiver. Costume de Thierry Mugler.

L'HISTOIRE D'UN SOLDAT, mercredi 25, 18 h 45, A2.

Il était une fois un petit soldat qui rencontra le diable et lui céda son violon... Cet ancien conte russe pour enfants, transformé en feu d'artifice par Igor Stravinsky dans les années 20 sur un livret du poète suisse Ramuz, est devenu aujourd'hui un dessin animé attachant grâce au talent du dessinateur new-yorkais Robert Blechman. La musique est interprétée par le Los Angeles Chamber Orchestra, dirigé par Gérard Schwarz. La poésie des villages russes, puis la trépidation des grandes villes des années folles, avec des clins d'œil à l'art déco, au jazz et au ragtime. Le tout avec des dessins en pastel, style Sempé. Et la voix de Serge Gainsbourg en diable.

LES CYGNES SAUVAGES et LA REINE DES NEIGES, samedi 21, à 7 h 35 et 14 heures, sur Canal Plus.

Deux dessins animés soviétiques où triomphent l'innocence, les cœurs généreux et chevaleresques.

DOT et LE PÈRE NOËL, mercredi 25, 8 h 20, sur Canal Plus.

Encore un dessin animé venu, cette fois, d'Australie. Un voyage magique à travers la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre et le Japon pour y découvrir comment se fête Noël, là-bas.

LA FANTASTIQUE HISTOIRE DE BUGS BUNNY et LE PLUS BEAU CADEAU, mercredi 25, 14 heures et 15 h 30, sur Canal Plus.

Le 25 décembre est décidément jour de gala sur la quatrième chaîne qui propose, encore, ces deux films d'animation aux enfants. Ils découvriront, dans le premier, un Bugs Bunny inhabituel, plus insolent que nature ; dans le second, un conte de Noël intemporel que les plus grands apprécieront aussi.

LES TRIPLÉS, du lundi 23 au vendredi 3 janvier, 20 h 30, en clair sur Canal Plus.

Comment l'esprit vient aux bambins... Une série bien de chez nous.

(Choix fait par Catherine Humblot, Anita Rind et Alain Woodrow).

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

Les Fourberies de Scapin ■

Film français de Roger Coggio (1980), avec R. Coggio, M. Galabru.
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

La pièce de Molière menée à fond de train (découpage, mise en scène) dans les décors de la réalité sociale de Naples, au dix-huitième siècle. Coggio en valet contestataire. Un divertissement culturel.

San Francisco ■

Film américain de W. S. Van Dyke (1936), avec C. Gable, J. Mac Donald (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 22 h 30 (110 mn).

Un patron de boîte de nuit de Barbary Coast s'éprend d'une jeune fille qu'il a engagée comme chanteuse. Encore un bel exemple de l'âge d'or hollywoodien du romanesque. Clark Gable perd ses mauvais instincts devant la pureté de Jeanette Mac Donald, qui chante aussi à l'Opéra. Et puis, il y a le tremblement de terre de 1906. Une reconstitution hallucinante.

LUNDI 23 DÉCEMBRE

Heidi ■

Film suisse de Luigi Comencini (1952), avec E. Sigmund, H. Gretler (N.)
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

L'amour et l'intérêt que Comencini porte aux enfants donnent à cette adaptation (tournée en Suisse, montagnes, fleurs et forêts) du roman sirupeux de Johanna Spyri une émotion vraie.

Rue des Cascades ■

Film français de Maurice Delbez (1964), avec M. Robinson, D. Jacquinot (N.).
FR 3, 16 h 5 (90 mn).

Un jeune garçon de Ménilmontant est jaloux d'un musicien noir installé chez sa mère. D'après le roman de Robert Sabatier, Alain et le Nègre. *Croquis populiste.*

Le Champion

Film américain de Franco Zeffirelli (1979), avec J. Voight, R. Schroder.
FR 3, 20 h 35 (125 mn).

Un gamin de huit ans veille sur son père, boxeur déchu, et retrouve sa mère qu'il croyait morte. Avec King Vidor, en 1931, c'était du grand mélo. Avec Zeffirelli, c'est de l'émotion à chichis, un roman-photo pour un petit cabot.

MARDI 24 DÉCEMBRE

Le Roi et l'Oiseau ■■

Film français de Paul Grimault (1979), avec les voix de J. Martin, P. Mazzotti.
A 2, 22 h 35 (90 mn).

Un roi tyrannique veut épouser de force une bergère qui aime un petit ramoneur. Un oiseau défend leur liberté. Version définitive, retravaillée, admirable, d'un film d'animation de long métrage tiré par Jacques Prévert et Paul Grimault d'un conte d'Andersen au début des années 50. Le triomphe du « réalisme poétique » en dessins animés.

Géant ■

Film américain de George Stevens (1955), avec E. Taylor, J. Dean.
FR 3, 23 h 45 (200 mn).

Au Texas, l'employé d'un ranch devient millionnaire du pétrole, sur les terres d'une famille qu'il déteste. Interminable saga, inspirée d'un roman d'Edna Ferber. James Dean dans son dernier rôle. Il y a aussi Liz Taylor et Rock Hudson.

L'Homme qui rétrécit ■

Film américain de Jack Arnold (1956), avec G. Williams, R. Stuart (v.o. sous-titrée. N.).
FR 3, 0 h 45 (200 mn).

La taille d'un homme atteint par un nuage radioactif diminue constamment. Conte de science-fiction par Richard Matheson. Le film prend une allure de cauchemar par les trucages (très réussis).

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

Les Aventures du capitaine Wyatt ■

Film américain de Raoul Walsh (1951), avec G. Cooper, M. Aldon.
A 2, 14 h (96 mn).

1840, en Floride. Une longue poursuite entre une expédition militaire américaine et des Indiens séminoles, au milieu des marais grouillant de serpents et de crocodiles, tient constamment en haleine.

Le Guépard ■■

Film italien de Luchino Visconti (1962), avec B. Lancaster, A. Delon.
FR 3, 22 h 25 (185 mn).

Après le débarquement de Garibaldi en 1860, un vieil aristocrate sicilien prend conscience de la fin de sa classe et assure l'avenir de son neveu par un mariage bourgeois. Même si Visconti n'a pas son pareil pour reconstituer une époque et peindre, lucidement, l'évolution historique, son cœur bat pour les grandes familles nobles. Le film est superbe. Burt Lancaster aussi.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

Les Chasses du comte Zaroff ■

Film américain d'Ernest B. Schoedsack et Irving Pichel (1932), avec L. Banks, J. McCrea (v.o. sous-titrée. N.)
A 2, 22 h 55 (95 mn).

Des naufragés sont recueillis sur une île par un châtelain dont la grande passion est la chasse au gibier humain. Ce film d'aventures glissant vers le fantastique et l'horreur fut, en son temps, d'une extraordinaire audace.



SCANNERS ■. — Film américain de David Cronenberg (1980). Le 21/22 à 0 h 35, le 27/28 à 3 h 20.
Epouvante à sensation.

***L'AS DES AS* ■ ■.** — Film français de Gérard Oury (1982). Le 22 à 18 h, le 25 à 9 h 30, le 26 à 22 h.
Le nazisme tourné en dérision.

***LES CHARIOTS DE FEU* ■.** — Film anglais de Hugh Hudson (1980). Le 22 à 21 h, le 25 à 22 h 50, le 27/28 à 0 h 05.
Dans les années 20, deux collégiens d'Oxford, un juif et un catholique, deviennent champions de course à pied. Reconstitution très soignée.

RÉVEILLON CHEZ BOB ■. — Film français de Denys Granier-Deferre (1984). Le 24 à 20 h 30, le 26 à 9 h 05.
Un trio harassé passe la nuit de la Saint-Sylvestre à errer dans un grand ensemble...

LES RIPOUX ■. — Film français de Claude Zidi (1984). Le 25 à 21 h.
Un flic à l'ancienne et un jeune policier. Amusant.

PARTENAIRES ■. — Film français de Claude d'Anna (1984). Le 26 à 20 h 35.
Un couple de comédiens règle ses comptes pendant les entractes d'une pièce.

LE TRIPORTEUR ■. — Film français de Jack Pinoteau (1957). Le 27 à 21 h.
Cette comédie burlesque fut le triomphe de Darry Cowl.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans nos suppléments précédents.

***LES FAUVES* ■.** — Film français de J.-L. Daniel (1983). Le 21 à 8 h 40, le 22/23 à 1 h 25, le 27 à 22 h 35.

L'ÉTÉ PROCHAIN ■. — Film français de N. Trintignant (1984). Le 21 à 10 h 10, le 24 à 8 h 55, le 26 à 15 h 30.

LE GÉNÉRAL DE L'ARMÉE MORTE ■. — Film italien de L. Tovoli (1982). Le 21/22 à 2 h 20, le 24 à 15 h 30, le 25/26 à 0 h 50.

LES APRÈS-MIDI DE PAMELA MANN. — Film américain de H. Paris (1974). Le 21/22 à 4 h, le 26/27 à 0 h.

LIQUIDEZ L'INSPECTEUR MITCHELL. — Film américain d'A. McLaglen (1976). Le 21/22 à 5 h 10, le 24 à 14 h.

AMITYVILLE. — Film américain de S. Rosenberg (1979). Le 22 à 7 h 55, le 23 à 10 h.

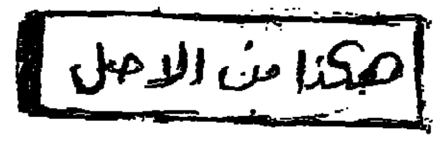
CONAN LE BARBARE ■. — Film américain de J. Milius (1982). Le 22 à 9 h 50, le 24 à 22 h 05, le 27 à 14 h.

L'AMI DE LA FAMILLE ■. — Film français de C. Pinoteau (1957). Le 22/23 à 0 h, le 24/25 à 0 h 10, le 26 à 10 h 25.

L'INCREVABLE ■. — Film français de J. Boyer (1958). Le 23 à 8 h 40, le 27 à 16 h 05.

LES CAVALIERS DE L'ORAGE ■. — Film franco-yougoslave de G. Verges (1983). Le 23 à 16 h.

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE. — Film français de M. Coluche et M. Monnet (1977). Le 23 à 20 h 35, le 26 à 14 h, le 27 à 8 h 55.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 21 décembre

8.00 Bonjour la France. 9.00 Partez gagnant. 9.45 5 jours en Bourse. 10.00 Reprise : Performances (diff. le 18 décembre). 10.30 Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 18 décembre). 11.00 Haut de gammes, magazine musical (diffusé en simultané sur France-Musique). 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.10 Dessin animé : Tout doux Dinky.
14.20 Série : *Pour l'amour du risque.*
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et tiercé à Vincennes.
16.15 Temps X : Une génération sans doute.
Le magazine de la science-fiction présente un reportage sur les jeunes adultes de demain...
17.10 Série : Sandokan.
18.05 Trente millions d'amis.
18.30 La route bleue. Magazine de la sécurité routière.
18.40 Magazine auto-moto.
19.15 D'accord, pas d'accord (INC).
19.20 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : les Colonnes du ciel.
D'après l'œuvre de Bernard Clavel, dialogue J. Prate. Avec J.-M. Richier, J. Philippe, G. Axel...
L'action se passe au dix-septième siècle, pendant la guerre de Trente Ans, une guerre qui pousse la population à fuir à travers le comté. Une communauté se réfugie dans le pays de Vaud autour du docteur Blondel.
22.15 Droit de réponse : Les pieds dans le plat.
Emission de Michel Polac.
Avec les journalistes H. Gault, H. Viard, les chefs A. Daguin (l'Hôtel de France), G. Blanc (la Mère Blanc), M. Massia (Restaurant du Marché), les directeurs A. Funaro (Prunier-Madeleine), J.-P. Bucher (groupe Flo), D. Majonchy (Chantegrill), le docteur J. Adroit, chef des services vétérinaires d'hygiène alimentaire, P. Viet, du service de la répression des fraudes, G. Pralus, le « père » du sous-vide, D. Carré-Cartal, première femme-sommelier de France, etc.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Série : les Incorruptibles (redif.).

Dimanche 22 décembre

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Chevilly-Larue (Val-de-Marne), prédicateur Père François Kabasele ; 12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 *Série : Starsky et Hutch.*
14.20 Les habits du dimanche.
15.00 Sport dimanche.
Patinage professionnel à Bercy ; Tiercé à Vincennes.
16.45 Scoop à la une.
Avec Enrico Macias.
17.45 Les animaux du monde.
Pour faire le portrait d'un moineau.
18.00 Feuilleton : Dallas.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Jean Lanzi.
Invité : le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : les Fourberies de Scapin.**
Film de Roger Coggio.

Mip

22.25 Sport dimanche soir.
Actualité du week-end.
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.

Lundi 23 décembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 9.45 La Une chez vous ; 10.00 Challenges 85 ; 10.30 Croque vacances ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Dessin animé : les Aventures de Tintin (et à 14.40).
13.55 Série : La petite maison dans la prairie (rediff.).
14.45 Destination Noël.
Dessins animés, feuilletons, variétés.
16.45 Feuilleton : Deux ans de vacances (rediff.).
17.35 La chance aux chansons.
18.05 Salut les petits loups (et à 19.15).
18.35 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Salut les petits loups.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Heidi.**
Film de Luigi Comencini.

Mip

22.10 Moulin-Rouge.
Emission de C. Fléouter.
(Lire notre sélection.)
23.10 Journal.
23.25 Boîte à jazz.
Michel Portal et Stéphane Grappelli.

ANTENNE 2

Samedi 21 décembre

8.55 Journal des sourds et des malentendants. 9.15 Gym tonic. 9.50 Reprise : Apostrophes (couleurs, senteurs et saveurs, dif. le 20). 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot, Edition 1931. 12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine.
Alba ; Bruno Grimaldi ; Sun City ; Mylène Farmer ; The Korgis ; The Communards.
14.50 Les jeux du stade.
Tennis : Finale de la coupe Davis (RFA-Suède, à Munich).
17.00 Les carnets de l'aventure.
« Saxophones et stalactites » (une aventure spéléo-musicale) ; « Tant qu'il y aura des eaux » (un rêve de spéléologie autour des grottes du Vercors).
18.00 Récré A2.
Dorothée et le trésor des Caraïbes ; Les mondes engloutis ; Téléchat.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Demain, c'est dimanche.
Emission de G. Louvin, animé par les Charlots et Désirée Nosbuch.
Autour de Mireille Mathieu : le groupe Aha, François Valéry, Renaud...
21.55 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
Nº 14 : Femmes en armes. (Redif.)
22.25 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec Claude François, Patricia Carli, Ray Charles, Bach Yen et les Beatles ;* Portrait de Laurent Voulzy : *Ballade intimiste avec celui qui est « né dans l'gris par accident » ;* Rock around the clic : *Photographes et musiciens.*
0.10 Journal.

Dimanche 22 décembre

9.30 Informations et météo ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 *Récré A2* ; 10.30 Série : Un seul être vous manque ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
15.20 L'école des fans.
16.15 Dessin animé.
16.30 Kiosque à musique.
17.00 Série : Madame le juge.
De P. Gondroyer. Avec Simone Signoret (redif.).
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 **Le grand échiquier : Luciano Pavarotti.**
De J. Chancel.
Trois heures avec l'un des monstres sacrés de l'Opéra. Accompagné par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, sous la direction de Anton Guadagno, Luciano Pavarotti interprète des œuvres de Donizetti, Verdi, Curtis, Puccini... On le retrouve aussi dans deux extraits de films ; avec Livio Bori, organiste, il chante l'« Ave Maria » de Schubert. *(Lire notre sélection.)*

Mip

23.40 Journal.

Lundi 23 décembre

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : Farafina ou le monde noir ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Le crime de Mathilde.
D'après le roman de Guy des Cars (1er épisode).
14.00 Aujourd'hui la vie.
Chasseurs de pierres.
14.55 Série : Switch.
15.45 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image, imagine ; Super Doc ; Latulu et Lireli ; Dorothée et le trésor des Caraïbes ; Tchaou et Grodo...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Les cinématographes : Lumière.
(Lire notre sélection.)
20.35 Série : Hello Einstein.
De B. Rubinstein et J.-F. Griblin, réal. L. Iglesis. Avec R. Pickup, M. Esdra, Y. Barsacq... (1re partie).
(Lire notre sélection.)
22.25 **Michel Audiard, 40 ans de cinéma.**
Emission d'A. Halimi.
Un portrait du plus célèbre dialoguiste français, disparu en juillet dernier, à travers les souvenirs des artistes qui l'ont connu — Lino Ventura, Michel Serrault, Jean Carmet, Annie Girardot, Bernard Blier, etc. De très nombreux documents et extraits de films pour illustrer cet hommage.
0.00 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 21 décembre

12.15 Connexions, magazine de l'ANPE et de l'ONISEP ; 13.30 Action, magazine de la Fédération nationale de la Mutualité française ; 15.00 Emissions pour les jeunes (Téléfilm : Gros Cubes. *Des voleurs s'emparent d'un camion sans savoir que deux enfants sont cachés à l'intérieur ! De la poursuite, du suspense ;* 15.55 Fleurs d'eau...).
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 18 h 55, où l'on verra sur tout le réseau la Panthère rose ; *à 19 h 55, Les recettes de Gil et Julie.*
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Le problème de l'identité du père d'Amanda reste entier, sans parler de l'affaire crapuleuse menée par Alexis.
23.05 Musiclub.
« Puer Natus est », d'Olivier Messiaen, diffusé simultanément en stéréo sur France-Musique.

Dimanche 22 décembre

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 Surf casting ; 12.25 Jazz off, avec Patrice Caratini ; 12.35 Parc régional : Corse.
13.00 Paris-Kiosque.
14.20 Chanson-puzzle.
15.00 Emissions pour les jeunes.
17.30 Décibels.
Avec Night Mare, Ubik, Sting...
18.00 Culture Clap.
Magazine de la culture qui bouge, réalisé par D. Populus ; invité : Francis Mayor ; au sommaire : la musique en chiffres, le design sonore.
18.30 Jeu : Documents secrets. Avec Pierre Bellemare.
19.10 Emission pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Macadam.
Show Pascal Danel, avec X. Bonneffoy, J.-P. Darras, C. Lahaye, N. Drean...
21.30 Espace francophone.
Magazine d'expression française de D. Gallet.
Deuxième partie d'une série consacrée à la francophonie dans le Pacifique. L'histoire de la Nouvelle-Calédonie du dix-neuvième siècle à nos jours.
22.05 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : San Francisco.**
Film de W.-S. Van Dyke (cycle : hommage à Clark Gable).
00.25 Prélude à la nuit.
« Pauvre diable »... C'est « Noël » de C. Goinguène, par P. d'Hollander, V. Geminiani et le compositeur.

Lundi 23 décembre

15.00 Emissions pour les jeunes.
Le Noël de Pépé-Mule et le berger de la Lande.
16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau le film de Maurice Delbez : Rue des Cascades ; *à 17 h 35,* Actualités de jadis ; *à 17 h 45,* La mémoire aux images ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Tous en piste (en différé du cirque Gruss).
20.35 Cinéma : le Champion.
Film de Franco Zeffirelli.
22.35 Journal.
23.00 **Théâtre : Sarah et le cri de la langouste.**
De J. Murrell, mise en scène et adaptation de G. Wilson, enregistré au théâtre de l'Œuvre à Paris en octobre 1982. Avec D. Seyrig et G. Wilson.
« Memoir », titre original de la pièce, met en scène Sarah Bernhardt à la fin de sa vie, et son secrétaire Georges Pitou. Georges Wilson (le secrétaire) va ainsi mimer les personnes à qui l'actrice a eu affaire (sa mère, son jeune mari, un terrible impresario...) pour relancer ses souvenirs. Le dialogue est vif, gai, brillant, les numéros d'acteurs de Wilson et Delphine Seyrig sont irrésistibles.
0.45 Prélude à la nuit.
« Voiles », de Claude Debussy, par P. Roger au piano.

PÉRIPHÉRIE

Samedi 21 décembre

- RTL, 20 h, Anno Domini, de V. Labello ; 21 h, Télésuite : le code Rébecca ; 22 h 40, Charles Aznavour au Châtelet.
- TMC, 20 h, Feuilleton : Knight rider ; 21 h, Série : Masada ; 22 h 35, Monte-Carlo zoom ; 22 h 55, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *le Cavalier électrique,* film de S. Pollack ; 22 h 30, Jeu : Le mot de la fin.
- TSR, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 30, Polar du samedi soir : *Banco,* film de G. England ; 22 h 25, Concert USA for Africa ; 23 h 15, le film de minuit : *Johnny Guitare,* de N. Ray.

Dimanche 22 décembre

- RTL, 20 h, Anno Domini ; 21 h, Télésuite : le code Rébecca ; 21 h 45, Journal ; 21 h 55, Grand écran (l'actualité du cinéma).
- TMC, 20 h, Série : Madame et ses flics ; 21 h, Série : Masada ; 22 h 30, Forum RMC ; 22 h 55, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Attachez vos ceintures ; 21 h 10, Téléfilm : *Quatre Plumes blanches.*
- TSR, 20 h, Série : Maître du jeu ; 20 h 50, *Autant en emporte le vent,* film de V. Fleming.

Lundi 23 décembre

- RTL, 20 h, Anno Domini ; 21 h, *Nemo,* film de A. Selignac ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, Les concerts de Chewing Rock.
- TMC, 20 h, *Solstice d'été,* film de R. Rosenblum ; 21 h, *les Fourberies de Scapin,* de Molière ; 22 h 55, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Tarzan, l'homme-singe,* film de J. Derek, suivi d'un débat : le culte du corps.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Magazine : le temps retrouvé (quels remèdes à la calvitie ?) ; 20 h 35, Théâtre wallon : *Deus efants po ne sondj' reyes ;* 21 h 35, Chansons souvenirs.
- TSR, 20 h 5, Le cinéma chante ; 21 h 15, *Victor Victoria,* film de B. Edwards.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mardi 24 décembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.15 La Une chez vous ; 10.30 Croque-vacances ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Dessin animé : Les Aventures de Tintin (et à 14 h 40).
13.55 Série : La petite maison dans la prairie (redif.).
14.45 Destination Noël.
Dessins animés, feuilletons, variétés.
16.30 Feuilleton : Deux ans de vacances (redif.).
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups (et à 19 h 15).
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.30 Emilie Jolie.
Conte musical de P. Chatel, mise en scène R. Fortune, avec E. Navarro, P. Greggory, G. Garcin...
(Lire notre sélection)

21.50 Noël vagabond.
Emission de R. Gicquel et M. Soro. En direct de la Maison de l'artisanat à Marseille.
Des extraits de la « Pastorale Maurel », avec le pianiste Pierre Barbizet et son fils Yann, le comédien Marcel Maréchal, l'écrivain Yvan Audouard, l'éditrice Jeanne Laffite, les chanteurs Daniel Balavoine, Anne Sylvestre, Nicole Croisille...
23.55 Messe de la Nativité.
Mondovision, en direct de la basilique Saint-Pierre de Rome.
1.30 Dix mille chanteurs à Bercy.
En juillet dernier, une chorale de dix mille jeunes chanteurs donnait une série de concerts à Bercy.

Mercredi 25 décembre

8.30 Croque-vacances ; 9.00 Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 9.00 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 11.00 Le jour du Seigneur : messe, en Eurovision, depuis l'abbatiale Saint-Sauveur de Montivilliers (Seine-Maritime), prédicateur Père André David ; 12.00 Mondovision en direct de Rome : bénédiction *Urbi et Orbi*, par le pape Jean-Paul II ; 12.35 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.30 Dessin animé : Les aventures de Tintin (et à 14.25).
13.35 Série : La petite maison dans la prairie (redif.).
14.30 Destination Noël (et à 15.35).
Dessins animés, variétés, feuilletons...
15.25 Quarté en direct de Vincennes.
16.20 Téléfilm : le Facteur de Fontcabrette.
De R. Bernard, avec M. Sarcey, S. Martina, M. Amyl... (Redif.)
Ce facteur d'un petit village de Provence voudrait n'apporter que des bonnes nouvelles, mais il y a ces lettres anonymes, celles du percepteur... Le facteur de Fontcabrette agit en conséquence. Il prend des risques énormes, mais c'est Noël, l'histoire ne peut donc que bien se terminer.
17.35 La chance aux chansons.
18.05 Salut, les petits loups (et à 19 h 15).
18.35 Mini-journal pour les jeunes.
18.50 Série : Santa-Barbara.
19.33 Loto sportif
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Spectacle sur glace : Casse-noisette.
Musique de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique national, avec D. Hamill, R. Cousins, L. Green, E. Breed...
Une fable qui commence dans la couleur locale réaliste d'un milieu bourgeois et se termine dans le monde de l'imaginaire. Un ballet féerique dansé par les plus grands patineurs du monde.

22.00 Cinopéra.
Emission d'Eric Lipmann, Levon Sayan et Daniel Toscan du Plantier.
(Lire notre sélection.)
23.30 Journal.
23.45 Boîte à jazz.

Jeudi 26 décembre

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.30 Croque-vacances ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Dessin animé : les Aventures de Tintin (et à 14 h 35).
13.55 Série : La petite maison dans la prairie (redif.).
14.40 Destination Noël.
Dessins animés, variétés, feuilletons...
16.30 Feuilleton : Deux ans de vacances (redif.).
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups (et à 19 h 15).
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.35 Pour ceux qui aiment Bach.
Emission d'E. Lipmann, réal. J.-P. Barizien (en simultané avec France-Musique).
(Lire notre sélection.)

23.40 Journal.
23.55 Boîte à jazz.

ANTENNE 2

Mardi 24 décembre

6.45 Télématin. 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2. 11.35 Les carnets de l'aventure : La peur contre la gloire (saut à moto dans les gorges du Verdon). 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Le crime de Mathilde.
14.00 Aujourd'hui la vie.
L'éternel retour de la comète.
15.00 Série : Switch.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Latulu et Lireli ; Dorothée et le trésor des Caraïbes ; Le carnet de bord de l'école en bateau ; Les mondes engloutis...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.25 Les cinématographes Lumière.
(Lire notre sélection)
20.35 SPÉCIAL MARDI CINÉMA.
De P. Tchernia et J. Rouland.
Noël au balcon : une sélection de « Caméras invisibles » européennes ; Voyage au pays des dessins animés : Popeye, Tom et Jerry, les délirantes inventions du cinéaste Charlie Bowers...

22.35 Cinéma : le Roi et l'Oiseau.
Film d'animation de Paul Grimault.

23.55 Variétés : Le cinéma chante.
De C. Defaye, A. Bloch, C. Ceuzin.
Les plus grandes stars du cinéma mondial interprètent les chansons des films qu'elles ont tournés ; des vedettes du music-hall qui ont fait du cinéma seront les invités de cette soirée de gala organisée par la télévision suisse romande. Avec, entre autres, Nastassja Kinski, Robert Charlebois, Marlène Jobert, Alain Souchon, Shirley MacLaine...

Mercredi 25 décembre

6.45 Télématin. 9.15 Récré A 2 (Heidi ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Caméra off ; Johan et Pirlouit ; Bibifoc ; l'Empire des Cinq ; X'or ; Les Shadoks...). 12.00 Journal et météo. 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : le Crime de Mathilde.

14.00 Cinéma : les Aventures du capitaine Wyatt.
Film de Raoul Walsh.
15.40 SVP Disney.
16.45 Récré A 2.
Les Poupies, Clémentine, Pour faire une chanson, Noël à l'Elysée.
18.45 Dessin animé : Histoire d'un soldat.
(Lire notre sélection.)
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Les cinématographes Lumière.
(Lire notre sélection.)
20.35 Téléfilm : le Réveillon.
De J. Bouchaud, réal. D. Losset, avec M. Barrier, J.-P. Bagot...
La nuit de Noël de cinq agents de police et de ceux qu'ils rencontrent. Situations cocasses et hautement improbables !
21.55 Opérette : Ciboulette.
De R. Hahn, d'après R. de Flers et F. de Croisset, avec le concours de l'Opéra de Monte-Carlo et de l'Opéra de Montpellier, et M. Robinson, F. Perrot, J. Jansen, A. Normand, A. Host... (En simultané avec France-Musique.)
Nouvelle conception d'une opérette très populaire où les dialogues ont été modifiés. Toute l'histoire est rêvée et racontée par son auteur, Reynaldo Hahn, et l'on assiste à la création de l'œuvre.
0.10 Journal.

Jeudi 26 décembre

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Le crime de Mathilde.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15.00 Série : Switch.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; Mes mains ont la parole ; Terre des bêtes (le koala) ; *Les mondes engloutis...*
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.25 Les cinématographes Lumière.
(Lire notre sélection.)
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
Les produits de Noël.

20.35 Téléfilm : Esclave et Pharaon.
De P. Meunier, scénario et dialogues G. Brach.
(Lire notre sélection.)
22.00 Magazine : Actions.
De M. Honorin, F.-H. de Virieu et G. Morin.
Au sommaire : Parlons d'argent (les démarches à faire pour obtenir des déductions fiscales) ; coup de pouce à une entreprise ; donnant-donnant (trois accords sociaux d'entreprise ; le choix des téléspectateurs) ; titres en jeu ; complément d'enquête.

23.15 Journal.
23.35 Sports : Hockey sur glace.
Le Tournoi de Paris.

FRANCE RÉGIONS 3

Mardi 24 décembre

15.00 Téléfilm : Prune-des-Bois.
De Marc Lobet.
Une bande de joyeux petits lurons découvre un bébé dans la forêt. Après avoir baptisé le bébé Prune-des-Bois, ils décident de s'en occuper eux-mêmes...
16.25 Emissions pour les jeunes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra, sur tout le réseau, Une vie en chanson ; *à 17 h 15,* Dynastie ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Tous en piste (en différé du Cirque Gruss).
20.30 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités de 1956 ; Eddy Mitchell annonce le premier film ; à 23 h 50, réclames de l'époque ; Tom et Jerry ; Tex Avery ; Attraction ; annonce du deuxième film.

20.35 Premier film : Géant.
De George Stevens.
0.20 Journal.

0.45 Deuxième film : L'homme qui rétrécit.
De Jack Arnold.
2.05 Prélude à la nuit.
Laudate pueri, *de Mendelssohn, interprété par les Chœurs Harfa de Varsovie.*

Mercredi 25 décembre

14.55 Emissions pour les jeunes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 5, où l'on verra sur tout le réseau La vie en chansons ; *à 17 h 15,* La fièvre des mandibules ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h,* Dessine-moi une chanson ; *18 h 5,* Une nuit de Noël à Storicheheim ; *à 18 h 55,* Croque'soleil ; *à 19 h,* Crèche ; *à 19 h 5,* Cosmic Christmas ; *à 19 h 30,* La grève de sapins ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Tous en piste.
20.30 Benny Hill.
20.55 Variétés : Les totems du Bataclan.
Emission de J.-L. Foulquier et J.-P. Capdevielle.
Avec le groupe Téléphone, Yves Simon, Bill Baxter, Diane Tell, Angel/Maimone Entreprise...
21.55 Journal.

22.25 Cinéma : le Guépard.
Film de Luchino Visconti.
1.15 Nouvelles du « Monde ».
Une série de sept émissions adaptée de nouvelles parues dans nos colonnes. Ce soir, « les Deux Nounours », d'Alain Elkaan (Italie).
A l'approche de Noël deux nourrices organisent la rencontre de deux êtres solitaires, un petit garçon obèse et amoureux et un vieux professeur aveugle et lunaire.
0.15 Prélude à la nuit.
« Air » de Gluck, par les Douze Violons de France.

Jeudi 26 décembre

15.00 Emissions pour les jeunes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau Une vie en chansons ; *à 17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Tous en piste.
20.30 Benny Hill.

20.55 Téléfilm : l'Enigme blanche.
D'après le roman de R. Gouze, adapt. C. Veillot, réal. P. Kassovitz, avec J. Rochefort, B. Ogier, C. Rich, B. Cremer...
(Lire notre sélection.)
22.30 Journal.
22.55 Concert : Murray Head.
Enregistré au Palais des sports de Toulouse, le 13 octobre 1984.
Chansons tendres et romantiques, avec parfois un soupçon de mélancolie.
23.45 Nouvelles du « Monde ».
Une nuit agitée de Pierre Grispari (France).
Le soir de Noël, la permanence d'un commissariat de quartier. A mesure que la nuit s'avance, on voit surgir d'étranges personnages...
0.00 Prélude à la nuit.
Dans ma maison, Paris at night, la Pêche à la baleine, de J. Kosma, par J.-C. Benoît, chant, et B. Ringeissen, piano.

PÉRIPHÉRIE

Mardi 24 décembre

- RTL, 20 h, *les Trois Mousquetaires*, film de R. Lester ; 21 h 50, Mégaventure en Terre sainte ; 23 h 55, Messe de minuit, à la cathédrale Saint-Pierre de Rome, célébrée par le pape Jean-Paul II.
- TMC, 20 h, Une église à Harlem : Gospel Caravan ; 21 h, *Cancan*, film de W. Lang ; 22 h 55, *les Quatre Saisons*, de Vivaldi ; 23 h 55, Messe de minuit (en direct de Saint-Pierre de Rome).
- RTB, 20 h, Billet de faveur : *Cyrano de Bergerac*, d'E. Rostand ; 23 h 25, Chants de Noël ; 23 h 55, Messe de minuit (en direct de Saint-Pierre de Rome).
- TSR, 20 h 15, *A la poursuite de l'étoile*, film de E. Olmi ; 22 h 20, The Love of God (programme de gospels) ; 23 h 10, Vêpres ; 23 h 55, Messe de minuit (en direct de Saint-Pierre de Rome).

Mercredi 25 décembre

- RTL, 20 h, Anno Domini ; 21 h, Michel Sardou en concert ; 21 h 55, Rétrospective de l'année 1985.
- TMC, 20 h, Show Henri Salvador ; 21 h, *la Belle de Cadix*, opérette de F. Lopez ; 23 h, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Série : les Enfants de septembre ; 20 h 30, *Don Giovanni*, film de J. Losey.
- TSR, 20 h, *la Dame du désert*, conte musical ; 21 h 30, Un diable de musicien ; 23 h, *Brigadoon*, film de V. Minnelli.

Jeudi 26 décembre

- RTL, 20 h, Anno Domini ; 21 h, *les Quatre Mousquetaires*, film de R. Lester ; 22 h 50, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Espion modèle ; 21 h, *le Retour de la panthère rose*, film de B. Edwards ; 23 h 5, Sky Trax.
- RTB, 20 h, *New York 1997*, film de J. Carpenter ; 21 h 40, Le monde du cinéma ; 22 h 55, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Histoire : Elle n'a régné que deux étés (à l'occasion du 50e anniversaire de la mort de la reine Astrid) ; 20 h 50, Document musical : la Monnaie au fil du temps ; 21 h 50, Concert : Musique et paix (Bruckner).
- TSR, 20 h, Temps présent : le mythe Elvis Presley ; 21 h 10, Série : Dynastie ; 22 h 15, *le Rock du bagne*, film de R. Thorpe (avec E. Presley).



Vendredi

27 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.20 ANTIOPE 1 ; 9.30 Canal FIT ; 10.15 La Une chez vous ; 10.30 Croque-vacances ; 11.30 Les jours heureux ; 12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Dessin animé : les Aventures de Tintin (et à 14.40).
13.55 Série : la Petite Maison dans la prairie. (Rediff.)
14.45 Destination Noël.
Dessins animés, feuilletons, variétés.
16.25 Série : Deux ans de vacances. (Rediff.)
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups (et à 19.15).
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Michel Sardou.
Pour les fans de la vedette française, un remake de son succès au Palais des congrès à Paris.
21.30 En différé du Théâtre Mogador : Bye Bye Show-Biz.
Spectacle de Jérome Savary.
(Lire notre sélection.)
23.30 Journal.
23.45 Tapage nocturne.
Emission de Gilbert Faucaud.
Avec J.-P. Mader, Rita Mitsouko, Serge Gainsbourg, Mylène Farmer...

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes au Japon (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : le Crime de Mathilde.
14.00 Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Switch.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; Histoires comme ça ; Superdoc ; Latulu et Lireli ; Le carnet de bord.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.25 Les cinématographes Lumière.
20.35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux
de P. Moustiers, réal. Y. Andrei. Avec B. Fossey. M. Bozzufi, M.-F. Mignal, P. Noël...
(Lire notre sélection.)
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : c'est du cinéma, sont invités : Patrick Brion (Garbo), *Bernard Chardère* (les Lumière), *Michel Ciment* (John Boorman, un visionnaire en son temps), *Jean-Luc Godard* (Jean-Luc Godard par Jean-Luc Godard), *Léo Sauvage* (l'Affaire Lumière), *Dominique Rabourdin* (Truffaut par Truffaut).
22.50 Journal
23.00 Ciné-club : la Chasse du comte Zaroff.
Film d'Ernest B. Schœdsack et Irving Pichel (cycle fantastique).

FRANCE RÉGIONS 3

15.00 Emissions pour les jeunes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau Une vie en chansons ; *à 17 h 30,* Camille, ma sœur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose *à 19 h 40,* Un journaliste trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Variétés : Tous en piste.
20.25 D'accord pas d'accord (INC).
20.30 Benny Hill.
20.55 Cinéma 16 : Vingt ans d'absence.
Scénario de Marie Guérinaud, réal. B. Saint-Jacques. Avec J. Carmet, G. Vollereaux, D. Doll...
Une belle jeune femme tente de renouer, après vingt ans d'absence, des liens avec son père. Une fine histoire d'amour, de mélancolie dans les jardins mystérieux de l'enfance. Un Carmet attendrissant à souhait.
22.35 Quelques mots pour le dire.
Emission de la Sécurité routière.
22.40 Journal.
22.55 Les raconteurs d'histoires.
(Lire notre sélection.)
23.50 Nouvelles du « Monde ».
Et le ciel de Branislav Cancevic.
Il a treize ans. Il a tout vu, du monde et de ses mystères. Un jour, il entraîne ses camarades loin de la ville...
0.05 Prélude à la nuit.
Extrait de « Roméo et Juliette », de Serge Prokofiev, interprété par Devy Erlih, violon, Philippe Cassard, piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Anno Domini ; 21 h, *Valentino*, film de K. Russel ; 23 h 5, Journal ; 23 h 15, Ballet : la Belle au bois dormant.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : *le Pourpre et le Noir* ; 23 h 20, Sky Trax.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Shogun ; 20 h 55, La dernière séance : *Monty Python, sacré Graal*, film de T. Gillian et T. Jones.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Les établissements scientifiques nationaux ; 21 h, Ecritures, magazine du livre ; 21 h 30, Bonjour l'image.
- TSR, 20 h, Une heure avec Emil ; 21 h 5, Dramatique musicale : *Torito* ; 22 h 30, On the road « Eugène » (les meilleurs titres rock de 1985).

France-Culture

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 *Littérature pour tous.*
8.30 Voyage dans le bleu.
9.05 Les temps modernes : la crise du tiers-mondisme, avec Y. Lacoste et P. Bruckner ; à 10 h, Voix du silence : les Kabyles.
10.30 La mémoire en chantant : poèmes de Noël.
11.00 JOURNÉE SPÉCIALE AU CENTRE POMPIDOU (jusqu'à 1 h du matin).
11.05 Le musée dans le Centre : histoire, présent, avenir.
12.00 Panorama, en direct du Centre Pompidou.
14.00 Le musée : cinq œuvres par cinq conservateurs ; à 15 h, atelier des enfants ; qui visite le centre ? ; à 16 h, galeries contemporaines ; à 16 h 30, les objets ; Castiglioni ; à 17 h, les conteurs ; laboratoire de langue ; à 17 h 45, la revue parlée avec les écrivains ; à 18 h 30, Pierre Boulez et l'IRCAM.
19.30 Samedi soir.
20.00 Le Centre Pompidou et la province : concert-débat, avec J. Maheu, P. Boulez, Adami, C. Petrescu, piano, C. Faucomprez, clarinette (œuvres de Denisov et Berg) ; *à 21 h, la face cachée du* Centre Pompidou ; à 22 h, atelier Brancusi.
22.10 Démarches avec... Hélène Larroche (l'objet industriel en question).
22.30 Une visite à l'exposition de 1889 du Douanier Rousseau. Avec C. Nicot, Y. Clech, M. Epin, M. Régnier.
23.50 Bilan de la journée.
0.05 Clair de nuit.

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Laure Junot, duchesse d'Abrantès », de *N. Toussaint du Wast.*
7.45 Dits et récits.
8.00 Foi et tradition.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël : l'affaire Barbie.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10.00 Messe, au monastère des Annonciades, à Thiais.
11.00 Mémoires du siècle : entretien avec Roger Leenhardt.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Entre style et cri : entretiens avec *Michel Seuphor.*
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Comédie-Française : « Marion de Lorme », de Victor-Hugo. Avec F. Chaumette, J. Le Poulain, D. Constanza...
16.25 La tasse de thé : rencontre avec Bernard Haller : histoire-actualité : la France, pays des fromages.
19.10 Microfilms : « Johnny Guitar », de Nicholas Ray.
20.30 Le son de chose : portrait de Pierre Henry.
20.30 Atelier de création radiophonique : voyages *jusqu'au bord* de la glace de Nils Peter Larsen, par K. Mortley.
22.30 Musique : Pierre Henry et la musique des éléments.
0.05 Clair de nuit.

LUNDI 23 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les avatars du goût (l'épopée du café) [et à 10.50 : la naissance des fées.]
9.05 Les lundis de l'histoire : avec F. Crouzet, *à propos de son livre :* « De la supériorité de l'Angleterre sur la France ».
10.30 Musique : miroirs (et à 17.00).
11.10 Passeport pour l'avenir : les premiers cycles rénovés de l'université.
11.30 Feuilleton : sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama : actualité de l'étranger.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Mon enfance est à tout le monde », de René Guy Cadou.
14.30 Un homme, une ville : Michel Butor sur les traces de James Joyce à Dublin.
15.30 Les arts et les gens : David Hockney à la galerie Claude-Bernard, à Paris.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : les allergies.
20.00 *Musique, mode d'emploi :* l'Evangile des musiciens, par P. Schaeffer, Israël et histoire ; attente et Epiphanie.
20.30 La nuit du roi, de Pierre Paju, avec P. Mazzotti, C. Brucher, S. Hess...
21.30 Latitudes, musiques populaires *enregistrées ;* musiques traditionnelles d'Europe, d'Asie et d'Afrique.
22.30 La nuit sur un plateau, en direct du Théâtre de la Bastille.

MARDI 24 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Voir lundi.
9.05 La matinée des autres : les Nouvelles-Hébrides.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : allo ! bébé conseil...
11.30 Feuilleton : sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical : Jean-Sébastien Bach.
14.00 Un livre, des voix : « Le Gour des abeilles », de Patrick Drevet.
14.30 « La Crépuscule des fées » et « la Surprise du Père Noël », de Christian Palustran.
15.30 Mardis du cinéma : les comédies de Hawks.
17.10 Le pays d'ici, à Mulhouse.
18.00 Subjectif.
19.30 La criée aux contes : contes de la Palestine.
20.00 Musique, mode d'emploi : l'Evangile des musiciens ; le fantastique chrétien ; la danse devant l'arche.
20.30 Emission spéciale : cinq sens pour un corps.
21.30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques.
0.00 Messe de minuit, en la cathédrale de Dijon.

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les avatars du goût (l'épopée du café).
9.05 Foi et tradition.
10.00 Messe de Noël en la cathédrale de Dijon.
11.00 Maria Casarès lit « Madeleine à la veilleuse », de René Char.
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : « Pour ou contre le Père Noël », débat avec des jeunes lecteurs.
11.30 Feuilleton : Sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : « le Mystère de la joie », de l'abbé Pierre.
14.00 Un livre, des voix : « le Chant de la violette », de Gilles Plazy.
14.30 *Les miroirs :* Nativité (et à 17 h).
14.45 La criée aux contes : contes africains (et à 19 h 30 : contes contemporains).
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici, à Mulhouse.
18.00 Subjectif.
20.00 Musique, mode d'emploi : l'Evangile des musiciens, par P. Schaeffer.
20.30 Pour ainsi dire : Olympia Alberti pour son recueil de poèmes.
21.00 Musique : jazz bivouac (en direct du grand auditorium) : spécial gospels et blues night, par la Veille, W.G. Hunter, J. Van Jones, L. Mac Comb, le groupe TIP.
22.20 Maria Casarès lit « Booz endormi », de Victor Hugo.
22.30 *Nuits magnétiques.*
0.10 Du jour au lendemain.

JEUDI 26 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Voir lundi.
9.05 Matinée : une vie, une œuvre : Georg Christoph Lichtenberg.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le *maître :* un LEP du Cantal installe en Afrique les éoliennes qu'il a construites.
11.30 Feuilleton : Sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Raphaël Mahdavi.
14.00 Un livre, des voix : « le beau monsieur de Cracovie » et « Contes », de Isaac Bashevis Singer.
14.30 La table québécoise : découvrir et cerner nos habitudes alimentaires.
15.30 Musicomania : Voyage au musée du phonographe.
17.10 Le pays d'ici, à Mulhouse.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la *médecine : l'hyperthyroïdie.*
20.00 Musique, mode d'emploi : l'Evangile des musiciens.
20.30 « Rage », de Yvane Daoudi. Avec M. Schneider, F. Bastien, F. Eberhard.
21.30 Festival estival de Paris 1985 : *Chœur du séminaire de Maynooth,* dir. S. Lavery (vêpres de saint Patrick).
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Voir lundi.
9.05 Matinée du temps qui change : convivialité.
10.30 *Musique : miroirs (et à 17 heures).*
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : Sur les chemins d'Alice.
12.00 Panorama.
13.40 On commence...théâtre à lire.
14.00 Un livre, des voix : « La saison du maître », de Maurice Polard.
14.30 Sélection prix Italia : « l'Artichaut invulnérable », de Xavier Domingo.
15.30 L'échappée belle : bleu des mers du Sud.
17.10 Le pays d'ici, à Mulhouse.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : les catastrophes naturelles.
20.00 Musique, mode d'emploi : l'Evangile des musiciens.
20.30 Le grand débat : l'individu est-il de retour ?, avec J.-P. Dupuy, P. Ricœur, P. Thibaud, J.-P. Vernant.
21.30 Black and blue : question d'engagement.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Scandinavie.
7.02 Avis de recherche : *œuvres de* Widor, Ravier.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Hauts de gammes, magazine d'information musicale en simultané avec TF 1, Victoria de Los Angeles.
12.05 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît.
13.00 Opéra : « Macbeth », de Verdi, avec L. Petrof, A. Varnay, L. Tajo, L. Verani...
16.00 Désaccord parfait : débat, l'impact du compact ; à 18 h, concert en compact.
19.05 Les cinglés du music-hall : J.-C. A. déménage.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné les 13 et 14 novembre à la salle Pleyel) : « Musique funèbre » de Lutoslawski, « Concerto pour violon et orchestre n° 4 », de Schnittke, « Symphonie n° 1 en ut mineur », de Brahms par l'Orchestre de Paris, dir. C. von Dohnanyi, sol. G. Kramer au violon ; en complément de programme Quintette en ut majeur, de Schubert, par le Quatuor Alban Berg et Heinrich Schiff, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : concert en simultané sur FR 3 : Olivier Messiaen improvise sur « Puer Natus est » ; à 23 h 50, le club des archives : archives russes ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : l'enfant.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Cantate.
10.00 Les tribulations d'un aventurier de la musique : Louis-Moreau *Gottschalk, il était une fois la révolution.*
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : quelques-uns *des plus beaux disques compacts de* l'année, Couperin, Mozart, Bach, Beethoven.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Du soufre au miel l'approche de l'Eternel, œuvres de Mahler, Charpentier, J.-S. Bach, Buxtehude...
19.05 Jazz vivant : Jimmy Smith aux festivals de Nice et de Paris.
20.04 Concert (donné le 23 novembre au Théâtre des Champs-Elysées) : « *Suite pour violoncelle n° 3 en ut* majeur », de J.-S. Bach, « Sonates pour arpeggione et piano en la mineur », de Schubert, « Der Doppelgänger », « Aufenthalt », « Litanie » de Schubert/Liszt, « La lugubre gondole II » de Liszt, « Les tableaux d'une exposition » de Moussorgski, « Etude, op 25, n° 7 », de Chopin/Glazounov, « Etude opus 8, n° 11 », de Scriabine/Piatigorski, « Vocalise », de Rachmaninov/Brandoukov, « Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur », de Prokofiev, par B. Engerer au piano et M. Maiski, violoncelle.
23.00 *Les soirées de France-Musique :* le Zodiaque bien tempéré ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

LUNDI 23 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Evgeni Mravinski.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Angleterre, les voix célestes.
12.10 Le temps du jazz : nouveau retour sur Coleman Hawkins.
12.30 Concert : œuvres de Chopin, Franchomme, Ibert et Debussy, par M. Gagnepain, piano et X. Gagnepain, violoncelle.
13.40 Les sonates de Scarlatti : par Scott Ross.
14.02 Repères contemporains ; la collection musique française d'aujourd'hui, *œuvres de Bancquart, Ohana.*
15.00 Les après-midi de France-Musique : Francis Poulenc, Marcelle Meyer et compagnie, œuvres de Stravinski, *Albéniz, de Falla, Ravel,* Couperin... ; à 16 h 30, concert à Carnegie Hall, œuvres de Wagner.
18.02 Chasseurs de son stéréo.
18.30 *Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.*
19.10 Premières loges : œuvres de Puccini, Charpentier, Offenbach, Massenet, par S. Delprat, soprano.
20.00 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Hansel et Gretel », de Humperdinck, par le Nouvel *Orchestre philharmonique et la maî*trise de Radio-France, dir. M. Janowski, chef de la maîtrise M. Lasserre de Rozel, Jean Prat, premier violon, sol. *D. Evangelatos,* B. Bonney, F. Vassar, C. Pohl, B. Ericson, K. Gamberoni.
23.00 Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov, vingt-cinq ans d'échec.

MARDI 24 DÉCEMBRE

1.00 Les nuits de France-Musique : l'automne des musiques contemporaines.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : Angleterre, les voix célestes.
12.10 Le temps du jazz : nouveau retour sur Coleman Hawkins.
12.30 Concert (donné le 21 septembre à Tournus) : œuvres de Dufay/Palestrina, de Poitiers, Lelegiste, *Sourges... par l'ensemble Venance* Fortunat.
14.02 Repères contemporains : collection musique française d'aujourd'hui, œuvres d'Apric.
14.30 Les après-midi de France-Musique : Francis Poulenc, Marcelle Meyer et compagnie, œuvres de Scarlatti, Gounod, Satie, Rossini, Auric... ; à 16 h, concert en direct du King's College Chapel de Cambridge : A Festival of Nine Lessons an Carols ; à 17 h 30, concert à Carnegie Hall : V. Horowitz joue Chopin.
18.02 Acousmathèque : musicolor ou la couleur/son.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.10 Magazine international.
20.04 Concert (donné au Théâtre des *Champs-Elysées, le 20 décembre) :* « Sonate pour corde n° 3 en ut majeur », ouverture de « Guillaume Tell », « Stabat Mater pour soli, chœur et orchestre », de Rossini, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. R. Chailly, chef des chœurs, J. Jouineau, sol., L. Cuberli, L. Valentini-Terrani, C. Merritt, S. Ramey.
22.30 Les soirées de France-Musique : le Noël des musiciens.

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

2.00 Le noël des musiciens (suite).
6.00 Messe avec les chœurs de Münsterschwarzach.
7.03 Réveil matin : œuvres de Ravel, Debussy, Milhaud.
9.05 Le matin des musiciens : Angleterre, les voix célestes.
12.05 Le temps du jazz : nouveau retour sur Coleman Hawkins.
12.30 Concert (donné le 17 mars à Hambourg) : œuvres de Mozart par l'Orchestre symphonique de la radio de Hambourg, dir. G. Wand.
14.02 Tempo primo : N. Kazuhiro, flûte, R. Konishi, piano, œuvres de Fauré, Poulenc, Schubert et Jolivet.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Francis Poulenc, Marcelle Meyer et compagnie, œuvres de Berraud, Chabrier et Poulenc ; à 16 h 30 : concert à Carnegie Hall : Lisa Minelli.
18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 *Spirales : magazine de la musique* contemporaine.
20.04 Concert (donné le 5 mars à la Philharmonie de Berlin) : « Concerto pour piano et orchestre n° 23 en la majeur », de Mozart et « Symphonie n° 7 en mi-majeur », de Bruckner par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C.M. Giulini, sol. M. Perahia, piano ; en complément de programme : œuvres de Telemann, J.S. Bach.
21.50 Les soirées de France-Musique : concert, en simultané sur Antenne 2, « Ciboulette » de *R. Hahn, par l'Orchestre philharmo*nique et les chœurs de l'opéra de Monte-Carlo, dir. C. Diederich ; à 0 h 15 Jazz-club.

JEUDI 26 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Samson François.
7.10 Réveil matin, œuvres de Pleyel, Respighi, Bavadjanian, Haydn...
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Angleterre, les voix célestes.
12.10 Le temps du jazz : nouveau retour sur Coleman Hawkins.
12.30 Concert (donné le 30 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : œuvres de Gerschwin, Solal, par l'Orchestre national de France, dir. E. Krivine.
14.02 Repères contemporains : collec*tions musique française* d'aujourd'hui, œuvres de Kessler, Risset.
15.00 Les après-midi de France-*Musique : Francis Poulenc,* Marcelle Meyer, et compagnie, œuvres de Stravinski, à 16 h 30 concert à Carnegie Hall : Edith Piaf.
18.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Weber, Brouwer, Bondon.
20.04 Avant-concert.
20.35 Concert : pour ceux qui aiment Bach, en simultané avec TF1, œuvres de J.S Bach et C.P.E. Bach, par l'orchestre et les chœurs philharmoniques de Berlin et l'Orchestre de chambre de Pologne.
23.00 Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov.

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Objets volants identifiés.
7.10 Réveil matin, œuvres de Telemann, Schickhardt, Lully, Offenbach, Corette, Beethoven...
9.05 Le matin des musiciens : Angleterre, les voix des célestes.
12.10 Le temps du jazz : nouveau retour *sur Coleman Hawkins.*
12.30 Concert (donné le 23 mars au Grand auditorium) : œuvres de Maderna, Donatoni, Fouillaud, Gaussin, *par le Quatuor Arditti, P. Muller,* violoncelle, F. Bou, piano.
13.40 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 *Repères contemporains* : collection musique française d'aujourd'hui, œuvres de Boucourechliev et Mefano.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : concerts à Carnegie Hall, jazz avec Goodman, *Duke Ellington,* Ella Fitzgerald...
18.02 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (donné le 12 décembre à *l'église Saint-Séverin*) : « Fantaisies », de Racquet et de Scheidt, « Suite du 2e ton », de Le Bègue, « Passacaille en ré mineur », de Buxtehude, « A Solis Ortus » de Grigny, « Passacaille en ut mineur BWV 528 », de J.S. Bach, « Fugue en do mineur » de Sejan, « *Prélude* et fugue en ut *majeur* » de Saint-Saëns par Jean Charles Ablitzer à l'orgue.
22.20 *Les soirées de France-Musique :* les Pêcheurs de perles ; à 0 h musique traditionnelle, la java.

Classique

« Le Couronnement de Poppée », par Malgoire

Authentique ? Apocryphe ? *Le Couronnement de Poppée* n'en finit pas de faire problème pour le petit monde de la musicologie. En tout cas, en l'absence de document radical en faveur de la seconde thèse, il convient de s'en tenir à la théorie la plus vraisemblable (en l'état actuel du dossier). Le *Couronnement* paraît bien être le fruit d'un travail d'atelier, l'équivalent de ce que les peintres du temps appelaient une *scuola* (à Venise ou ailleurs), un ouvrage supervisé par Monteverdi et qui, comme tel, ne peut pas être cet opéra en quête d'auteur que certains enlèvent allègrement au vieux maître pour l'attribuer à Cavalli, Manelli ou quelques autres. Car la marque du génie est là, irrécusable, qui en fait le « chef-d'œuvre absolu des théories montéverdiennes », ainsi que l'a très bien observé Jean-Claude Malgoire.

Aussi bien, celui-ci se propose seulement de suivre une piste : celle du manuscrit de Naples (qui dure près de quatre heures). Travail d'interprètes, comme il le souligne, et non de musicologues : cet enregistrement est comme le duplicata de la production, restée mémorable, de l'Atelier de Tourcoing dans la mise en scène de Martinoty qui ironisait et distanciait personnages et sentiments, mais dans un tourbillon d'imagination, de liberté, d'intelligence.

Au vertige baroque d'Harnoncourt, peut-être trop « shakespearien », Malgoire répond en jouant également à fond le jeu du théâtre. Sans doute est-il marqué par le scepticisme fondamental de la vision de Martinoty. Reste que le drame et le chant avancent ici dans un même élan même si la Grande Ecurie sonne dans une perspective moins opulente, sinon moins convaincante, que les virtuoses du Concentus Musicus. Le chant, d'ailleurs, est peut-être le meilleur atout du présent album, avec un encadrement anglo-saxon, comme il se doit (le Néron de John Elwes, le Sénèque de Grégory Reinhardt).

Mais la jeune génération de chez nous fait mieux que donner le change. Parfaitement armés quant à la technique, Colette Alliot-Lugaz, Philippe Cantor, Michel Laplénie, Gérard Lesne et Dominique Visse – celui-ci affûté comme une lame dans les rôles de l'Amour et du Valet – réussissent d'étonnantes caractérisations psychologiques et prouvent qu'il faut désormais compter avec eux dans la réinterprétation de l'opéra primitif.

Equilibrant au plus juste les exigences de l'expression et le pouvoir de la musique, cette version nouvelle, la plus complète aussi de la discographie, peut être légitimement préférée à l'approche d'Harnoncourt, qui dit sans doute toute l'urgence du drame et sa charge d'émotion, mais dans une perspective moins réaliste et en définitive moins vraisemblable que le Français.

ROGER TELLART.

● Quatre disques CBS, 14 M 39.728.

« La Femme sans ombre » par Karl Böhm

Böhm dans Richard Strauss, qu'il a si bien compris et dont il a tant contribué à faire comprendre l'œuvre, Böhm dans l'au-delà de sa maturité (1977), définitivement assuré dans ses certitudes : la rigueur primant la fantaisie, la discipline d'ensemble primant l'affirmation des individualités, le respect de ce qui est écrit freinant les éventuelles inventions de qui fit « à neuf ». Mais aussi Böhm dans l'accomplissement de ses thèses longuement éprouvées : l'attention méticuleuse, presque maniaque, aux détails ; l'économie austère de moyens et d'effets, le murmure d'une vision intérieure préférée aux éclats du spectaculaire. Du coup, cette orgie sonore qu'est toujours peu ou prou l'opéra straussien, sans rien oublier de ses violences, bruit de nuances et de délicatesses qu'on cherche souvent en vain ailleurs.

Enregistrée en public, cette *Frau ohne Schatten*, l'une des œuvres les plus allégoriques de Strauss (un livret de Hofmannsthal à la limite de l'étouffement symbolique) et l'une des plus cruelles pour les voix (des tessitures tendues, écartelées, essoufflantes), trouve là l'une de ses plus stupéfiantes exécutions. L'urgence de la scène, l'intensité donnée par des chanteurs de format vocal exceptionnel, la familiarité du chef avec l'ouvrage y sont évidents.

Une équipe comme il n'en existe plus aujourd'hui : Léonie Rysanek et Birgit Nilsson, presque monstrueuses dans le déploiement de leurs énormes moyens (la première toute d'incandescence et de défi, avec un aigu inépuisable ; la seconde plus impavide, à la sonorité dardée, solide comme du métal mais avec de sombres gouffres) ; James King, dont on peut ne pas aimer le timbre mais dont on doit reconnaître l'honnêteté de l'engagement et la vaillance dans un rôle impossible ; Walter Berry, dépassant ses moyens relativement sobres dans un jeu pathétique ; Ruth Hesse, enfin, extraordinaire dans ce personnage de nourrice que Hofmannstahl voulait méphistophélique.

A moins de dix ans de distance, pareille distribution, pareille maturation et maîtrise de chef apparaissent comme des témoignages d'un Olympe disparu, d'une conception schopenhauerienne de la musique. (Avec les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Vienne.)

ALAIN ARNAUD.

● *Trois disques DG, 415.472.*

L'œuvre d'orgue de Vincent Lübeck

Parmi les continuateurs de Buxtehude, chef de file de l'école d'orgue nord-allemande, Vincent Lübeck (1656-1740) eut une carrière glorieuse à la tribune de Saint-Nicolas de Hambourg, surtout célèbre pour la qualité de ses concerts spirituels du samedi.

Comme son aîné, Lübeck se complaît dans les grandioses architectures des Préludes et fugues, agitées de bourrasques, de traits tourmentés qui n'ont rien à envier à la vitalité buxtéhudienne. Et la facture de l'écriture est d'un maître, avec ses thèmes superbement ciselés, ses rythmes conquérants et ce savoir-faire contrapuntique, qui hausse, par exemple, *Prélude et fugue en sol mineur* aux dimensions du chef-d'œuvre. Sans oublier la virtuosité hautement baroque du choral *Ich ruf zu dir Herr Jesu Christ*, où Lübeck soutient la comparaison avec Bach lui-même.

Reste à présent à saluer les fulgurances, le lyrisme et la spiritualité éperdue de la version sublime – il n'y a pas d'autre mot – que Michel Chapuis signa en 1970 sur l'orgue historique d'Altenbruch (près de Cuxhaven). Ce disque habité, qui fait honneur au chef de file de l'école d'interprétation française, réapparaît aujourd'hui, avec des sonorités plus fraîches que jamais, pour une seconde carrière au catalogue.

R. T.

● Astrée-Auvidis, AS 92.

Chant grégorien pour la fête de Noël

La tradition bénédictine du plain-chant est voisine en Allemagne de ce qu'elle est chez nous. En d'autres termes, le chœur de moines de l'abbaye de Münsterschwarzach, dirigé par le Père Godehard Joppich, privilégie la même esthétique sereine et harmonieuse que son homologue fameux de Saint-Pierre de Solesmes.

Bien évidemment, la liturgie de Noël – à travers le propre des première et troisième messes du jour – impose un climat festif qui ajoute aux certitudes du fidèle le regard ébloui de l'enfance. Et les qualités de musicalité et de discipline des interprètes ne se démentent pas tout au long de ce bel enregistrement, tout frémissant d'humaine tendresse, de joie naïve.

R. T.

● Archiv Produktion, 410 658.

Deux quatuors inédits de Sibelius

Avant d'aborder l'orchestre, Sibelius composa et fit entendre durant ses années d'études un assez grand nombre d'œuvres de musique de chambre qui ensuite restèrent inédites et ne furent plus jouées de son vivant.

Comme souvent en pareil cas, on est en train de les redécouvrir, ce qui nous vaut d'abord deux *Quatuors à cordes* écrits en 1889-1890, et respectivement en *la mineur* (sans opus) et en *si bémol majeur* (opus 4). Ces ouvrages en quatre mouvements, et avoisinant chacun la demi-heure, ressemblent assez peu au quatuor *Voces intimae* de 1909, la seule partition de chambre de grande envergure de la maturité de Sibelius, mais n'en constituent pas moins un très appréciable enrichissement du répertoire. Sans doute n'est-il pas toujours aisé d'en deviner l'auteur, mais chaque nouvelle audition rend ces quatuors plus attachants.

C'est de la musique dense et bien écrite, débordant d'idées, évoquant parfois en passant Schubert ou Brahms, au parfum scandinave assez discret, et rejoignant souvent la tradition française la plus épurée. Typiques de Sibelius apparaissent néanmoins les fins abruptes de certains mouvements (adagio du *Quatuor en la mineur*, presto-valse de celui en *si bémol*).

Ce très beau disque, interprété par le Quatuor de l'académie Sibelius, fait partie d'un groupe de trois inaugurant la distribution régulière en France de la principale marque finlandaise (Finlandia). Le deuxième contient des *Sonates pour violoncelle et piano*, de Einar Englund et Joonas Kokkonen, et le troisième des pages d'orchestre (*Prélude* opus 52, *Concerto pour violoncelle*, *Symphonie n° 4*) d'Aulius Sallinen, trois compositeurs nés entre 1916 et 1935 et comptant parmi les plus importants de leur pays.

MARC VIGNAL.

● Sibelius, distr. Disco-Shop, FAD 345.

● Englund-Kokkonen, distr. Disco-Shop, FAD 335.

● Sallinen, distr. Disco-Shop, FAD 346.

Rock

« Slave to the Rhythm », de Grace Jones

Slogan ou profession de foi ? « Esclave du rythme » est en tout cas la formule choc qui titre l'album en forme de biographie de Grace Jones. Il faut porter la suffisance avec une belle aisance pour se livrer à ce genre d'exercice sans risquer de ployer sous un tir fourni de quolibets. Du jamais entendu. Sur deux faces, Grace Jones met sa vie, son histoire, en vedette selon un parcours orchestré par Trevor Horn.

Illustrés à travers des interviews de Miss Citroën et une narration de Ian McShane, la naissance en Jamaïque, la rencontre avec Jean-Paul Goude, la découverte du milieu de la mode, la musique, le cinéma, ont été mis en musique par le génial producteur de Frankie Goes To Hollywood, Propaganda et l'écurie ZTT. A charge pour l'auditeur de savoir si la substance du jeu en vaut la chandelle. La Grace philosophe : *« L'action n'est pas la vie, mais une façon de gaspiller une force »* ; ou encore, *« la morale est la faiblesse de la cervelle »*.

L'important, à dire vrai, n'est pas là, mais dans la vérification de ce que, avant d'être une chanteuse (impressionnante), une (piètre) actrice, ou un top-model (exceptionnel), Grace Jones est une figure multimédias qui représente le meilleur véhicule de l'idée que l'époque se fait de la modernité. *« La grande force de son image, c'est qu'elle oscille constamment du quasi-grotesque à la plus parfaite beauté africaine. Je ne suis pas certain de savoir ce qui déterminerait ma passion, Grace ou l'idée que je m'en étais forgée »*, dit Jean-Paul Goude.

Ainsi est-elle, à Trevor Horn, ce qu'elle a été pour les images de Goude (qui signe la pochette selon son procédé de collage déjà éprouvé) : une matière unique et inventive, la réponse humaine au volume instrumental de ses productions, un tigre dans son moteur. Pas seulement une voix mais une muse. Pas juste une esclave, mais le chaînon manquant à ses rythmes.

ALAIN WAIS.

● Pathé Marconi, 240447 1.

Jazz

Humour

Le grand livre rouge de Raymond Moretti et Franck Ténot. Des peintures où l'éclatement des couleurs paradoxalement s'unit à la rigueur, à la méticuleuse précision du trait. Tout le talent de Moretti. Et un très beau texte de Franck Ténot, qui, d'abord, en dit plus en quelques lignes sur la musique afro-américaine que beaucoup d'auteurs de traités opulents, et qui, tout au long de l'ouvrage, puissamment illustré, raconte l'histoire d'une musique du point de vue de l'observateur et de l'acteur qu'il fut au fil des années.

Un humour, une intelligence, une passion – et une raison – peu communs semblent confiés au luxueux boîtier, comme une leçon de vie destinée à être préservée, maintenue à l'abri, pour l'avenir.

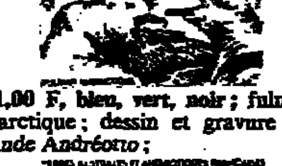
LUCIEN MALSON.

● Editions Israël, 104 ter, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

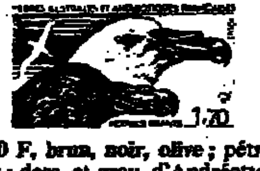
PHILATÉLIE n° 1927

Les Terres Australes et...

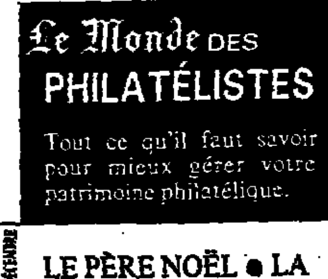
...Antarctiques françaises auront leurs émissions annuelles pour le 1er janvier 1986. Elles comprendront sept timbres « poste » et quatre « poste aérienne » pour la somme de 52,90 F. Impression taille-douce à Périgueux.



1,00 F, bleu, vert, noir ; fulmar antarctique ; dessin et gravure de Claude Andréotto ;



1,70 F, brun, noir, olive ; pétrels géants ; dess. et grav. d'Andréotto ;



1,90 F, bleu, brun ; échinodermes (oursins) ; dessiné et gravé par Jacques Combet ;

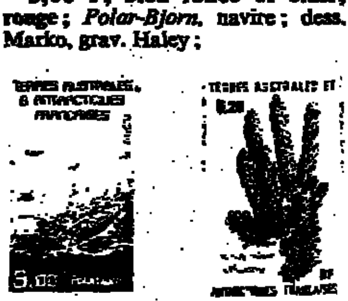


2,10 F, bleu roi, bleu foncé et clair ; *Var*, navire ; dess. Marko, gravé par Claude Haley ;



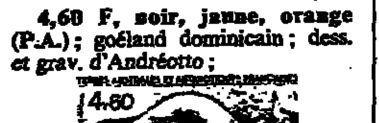
2,30 F, vert, jaune et noir ; *Cotula plumosa* ; dess. et gravure de Georges Bétemps ;

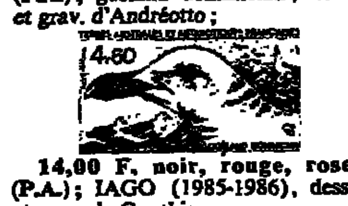
3,00 F, bleu foncé et clair, rouge ; *Polar-Bjorn*, navire ; dess. Marko, grav. Haley ;



6,20, vert, rouge, Lycopodium saururus ; dessiné et gravé par Jacques Gauthier ;

4,60 F, noir, jaune, orange (P.A.) ; goéland dominicain ; dess. et grav. d'Andréotto ;

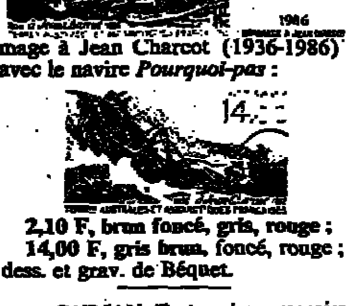


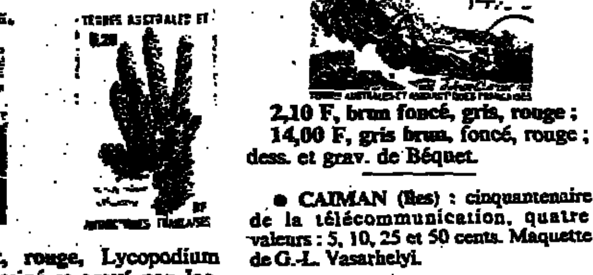


14,00 F, noir, rouge, rose (P.A.) ; IAGO (1985-1986), dess. et grav. de Gauthier ;



Diptyque avec deux valeurs (P.A.) (vignette au centre) en hommage à Jean Charcot (1936-1986) avec le navire *Pourquoi-pas* :

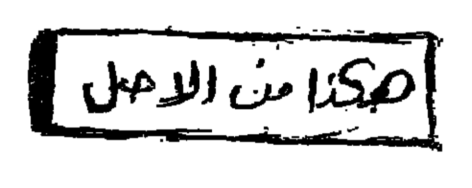




2,10 F, brun foncé, gris, rouge ; 14,00 F, gris brun, foncé, rouge ; dess. et grav. de Béquet.

● CAIMAN (îles) : cinquantenaire de la télécommunication, quatre valeurs : 5, 10, 25 et 50 cents. Maquette de G.-L. Vasarhelyi.

ADALBERT VITALYOS.



échecs

Nº 1156

Faiblesse du Roi

(Tournoi thématique par correspondance à l'occasion des vingt-cinq ans de « Chakmaty Riga », 1984-1985)

Blancs : Lanka
Noirs : Pelikis

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	16. F×é7	D×é7
2. Cf3	d6	17. Cé4	-Fb7 (g)
3. d4	ç×d4	18. C×ç5! (h)	D×ç5
4. C×d4	Cf6	19. Th-é1! (i)	Cç7
5. Cç3	a6	20. Dh4! (j)	Ta7 (k)
6. Fg5	é6	21. Cd2	Cd5
7. f4	Cb-d7 (a)	22. Cé4 (l)	Dé7
8. Df3	Dç7	23. Df2 (m)	Ta-a8
9. 0-0-0	Fé7	24. Rb1	Cb4 (n)
10. Dg3 (b)	Cç5 (ç)	25. Cf6+!	Rh8 (o)
11. Fd3	h6 (d)	26. Té3! (p)	Cç6 (q)
12. Fh4	0-0	27. Cg4! (r)	Ta-d8 (s)
13. Cf3! (é)	b5	28. Tf1	Td4 (t)
14. é5! (f)	d×é5	29. Tg3! (u)	Dh4 (v)
15. f×é5	Cé8	30. C×h6! (w)	aband. (x)

NOTES

a) 7..., b5 et 7..., Db6 donnent lieu à d'autres aventures alors que 7..., h6 n'est le plus souvent qu'une simple interversion de coups par rapport à la variante de la partie, comme 7..., Fé7.

b) Une suite moins souvent jouée que 10. g4.

ç) La continuation *10..., h6* : 11. Fh4, g5 est plus connue mais rien n'est clair après 12. *f×g5*, Tg8 (12..., Ch5 paraît bon aussi : 13. Dé3, Dç5 ; 14. Rb1, h×g5 ; 15. Ff2, Cé5 ; 16. Dd2, Dç7 ; 17. Cf3, C×f3 ; 18. g×f3, Fd7 avec égalité comme dans la partie Rubel-Aranson, 1958) ; 13. Fé2 (ou encore 13. Cd-b5, a×b5 ; 14. C×b5, Da5 ; 15. g×f6, T×g3 ; 16. f×é7, f6 ; 17. F×g3), Cé5 ; 14. Cf3, h×g5 ; 15. F×g5, C×f3 ; 16. F×f3, Dç5 ; 17. *h4*, Ch7 (Lanka-Vitolinsh, Yourmala, 1983). De même, sur *10..., b5* le sacrifice 11. F×b5 semble douteux : *11..., a×b5 ; 12. Cd×b5, Db8 ; 13. é5*, d×é5 ; 14. f×é5, C×é5 ; 15. Th-é1, Cg6 ; 16. Cç7+, Rf8 ; 17. C×a8, D×a8 ; 18. Dç7, h6 ; 19. Fé3, Cé8 (Chirazi-Braun, championnat des Etats-Unis de 1983). Le plan des Noirs introduit par cette sortie du C-D est connu depuis la partie Tal-Portisch de Niksic, *1983*.

d) 11..., b5 est maintenant réfuté par 12. é5!, d×é5 ; 13. f×é5, b4 ; 14. Cç-b5, C×d3+ ; 15. T×d3, a×b5 ; 16. C×b5!, Db8 ; 17. é×f6, D×b5 ; 18. f×é7, Fd7 ; 19. T×d7!, R×d7 ; 20. Td1+ (Kengis-Malishauskas, URSS, 1979).

é) Dans la partie précitée, Tal joua *13. Th-é1. Il* est clair que 13. é5 est fautif : 13..., d×é5 ; 14. f×é5, Ch5 ; 15. Dg4, F×h4 ; 16. D×h4, D×é5. Le retrait du C-R, conseillé par Nunn, permet aux Blancs de s'emparer de la case é5 ; détenant le centre, ils seront en mesure d'organiser une attaque sur le roque ennemi. En ce sens, 13. Cf3 réfute 10..., Cç5.

f) Les Blancs prennent, les premiers, l'initiative.

g) Trop d'optimisme nuit. 17..., C×d3+ ; 18. T×d3, Fb7 semble meilleur, bien que les Blancs conservent l'avantage après 19. Té1.

h) Gardant le Fd3 pour l'attaque du R noir.

i) Il faut trouver ici la bonne continuation, 19. h4 et 20. Cg5 paraît être un plan judicieux ; par exemple, 19. h4, *Cç7 ; 20. Cg5, Cd5 ; 21. Rb1*, h×g5 ; 22. Fh7+!, R×h7 ; 23. h×g5+, Rg6 ; 24. Dg4! menaçant 25. Dh5+ comme 25. Th6+. Cependant les Noirs ne sont pas obligés de se jeter dans la gueule du loup par 21..., h×g5 et peuvent se défendre par 21..., Dé3!

j) Un gain de temps subtil qui empêche *20..., Ta-d8* à cause de 21. Fh7+ et 22. T×d8.

k) Cette fine manœuvre de la D a ébranlé les Noirs qui commencent à comprendre les difficultés de leur position et rejettent successivement plusieurs défenses, 20..., Cd5 à cause de 21. Dé4 ou 20..., b4 ; 21. Cd2, a5 ; 22. Cé4!, D×é5 ; 23. Cd6! *ou encore* 20..., F×f3 ; 21. g×f3 et l'ouverture de la colonne g devient rapidement mortelle. Une *meilleure défense que l'artificiel* 20..., Ta7 consiste en 20..., Ta-b8, bien que les Blancs puissent maintenir leur pression après *21. Cd2*, Cd5 (si *21...*, Tf-d8 ; 22. Cb3!, Df8 ; 23. g4 (le pion g a été libéré par 20. Dh4), Cd5 ; 24. g5, Dé7 ; 25. Tg1) ; 22. Cé4, Dé7 ; 23. Dg4 avec un jeu actif.

l) Menaçant 23. Cf6+ et la D.

m) Avec gain de temps.

n) Il est tentant de chercher à éliminer le F blanc mais le C noir ne devait pas abandonner la défense de la case critique f6. 24..., Ta-d8 suivi de f7-f6 valait mieux.

o) Et non 25..., g×f6 ; 26. é×f6, Dç7 ; 27. Dh4! suivi du mat.

p) Avec l'idée d'aller en h3 et de se sacrifier sur le pion h6.

q) Afin d'immobiliser la T sur la défense du pion é5. La défense passive 26..., Tf-d8 ; 27. Th3, Fd5 ; 28. Dd2!, Df8 ; 29. Tf1!, Ta-ç8 ; 30. Tf4! ne peut s'opposer à la destruction du pion h6 par Tf4-h4.

r) Et non 27. Th3, C×é5 ; 28. T×h6+, g×h6 ; 29. Dh4, Cg4! ; 30. Tf1, Dç5! et 31..., Dg5.

s) Ou 27..., Dç5 ; 28. C×h6!, C×é5 ; 29. Th3!!, D×f2 ; 30. Cf5+ et 31. Cé7 mat. D'autre part, si 27..., Dg5 ; 28. C×h6!, *g×h6* ; *29. Tg3, D×é5* ; 30. Té1, Dd4 ; 31. Dd2!

t) Empêchant encore le sacrifice 29. C×h6 à cause de 29..., g×h6 ; 30. Th3, Dg5 ; 31. Tg3, Dh4!

u) Avec calme, les Blancs ont concentré toutes leurs forces sur la faiblesse royale h6.

v) Une ultime protection.

w) Mais l'explosion a lieu malgré tout.

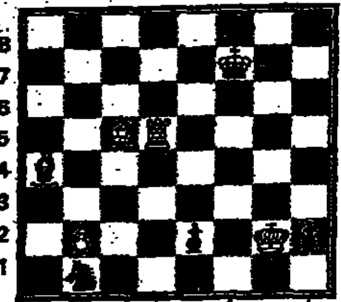
x) Car, si 30..., g×h6 ; 31. Dd2! et les Noirs sont sans défense contre 32. Tf6 ou 32. Th3 ; par exemple, 31..., Dh5 (pour répondre à 32. Th3, Th4) ; 32. Tf6, Th4 ; 33. Fé2! Enfin, si 30..., C×é5 ; 31. Cf5!

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1155
V. A. Bron. 1961
(Blancs : Rç2, Ff4, Cf1 et h1, Pç3. Noirs : Ré1, Fg1, Cf5, Pb4.)

1. Cf-g3, Cé3+ (sinon les Blancs gagnent facilement après 2. ç×b4) ; 2. F×é3, b×ç3! (si 2..., F×é3 ; 3. ç×b4) 3. Fg5, Fé3 ; 4. Ff6! (et non 4. Fh4?, Fg5 ; 5. Cf2, R×f2 ; 6. Cé4+, Rf3 ; 7. C×g5, Rg4 nulle), Fd4 ; 5. Fh4, Ff6 ; 6. Cf2, R×f2 ; 7. Cé4+ et les Blancs gagnent après 8. C×f6.

ÉTUDE

S. M. KAMINER
(1926)



BLANCS (4) : Rg2, Td5, Fç5, Ph2.
NOIRS (5) : Rf7, Fa4, Cb1, Pé2, et h2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1154

Sauvegarde royale

La réussite de ce contrat exigeait une technique perfectionnée car il semblait vraiment impossible que les adversaires ne fassent pas trois levées.

♠ V 10 9 8
♡ 10 5
♢ A V
♣ 8 7 6 5 4

♠ A 4 / ♡ A D 9 8 7 / ♢ D 10 9 6 / ♣ R 2 — O N E S — ♠ 2 / ♡ V 6 4 / ♢ 7 3 2 / ♣ A D V 10 9 3

♠ R D 7 6 5 3
♡ R 3 2
♢ R 8 5 4
♣ —

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♡	passe	2 ♣	2 ♠
3 ♢	4 ♠	5 ♣	5 ♠
contre	passe	passe	passe

Ouest a entamé le Roi de Trèfle second coupé par Sud qui a joué le 3 de Pique. Ouest a mis l'As et il a continué atout pour la Dame de Pique de Sud sur laquelle Est a défaussé un Trèfle. Le déclarant ayant réussi l'impasse à la Dame de Carreau, *comment Hoffman, en Sud, a-t-il ensuite joué* pour gagner CINQ PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Il n'y a aucun espoir que l'As de Cœur soit en Est, et il faut donc arriver à mettre Ouest en main (à Carreau) pour l'obliger à jouer lui-même Cœur alors que le mort (qui n'aurait plus de Cœur) couperait et que le Roi de Cœur serait ainsi libéré !

Après avoir fait le Valet de Carreau, le déclarant a tiré l'As de Carreau. *Il a repris la main* par une deuxième coupe à Trèfle et, après avoir réalisé le Roi de Carreau (sur lequel il a défaussé le 5 de Cœur), il a rejoué le 8 de Carreau couvert par *la Dame d'Ouest sur laquelle il a jeté le dernier Cœur du mort !* Grâce à ce jeu de perdante sur perdante appelé « coup sans nom », Ouest, qui n'avait plus que du Cœur, a *été obligé de contre-attaquer* Cœur : s'il joue un petit Cœur, le mort défaussera un Trèfle, Sud fera le Roi de Cœur et il coupera ses deux petits Cœurs avec les deux derniers atouts du mort ; *si Ouest* contre-attaque l'As de Cœur, le mort coupera et Sud fera de toute façon trois levées à Cœur avec deux coupes et le Roi de Cœur...

Mission impossible

Le mystérieux assassinat du producteur de TV Barry Crane, *cet été*, n'a toujours pas été élucidé, et c'est un champion irremplaçable qui nous a quittés. Il était considéré à juste titre comme le plus grand spécialiste du *tournoi par paires* et le « recordman » des points d'experts avec le total prodigieux de 34 000 ! Sa supériorité provenait non seulement d'un sens inné des enchères dans ce genre d'épreuve, mais aussi d'un jeu de la carte où la psychologie complétait une technique sans défaut. Voici par exemple une donne où il arriva à remplir une mission impossible à la manière de Mannix, un des héros de ses téléfilms.

♠ R 6 3
♡ A R V 9
♢ D
♣ A D 8 6 2

♠ V 10 9 / ♡ D 10 8 7 6 2 / ♢ 7 5 / ♣ 10 9 — O N E S — ♠ 5 4 / ♡ 5 4 / ♢ R V 10 9 8 3 / ♣ R V 4

♠ A D 8 7 2
♡ 3
♢ A 6 4 2
♣ 7 5 3

Ann. : S. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	—	1 ♠
passe	2 ♣	passe	2 ♢
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 SA	passe	5 ♡
passe	5 SA	passe	6 ♣
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest a entamé le Valet de Pique, Crane a pris avec le Roi et il a joué immédiatement le... 2 de Trèfle (dans l'espoir qu'Est mettrait le Roi s'il l'avait). Est mit le Valet et continua atout. *Comment Crane a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères.

Sauf dans des situations délicates, Crane n'utilisait que les conventions simples *les plus courantes*. Ici « 4 SA » était un Blackwood, et les réponses de « 5 Cœurs » et de « 6 Trèfles » promettaient deux As et pas de Roi. Quant à *l'ouverture de « 1 Pique »* elle était vraiment minimum, mais la couleur était majeure avec une bonne distribution et deux levées et demie d'honneur (AD et A).

LES NOUVEAUX LIVRES

Voici quelques-uns des livres qui ont paru cette année.

Le Jeu avec le mort (Edititions du Rocher), par Jaïs et Lebel. 260 pages. Prix : 80 F.

Mon système de compétition (édit. Le Bridgeur), par Lebel. 142 pages. Prix : 60 F.

Les Secrets du tournoi par paires (édit. Belfond), par Lawrence, traduit en français par Roudinesco. 250 pages. Prix : 118 F.

Le Dictionnaire du bridge (édité par les Presses universitaires de France en livre de poche), par Georges Versini. 510 pages remises à jour. Prix : 26,30 F.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 231

Clerc, net et précis

Vernon, 17 novembre 1985 - deuxième manche.
Tournois Villa Castelli, rue Saint-Lazare, le premier mardi du mois, puis chaque lundi à 20 h 30.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	IIMRAEI			
2	I+ISEAUT	MAIRIE	H 4	18
3	XMANSUA	SITUERAI	7 C	61
4	LOSWAIU	AMENSAUX (a)	9 F	81
5	AILO+DDS	WUS	6 B	36
6	*DD+UKBRE*	*OXALIS (b)*	*M 8*	*30*
7	DEKU+ILE	BORD	8 L	37
8	-ETEEFLV	KID	5 D	38
9	*ELT+AEGT*	*FEVE*	*L 12*	*34*
10	UMANBRC	ATTELAGE	5 H	68
11	-OLEIQHE	CRABE	O 1	36
12	ELOQ+JSH	HIE	N 10	35
13	-ENOQJNE	OHE	10 E	30
14	QN+UFOLE	ENJOLE	L 1	28
15	N+N?MUA?	FLOQUÉE	1 F	51
16	SEALPGD	MANUE (L) (I) N (c)	15 H	113
17	GLSP+NTE	DÉJA	3 J	24
18	EGLNPT+S	FLOQUÉES	1 F	18
19	GLNT+TEC	SEP (d)	O 11	17
20	*-ETNVIRO*	*CLÉ*	*8 A*	*18*
21	LURORNT	CONVERTI	A 8	92
22	LNRR+PTY	OUT	B 10	16
23		*TYPA*	*I 12*	25
24				906

(a) inhibée (pour une espèce végétale) ; NASAUX, 8 J, 50. (b) ou OXALIDE, plante. (c) (art) décoratif portugais de la fin du quinzième siècle. (d) pièce de charrue.

1. Lorenzo, 899. 2. Boiné, 983. 3. Caro 965... 40e (sur 88) : 638.

Tournois homologables de janvier

Le 19, Villeneuve-le-Roi. Téléphone : 60-29-60-84.

Le 26, Antibes. Téléphone : 93-74-50-88.

Quatre ans après son *Découvrez et maîtrisez le Scrabble*, le jeune champion Didier Clerc publie (dans tous les sens du terme) *le Scrabble de A à Z*. Le préambule, non dépourvu d'humour, est une mine de renseignements sur des sujets aussi divers que le matériel nécessaire à l'organisation de tournois, le scrabbleur électronique prénommé Monty ou les coordonnées de tous les clubs francophones. Le gros de l'ouvrage est constitué par tous les verbes de quatre à dix lettres, avec leurs rajouts initiaux s'il en existe, les mots à lettre chère, et soixante-douze finales classiques. Dans ce domaine on ne peut guère faire mieux, si ce n'est peut-être inclure les préfixes, aussi dignes d'intérêt que les finales. Composé électroniquement, l'ouvrage est extrêmement fiable mais austère (pas d'accent dans les listes de mots, pas de caractères gras) et surtout dépourvu de toute indication sémantique. Difficile dans ce cas de « scrabbler intelligent », bien que Didier Clerc nous y convie avec insistance.

Parmi les nombreuses listes proposées, nous avons retenu celle des *mots en* -ATRE, *toujours difficiles à* construire. Le suffixe -ATRE marque tantôt l'atténuation : BLEUATRE (deux anagrammes à trouver), ROSATRE (une ana.), OLIVATRE *et son cousin et anagramme* VIOLATRE, etc. ; tantôt la dépréciation (valeur péjorative) : MARATRE (deux ana.), BELLATRE (une ana.). La finale -ATRE se retrouve dans le suffixe -IATRE (médecin en grec) : GÉRIATRE, PÉDIATRE (nombreuses ana. pour les deux). *Autres mots en* -ATRE peu courants : ZOOLATRE, calqué sur IDOLATRE ; ÉCOLATRE, directeur d'une école ecclésiastique ; VÉRATRE (une ana.), plante vénéneuse, et *deux sept lettres très précieux* parce que sans anagramme : RANATRE, insecte aquatique, et PALATRE (ou palastre), boîtier de serrure. Anagrammes en fin d'article.

★ Anagrammes : BATELEUR, TUBÉRALE - ROTERAS - TRAMERA, RÉARMAT - REBELLAT - RÉVÉRAT.

★ En vente seulement chez l'auteur, 7, rue Albert-Recoura, 38100 Grenoble. Prix 100 F, plus 15 F pour frais de port.

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

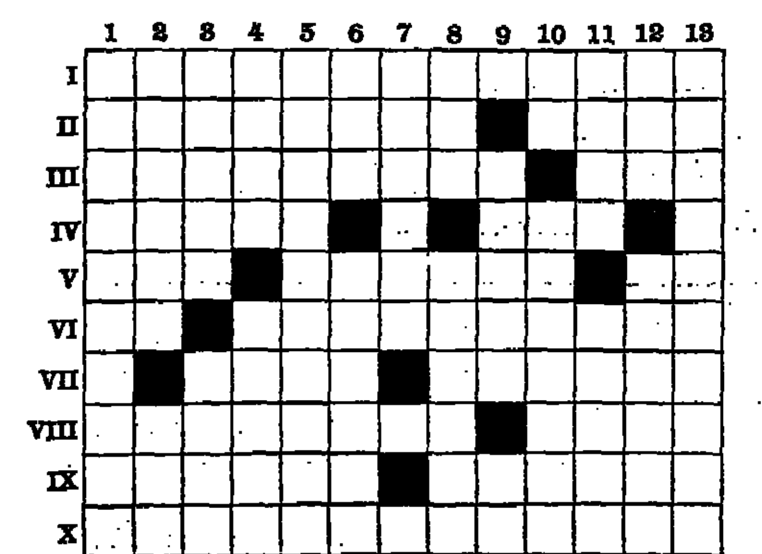
Nº 385

Horizontalement

I. Si la 5 l'a il ne sera plus doublement public. – II. Dirai oui. Il réclame un certain tonus. – III. Ils ne sont pas perdus pour tout le monde. A plus de voix. – IV. Il y a plus d'une bonne balle comme ça. Union de deux grandes nationales. – V. Possessif. Pour rien, si on le remet à demain. Doublé, on s'en plaint. – VI. Note inversée. Par eux on revient au bon vieux temps. – VII. Il peut être infamant. Produit chimique. – VIII. Paradoxalement elle est dans l'ordre. Il y en a au moins une qui est douce. – IX. Pour la chasse. C'est vraiment varier à l'excès. – X. Donne du poids.

Verticalement

1. Parfois dans le I. – 2. Paisibles seulement à l'église. Frappe de bas en haut. – 3. Fis du neuf. Son sort nous fait-il envie ? – 4. Bouleversé dans les jours qui viennent. Veille du précédent dans les jours qui viennent. – 5. Toujours très demandées. – 6. Accepté ou discutable. Mises en musique. – 7. Toutes les fois sauf une, on y passe volontiers. – 8. C'est du sérieux, surtout maintenant. Ils sont au parfum. – 9. Parfaitement fixé. Préposition. – 10. Fleuve. Mettra dedans. – 11. Petit. Pour mettre dedans. – 12. Lubrifie. Fit des reproches. – 13. Soit, mais de quelle république ?



SOLUTION DU Nº 384

Horizontalement

I. Réactionnaire. – II. Expert. Barman. – III. Nettoie. Néant. – IV. Océan. Slang. – V. Vu. Cessa. Eire. – VI. Atténuait. Nep. – VII. Tao. Tricote. – VIII. Ente. Imiterai. – IX. Utérines. Cars. – X. Rémunératrice.

Verticalement

1. Rénovateur. – 2. Exécutante. – 3. Apte. Totem. – 4. Cétacé. Eru. – 5. Tronent. In. – 6. Iti. Surine. – 7. Essaimer. – 8. NB. Laïcisa. – 9. Nana. Tôt. – 10. Arène. Tecr. – 11. Imaginerai. – 12. Ran. Ré. Arc. – 13. Entreprise.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

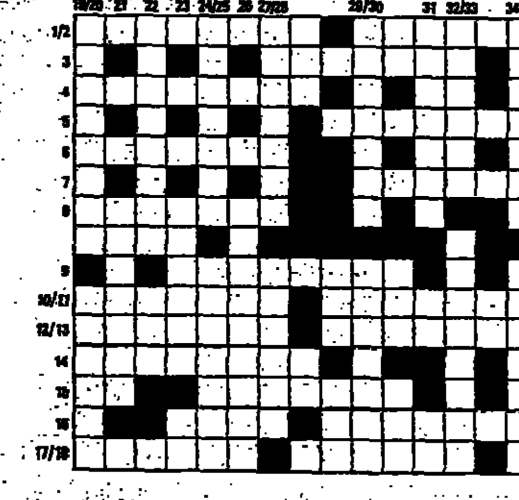
Nº 385

Horizontalement

1. AALMNOTU. – 2. AEOPRT (+ 3). – 3. CEIRSUV (+ 2). – 4. ACEGHORV. – 5. DEEGINR (+ 2). – 6. EEILNRT (+ 1). – 7. EEGLTU. – 8. DEEELRS. – 9. ABCEIMST. – 10. AABCMMU. – 11. AAHIRRU. – 12. ADEISTU. – 13. ACIIOST. – 14. EFIILNNO. – 15. ACEFIRT (+ 1). – 16. AEINOST (+ 2). – 17. EIPSSS (+ 1). – 18. ACESTU (+ 1).

Verticalement

19. AAADEGLR. – 20. AEFIMS (+ 1). – 21. ABFGIRT. – 22. AEELRTUV. – 23. CDEOSU (+ 2). – 24. CEEIMNO. – 25. ACIIMNS. – 26. ABEILMORS. – 27. AACEHST. – 28. ABEESS (+ 1). – 29. AEEGPRS (+ 2). – 30. EHIMOST. – 31. DEIOOSV. – 32. AEGLRT (+ 3). – 33. AGINNORS (+ 3). – 34. BEEEHPS. – 35. ACINOSS (+ 2).



SOLUTION DU Nº 384

Horizontalement

1. MONDIAL. – 2. PERCAGE (CREPAGE). – 3. ILIENNES. – 4. GEASTER (AGRESTE, GERATES, GREATES, REGATES). – 5. CHANGER. – 6. ODIEUSE. – 7. ODELETTE. – 8. EPISSEE. – 9. SCORIE (CROISE, CROIES, REÇOIS). – 10. TUAIENT. – 11. DROITURE (ETOURDIR). – 12. SURVECUT. – 13. ERUDITE (EDITEUR, ETUDIER, REDUITE, TIEDEUR). – 14. PERVERSE (PRESERVE). – 15. MISTRAL. – 16. ENNUIS. – 17. ERODEES. – 18. REVALUT (LEVRAUT). – 19. SECANT (CASENT, STANCE, TANCES). – 20. BASANE.

Verticalement

21. MIGNONS. – 22. SAPOTES (APOSTES, OPTASSE, POSATES, POTASSE, TOPASSE). – 23. OLEODUC. – 24. URETERE. – 25. OCRERA. – 26. DESOLER. – 27. INTREPIDE. – 28. TIERCER (CRITERE, RECRITE, REECRIT, RETRECI, RECITER). – 29. LEROTS (STEROL). – 30. OURSONS. – 31. DESTITUE. – 32. ECHEVEAU. – 33. IRISES. – 34. IRITIS. – 35. CONSOLEE. – 36. ESTRAN (ANTRES, ENTRAS, RASENT, TRANSE). – 37. AUGERON. – 38. MUTITE. – 39. ECRIEE. – 40. FUTILITE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

En toute simplicité

Nouvelles adresses pour gastro-nomades.

C'EST la saison des prix. Le Prix Taittinger (*souvent* appelé « Goncourt de la cuisine » – les Dix ont quelquefois, il est vrai, couronné des romans sans intérêt !) a donc été décerné à Michel Koth, *chef* de partie au Ritz, pour un « saumon avec garniture de champignons, huîtres, brocolis et truffes ». Pauvres huîtres, pauvres truffes qui sont si savoureuses au naturel !

A été décerné également le Trophée des Sources, patronné à Vichy (ville peu gastronomique) par les Relais et Châteaux. Le lauréat, Bernard Trémel, proposait un bar en arlequin à l'arête *(sic)*. Ce malheureux fils d'Amphitrite (je parle du poisson) est colorié de poireaux, carottes et navets, puis entouré de palets de pommes fondantes, de darioles crèmeuses de homard, de pompomnette de mousse de champignons. Comus soit loué, la recette donnée n'utilise pas les filets de merlan de l'énoncé des produits !

Lisant le Gault-Millau et tombant par hasard sur le *Chabichou* de Courchevel, je vois que ces messieurs ont été enthousiasmés par un foie gras de canard mis en terrine d'artichauts avec ris de veau et servi accompagné de petites chips de légumes en vinaigrette de noisette. Je propose un prix pour cet autre chef.

« Et surtout, faites simple ! », répétait Curnonsky !

Justement un lecteur de Quimper qui, depuis le temps qu'il me lit, se présente avec raison comme « un vieil ami », me soumet une idée : *« Pourquoi pas un prix destiné à récompenser les véritables restaurants de cuisine régionale ? »*

Il faut agir, souligne-t-il, *« faute de quoi nos enfants n'auront plus le choix qu'entre pizza et magret – même pas le steak-frites de nos pères ! »*

Chiche !

Les lecteurs, aussi bien, sont souvent d'excellents juges. Et leurs adresses sont intéressantes. Telle celle des *Quatre Saisons* (21, rue du Faisan à Coulonges-sur-l'Autize, près de Niort). La mouclade notamment a enchanté mon correspondant.

Mais voici quelques adresses nouvelles, justement, que je livre au jugement de mes correspondants gastronomades : *Le Cigalon*, 4, rue Hélène-Boucher à Voisins-le-Bretonneux (78180), tél. : 30-43-77-29, où s'est installé le bon M. Gras parti de ses Senteurs de Provence dans le XVe. *Le Médiéval*, place Balzac à Provins (77160), tél. : 64-00-01-19. *Le Dauphin*, 11 bis, rue Jean-Jaurès à Toulon, tél. : 94-93-12-07, où vient de s'installer le jeune Alain Biles que nous connûmes chez Lasserre et à la Tour d'Argent. Enfin *le Saule pleureur*, au quartier Beauregard à Monteux (84170), tél : 61-01-35, où « végète » Michel Philibert faute de clientèle pour la pissaladière de loup au beurre de thym et son rognon de veau au miel de lavande.

LA REYNIERE.

Les bons mariages

Un esthète des goûts : Jacques Puisais.

« UN fou du goût » laisse – enfin – ses papilles et sa *mémoire* tenir sa plume : Jacques Puisais, le pédagogue œnologue. Puisais, le professeur en sensations gustatives, le physiologiste épicurien, entreprend *de nous raconter ses* régalades. Et cet esthète d'un nouveau genre nous invite, nous incite, au voyage dans ce triangle de nos Bermudes quotidiennes : le cerveau, la cave et les fourneaux.

Quel vin avec quel plat ? Vieille et – bientôt – absurde question. L'inverser d'abord. *Partir à l'aventure ensuite.* Tout centrer sur le vin en somme, et inventer à deux ou à plusieurs les plus beaux mariages qui soient. Un bourgueil rouge 1984 ? Des rillons de Tours, un sainte-maure frais, des boudins *noirs grillés. Un antique banyuls* grand cru ? Des grains de muscat, un roquefort, un gâteau au *chocolat noir !*

Deux cent cinquante-huit pages de souvenirs personnels (malheureusement trop pauvrement illustrés), un superbe carnet de table et – du reste – écrit par un artiste de la table. Par un croisé aussi, parti depuis *longtemps en guerre contre les* alliances toutes faites, contre la suprématie de l'assiette sur le verre. Un rabelaisien moderne aussi, grand prêtre en gueule qui, de son église chinonaise, bâtit depuis quelques années *déjà les fondements d'un nouvel* art de vivre à table. Donc de vivre.

J.-Y. N.

● « Le Goût juste des vins et des plats », de Jacques Puisais, 258 pages. Volume relié sous *jaquette, 18,5 × 27 cm.* Flammarion, 250 francs.

Les Tables de la Semaine

Restaurant Poquelin

Mon déjeuner : saumon unilatéral à la ciboule, aiguillette de canard au miel d'acacia et navets, roquefort « Goulet » et son verre de porto. Un *régal !* La *carte* courte et intelligente de Michel *Guillaumin, l'amabilité de Maggy,* son épouse, ont ressuscité cette ex-Barrière de Verger l'inconstant. Le filet de thon rouge cru aux herbes (52 F), le gîte de bœuf *en* salade (45 F), la dégustation des foies *gras au torchon* (87 F), le rôti de daurade, lardons et choux verts (75 F), le ris de veau *au vin de noix* (80 F) et, en cette saison, la chasse.

Avec aussi d'excellents desserts *et une carte des vins* correcte. C'est petit, confortable sans excès de *tape-à-l'œil. On vit* ici de bonne soupe sinon de beau langage, ô Molière !

● *Restaurant Poquelin*, 17, rue Molière (1er), tél. 42-96-*22-19. Fermé samedi midi* et dimanche.

Le Céladon

Mon repas : brouillade aux *œufs de saumon, la marmite du* pot-au-feu et sa garniture, soupière de fruits frais. *En quelques* années, Jean-Claude Lhonneur (et son frère Frédéric en pâtisserie) se sont imposés, faisant du restaurant de l'hôtel Westminster (mais avec entrée particulière) une des grandes maisons gourmandes de Paris. *Ce pot-au-feu « roturier »* (au milieu de plats plus sophistiqués *mais* tout aussi copieux) est une splendeur. Excellents pains aux noix et raisins « maison ». Beau menu (190 F net) fromage et dessert. Dans un cadre vert céladon, on le devine. Saluons ce chef qui sait « cuire juste » sa fricassée *de grenouilles (ce n'est* pas évident), imagine des rillettes de colvert en fine daube au boudin noir, et sait raison garder quant aux portions.

● **Le Céladon, 15, rue Daunou (2e), tél. 42-61-57-46. Fermé samedi et dimanche.**

La Toque

Mon déjeuner : pâté chaud de marcassin, lotte rôtie aux échalotes, fromages, mille-feuille léger *de la Toque. Jacky Joubert, en* s'installant petitement à son compte, a démontré sa sagesse. Son succès l'a encouragé à mieux parer sa salle jusqu'à en faire un bistrot d'élégance, et jamais peut-être sa carte n'a été si tentatrice, sa cuisine si parfaite.

De l'émincé de haddock (45 F) au soufflé chaud de haddock beurre blanc et morilles (70 F), du panaché de terrines de gibier à la confiture d'oignons (50 F), au civet de marcassin grand veneur (70 F), *du panaché poissons-*crustacés aux pâtes fraîches (70 F), à l'agneau rôti au thym (55 F), rien à reprocher à la qualité du prix, la finesse de l'exécution, la quantité dans l'assiette. Un menu et un choix de cafés.

● **La Toque, 16, rue de Tocqueville (17e), tél. 42-27-97-75. Fermé samedi et dimanche.**

Et puisque les guides viennent de paraître, l'idée est amusante de comparer les jugements :

Le *Restaurant Poquelin* est doté d'une étoile au Bottin Gourmand et d'une toque au Gault-Millau. Le *Céladon de deux étoiles* et de deux toques. *La Toque* d'une étoile et de deux toques. Et Michelin, direz-vous ? Eh, bien, Michelin 1985 ne donne aucune distinction à la *Toque* non plus qu'au *Poquelin*. Quant au *Céladon* il ne figure qu'indiqué, avec l'hôtel ! Décidément, il était *temps* que M. Trichot prenne sa retraite !

Le Croquant à Cannes

Nous *sommes ici loin des plats* autochtones, puisque Peytour est *un vrai croquant du Périgord.* L'été, c'est peut-être moins attrayant, mais en cette saison ses confits, son foie gras, ses escargots aux cèpes, ses pommes sarladaises et ses milliassous aux pruneaux vous régaleront. Comptez 250 F.

● **Le Croquant, 18, boulevard Jean-Hibert, tél. (93) 39-39-79. Ouvert le soir seulement, sauf lundi.**

La Réserve à Cros-de-Cagnes

Loulou Bertho, lui, est un sage : il ferme en juillet-août. Mais, amis des pêcheurs et de la *simplicité, il vous montrera à choisir* les poissons qu'il vous servira simplement grillés ou cuits au four, après une soupe de poissons inégalable et avant la tarte chaude. Comptez 250 F.

● **La Réserve, 91, boulevard de la Plage, tél. (93) 31-00-17. Fermé samedi soir et dimanche.**

Le Feu follet à Mougins

Bien sûr, il y a aussi, en face, le Relais du cher Surmain, où vous vous régalerez (sauf dimanche soir et lundi) de grande cuisine et de petits vins bien choisis (comptez 400-450 F) mais voici, fille et gendre, *une halte à prix doux de* plats du pays, de poisson sauce mouginoise *à la* tarte paysanne. Menus 80-120 F.

● **Le Feu follet, place de la Mairie, tél. (93) 90-15-78. Fermé dimanche soir et lundi.**

Le Gourmet lorrain à Nice

Cuisine classique, toute simple, *mais parfaitement apte à faire* valoir les admirables bouteilles de la cave, une des plus rares caves de France et à des prix très honnêtes. Alors, offrez-vous ça ! Comptez 200 F.

● **Le Gourmet lorrain, 7, avenue Santa-Fior, tél. (93) 84-90-78. Fermé dimanche soir et lundi.**

Rôtisserie de Saint-Pancrace

Dépêchez-vous, elle ferme le 5 janvier ! *J'en reparlerai plus lon*guement au printemps, mais ne manquez pas cette promenade (8 kilomètres de Nice), tant pour la vue que pour la cuisine de J.-P. Robert et les vins proposés par l'excellent sommelier Antoine Luciano. La volaille aux pâtes fraîches et foie gras est alors en situation. Comptez 250-300 F.

● **Rôtisserie de Saint-Pancrace, tél. (93) 84-43-69. Fermé le lundi.**

Issautier à Saint-Martin-du-Var

Là encore, la fermeture est proche (*10 février*), mais quelle belle maison aux portes de Nice (27 kilomètres), quel charmant accueil de Mme Issautier et quelle belle cuisine de Jean François ! Les légumes du pays niçois traités avec imagination, le respect du *produit (poissons et viande) qui* fait des simples noisettes *d'agneau sautées une merveille.* Excellents desserts. Un menu *(deux plats, fromage et dessert)* à 180 F. Un blanc Château de Bellet (M. de Charnacé) vaut ses 145 F. Comptez à la carte 350-400 F.

● **Issautier, 202, route de Digne, tél. (93) 08-10-65. Fermé dimanche soir et lundi.**

L. R.

culture

THÉATRE

« LE BALCON », par Georges Lavaudant

Genet est-il rétro ?

Le Balcon, c'est un bordel. Une maison d'illusion, faite de chambres qui s'emboîtent. Maison à fantasme, théâtre dont le quatrième mur pourrait être une glace sans tain, à travers laquelle on mate, et qui donne une vision un peu trouble, fragmentaire, de ce qui se passe derrière.

Il y a ce que l'on voit : le décor de Jean-Paul Vergier, les plafonds écaillés, où volettent des amours jadis roses, les lézardes qui se creusent, un fauteuil faux Louis XVI trop grand, au dossier noir comme un miroir aveugle. Puis un salon blanc. Puis un caveau-bunker.

Il y a ce que l'on entend sans voir : des cris de filles qui friment peut-être, des mitrailleuses qui crachent, des explosions. Dehors, ça bouge. Dedans, sous la surveillance de Madame Irma (Christine Fersen) sous-maîtresse rousse en strict tailleur noir, des hommes sans identité se rêvent hommes de pouvoir ; évêque (Roland Bertin), juge (Jacques Destoop), général (Yves Gasc).

La pièce est bizarrement construite en morceaux qui s'articulent difficilement. Après les scènes des clients — les plus belles, — Irma et sa préférée Carmen (Geneviève Casile) règlent leurs comptes dans une complicité quasi conjugale. Irma est inquiète, elle envoie Arthur (Roland Amstutz) chercher le chef de la police (Jacques Debarry), son protecteur. Il clame qu'au-dessus de Dieu il y a lui, et au-dessus de lui, Irma. Il entend profiter de la révolte qui perturbe le pays pour s'emparer du pouvoir.

Puis les insurgés et leur chef Roger (Marcel Bozonnet) persuadent une fille de Mme Irma d'incarner la révolution. Elle endosse une robe de paillettes rouges. Puis, dans une chambre du bordel, l'envoyé de la cour (Jacques Sereys), cynique fantoche poudré, ordonne à Irma de tenir le rôle de la reine. Elle qui dans la première partie dirigeait l'action, devient passive. Une figure d'apparat éblouissante dans une robe à la Eva Peron.

Arrivent les révolutionnaires et la fille en rouge qui étreint Irma et meurt à sa place, atteinte par une balle tirée du dehors. L'histoire pourrait s'arrêter là, mais tout le monde se retrouve pour une sorte de bal fantomatique. Roger a pris le costume du chef de la police, qui descend dans son tombeau. Roger se châtre. Les fantômes sont partis. Irma reste seule, désemparée *« C'est moi qui ai tout organisé »*, dit-elle. Elle se reprend demain il y aura une autre représentation.

A propos du *Balcon*, comme du théâtre en général, on ne cesse de commenter les effets de double, l'habit qui fait le moine, le vrai-faux, le faux-vrai, et toutes les possibilités d'interférences. Georges Lavaudant, qui met en scène la pièce de Jean Genet à la Comédie-Française, annule l'éventualité du réel. Il ramène à un jeu de dérision nonchalante cette insurrection *« condamnée à se figer »*, et les rebelles, jeunes blonds dont les cuisses lisses sont mises en valeur par des shorts impeccables, à des punkies bien propres. Dans la chambre-bunker, ils rêvent, eux aussi. Roger, la fille dans ses bras, se raconte à lui même un beau poème d'amour. Le dehors n'existe pas, la révolution est un fantasme.

Il n'en allait pas de même quand Peter Brook, ou André Steiger, ou Antoine Bourseiller, ont monté *le Balcon*. C'était il n'y a pas si longtemps, et pourtant au moment présent. Telle est l'interprétation désabusée de Georges Lavaudant, venu au théâtre dans le mouvement de 1968.

Révolution-illusion, amour-narcissisme, désir qui se désagrège. Les hommes qui viennent là ne désirent pas les filles, ils veulent un regard complaisant. La sensualité se glisse dans la splendeur funèbre des tableaux. Le sexe, la jouissance, ne sont qu'images verbales. Lavaudant montre en intermède une Bunny nunuche qui se déhanche maladroitement sur *I can't get no satisfaction*, tend une moumoute à un vieillard. Instant d'impitoyable ironie qui donne une clef pour le spectacle, pour en comprendre le rire sec, les déchirements.

Lavaudant ne porte pas les personnages dans son cœur, mais partage leurs désarrois. Sans se relâcher, il les suit jusqu'aux fins fonds de leurs aventures. On peut oser le sacrilège d'avouer qu'elles sont plutôt cafouilleuses. Elles tournent à l'allégorie, on peut y voir ce qu'on veut. Le langage est riche, *« les fausses perles aussi belles que les vraies »* ; pourtant, *le Balcon* — comme *les Nègres*, *les Paravents* — ce n'est pas *Querelle de Brest* ou *Notre-Dame des fleurs*.

La pièce a quelque chose de dépassé. Peut-être parce que, aujourd'hui, l'image ne se fabrique plus dans l'isolement d'une maison close, mais se déverse par la télévision. Seulement, la distance d'élégance que prend Lavaudant avec les situations, finalement, les rapproche. Jusqu'à la mort de la fille en rouge, en dépit de maladresses, émus, émerveillés, on rejoint la scène. A regarder, à écouter les clients s'enrouler dans leurs délires, s'agripper aux déguisements du pouvoir, on se demande si, réellement, le désir de pouvoir ne se réduit pas à son image télévisée.

N'y aurait-il que cette qualité de distance, le spectacle resterait froidement esthétique. Il dégage autre chose : une fureur crispée, la douleur d'une blessure, le frôlement de la mort, l'humanité vulnérable de comédiens exceptionnels.

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, 20 h 30.

MUSIQUE

« BÉATRICE ET BÉNÉDICT », de Berlioz

L'opéra en concert

Béatrice et Bénédict a la réputation d'être impossible à la scène à cause de l'inconsistance et de l'inconséquence dramatique du livret, comme si Berlioz s'était seulement efforcé de relier tant bien que mal des airs et des ensembles conçus pour eux-mêmes, véritables *chefs-d'œuvre de musique et d'esprit*. Les diverses mises en scène tentées ces dernières années n'ont que trop confirmé cette opinion, et, en attendant l'exception confirmant la règle, on se demande si la version de concert, sans autre spectacle que celui de l'orchestre et des chanteurs munis de la partition, n'offre pas des satisfactions plus profondes.

En effet, au lieu de s'impatienter de la longueur des airs pendant *lesquels l'action, déjà mince, se* trouve excessivement suspendue, on a tout loisir de savourer les rebondissements de la musique, d'écouter les voix multiples de l'orchestre, qui est le personnage principal de la pièce, et, délivré de la question toujours éludée — « que va-t-il se passer ? » — on est reconnaissant au compositeur des détours de sa fantaisie. Par ailleurs, l'exiguïté de la fosse, dans les théâtres, oblige souvent à réduire le nombre des cordes au détriment des exigences de l'orchestration ; beaucoup de détails se perdent ou restent lettre morte, car les chanteurs polarisent l'attention des spectateurs et du chef, toujours plus préoccupé de rattraper leurs *défaillances éventuelles que de stimuler* l'attention de ses musiciens.

Toutes ces raisons ne sont pas superflues pour saluer comme il convient l'initiative de Radio France, qui a placé en ouverture de sa saison lyrique deux exécutions concertantes de *Béatrice et Bénédict* : la première confiée à des professionnels confirmés (Maria Ewing, James Anderson), sous la direction de John Nelson (1), la seconde à de jeunes chanteurs français dirigés par Yan-Pascal Tortelier ; dans les deux cas le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio France prêtaient leur concours, ce qui n'est pas peu dire.

Le Festival Berlioz de Lyon, l'an passé, avait déjà eu l'idée de faire confiance à la fraîcheur des débuts de carrière pour aborder cette partition juvénile sans le poids des mauvaises habitudes du professionnalisme routinier. Naturellement il reste encore à faire : on aimerait que Jean-Luc Viala (Bénédict) mette davantage de finesse dans son chant, ce qui atténuerait le sentiment d'une voix un peu limitée à l'aigu comme au grave ; Maryse Castets (Héro) dispose visiblement de moyens assez étendus qui ne demandent encore qu'un peu de maîtrise. De même pour Hélène Jossoud (Béatrice), que des incertitudes rythmiques gênent encore. Il sera sans doute plus difficile de remédier au vibrato de Jacqueline Mayeur (Ursule), dont le timbre grave ne manque pas de séduction cependant. Enfin, dans le rôle bouffe de Somarone, Antoine Garcin s'est taillé un succès personnel très mérité.

Musicien confirmé, Yan-Pascal Tortelier n'a guère eu d'occasions à Paris de faire valoir ses dons de chef d'orchestre. Il est difficile de les apprécier équitablement dans une circonstance comme celle-ci : on a surtout remarqué un souci de netteté, une absence de manières dans la mesure où il prend la partition au pied de la lettre, ce qui, pour Berlioz, en dépit des idées reçues, est le premier des commandements.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Diffusion le 30 décembre sur France-Musique ; la date de retransmission du second concert n'est pas encore arrêtée.

MUSIQUE

Renaissance de l'orchestre de Metz

L'Orchestre philharmonique de Lorraine, dissous depuis le 6 novembre 1984, pourra renaître dès le début de 1986 sous une nouvelle forme juridique : un syndicat mixte. La région de Lorraine vient de donner à l'unanimité son accord pour y adhérer, octroyant une subvention de 2,2 millions de francs pour solder définitivement le passif de l'ancienne association et préparer le lancement d'une nouvelle formation implantée à Metz et composée de soixante-neuf musiciens. Ceux-ci, recrutés en majeure partie parmi les membres de l'ancien orchestre philharmonique régional, disposeront désormais d'un statut unique.

La nouvelle formation, dirigée par Jacques Houtmann, directeur artistique, à qui a été confiée l'élaboration du cahier des charges de l'orchestre, devrait donner quarante-quatre concerts par an. Elle reprendra l'activité symphonique et lyrique de 22,54 millions de francs, compte tenu d'une participation de l'Etat et de la ville de Metz de 6,91 millions de francs chacune, la région Lorraine intervenant à hauteur de 6,28 millions de francs. — *(Corresp.)*

DANSE

Slask au Théâtre des Champs-Elysées

Depuis 1953, l'ensemble Slask — alternant avec la troupe rivale Mazowsze — revient périodiquement nous apporter des images de la *Pologne profonde, de la Pologne éternelle*, avec ses chants et ses danses qui défient les épiphénomènes de l'histoire.

Leur dernière migration pourtant n'annonçait pas le printemps. C'était juste pendant les événements de décembre 1981. *Les amis de* Solidarnosc manifestaient dans la salle, mais la troupe par sa seule présence et son programme témoignait des combats d'un peuple appelé, sans cesse, à lutter pour sa liberté.

D'un spectacle à l'autre, la compagnie Slask reproduit immuablement les mêmes tableaux d'un folklore toujours vivace : réjouissance de carnaval, sauts et joddels des montagnards, chansons mimées, badines ou gaillardes, danse du fouet, danse du foulard. *Aux rondes paysannes succèdent les danses* de ville — polonaises et mazurkas — dans un fondu enchaîné de vingt-deux numéros et tout s'achève avec la rapide cracovienne, final somptueux voué à de multiples rappels.

M. M.

★ Théâtre des Champs-Elysées, jusqu'au 12 janvier.

EXPOSITION

Louis Cane, une hargne jubilatoire

Des femmes. Il n'y a que des femmes dans les sculptures de Louis Cane. Certaines se balancent à un portique ; d'autres poussent une voiture d'enfant, version jumeaux ; d'autres ne font rien que prendre des poses et se laisser admirer. Mais le sculpteur leur a donné des corps et des visages tels qu'ils découragent la sympathie. Maigres ou tordues, les membres difformes et désarticulés, la face bouleversée, les yeux exorbités, la bouche immense et molle, ces pauvres nymphes sont les victimes de la rage de leur créateur, lequel ne les a modelées que pour exhiber les pires laideurs de l'espèce humaine.

Dans une de ses meilleures pièces, il a empalé trois anatomies lamentables sur des piques : on n'imagine pas art plus cruel, plus satirique. Le bronze, matériau noble, ne nuit pas à la caricature, ne l'alourdit ni ne lui communique une beauté riche qui serait ici déplacée. Il arrive que l'on songe à Daumier et à De Kooning devant ces monstruosités drôles. Or Cane vient de fort loin, de la plus ascétique et pure abstraction. La métamorphose accomplie a de quoi plaire. Sous le signe de Picasso et de quelques autres « grands ancêtres », Cane s'est progressivement donné des sujets — les plus « réalistes » — et un style. Ses bronzes en administrent la preuve, comme les toiles qu'il montre en même temps. Se posant en héritier et rival d'Uccello, le moderne a exécuté trois vastes *Déluges*, tous épouvantables mais peints avec une vigueur et une invention réjouissantes. Il y a là quelques morceaux de hargne jubilatoire comme l'on en voit rarement aujourd'hui.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard. Jusqu'à fin décembre.
★ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg. Jusqu'au 31 décembre.

CINÉMA

« Night Magic », de Lewis Furey

Trois danseuses tombées du ciel comme de bienfaisants lutins débarquent dans la vie d'un jeune homme qui chante et met en scène des spectacles musicaux. Dans un premier temps, il sera comblé de succès, et puis d'amour : l'une des trois créatures n'est autre que Carole Laure. Mais c'est bien connu, les créateurs sont souvent tourmentés et inaptes au bonheur.

Il n'y a pas vraiment d'histoire dans ce conte imaginé par Lewis Furey et Leonard Cohen. Stéphane Audran et Jean Carmet accueillent dans leur théâtre le ténébreux Nick Mancuso ; ils introduisent épisodes et personnages. *Tout en chansons et en danses, filmé* de façon chaloupée, *Night Magic* est un divertissement parfaitement insipide.

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

Cinquantenaire de la Cinémathèque française

La Cinémathèque française célèbre son cinquantenaire en 1986 avec une série de manifestations réalisées grâce au concours du ministère de la culture et du GAN (Groupe des assurances nationales).

Les films restaurés donneront lieu à des projections exceptionnelles au Théâtre national de Chaillot, à l'Opéra, au Kinopanorama, au Festival de Cannes, ainsi qu'en province et à l'étranger. Ce sera l'occasion de voir au complet *les Vampires*, de Feuillade, *Louise*, d'Abel Gance, *le Brasier ardent*, d'Ivan Mosjoukine, avec accompagnement musical improvisé en direct (1), ou encore *la Passion de Jeanne d'Arc*, de Dreyer, dans sa version originale découverte en 1985. Chaque dimanche à Chaillot seront présentés les films restaurés au cours des trois dernières années.

Parmi les nombreux programmes préparés pour les deux salles de la Cinémathèque, citons une histoire de la Gaumont, un cycle consacré aux producteurs, à la nouvelle vague et à ses héritiers, à l'histoire du documentaire en France ainsi que l'œuvre intégrale de Georges Franju. Henri Langlois, le fondateur, sera présent à travers plusieurs documents et une exposition. Expositions également pour Alexandre Trauner, Méliès, la photographie de tournage et Josef Fenneker. De nombreux ouvrages seront édités pour accompagner la programmation. Enfin, chaque mois, un cinéaste sera invité à rencontrer le public.

(1) Cinq représentations exceptionnelles du *Brasier ardent* (1923), au Kinopanorama, les 20, 21, 27 et 28 décembre, à minuit, et le 26 décembre, à 20 heures.





SPECTACLES

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Casse-Noisette.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Ravel/Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

☞ *CHAILLOT* (47-27-81-15). Grand Théâtre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Liliom.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80) Mini-salle : 19 h : le Oui de Malcolm Moore ; TEP : 20 h 30 : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/rencontres : 17 h 30, Bande dessinée. — Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI :* 16 h : Greenham Common, de J.-L. Le Tacon, Comiso : Punks pacifistes en Italie, de J.-L. Le Tacon ; 19 h, la Sagesse de la terre, d'A. Sibra. — *Vidéothèque Opéra* : 16 h, la Chauve-Souris/J. Strauss ; 19 h : Le Messie/Haendel. — *Le cinéma indien à travers ses stars : se reporter à la rubrique* « Festivals de cinéma ». — *Danse :* 20 h 30 : A mia zia.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season, 20 h 30, dim. à 14 h 30 et *18 h 30* : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et *H. Orezzoli ; dir. orch.* : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (dim. soir, mar.), 20 h 45, dim. 14 h 30 : Cendrillon ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ *CARRÉ SILVIA MONFORT* (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), *20 h 45 : Septet vocal.*

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), *20 h 30 : Lily et Lily.*

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les *Femmes savantes.*

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), *21 h : le Sexe faible.*

☞ ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), *20 h 30 : l'Amour en visite.*

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux *sur la balançoire.*

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), *21 h : Tailleur pour dames.*

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme *elle* ; 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ *CAFÉ DE LA DANSE* (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

☞ *CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE* (43-72-00-15), 21 h : Am Win Yetrajim *Rebbi...*

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), *20 h 30 : le Confort intellectuel* ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), *21 h* : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), 22 h : S'Concerto.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperleau.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent Coulis.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), *20 h 30* : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), *20 h 30* : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : *Il était une fois... un cheval magique* ; 22 h : la Florisane.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51) : 19 h : The Canterville Ghost.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.

HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; *22 h 15 : Shame. Petite Salle, 21 h 30 :* Piano Solo.

☞ *LYS-MONTPARNASSE* (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : *Avec ou sans risques.*

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : *Comme de mal entendu.*

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 21 h : la Vague.

Vendredi 20 décembre

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; *22 h 15 : Haute Surveillance.*

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours. — *Petite Salle, 20 h 30, On ne sait comment.*

MICHEL (42-65-35-02), *21 h 15 : Pyjama pour six.*

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), *20 h 30 : Jules César.*

PÉNICHE OPERA (42-45-18-20) (amar*rée face au 200 quai de Jemmapes) ;* 21 h : A la recherche du temps porain, ou embarquement pour s'y taire (Aperghis, Cecconi, Ferrero...).

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). II. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; *20 h 15 : les Babas-cadres* ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE DE FORTUNE, 21 h : Vive la pomme de terre.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

TH. ZINGARO (sous chapiteau) (48-03-11-32) (18, avenue Jean-Jaurès), 21 h : Cabaret équestre et musical.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉÂTRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.

☞ THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?

THÉÂTRE 347 (48-74-44-30), 20 h 30 : les Méprises exquises.

☞ THÉÂTRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. — Petite Salle, 20 h 30 : *Retour à Florence* ; *18 h 30 : Grandir.*

☞ THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), *21 h : Lysistrata.*

THÉÂTRE DE LA VILLA (45-42-80-72), 20 h 45 : Oncle Vania.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : *Fabulatori Due* ; 20 h 30 : *Touchez pas à* Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

TRÉTEAUX (45-83-13-84), *21 h* : la Porte ou les loisirs d'une vierge - Un nu déconcertant.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

Les concerts

*Radio-France, 18 h : Ensemble instrumen*tal du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Y. Prin (Rosse, Reverdy, Jolas, Constant).

Chopin-Pleyel, 18 h 15 : D. Barenboïm, A. Moglia (Fürtwängler).

Epicerie-Beaubourg, 21 h : The Tempest, opéra de Purcell.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble de Saint-Cloud, dir. : F. Polgard (Bach).

Table verte, 22 h : D. Simon, A. Abergel, M. Menahemoff (Loeillet, Bach, Telemann).

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les *Démones Loulou* ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas *mal* ; *21 h 30* : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h 15 : les Méthodes de Camille Bourreau.

CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h. : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : la Baignoire qui venait du froid.

THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 18 h 30 : Délires.

Jazz, pop, rock, folk

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Whoopee Makers.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Makumba Carnaval.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Washington Deadcats, les Endimanchés.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : J. Querlier. *J.-M. Padovani Trio.*

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : R. Blakeley, The Blame.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : G. Leroux.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : J. Hyacinthe, B. Banx.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Irakli/M. Richard Quartet.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Quintette de Paris.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Ch. Loos, R. Del Fra, F. Simtaine.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Empire Bakuba.

LA PINTE (43-26-26-15), Invitation Quartet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : F. Guin.

STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : J. Gourley Trio.

TROIS MAILLETZ (43-54-00-79), 22 h 30 : R. Bahri.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, *rétrospective du cinéma suédois, le* cinéma muet : le Prisonnier de la forteresse Karlsten, de G. Af Klercker ; 19 h, Hommage à Lubitsch : Romeo und Julia im SCHNEE : La Femme du pharaon ; la Flamme/Montmartre ; 21 h 15 : la Fugue (Vost).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h 15, Quand la chair succombe, de M. Bolognini (Vostf) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Retour à la bien-aimée, de J.F. Adam.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; *Lumière, 9e (42-46-49-07)* ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : *Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne,* 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.o., v.f. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). — *V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70)* ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).



SPECTACLES

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *Saint-Lazare Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Calypso, 17e (43-80-30-11)*.

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e *(47-42-97-52)*.

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : *République Cinéma*, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE *(Fr.-Port.) : Denfert*, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e *(42-67-63-42)*.

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A., v.f.) (*) : Gaité Boulevard, 2e (42-33-67-56).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *Biarritz, 8e* (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-*Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos*, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : *Studio de la Harpe*, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

BILLY ZE KICK, film français de Gérard Mordillat, Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA DERNIÈRE LICORNE, film américain d'Arthur Rankin et Jules Bass (v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXPLORERS, film américain de Joe Dante (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount *Galaxie, 13e (45-80-18-03)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

KALIDOR, film américain de Richard Fleischer (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; *Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e *(45-62-45-76)* ; *Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e *(45-40-45-91)* ; Convention *St-Charles*, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e *(47-58-24-24)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NIGHT MAGIC, film canadien de Lewis Furey : Forum Orient-Express, 1er *(42-33-42-26)* ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL, film français de Christian Gion : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC *Convention, 15e (45-74-93-40)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

SANTA CLAUS, film américain de Jeannot Szwarc : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; *Images, 18e (45-22-47-94) ; Convention* St-Charles, 15e (45-79-33-00).

UNE SAISON ITALIENNE, film italien de Pupi Avati (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; *Reflet Médicis, 5e* (43-54-42-34) ; 14-Juillet Parnasse, 16e (43-26-58-00) ; *Reflet Balzac, 8e* (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-*Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81)* ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, *13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., *v.o.*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31)* ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-*Charles, 15e (45-79-33-00)* ; *UGC* Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Le lyrique et l'ordinateur

C'est plus qu'une première. C'est un défi aux sacro-saintes conventions du monde lyrique. Voilà que l'on marie l'opéra aux images de synthèse, que l'on bouscule sa scénographie traditionnelle pour lui créer un univers télévisuel ! Expérience surprenante que propose de découvrir Canal Plus – on la verra plus tard sur FR 3 – avec *la Serva Padrona* (la Servante maîtresse), de Pergolèse.

Imaginez un décor aux couleurs acides, rose, jaune, orange, des *couloirs, une succession d'espaces*, d'escaliers, de colonnes. *Tout* cela n'existe pas mais pourtant apparaît sur l'écran. Imaginez encore des acteurs évoluant dans ce décor, alors que, dans les faits, ils jouent et chantent dans un immense studio vide (si ce n'est un *lit et un miroir*). Observez aussi les modulations de l'espace en fonction des variations de leur voix, de celle de la musique (c'est l'ensemble baroque du Limousin, dirigé par Jean-Michel Hassler, qui accompagne cet opéra-bouffe), et vous saurez que vous êtes entré dans les dédales d'un *irréel déjà propre aux technologies* du vingt et unième siècle.

La vidéo et l'ordinateur : on célèbre l'alliance des techniques de l'incrustation et des images de *synthèse tridimensionnelles*. A son origine, un réalisateur *passionné d'expériences nouvelles*, Didier Bruner, qui veut « *réinventer une écriture de l'opéra pour l'écran* ». Il a convaincu toute une série de partenaires très différents : sociétés de production, *architectes, informaticiens, couturiers*, le Carrefour international de *la communication, FR 3*-Toulouse, ministère de la culture... et Sabine Porada, architecte, a mémorisé pour l'ordinateur les décors de la mise en scène.

Tout ce petit monde s'est littéralement « défoncé » avec le sentiment de travailler en laboratoire. Ce n'est pas parfait (pour les fans du lyrique), mais Valérie Chevalier est une Serpina pulpeuse, et cette pièce, qui se transforme et s'arrondit jusqu'à former une bulle, nous emmène dans un rêve à plusieurs dimensions.

ANITA RIND.

★ *La Serva Padrona*, dimanche 22 décembre à 23 h 10, lundi 23 à 14 heures, sur Canal Plus.

Vendredi 20 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Droit de réplique.

20 h 45 Porte-bonheur.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach.
Avec Jane Birkin, Gilbert Bécaud, Daniel Balavoine.

22 h 10 Hommage à Jean-Roger Caussimon : le Séquestré.
D'après le roman de B. Posty, adapt. G. Jorre. Avec J.-R. Caussimon, F. Dunoyer, P.-A. Volf... (Redif.)
Un élève d'un collège à l'éducation traditionnelle découvre la tendresse d'une femme et va devenir l'enjeu d'une bagarre idéologique. Dénonciation d'un univers clos avec un adolescent déchiré entre les « lois » strictes des jésuites et son besoin d'ouverture.

23 h 50 Journal.

0 h 5 Tapage nocturne.
Avec Band Aid, Simple Minds, Alain Souchon...

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux.
Scénario de P. Moustiers, réal. Y. Andrei. Avec B. Fossey, M. Bozzuffi, N. Jamet...
Deuxième épisode. Henriette vient d'épouser Joseph Caillaux, mais le bonheur des deux époux est rapidement troublé. L'élection de Raymond Poincaré à la présidence de la République inquiète Caillaux, qui refuse de collaborer avec lui et devient le chef du Parti radical d'opposition. Un feuilleton bien mené sur un des plus gros scandales du début de ce siècle.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : couleurs, senteurs et saveurs, sont invités : Michel Serres (les Cinq Sens), *Maurice Bernachon* (la Passion du chocolat), *Pierre Escoffier (pour* les Souvenirs inédits *d'Auguste Escoffier), Martine Jolly* (Merci M. Parmentier, ou la gloire de la pomme de terre en 200 recettes), *Richard Olney* (Yquem), *André Vedel* (Guide Hachette des vins de France).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : le Fils de Frankenstein.
Film américain de Rowland V. Lee (1939), avec B. Rathbone, N. Karloff, B. Lugosi (v.o. sous-titrée. N.).
Le fils du baron de Frankenstein revient au château de ses ancêtres et redonne vie à la créature fabriquée par son père. Dernier vestige intéressant d'un mythe alors en perte de vitesse. Avec les grands interprètes du fantastique américain des années 30.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin...
Eugène Colmar, le père de Lorraine, anime Fréquence Vermeil, la radio libre du troisième âge, qui partage son local avec Ice Tahiti et Shalom FM. Tandis que les trois présentateurs se disputent le micro, un commando australien envahit leur studio et les prend en otage, réclamant l'arrêt des essais nucléaires français dans le Pacifique...

21 h 35 Quelques mots pour le dire.

21 h 40 Face à la 3.
Magazine d'information d'A. Campana et L. Barrère.
M. Alain Juppé, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé de lettres classiques, inspecteur des finances, entré au cabinet de M. Chirac en 1976, est aujourd'hui adjoint au maire de Paris, et secrétaire national du RPR.

22 h 40 Journal.

23 h Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace avec un invité prestigieux, Luis Rego, copilote d'une première mondiale en montgolfière.

23 h 55 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons : Luis Mariano ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Joost ; 18 h, Tout sur la région ; 18 h 5, Magazine : Action 3 ; 18 h 35, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, l'Increvable, film de J. Boyer ; 22 h 25, Liquidez l'inspecteur Mitchell, film de A. McLaglen ; 0 h, les Crapauds, film de G. McCowan ; 1 h 30, l'Eté prochain, film de N. Trintignant ; 3 h 15, Rue du cinéma ; 4 h 10, les Après-midi de Paméla Mann, film de H. Paris ; 5 h 25, Vive la comédie (prologue ; La poudre aux yeux).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : l'individu est-il de retour ? avec J.-P. Dupuy, P. Ricœur, P. Thibaud, J.-P. Vernant.

21 h 30 Black and blue : Devil's music : post war blues.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden, cycle d'échanges franco-allemands) : « Une nuit sur sur le mont Chauve », de Moussorgski ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 », de Beethoven ; « les Tableaux d'une exposition », de Moussorgski, par l'Orchestre symphonique du Sud-westfunk, dir. K. Kord, sol. R. Lupu, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h, Musiques traditionnelles du bassin méditerranéen.

Bravo, la radio !

Bravo, la radio ! Vous avez vu le résultat de ces sondages publiés mercredi par le CESP ? Formidable ! Quelle forme, quelle vitalité ! 27 millions d'auditeurs fidèles l'an passé, 29 millions cette année. Le triomphe sur toute la ligne. Les stations FM continuent de faire un malheur, et passent de 23,6 % à 28,6 % d'audience cumulée ; l'onde longue se porte comme un charme, puisque France Inter, RMC et Europe 1 regagnent chacune des auditeurs et reprennent donc espoir. La première se félicite d'avoir persévéré dans la « différence » ; RMC se flatte de connaître en un an la plus grande progression ; tandis que M. Jacques Abergel, le directeur de la troisième, n'exclut pas, dans l'euphorie générale, de pouvoir battre prochainement sa rivale RTL. Laquelle, malgré un très léger tassement, caracole toujours en tête des sondages. *« Le média se porte bien,* se réjouit Philippe Labro, directeur des programmes de RTL. *Si nos concurrents remontent, c'est parfait. Les monopoles ont toujours été néfastes. »*

Ah ! quel climat, jeudi, dans les stations ! Les attachés de presse virevoltaient entre les téléphones : *« Vous avez vu nos scores ? C'est bien, non ?... Nous sommes la radio la plus écoutée des quinze-vingt-cinq ans, entre 21 heures et 21 h 30... » « Avez-vous remarqué la progression étonnante de l'animateur X... ? Plus 0,4 % sur les résultats du printemps ! »* On buvait du champagne, on retrouvait la « pêche ». C'est bon, la concurrence, c'est sain, et ça stimule.

Au moment où la télévision est mise sur la sellette, provoquant des débats, des conflits, et de gros appétits, titillent la passion des tribuns du Sénat et la fougue de quelques députés bougrement dépités, la radio prend une douce revanche. Elle aussi a connu sa période de folie, mais la secousse provoquée par l'ouragan des radios libres n'est pas encore calmée que tout bouge à nouveau. Il y a du dynamisme, de la souplesse et de la jeunesse dans ce media-là. Et si les « kids », dit-on, sont des fous de l'image, la radio est bien toujours leur média.

ANNICK COJEAN.

M. Bernard Miyet ne dirigera pas la « 5 »

M. Bernard Miyet a refusé, jeudi 19 décembre, le poste de directeur général de la « 5 » que lui proposait son président, M. Jérôme Seydoux. M. Bernard Miyet a longuement hésité entre cette offre et son souhait de continuer sa carrière diplomatique (il est conseiller des affaires étrangères). M. Miyet a précisé qu'il était candidat à un poste à l'étranger : son nom avait été avancé pour un poste de consul général en Californie.

En décembre 1984, après son départ de la présidence de la SOFIRAD, M. Miyet avait été chargé par Jean Riboud, alors PDG de Schlumberger, d'une mission de réflexion sur la télévision privée. Après le 15 août et la mort de Jean Riboud, il avait repris le projet d'un réseau multivilles pour le compte de MM. Seydoux et Berlusconi, contribuant de manière importante à la naissance de la « 5 » ; il avait notamment étudié de manière approfondie le réseau de fréquences, en disponibilité et en qualité.

FR 3 se décentralise dans l'Oise

Installé dans un immeuble de la banlieue de Beauvais, le bureau de l'équipe décentralisée de FR 3 Oise a été inauguré jeudi 19 décembre en présence de MM. Pierre Rouhaud, directeur régional FR 3 Nord-Pas-de-Calais - Picardie, Pierre-Yves Morvan, rédacteur en chef de FR 3 Picardie, ainsi que diverses autres personnalités. L'équipe beauvaisienne est constituée de deux journalistes disposant d'un matériel de reportage moderne (caméra Betacam).

Une subvention de 600 000 F a été accordée par le conseil général de l'Oise pour la liaison hertzienne réalisée par TDF. La municipalité de Beauvais a mis à la disposition de FR 3 un appartement pour l'installation de l'équipe (budget 10 000 F), qui a été aménagé grâce à la somme de 750 000 F allouée par FR 3. La section du Syndicat national des journalistes de FR 3 Picardie a réagi en estimant que *« la liberté de choix de la station se trouve limitée dès lors que les collectivités locales sont appelées à participer au financement des équipements mis en œuvre ».*

Ph. L.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avions annoncé dans *le Monde* du 19 décembre ce n'est pas le 24, mais le 25 décembre à 21 heures qu'aura bien lieu le Noël baptiste à Radio-France. L'entrée sera gratuite.

M. Cassignol directeur général des NMPP

L'avenir et la continuité. Deux axes clefs pour les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), après la nomination de M. Etienne-Jean Cassignol au poste de directeur général adjoint, par le conseil de gérance des NMPP réuni le 19 décembre. Auparavant directeur général de Hachette Industrie et l'un des trois représentants de Hachette au conseil de gérance, M. Etienne-Jean Cassignol succède à Jean Bardon récemment décédé (*le Monde* du 5 décembre). Sa nomination (adoptée à l'unanimité) a été proposée au conseil de gérance par Hachette, qui assure statutairement la désignation du directeur général. Le choix s'est porté sur M. Cassignol en raison de *« sa grande compétence technique et professionnelle »* et de *« son sens des contacts »* : le nouveau directeur général constituerait même, selon les mots d'un représentant de Hachette au conseil de gérance, *« le mariage de l'ordinateur et du cassoulet ».* La nomination de M. Cassignol, qui devrait prendre ses fonctions en mars 1986, *« garantira l'avenir des NMPP au plus haut niveau technique ».*

Entre-temps, l'intérim de la direction générale sera assuré par M. Jean Hamon, qui représente la continuité de la politique menée aux NMPP par Jean Bardon. Actuel secrétaire général, M. Hamon a en effet été nommé directeur général adjoint par le conseil de gérance. Le numéro deux des NMPP voit d'ailleurs son mandat prolongé au delà de ses soixante-cinq ans.

Y.-M. L.

[Né le 17 septembre 1930 à Carcassonne (Aude), M. Etienne-Jean Cassignol obtient en 1960 un doctorat ès sciences physiques. Il est aussi ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique et d'hydraulique de Toulouse (ENSIEEHT). D'abord coopérant au Brésil, il est ensuite maître de conférences puis professeur à la faculté des sciences de Toulouse de 1956 à 1966. Favorable à la liaison Université – industrie avant la lettre, il commence lui-même une carrière industrielle. En 1966, il est directeur général de Motorola semi-conducteurs (qui est alors le plus grand fabriquant mondial de composants) puis prend en 1973 la direction générale de Jaeger. En 1975, il devient directeur général adjoint de Ducellier-Bendix-Air équipement (DBA) et en 1980 président du directoire du groupe Matra-VDO. En avril 1981, il est directeur général de la branche distribution de Hachette et devient en novembre l'un des représentants du groupe au conseil de gérance des NMPP, en remplacement de M. Philippe Liotier. Il était directeur général du groupe Hachette Industrie depuis juillet 1984.]

[Né le 27 novembre 1920 à Paris, M. Jean Hamon est licencié ès lettres et diplômé du Centre de préparation à l'administration des affaires (CPA). En 1945, il est cadre au secrétariat général des Messageries françaises de presse et à la création des NMPP ; en 1947, secrétaire général adjoint des affaires sociales, avant d'en devenir le secrétaire général de 1960 à 1966. En 1967, il est secrétaire général des NMPP, avec rang de directeur depuis mars 1974. Depuis janvier 1980, il est secrétaire du conseil de gérance. Il a, en outre, été élu administrateur de la caisse Gutenberg en 1952, puis secrétaire général de la caisse des cadres de 1964 à 1966, et de nouveau de 1972 à 1974. Depuis 1976, il est constamment réélu vice-président de cette caisse des cadres, dont il est président depuis octobre 1982.]

● ***M. Jean Gandois chargé d'une mission par M. Murdoch et le groupe Bruxelles-Lambert.*** – M. Jean Gandois a été chargé par Média International – filiale commune de la société New Corporation appartenant de M. Rupert Murdoch, et du groupe Bruxelles-Lambert (principal actionnaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, la CLT – d'une mission d'étude et de conseil de trois mois sur les alternatives offertes par les satellites de télévision et les problèmes économiques, politiques et financiers qu'ils posent. Les résultats de l'étude de M. Gandois (qui a été notamment PDG de Sollac et de Rhône-Poulenc) serviront à M. Murdoch et à GBL pour définir leurs futurs choix stratégiques.

LA RIPOSTE DE LA CLT A LA « 5 »

Cristal télévision, des programmes pour les stations locales

Furieuse d'avoir été exclue de la cinquième chaîne de télévision, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) contre-attaque tous azimuts. C'est, d'un côté, le recours au Conseil d'Etat contre la concession de la « 5 », de l'autre, les candidatures répétées aux canaux du satellite de télévision directe, à la sixième chaîne musicale, au rachat de Télé-Monte-Carlo, à l'entrée dans le capital de Canal Plus.

Aujourd'hui, la CLT investit le marché des futures télévisions locales en leur proposant un programme « clé en main » disponible par satellite dès le début janvier. Il ne s'agit pas de trouver un biais pour diffuser RTL télévision dans toute la France. Le pivot de l'opération est Cristal image – une filiale du groupe RTL et de sa régie, Information et Publicité (elle-même filiale d'Havas), – créée il y a deux ans pour fournir des programmes aux réseaux câblés.

Cristal Télévision puisera certes dans le stock des deux mille huit cents heures de séries et cent quatre-vingt-seize longs métrages achetés ou produits par la CLT, mais elle fera aussi appel à des productions extérieures. Dès le début de l'année, quatre heures de programmes quotidiens seront transmises par le satellite Télécom-1 comprenant fictions, variétés et trente minutes d'informations nationales. Les stations locales pourront y ajouter leur programmation propre dans des plages horaires spécialement prévues pour des décrochages régionaux. A terme, le programme fourni par Cristal télévision sera de treize heures quotidiennes.

Ce système de « network » (réseau) à l'américaine rappelle celui déjà proposé par Satellite télévision de M. Jean-Marc Berger, avec le groupe Bouygues, à cette différence près que Cristal télévision est donné gratuitement aux stations locales. La régie Information et Publicité se fait fort de trouver assez d'annonceurs pour financer entièrement l'opération et n'exclut pas de verser une partie de ses recettes aux télévisions locales affiliées pour les aider à construire leur autonomie et leur équilibre économique.

Cette offre risque de modifier toutes les hypothèses de développement des télévisions locales, qui semblaient quelque peu négligées par les pouvoirs publics depuis l'annonce de la cinquième chaîne. Encore faut-il qu'elles trouvent des fréquences satisfaisantes, la « 5 » bénéficiant, grâce à son contrat de concession, d'une priorité absolue dans ce domaine (1). Les dirigeants de RTL sont en contact depuis des mois avec de nombreuses collectivités locales sur des projets de réseaux câblés. Ils ont multiplié depuis quelques semaines les rencontres avec des responsables de la presse régionale et nationale. Plusieurs investisseurs sont déjà prêts à entrer au capital de Cristal télévision, dont le tour de table sera bouclé dans les prochaines semaines.

M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, a révélé, en outre, que la Compagnie avait posé sa candidature, le 19 décembre, à une fréquence locale sur Paris. L'entrée de la CLT au capital de Canal Plus est à l'étude ; une participation à l'augmentation du capital de la chaîne payante est réservée au groupe, qui devait prendre une décision dans les jours qui viennent.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) C'est la Haute Autorité de la communication audiovisuelle qui délivre les autorisations des stations locales.

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

MERLIN GERIN

• JEUNE CHEF DE PROJET — Réf. VM23/652R

Bordeaux
• RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE — Réf. VM34/554F

QUILLE

• INGÉNIEURS DÉBUTANTS OU 1re EXPÉRIENCE — Réf. VM10/1621A

Challenge pour un excellent professionnel
• CONTRÔLEUR DE GESTION — Réf. M30/1329E

Banlieue Paris-Ouest
• RESPONSABLE TECHNIQUE — Réf. M5/1623A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

capitaux propositions commerciales

Intéressé par un investissement commercial ou dans une société de services en SUISSE ? Intéressé par un permis de séjour en SUISSE ? Conseils et assistance personnalisés sur rendez-vous. Pour un premier contact, écrire à ROPIC, avenue de la gare, Case postale 676, CH 1001 LAUSANNE.

Sté IMPORT/EXPORT ayant supérette, 250 m² (produits alimentaires et exotiques) rech. associé actif avec expér. dans ce secteur et capital. *Réponse au : 45-44-17-93.*

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

MAZDA 323 FFSDX 5 portes bleu métal. *40 000 km. Parfait état.* P 28 000 F. T. 39-89-01-47.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 24 ANS
DIPLOMÉE BTS DE PUBLICITÉ
(École Bessières)

DIPLOMÉE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

(Secrétariat-gestion-bureautique-administration et informatique)

LANGUES : *Anglais courant, Espagnol parlé*

RECHERCHE

SITUATION ÉVOLUTIVE CORRESPONDANTE

Ecrire sous le numéro 6.844
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS, ANNÉE 1978 En 20 VOLUMES et 6 VOLUMES de mises à jour. Prix 3 000 F. T. 42-47-95-68.

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

Animaux

VENDS CHATONS SACRÉS DE BIRMANIE, femelles, trois mois, pedigree Cat Club, 1 bleue, 1 seal. Tél. 47-66-24-74 ou 43-59-17-17.

Arts

Achetons tableaux modernes livres illustrés modernes Téléphone : 42-63-17-50.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS ET OCCASIONS OR

Brillants et Argenterie. Le plus grand choix. Des affaires exceptionnelles. Référence Paris Pas Cher. PERRONO Joailliers-orfèvres Me Opéra 4, Chaussée-d'Antin Me Etoile, 37 av. Victor-Hugo. Achat tous bijoux-échanges.

A MADELEINE.
ENFIN DU NOUVEAU...
● Dis, chéri, il paraît qu'aujourd'hui on vit à l'heure de la fantaisie ?
● Bien sûr chérie ! Justement chez

OGGI

à deux pas des Trois Quartiers, au 8, rue Richepance. Il y a des bijoux fantaisie, une vraie folie avec en plus — 15 % pour les fêtes de fin d'année.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 43-54-00-63. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville, parce que l'on aime.

Fourrures

Affaire ! Vds superbe manteau T 40 Koh-I-Noor grd col noir conviendrait très belle femme valeur 46.000 F vendu 25.000 F Tél. apr. 18 h. 45-67-22-90.

Librairie

Améliorez votre anglais chez vous, par la VIDEO : THE COTTAGE, vent de sortir un cours/feuilleton en anglais pour niveau moyen Librairie ATTICA 23, rue Jean-de-Beauvais 75005 Paris. 46-34-16-90.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-68-81-12.

Pianos

PIANOS D'OCCASION 1/4 QUEUE STEINWAY 1/2 QUEUE STEINWAY une harpe époque Napoléon III PIANOS LABROSSE 10, R. VIVIENNE. 42-60-06-39.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! *Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !* Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11, bis, rue de Surène, 75008 PARIS Téléphone : 42-65-12-28.

Troisième âge

LES CAMELIAS, retraite gd cft, luxe, vie famille, valides, semi-valides, invalides. Pr PARIS 77320 JOUY-SUR-MORIN. Tél. 64-04-06-75.

HOTELLERIE « Les Cèdres » Accueil confort, service. Spécialiste de la famille et du 3e âge. Me Louis-Aragon 46-39-34-14 et 47-26-89-63.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND
HAUT-JURA
3 h de Paris par T.G.V. encore quelques places pr Noël et Janvier dans ferme du XVIIe siècle, conft cuis. et pain maison, table d'hôtes 12 pers. Px par pers. semaine depuis 1.850 F et selon période pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement Tél. 16 (81) 38-12-51 LE CRÊT-L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT.

JURA
SKI DE FOND et PISTE (près Métabief)
Part. loue studio tout conft Tél. 16 (81) 49-00-72.

SKI DE FOND
A louer à Mouthe appartements de 2 à 8 personnes, sauf vacances février, 1 000 à 1 600 F la semaine. Juin-sept. 700 à 1 000 F la sem. ; juil.-août 850 à 1 600 F la semaine. M. Simon Jouffroy, 25240 Mouthe. T. (81) 69-20-32.

TIGNES (Savoie)
A louer STUDIO 4 personnes (sauf vacances Noël) Téléphone : 87-62-31-40 87-75-23-88.

L'immobilier

appartements ventes

7e arrdt

Me SEGUR
Bon imm., pierre de taille, s. à manger av. cuis. américaine, entrée, 1 chbre, bns, w.-c., chf. REZ-DE-CHAUSSÉE, calme 83, avenue de SEGUR Sam., dim., 11 h 30/13 h 30.

15e arrdt

MOTTE-PICQUET
Bon imm., chf. centr. individ., gd liv. dble, 3 chbres, entrée, cuis., bns, w.-c., 119 m² 4e ét., sur rue calme, soleil 11, R. PONDICHERY, samedi, dim., lundi, 14 h 30 à 17 h.

17e arrdt

Me COURCELLES
Bon imm., asc., chf centr. liv. dble, salle à manger 2 chbres, entrée, cuis., bns 11, rue LEON-COGNIET, sam., dim., lundi, 14 h 30-17 h.

Me MALESHERBES
Bon imm., asc., chf. central salon, 3 chbres, entrée, cuis., bains, sur rue, soleil, calme 100, rue CARDINET — Samedi, de 14 h à 17 h. Dimanche, de 11 h à 14 h.

94 Val-de-Marne

BRY - BORD MARNE
Appt luxe, 93 m² + 27 m² terrasse couv. 1.065.000 F cessible. Part. à part. 48-82-01-40.

95- Val-d'Oise

CERGY SUD
Particulier vend appt F 5/6, dans parc boisé.
2e étage, 108 m² + 9 m² balcon, séjour double, loggia fermée, 3 chbres, salle de bains, cabinet de toilette, cave, garage. 5' commerçants, CES, 10' lycée, gare, centre commercial.
450.000 F. Prêt éventuellement cessible avec prêt complémentaire.
Téléphone : 30-30-12-04, après 19 heures.

Province

NICE collines, direct promoteur, prêts conventionnés, grands studios et 2 pièces, garages. Tél. : 93-72-17-70.

ANTIBES centre, proche plages, grands studios, 2 et 3 pièces, vastes terrasses, garages, luxe. Bureau promoteur 93-34-64-43.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels particuliers dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire, 45-44-44-45.

ORPI
Première force de vente à PARIS rech. tous appts.
ORPI 45-66-00-75.

immeubles

INVESTISSEUR rech. IMM. s/PARIS. PAIE. COMPT. M. CLÉMENT, 111, av. V.-Hugo, 75116, 45-53-60-36.

immobilier information

Association loi 1901 sans but lucratif propose gratuitement à ses adhérents PROPRIÉTAIRES, un choix sélectionné de locataires, l'estimation et la surveillance de travaux de réfection, un choix sélectionné d'artisans dans tous les corps d'Etat, des conseils juridiques pour la gestion de leur appt ou en cas de litige.
Pour informations, écrire A.P.P.E.L. 75, 7, rue Ste-Anne, 75001 PARIS.

locations non meublées demandes

Paris

Pour collaborateurs, cadres et employés mutés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE recherche des appartements toutes catégories 2 à 8 pièces à Paris ou aux environs. Tél. : 45-04-04-45.

URGENT. RECHERCHE *3 PIÈCES OU GRAND 2 PIÈCES* DANS PARIS, SAUF 19e et 20e. 4.000 F CC. Téléphone : Corina BERNARD, h. bureau : 42-27-16-16.

Collaborateur du journal cherche appartement dans Paris 5 Pièces, de préférence, dans 6e, 7e, 16e arrondissement. Téléphone : 45-48-78-74, chambre 41.

Région parisienne

Etude *cherche* pour CADRES villas tres banl. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

STUDIOS ET APPARTEMENTS 2, 3, 4 personnes, 1 200 F/semaine, 62, rue Garibaldi, St-Maur, Gandolfi, 48-83-04-69.

pavillons

Vends à BÉZIERS pavillon 6 pièces, 2 salles d'eau, garage et volaillère, construit sur 1 200 m² avec parc grands arbres et jardin potager situé à 13 km de la mer, 850 000 F. Conviendrait à retraité. Tél. : 67-30-32-09.

propriétés

A saisir. Belle propriété normande, 2,7 ha, maison principale 11 pièces tout confort, *4 dépendances*, boxes chevaux, tennis, piscine chauffée. Prix 1 800 000 F. Tél. : 45-53-46-71, 45-04-37-60 le soir.

villas

VENDS à LOUDÉAC F 5
Cause départ retraite
TRÈS BELLE MAISON
avec ardoises rustiques
Terrain 5.500 m² entouré de sapins
Le tout en excellent état. 1.000.000 F. Prix justifié
Téléphone : (16) 96-28-09-95.

maisons de campagne

A 3 km LUNAC (Aveyron) maison 2 étages, dépendances, garage, cour, ter. avec volière. S'adr. à Me M. BOURGEOIS « Les Embruns » BIDART 64210. Tél. : 42-56-88-44.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL. Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

fonds de commerce

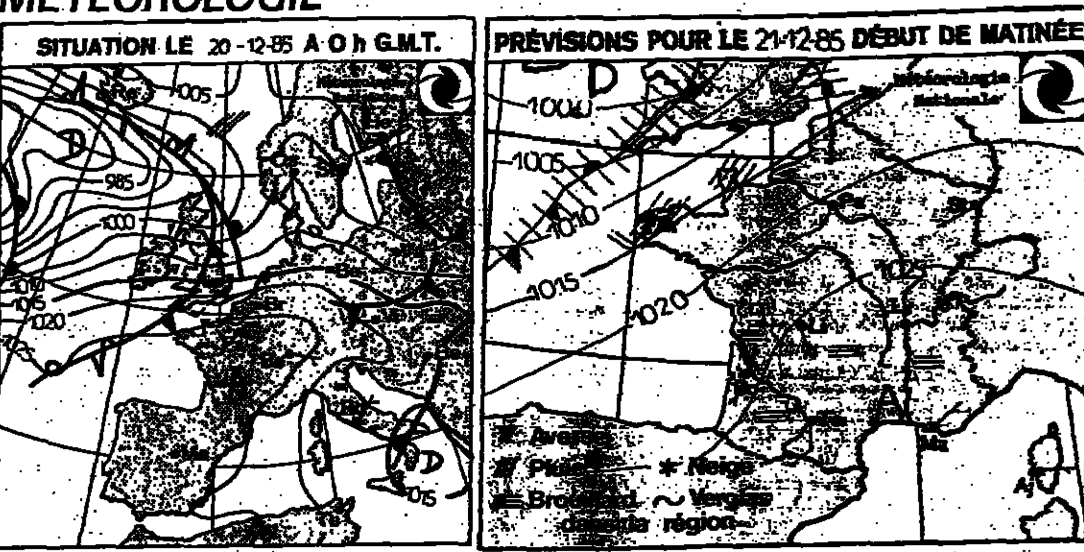
Ventes

PARIS XVe. A CÉDER
AGENCE FNAIM
réputation 1er ordre, excellent emplacement. 45-57-52-13.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-12-85 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 21-12-85 DÉBUT DE MATINÉE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 20 décembre à 0 heure et le dimanche 22 décembre à minuit.

Au cours des prochains jours, un courant rapide de sud-ouest va progressivement s'établir sur le pays, ramenant de l'air océanique doux et humide. Demain, les perturbations ne toucheront que la moitié nord du pays ; mais, dès dimanche, elles pénétreront sur la totalité du pays en s'accompagnant de précipitations plus abondantes.

Samedi matin, le ciel restera très nuageux à couvert sur la moitié nord de la France, avec quelques bruines côtières près de la Manche. Sur la moitié sud, des brouillards matinaux seront parfois givrants, mais ils se dissiperont pour laisser place à un temps généralement bien ensoleillé.

En soirée, une bande pluvieuse abordera les côtes bretonnes, où les vents de sud-ouest se renforceront. Les températures minimales et maximales seront stationnaires, avoisinant le matin 5 à 9 °C au Nord, – 1 à 3 °C dans le Sud, localement – 2 à – 6 °C dans le Centre et le Centre-Est, 8 à 10 °C en bordure méditerranéenne. L'après-midi, persistance de températures élevées pour la saison, avec 10 à 13 °C dans le Nord-Ouest, 5 à 7 °C ailleurs, 13 à 15 °C près de la Méditerranée.

Dimanche, la bande pluvieuse gagnera le matin les Pyrénées occidentales, les pays de Loire et la Normandie, atteignant le soir les Pyrénées orientales, le Centre-Est et le Nord-Est, en s'accompagnant de chutes de neige au-dessus de 1 500 mètres. A l'arrière, le temps restera nuageux et variable, avec de fréquentes averses, surtout sur le quart nord-ouest. Le vent va se renforcer, s'orientant partout au nord-ouest. Les températures minimales avoisineront 6 à 10 °C sur la moitié nord, 4 °C au sud, 8 à 10 °C en Méditerranée. Quant aux températures maximales, elles resteront élevées avec 11 °C sur le Nord-Ouest et 15 °C dans le Sud-Ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 19 décembre, le second le minimum de la nuit du 19 décembre au 20 décembre) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 8 et 5 ; Bordeaux, 4 et 0 ; Bréhat, 12 et 7 ; Brest, 12 et 7 ; Cannes, 14 et 3 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 7 et – 4 ; Dijon, 5 et 0 ; Dinard, 12 et 6 ; Embrun, 9 et – 5 ; Grenoble-St-M.-H., 5 et – 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 5 et – 2 ; La Rochelle, 4 et 1 ; Lille, 9 et 5 ; Limoges, 7 et – 4 ; Lorient, 12 et 6 ; Lyon, 7 et – 2 ; Marseille-Marignane, 11 et 0 ; Nancy, 8 et 5 ; Nantes, 7 et 3 ; Nice-Aéroport, 14 et 7 ; Paris-Montsouris, 10 et 6 ; Paris-Orly, 9 et 5 ; Pau, 8 et 2 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 11 et 3 ; Rouen, 9 et 4 ; Saint-Etienne, 6 et – 3 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Toulouse, 5 et 1 ; Tours, 5 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 8 ; Genève, 7 et – 5 ; Lisbonne, 10 et 6 ; Londres, 10 et 8 ; Madrid, 1 et – 4 ; Rome, 12 et 2 ; Stockholm, 0 et – 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 20

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

« L'Institut de France », 15 heures, 23, *quai Conti* (La France et son passé).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 heures, entrée principale (V. de Langlade).

« Promenades à travers le bourg Saint-Médard », 15 heures, métro Censier-Daubenton (Lutèce visites).

« Les bâtisseurs de cathédrale : Notre-Dame et l'île de la Cité inconnue », 15 heures, métro Cité (sortie marché aux fleurs) (M. Ragueneau).

« La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« *Les salons du quai d'Orsay* », 15 h 30 devant aérogare Invalides.

« L'Opéra et son musée », 14 heures, hall (D. Bouchard).

« Salons du ministère de la Marine », 14 h 30, 2, rue Royale (carte d'identité) (Approche de l'Art).

« Décors d'intérieurs, quartier de l'Opéra », 14 h 30, devant Lancel (C.-A. Messer).

« Le musée Picasso », 11 heures, Hôtel Salé, 6, rue de Thorigny près caisse, inscriptions : 45-55-87-93 (9 heures-10 heures, D. Bouchard).

« Le musée Cognacq-Jay, collection du XVIIIe siècle », 11 heures, 25, boulevard des Capucines et « Les salons de l'Hôtel Lassay », 14 h 30, 128 bis, rue de l'Université (M. Hager).

« Le Grand-Orient de France. Histoire et symbolique de la franc-maçonnerie du XVIIIe siècle à nos jours, Mozart, Saint-Exupéry », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Haulier).

« La céramique de Villeroy et Boch » musée national de la Céramique de Sèvres, 14 h 30, 4, Grande-Rue, Sèvres (L'art pour tous).

« L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », église des onzième et douzième siècles, réfectoire, 14 h 30, métro Arts-et-Métiers (M. Banassat).

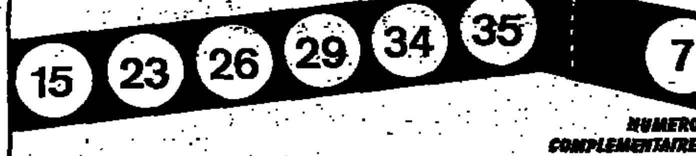
« Maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges.

CONFÉRENCES

80, rue Taitbout, 15 heures : entretien avec une astrologue (Mme Ruet), conjonctures astrales de la France et de l'Europe pour 1986, importance dans le destin particulier du signe zodiacal.



N° 51 — TIRAGE DU MERCREDI 18 DECEMBRE 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 21 DECEMBRE 1985
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 25 DECEMBRE 1985 ET SAMEDI 28 DECEMBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	5	3 796 340,00 F
5 BONS Nos + complémentaire	74	72 405,00 F
5 BONS Nos	3 397	4 955,00 F
4 BONS Nos	136 789	120,00 F
3 BONS Nos	2 420 029	13,00 F

N'OUBLIEZ PAS : SAMEDI 28 DECEMBRE
CAGNOTTE EXCEPTIONNELLE DES ETRENNES

MÉDECINE

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 19 décembre :

DES LOIS

• Nº 85-1334 du 18 décembre 1985 autorisant la ratification du traité entre le Royaume de Belgique, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République hellénique, la République française, la République d'Irlande, la République italienne, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats membres des Communautés européennes, et le Royaume d'Espagne et la République du Portugal, relatif à l'adhésion à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique du Royaume d'Espagne et de la République du Portugal.

• Nº 85-1335 du 18 décembre 1985 autorisant l'approbation de la décision du conseil des Communautés européennes du 7 mai 1985 relative au système des ressources propres des Communautés.

• Nº 85-1336 du 18 décembre 1985 autorisant l'approbation de l'accord intervenu au sein du conseil des Communautés européennes les 23 et 24 avril 1985 entre les représentants des gouvernements des Etats membres relatif au versement à la Communauté d'avances non remboursables pour 1985.

UNE LISTE

• Des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure.

UN ARRÊTÉ

• Du 20 novembre 1985 fixant la liste de classement au concours commun d'entrée aux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses (section des lettres, session 1985).

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 20 décembre :

UNE LOI

• Nº 85-1342 du 19 décembre 1985 modifiant l'ordonnance nº 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite et relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et agents de l'Etat et des établissements publics de l'Etat à caractère administratif et l'ordonnance nº 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics administratifs, ratifiées et modifiées par la loi nº 84-7 du 3 janvier 1984, modifiées par la loi nº 84-1050 du 30 novembre 1984.

UN ARRÊTÉ

• Du 16 décembre 1985 relatif au traitement automatisé des déclarations annuelles prévues aux articles 87,88, 240 et 241 du code général des impôts.

UNE CIRCULAIRE

• Du 9 décembre 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétence en matière d'enseignement. Etablissements d'enseignement privé : mise ne place des commissions de concertation.

DES DÉCRETS

• Nº 85-1343 du 16 décembre 1985 instituant un système de transfert de données sociales.

• Nº 85-1344 du 16 décembre 1985 modifiant le contenu et les modalités de dépôt des déclarations prévues aux articles 87, 88, 240 et 241 du code général des impôts.

• Nº 85-1347 du 19 décembre 1985 modifiant le décret nº 82-1109 du 23 décembre 1982 modifié portant attribution des autorisations spéciales d'importation et de livraison à la consommation intérieure de différents produits dérivés du pétrole (tableaux I à XI) et le décret nº 82-1110 du 23 décembre 1982 autorisant certaines sociétés à importer et à mettre à la consommation, pour leur propre compte et usage exclusif, divers produits dérivés du pétrole.

• Nº 85-1348 du 18 décembre 1985 relatif aux procédures disciplinaires dans les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale.

• Nº 85-1349 au 12 décembre 1985 relatif aux établissements privés à but non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier.

L'EAU

NUMÉRO SPÉCIAL. – L'association L'enfant d'abord consacre le dernier numéro de sa revue (qui porte le même nom) à l'eau, ses plaisirs, ses dangers. Il comporte notamment un cahier médecine-sport qui indique les contre-indications médicales à la baignade et présente les interviews de dix médecins et spécialistes. Un encart recense les lieux dangereux ou pollués. Le numéro spécial (décembre) : 30 F, abonnement (six numéros) : 170 F. Vente en kiosque.

★ L'Enfant d'abord, 12, rue Vivienne, 75002 Paris, tél. : (1) 42-60-93-24.

LES PROGRÈS DE LA FÉCONDATION ARTIFICIELLE

La banque des ovules

Une équipe médicale australienne vient d'annoncer avoir réussi un fécondation *in vitro* avec une ovule conservée par congélation. Plus que tout autre chapitre de la médecine, le traitement de la stérilité se prête aujourd'hui à l'innovation et aux « premières ». Celle annoncée le 18 décembre par l'équipe médicale du Queen Elisabeth Hospital d'Adélaïde (professeur Warren Jones et Dr Christopher Chen) marque toutefois un important tournant dans la maîtrise de la reproduction humaine. Il s'agit là d'un véritable saut technique, qui ouvre toutes grandes les portes de la science-fiction. Car cette première apporte la pièce qui manquait au puzzle moderne des manipulations des cellules sexuelles humaines.

Depuis longtemps, on savait congeler et décongeler les spermatozoïdes, une technique qui permettait la réalisation de l'insémination artificielle, on avait ensuite appris – c'était en 1978 avec la naissance en Angleterre de Louise Brown – à maîtriser la fécondation *in vitro* et à implanter les embryons humains ainsi obtenus dans un utérus maternel. Plus récemment, en 1984, une équipe australienne annonçait savoir congeler et décongeler des embryons humains. C'était la naissance, à Melbourne, de Zoe Leyland.

Avec l'annonce par l'équipe d'Adélaïde de la première congélation-décongélation réussie d'un ovule humain, la boucle est fermée : tous les acteurs cellulaires de la reproduction humaine peuvent en effet aujourd'hui être stockés, conservés à volonté, et manipulés en laboratoire.

Pourtant, quelle que soit sa portée à venir, le résultat australien surprend, parce que les spécialistes internationaux ne pensaient pas, jusqu'à présent, pouvoir impunément congeler et décongeler des ovules humains. *« La structure même de l'ovule et le fait que cette cellule soit en division*, explique le professeur Jacques Testart (hôpital Antoine-Béclère à Clamart), *rendaient a priori la chose difficile. On courait notamment le risque de cassure chromosomique. »*

« Les seuls résultats connus dans ce domaine ont été obtenus chez la souris, et l'expérience montre que cela ne se passe pas très bien. Les rendements sont faibles, et on assiste à des phénomènes anormaux », nous a, pour sa part, déclaré M. Jean-Paul Renard (Institut national de recherche agronomique, Institut Pasteur de Paris) inventeur de la technique de *congélation-décongélation* d'embryons à l'origine des six premières grossesses françaises « bébés-éprouvette congelés » (*le Monde* du 4 décembre).

L'équipe d'Adélaïde a-t-elle, pour réussir une première mondiale, pris des risques graves vis-à-vis des parents et de l'enfant à venir ? *Une telle expérience était-elle médicalement justifiée ?* Combien d'ovules ont été auparavant utilisés ? Les « donatrices » étaient-elles informées de l'utilisation qui était faite de leurs cellules sexuelles ? Les chercheurs australiens se bornent pour leur part à souligner qu'une telle technique allège les contraintes actuelles imposées par la fécondation *in vitro*, en même temps qu'elle en diminuerait le coût *« 80 % des ovules humains survivent à la congélation et 85 % d'entre eux peuvent être fécondés et se diviser normalement*, explique le docteur Chen, *soit un taux de survie équivalent au double de celui obtenu à partir de la congélation d'embryons »*.

Ce nouveau projet de recherche viendra une nouvelle fois questionner le comité national d'éthique qui n'a toujours pas répondu à la question sur l'utilisation future des embryons humains conservés par congélation. D'une manière plus générale, il est clair que la première australienne – parce qu'elle illustre parfaitement la prodigieuse accélération des recherches et des possibilités médicales dans ce domaine – devrait inciter les pouvoir publics à mettre au plus vite en place des dispositifs de contrôle. L'une des principales caractéristiques des recherches effectuées dans ce domaine est en effet d'éloigner toujours un peu plus le malade – homme ou femme – souffrant de stérilité de l'utilisation qui peut être faite de ses cellules germinales. Les médecins et les biologistes de demain pourront, si l'on n'y porte pas remède, jouir d'un exorbitant pouvoir : celui de disposer, de manipuler et de conserver à volonté ou presque les acteurs cellulaires de la reproduction de l'espèce humaine.

JEAN-YVES NAU.

Une mère porteuse rompt le contrat

Cela devait bien finir par arriver. Au mois de septembre dernier, une mère porteuse a refusé de restituer à un couple stérile le bébé qu'elle venait de mettre au monde. En outre, elle a également refusé de rendre les 20 000 F d'acompte qu'elle avait reçus directement du couple avant d'être inséminée.

« C'est son droit le plus absolu, nous a déclaré le docteur Sacha Geller, du Centre d'étude de la reproduction humaine de Marseille (CEFER). *Toute femme est libre de garder son enfant. En acceptant de faire appel à une mère porteuse, un couple stérile doit savoir qu'il court un tel risque. »* A propos de l'*« indemnisation forfaitaire »* touchée par la mère porteuse, le docteur Geller reconnaît qu'il a été imprudent d'accepter que la mère porteuse rencontre le couple stérile. *Mais, que voulez-vous, elle voulait lui « faire vivre » sa grossesse. Reconnaissants, les parents lui ont versé cet acompte de 20 000 F sur les 50 000 F qui devaient lui être remis à la naissance. Cela souligne*, poursuit le docteur Geller, *la nécessité d'une structure intermédiaire qui conserve par devers elle la totalité de cette indemnité jusqu'à la fin de la grossesse. »* Rappelons que, dans son projet de réforme du code pénal, M. Badinter prévoit de punir d'un an d'emprisonnement ceux qui s'entremettraient moyennant finances entre une mère porteuse et une mère d'adoption.

F. N.

• *Une équipe française met au point la fécondation intrapéritonéale.* – Une équipe médicale française (docteurs Manhès et Lesec, clinique La Pergola, Vichy) a annoncé le 18 décembre avoir mis au point une nouvelle méthode de fécondation artificielle. Cette technique consiste schématiquement à injecter dans le péritoine de la femme (au niveau d'une région anatomique baptisée « cul de sac de Douglas ») les spermatozoïdes masculins. On récupère ensuite le ou les embryons, qu'on place dans l'utérus de la femme. Cette technique, appelée fécondation intrapéritonéale (FIP) *a priori* indiquée dans certains cas de stérilité masculine, pourrait toutefois ne pas être sans danger pour la femme (risque de grossesse extra-utérine). Les médecins de Vichy ont réussi dans trois cas sur vingt-quatre tentatives.

ENVIRONNEMENT

UNE ÉCOLE DE PILOTAGE DANS L'ESSONNE

« Hélios » en suspens

« L'installation d'une école d'hélicoptères à Vauhallan (Essonne) n'est pas décidée », dit-on dans l'entourage de M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports. *« Le ministre a demandé à M. Olivier Philip, préfet de la région Ile-de-France, d'assurer les concertations nécessaires avec les collectivités locales. »*

Une dizaine de maires du plateau de Saclay s'étaient émus, le 28 novembre, d'apprendre par la bande le projet d'installation dans la commune de Vauhallan d'une piste balisée destinée à l'apprentissage des pilotes d'hélicoptères venus d'Issy-les-Moulineaux. Vauhallan, commune de mille sept cents habitants de la banlieue sud de Paris, a conservé un caractère rural prononcé. Une abbaye bénédictine en activité voisine le terrain retenu par les techniciens de l'aviation civile pour effectuer trente-deux mille mouvements d'hélicoptères par an. Les maires du plateau de Saclay ont donc publié une motion où ils critiquent ce qu'ils appellent une décision *« venue d'en haut »*.

M. Pierre Ceccaldi-Pavard, sénateur CDS de l'Essonne, a déposé une question écrite dans laquelle il s'inquiète de savoir si une étude de nuisances a été réalisée.

L'affaire remonte au 3 juin 1985, date à laquelle le ministre chargé des transports a conclu à la nécessité du transfert de l'aéroport de Guyancourt, dont les cent vingt-quatre mille mouvements annuels semblaient incongrus à un certain nombre d'élus de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yveline où il se trouve.

Selon les projets élaborés par l'administration, l'aviation légère déménagerait sur l'aéroport d'Etampes et peut-être en partie sur l'aéroport des Mureaux. L'aéromodélisme trouverait refuge à Toussus-le-Noble. L'école d'hélicoptères pourrait s'installer soit à Vauhallan, soit à Achères (Yvelines).

Tout à son désir d'amorcer la fermeture de Guyancourt, que les aéroclubs et certaines communes voisines critiquent vigoureusement, l'administration a surtout cherché à utiliser des terrains appartenant à la puissance publique et pour lesquels la lourde procédure de l'expropriation n'était pas nécessaire. Le plateau de Saclay appartient en grande partie à l'Agence forestière et technique de la région Ile-de-France. Il était tentant d'utiliser cette opportunité pour installer une plate-forme d'entraînement.

Malheureusement, il s'agit aussi d'une zone où les pouvoirs publics ont implanté des établissements techniques et scientifiques de haut niveau. L'Ecole polytechnique, l'Ecole supérieure d'électricité, l'Ecole des hautes études commerciales et le Centre d'études nucléaires s'y trouvent. Cette vocation universitaire et de recherches a attiré dans les communes demeurées vertes – Bièvres, Saclay, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle, Jouy-en-Josas – des populations très combatives en matière de défense de leur environnement. Elles ont à leur actif l'abandon de quelques projets d'opérations immobilières et de routes, ainsi que la fermeture d'établissements comme les ball-trap. A l'évidence, une école d'hélicoptères aura du mal à y poser ses appareils.

AL. F.

SCIENCES

• *Une explosion au CNRS : un mort.* – Une violente explosion a provoqué la mort, le jeudi 19 décembre, à l'université d'Orsay, d'une technicienne du laboratoire de physique des solides associé au CNRS. Mme Maldy, quarante-neuf ans, a été tuée alors qu'elle effectuait, à l'abri d'une boîte à gants, une réaction chimique, tandis que le responsable de l'équipe, choqué par l'explosion, a dû être hospitalisé. « A priori, *cette manipulation n'est pas nouvelle et est à assez courante »*, a précisé le vice-président de l'université, M. Henri Condé. Il semble, pour l'heure difficile de connaître les circonstances précises de l'accident, et une enquête a été ouverte par le parquet, sous la conduite du laboratoire central de la préfecture de police.

RELIGION

L'évêque interdit les pèlerinages

Mgr Jean Badré, évêque de Bayeux et de Lisieux, a publié, le jeudi 19 décembre, une ordonnance interdisant toute manifestation de culte sur la « Haute-Butte », un lieudit de Dozulé (Calvados) où une femme affirme avoir été témoin de l'apparition du Christ et de la Croix. Plusieurs milliers de pèlerins fréquentent chaque année ce lieu. Une association, « Les amis de la Croix glorieuse », a racheté le terrain et envisage même d'y construire une très haute croix. Après enquête et approbation romaine, Mgr Badré a déclaré ne pouvoir *« discerner les signes qui autoriseraient à déclarer authentiques les apparitions »*. Il a notamment interdit aux chrétiens *« toute propagande »* et *« collecte de fonds »*, et aux prêtres d'y célébrer le culte.

EDUCATION

Les syndicats et les immigrés

Les syndicats d'enseignants réagissent plutôt bien aux mesures annoncées jeudi 19 décembre par le ministre de l'éducation nationale sur la scolarisation des enfants de l'immigration. Le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC, FEN) se déclare favorable aux orientations retenues, mais estime que *« le ministre devra se donner les moyens de sa politique »*. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) approuve sans réserve *« le regard lucide et mesuré »* de M. Berque, mais regrette que le plan ministériel *« réduise la portée et l'efficacité des propositions du rapport »*. Enfin le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) se félicite de la priorité accordée à l'apprentissage du français, mais critique la *« perspective interculturelle »* retenue par le ministre.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Anne LE GALL
et
Anthony NAHAS,
sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Arthur Edwin,

né le 7 décembre 1985.

4, rue Monsieur,
75007 Paris.

Décès

– Mme Karnick Alexanian,
son épouse,
Le docteur
et Mme Jacques Alexanian,
ses enfants,
Harold, Cédric,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le professeur
Karnick ALEXANIAN,

endormi dans la paix du Seigneur, le 19 décembre 1985.

Ses obsèques auront lieu le samedi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. José Marey,
M. Yves Rodriguez,
M. Frédéric Kasparian,
Le personnel des établissements Marey,

ont la douleur de faire part de la disparition de

M. André N. CHARHON,
président-directeur général,

survenue le 19 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 20 décembre, au cimetière parisien de Pantin.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Raymond Couvegnes,
M. et Mme François-Patrice Couvegnes,
M. et Mme Yves Delaunay,
Mlle Ariane Couvegnes,
Christelle, Arnand et Philippe,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond COUVEGNES,
officier de la Légion d'honneur,
sculpteur statuaire,
premier grand prix de Rome,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 18 décembre 1985.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière de Cinqueux (Oise), a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Darcel,
92100 Boulogne-Billancourt.
7, square de Bretteville,
78153 Le Chesnay.
28, avenue Foch,
75008 Paris.

– Les personnels du service CNRS des champs magnétiques intenses, de Toulouse,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur Charles FERT,

leur ami et conseiller.

– Le laboratoire de physique des solides de l'université Paul-Sabatier, de Toulouse,
et celui de l'INSA de Toulouse,

a la tristesse de faire part du décès, le *18 décembre 1985, de*

M. Charles FERT,
professeur émérite
de l'université Paul-Sabatier,
lauréat de l'Institut,
officier de l'ordre national
de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national
des Palmes académiques,
ancien élève de l'Ecole normale
d'instituteurs de l'Ande,
puis de l'Ecole normale supérieure
de l'enseignement technique,
agrégé de l'Université,
docteur ès sciences.

[Professeur à l'université Paul-Sabatier, sous-directeur du laboratoire d'optique électronique, qu'il a animé et développé jusqu'en 1963, il créa, à cette date, le laboratoire de physique des solides, associé au CNRS, et le département de physique de l'INSAT, dont il fut pour l'ensemble, non seulement le directeur, mais surtout l'inspirateur]
Sa personnalité, ses travaux, lui ont valu une notoriété internationale.]

– Mme Raymonde Gründlinger
et sa fille
font part du décès du

docteur Norbert GRUNDLINGER,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans, à son domicile, le 10 décembre 1985.

Les obsèques auront lieu à Corrano (Corse-du-Sud) dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue Brandis,
13005 Marseille.

– Mme Emma Ferri,
M. André Pougheon,

font part du décès de

M. André POUGHEON,

survenu le 19 décembre 1985, dans sa cinquante et unième année.

69, avenue J. F.-Kennedy,
94190 Villeneuve-Saint-Georges.

– André SAUVAGE,
agrégé de l'Université,
maître-assistant honoraire
de l'université des langues et lettres
de Grenoble,

nous a quittés le 2 décembre 1985.
Selon sa volonté, l'urne funéraire a été déposée au cimetière de Corenc, dans la plus stricte intimité.

Odette Sauvage,
Annie et Gwenaël Pelleteur,
Yves et Claire Sauvage,
Gaëlle et Anne,
Emile et Yvonne Gallin,
Et tous ses amis.

Corenc-Montfleury,
10, avenue du Verger,
38700 La Tronche.

Remerciements

– La famille de

Marie-Claude
BÉRIOT-DASSONVILLE

remercie tous ceux qui par leur présence et leur témoignage se sont associés à leur deuil.

Anniversaires

– Ceux qui ont connu le

professeur Raymond LEIBOVICI,

et gardent fidèlement sa mémoire, auront une pensée pour lui aujourd'hui, troisième anniversaire de sa mort, le 20 décembre 1982.

صحيفة بن الاحمل

économie

LES PERSPECTIVES DE L'OCDE

Toujours modeste, la croissance internationale s'annonce plus saine

Entamée il y a trois ans, la reprise dans les pays industriels pourrait être entrée dans une phase de maturité plus tranquille. Avec la prudence sourcilleuse qui les caractérise, les experts de l'OCDE se gardent de toute conclusion franchement optimiste.

Outre le fait que la croissance, si elle paraît plus saine, s'annonce toujours modeste – 2,75 % en 1986 comme en 1985 et 2,50 % durant le premier semestre 1987, – les sujets de préoccupation demeurent de taille : contrastes inquiétants des balances des paiements *courants* des principaux acteurs de l'économie *internationale, maintien à un niveau* très élevé du chômage, menaces *persistantes venant des* pays surendettés.

Pourtant, les auteurs des «Perspectives économiques» *pour les dix-*huit mois à venir constatent que les *rudes leçons des tâtonnements* des lendemains du second choc pétrolier de *1979* ont partiellement porté. Sous la pression des événements et non d'une subite sagesse, les gouvernements des principales nations industrielles ont, en cette fin d'année 1985, franchi une étape d'importance sur la voie de la concertation.

La décision du groupe des Cinq (1), le 22 septembre dernier, de piloter à la baisse un dollar surévalué compte tenu des données économiques fondamentales des Etats-Unis, les «*propositions Baker*» visant à améliorer la stratégie de *lutte contre l'endettement* du tiers-monde et à offrir aux pays débiteurs les moyens de renouer avec une croissance nécessaire à l'ensemble de la communauté internationale, constituent deux initiatives dont l'OCDE se «*félicite*», même si l'Organisation *s'empresse de* tempérer son enthousiasme en soulignant *qu'il ne s'agit que d'un «premier pas»* dans la bonne direction.

Cette volonté de mieux coordonner les politiques nationales a l'avantage d'intervenir à un moment où les mesures d'ajustement prises depuis cinq ans par les différents pays de la zone OCDE ont permis de rendre leurs économies plus souples et plus stables. L'évolution de l'inflation en est la preuve la plus *évidente*. Après avoir culminé à 13 % au début des années 80, la *hausse* des prix a été

PRODUIT NATIONAL BRUT
(taux de croissance annuel)

	USA	JAPON	RFA	FRANCE	Moyenne OCDE
1985	2,25	5	2,25	1	2,75
1986	2,75	3,5	3,25	2	2,75

INFLATION
(taux de croissance annuel)

	USA	JAPON	RFA	FRANCE	Moyenne OCDE
1985	3	2,25	2,25	5,75	4,75
1986	3,25	1,50	1,25	3,75	4,50

BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS
(en milliards de dollars)

	USA	JAPON	RFA	FRANCE	Moyenne OCDE
1985	– 128	+ 48	+ 13	+ 0,75	– 73
1986	– 146	+ 57	+ 20	+ 3,50	– 64

ramenée à 4,75 % en moyenne en 1985, son taux le plus faible depuis seize ans. Plus significatif peut-être d'une prise de conscience généralisée des méfaits inflationnistes, la phase d'apaisement des prix est la *plus longue* de l'après-guerre.

Un phénomène encourageant qui recouvre des réalités parfois très différentes. La moyenne de hausse des prix atteint encore 35,5 % pour la Grèce, le Portugal, la Turquie et l'Islande, 3,5 % seulement pour les sept plus puissants pays de l'OCDE. Mais il reflète, outre une tendance toujours déprimée des cours des *matières premières*, une évolution souvent sensible du comportement *des partenaires sociaux, lors* des négociations salariales.

Modération des revendications, introduction de salaires à «*deux vitesses*» aux Etats-Unis pour les nouveaux arrivants et les anciens salariés, introduction de primes de rendement, tendance à l'aménagement, voire à l'abandon, des systèmes d'indexation : au total, le coût du travail par unité produite est retombé de 7,6 % en moyenne durant la *période* 1973-1983 à 2,25 % en 1985 dans les sept principaux pays de l'OCDE. *Autre élément* de stabilisation, à l'exception notoire des Etats-Unis, la politique budgétaire des membres de l'Organisation est restée *restrictive*.

Les retombées de ces progrès restent pourtant très inégales. Les auteurs du rapport notent avec satisfaction une plus grande convergence des économies des pays industriels. Les écarts de 1984 étaient impressionnants : la croissance avait alors atteint 6,8 % aux Etats-Unis, 5,8 % au Japon, 2,3 % dans la Communauté européenne. Des rythmes qui s'annoncent moins syncopés pour les dix-huit mois à venir, avec 2,5 % pour les Américains, 3 % pour les Japonais et un peu plus de 2 % pour les Européens. Mais ces *retrouvailles* sur un niveau assez modeste *d'expansion sont soumises* à un sérieux sujet d'incertitude : le décalage *grandissant entre* les balances des paiements courants des principaux pays de la zone.

Déficit américain et chômage

De 101,5 milliards de dollars en *1984*, le *déficit* américain a atteint 128 milliards en 1985 et pourrait, selon les prévisions de l'OCDE, s'élever à près de 150 milliards en rythme annuel durant le premier semestre de 1986. Une poussée qui pourrait se révéler «insoutenable», le Japon et la CEE voyant, pour leur part, l'excédent de leur balance des *comptes courants s'améliorer* à 58 milliards pour le Japon durant le premier semestre de *1986* et à 27,75 milliards pour la CEE.

Un décalage porteur de tensions protectionnistes, alors que les auteurs du rapport prévoient une *reprise du commerce mondial* avec une progression des échanges de 4 % à 5 % sur dix-huit mois contre à peine plus de 2 % en 1985. Un décalage lourd de menaces aux Etats-Unis en particulier où le gonflement de la dette extérieure et le risque d'un retrait des capitaux qui ont afflué tant que le dollar paraissait *triomphant – dopé notamment* par des taux d'intérêt élevés – *préoccupent tous les économistes*.

Une baisse persistante du billet vert, à condition d'éviter son effondrement, constituerait une première réponse. Un glissement de 10 % peut, en deux ou trois ans, se traduire par une amélioration de quelque 25 milliards de dollars de la balance des comptes courants. Autre solution, un rééquilibrage des *rythmes de croissance* : une baisse de 1 % des demandes intérieures *américaine et canadienne accompagnée* d'une hausse de 1 % dans les autres pays de *l'OCDE* aboutiraient à un redressement de 35 milliards en trois ans.

Jouer sur les taux de change et sur l'expansion, Japon et RFA *étant* à nouveau appelés à donner un coup de pouce à leur économie, ne semble pourtant pas suffisant aux auteurs *du rapport. Une fois de plus, ces der*niers plaident en faveur d'une baisse des taux d'intérêt, et par là même en faveur d'une reprise en main du budget fédéral américain dont le déficit tournera encore en 1986 autour de 3,5 % du produit national brut.

Recommandations, sujets d'encouragement et incertitudes – une baisse coordonnée du prix du pétrole de 25 dollars le baril, base de l'étude de l'OCDE, à 20 dollars aboutirait à 0,5 % de croissance *supplémentaire pour les pays de la zone* – dessinent un tableau de l'économie *internationale aux couleurs* moins heurtées qu'il y a un an. Ils ne *peuvent masquer l'échec majeur de* toutes les politiques menées depuis cinq ans, la *persistance d'un chômage élevé* sans espoir d'amélioration à court terme.

Au-delà des chiffres – un taux de chômage moyen de 8,5 % touchant 31,5 millions de personnes à la mi-1987, – l'évolution du marché de l'emploi a de quoi préoccuper plus d'un gouvernement et tout particu*lièrement* les Européens. Le *chômage* de longue durée, qui a baissé *aux Etats-Unis et au Japon*, s'est aggravé en RFA, en Grande-Bretagne, en Italie. Le nombre des jeunes de moins de vingt-cinq ans sans emploi atteint des niveaux inconnus, près de 50 % des chômeurs en Espagne, 34 % en Italie, 25 % en France. La modeste croissance économique et la lente reprise des créations d'emplois ne suffiront pas à résoudre le problème : pour *1986, l'Europe se voit promettre* par l'OCDE un taux de chômage moyen *de 11 % correspondant à plus de* 19 millions de sans-emploi.

Tout en déplorant ce phénomène, les experts du château de La Muette, qui abrite discrètement les travaux de l'Organisation, se refusent à remettre en cause la stratégie élaborée depuis des années. Concertation internationale et rigueur économique restent les maîtres mots. Quitte à demander à ceux qui, *comme* la RFA *ou le Japon*, disposent d'une marge de manœuvre de *faire un effort en faveur de la* relance et à leurs partenaires *d'œuvrer plus durement à une* stabilisation dont le marché de l'emploi *ne peut que profiter. Dans des délais* qui restent à définir.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, RFA, Japon.

France : le redressement accompli reste encore partiel

Raffermissement de la demande intérieure (consommation et investissements), net ralentissement de l'inflation, stabilisation du chômage, redressement des échanges extérieurs, « *pour important qu'il soit, le redressement accompli reste encore partiel* », note l'OCDE dans l'analyse qu'elle fait de la situation de la France à la fin de 1985.

« *S'inscrivant dans le contexte général de désinflation, le rythme de hausse des prix serait à peine inférieur en 1986 à la moyenne des pays de la CEE et dépasserait encore de plus de 2,5 points celui enregistré en Allemagne fédérale, principal partenaire commercial* », écrivent les experts de l'OCDE.

« *Le niveau des coûts et des prix relatifs reste donc un facteur important de la vulnérabilité de la balance des paiements, et le respect de la contrainte extérieure continue de peser sur les possibilités de croissance de la demande et de l'emploi. La marge de manœuvre des autorités est également limitée par le déséquilibre persistant des finances publiques.* »

L'analyse de l'OCDE souligne que, après avoir stagné, la consommation privée a nettement progressé au premier semestre, au prix d'une baisse marquée du taux d'épargne, et cela en anticipation des allégements fiscaux attendus pour la fin de l'année. Mais les *investissements productifs se sont* également raffermis, et les *perspectives d'activité dans la* construction améliorées. Au total, la demande intérieure, après avoir stagné pendant deux ans, a brusquement augmenté pour se hisser, ou presque, au niveau moyen de la demande intérieure dans les pays européens.

C'est là un changement important, puisque, en 1983-1984, les pouvoirs publics avaient fait en *sorte de maintenir entre la France* et les pays étrangers un écart de croissance négatif.

La croissance économique (au rythme du PIB) n'aura cependant pas dépassé 1 % en 1985, et, en dépit de la décélération de l'inflation, la combativité externe de la France s'est affaiblie. Le volume des exportations de marchandises a donc fléchi au premier semestre, malgré une demande étrangère soutenue (+ 5 %). Cependant, de bons résultats sur les services, notamment le tourisme, ont maintenu la balance des paiements correspondante (au voisinage de *l'équilibre*).

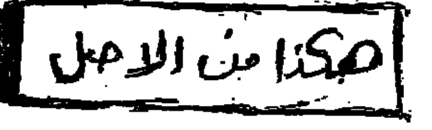
« *La politique économique pour 1985 et 1986 vise à la modération des revenus nominaux, à la maîtrise des finances publiques et à la décélération de la croissance des agrégats monétaires.* »

Quelles sont les perspectives pour 1986 ? « *La demande intérieure*, écrit l'OCDE, *devrait rester le principal souci d'une croissance encore modeste et insuffisante, pour empêcher une nouvelle montée du chômage, une fois que le principal dispositif d'aide à l'emploi, actuellement en vigueur, les TUC, aura exercé ses pleins effets.* »

Les experts du château de la Muette poursuivent : « *Avec le maintien d'une politique relativement stricte des modérations de salaires et la légère baisse attendue des prix à l'importation (l'hypothèse est celle du dollar à 7,95 F), de nouveaux progrès importants devraient être obtenus dans le domaine de l'inflation.* »

La hausse des prix pourrait ainsi revenir à un rythme annuel de 3 %, la reprise des investissements industriels devrait peu à peu se diffuser dans le secteur des services, mais la demande des entreprises resterait limitée par le niveau de l'endettement. Le logement devrait, lui, connaître une reprise après cinq années de baisse.

Enfin, « *l'équilibre des comptes extérieurs devrait se consolider graduellement* », malgré la disparition de l'écart de conjoncture entre la France et les pays européens. Si l'OCDE prévoit le maintien d'un déficit du commerce extérieur de l'ordre de 2,7 milliards de dollars en 1986, *soit une vingtaine de milliards de francs*, les paiements courants seraient, *eux, excédentaires* – 3,5 milliards de dollars, soit environ 28 milliards de francs.



CONJONCTURE

L'INSEE prévoit une évolution favorable de la situation économique en France pour 1986

La situation économique de la France au cours du premier semestre de 1986 évoluera dans le prolongement des tendances enregistrées durant les derniers mois de 1985, *prévoit l'INSEE dans sa note de* conjoncture publiée ce jeudi 19 décembre. En maintenant les hypothèses inscrites dans la loi de finances de 1986 et en se basant sur un *dollar à 8 francs et un prix du* baril de pétrole équivalant à 26 dollars, l'Institut national de la statistique et des études économiques estime que la croissance du produit intérieur brut marchand continuera d'évoluer au rythme annuel de 1,5 %.

Ses prévisions conjoncturelles sont faites à travers le mouvement des prix, qui ne devraient augmenter que de 1,3 % au cours du dernier semestre de 1985 (4,7 % sur l'année) et de 2 % en glissement sur les six premiers mois de 1986.

Les entreprises comme les ménages devraient profiter de ce très net ralentissement de l'inflation. Les premières verront leurs résultats continuer de s'améliorer, l'inflation des coûts salariaux restant très modérée. *Que ce soit en termes* d'excédent brut d'exploitation ou en termes d'épargne, les sociétés retrouvent des niveaux voisins de ceux qu'elles connaissaient avant le premier choc pétrolier. *Le* taux d'autofinancement se situerait à la mi-1986 à un niveau proche de 90 %...

Pour la première fois depuis quatre ans, l'investissement productif devrait progresser (+ 1 %). Dans l'industrie concurrentielle, la reprise de l'investissement se poursuivrait à un *rythme de 8 %, après 9 % en* 1985.

Pour les ménages, l'INSEE prévoit que la hausse des salaires nominaux se fera sans gains de pouvoir d'achat. *Les allègements* fiscaux permettront cependant une augmen*tation des revenus disponibles en* termes réels. La consommation devrait continuer de progresser à un rythme supérieur à 1,5 % l'an si l'on tient également compte des effets du remboursement en janvier prochain de l'emprunt obligatoire.

Pour ce qui concerne les échanges extérieurs, l'INSEE s'attend à un *léger excédent de la balance com*merciale au premier semestre 1986, celle-ci tendant à s'équilibrer fin 1985. Du même coup, la progression du solde des transactions courantes *devrait se poursuivre, mais elle tien*drait plus à l'évolution du solde commercial qu'à l'excédent des invisibles : l'excédent touristique (de l'ordre de 30 milliards de francs en 1985) aurait tendance à se réduire en raison de la baisse du dollar, *baisse qui aurait l'avantage, en* revanche, d'alléger le service de la dette extérieure.

Les hypothèses conventionnelles d'un taux de change du dollar à 8 francs et d'un prix du baril de pétrole de 26 dollars empêchent *l'INSEE d'intégrer une baisse du* prix du brut plus forte que celle qui était enregistrée fin novembre. Il n'en constate pas moins que, si la facture énergétique n'a été réduite que de 4 % en 1985 par rapport à 1984, la diminution est beaucoup *plus marquée entre le premier et le* second semestre de cette année, puisqu'elle est de 20 %. Sur le premier semestre 1986, le déficit énergétique mensuel moyen devrait se réduire de 3,5 milliards de francs par rapport aux six premiers mois de 1985.

Reste l'évolution du chômage, à propos de laquelle l'INSEE se prononce avec la plus grande prudence. Les prévisions, selon lui, ne peuvent être faites qu'à partir d'hypothèses distinguant les différentes classes *d'âge : stabilité pour les demandeurs* d'emploi de plus de cinquante ans ; augmentation d'environ 50 000 en six mois de ceux compris dans la tranche d'âge vingt-cinq à quarante-neuf ans ; croissance inférieure à 50 000 et peut-être nulle des chô*meurs de moins de vingt-cinq ans* selon l'effet des dispositifs tels que les TUC et les stages en entreprise.

F.S.

NOMINATIONS

● **A la BNP, M. ALBERT COSTA DE BEAUREGARD,** quarante-trois ans, ingénieur en chef au corps des mines, précédemment directeur des affaires *industrielles et des participa*tions, a été nommé président de la BANEXI, banque d'affaires du groupe BNP, dont il était vice-président. Il succède à M. Jean Peyrusse. M. Gérard Novis, directeur général adjoint de la BANEXI, a été nommé directeur général.

● **A la délégation à l'économie sociale, Mme MICHELINE FIGUEREAU,** quarante-trois ans, a été nommée, en conseil des ministres, déléguée. Ce poste n'avait pas de titulaire depuis *juillet 1984. Mme Figuereau a été* secrétaire générale adjointe du syndicat du Trésor FO, avant d'entrer à la confédération en 1979, où elle fut chargée notamment des secteurs des femmes et du tourisme social. Elle fut, d'octobre 1981 à novembre 1985, présidente du Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loi*sirs et vice-présidente de* CODATEL (Coopération pour le développement et l'aménagement du tourisme et du loisir). Depuis le 1er juillet 1985, elle était chargée de mission auprès du secrétaire d'Etat à l'économie sociale, M. Jean Gatel.

● **Chez Japan Airlines, M. SUSUMU YAMAJI,** âgé de soixante ans, a été nommé directeur général en remplacement de M. Yasumoto Takaji. M. Takaji avait démissionné en août dernier après l'accident du Boeing-747 de la compagnie, qui avait entraîné la mort de cinq cent *vingt personnes.*

● **Au groupe BSN, M. GEORGES LECALLIER,** cinquante-quatre ans, a été nommé administrateur directeur général. Il aura successivement *dirigé la branche produits secs, la* branche verre plat, assumé la di*rection du développement,* la direction générale des relations humaines et, enfin, la direction générale des produits frais. Il est remplacé dans cette dernière fonction par M. Claude Le Gouis, actuellement directeur de la zone Europe de la branche produits frais.

ENTREPRISES

Thomson achète Air Equipement, filiale de Bendix

Contrepartie de la cession à l'américain Allied-Bendix de sa filiale Socapex *(le Monde* du 7 novembre 1985), le groupe Thomson reprend à celui-ci sa filiale française Air Equipement *(450 millions* de francs de chiffres d'affaires et *mille personnes),* spécialisée dans l'électronique aéronautique *(le Monde* du *2 novembre 1985). Elle s'intégrera dans l'ensemble* Thomson-Lucas (détenu à 51 % par Thomson et à 49 % par le britannique Lucas) *qui,* avec ses autres filiales — notamment Bronzavia, dont Air Equipement se rapprochera « très étroitement », — atteindra ainsi en 1986 un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs pour trois mille cinq cents personnes. Par ce rachat, Thomson renforce son secteur équipement électronique aéronautique qui, outre Thomson-Lucas, comprend la division avionique de Thomson-CSF. En 1986, ce secteur représentera un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs et douze mille personnes.

Sacilor va émettre pour 12,8 milliards de francs d'obligations convertibles

Une assemblée générale extraordinaire du groupe Sacilor, le 19 décembre, a autorisé le groupe à émettre 12,8 milliards de francs d'obligations convertibles. Elles seront souscrites progressivement par le Fonds d'intervention sidérurgique (FIS), organisme financier de l'Etat, et serviront à combler les dettes de Sacilor et à financer ses besoins d'ici à la fin 1987. Usinor a réalisé, il y a quelques semaines, la même opération qui sert à *« boucler »* l'aspect financier de la restructuration de la sidérurgie en accord avec la Commission européenne.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,7080	7,7100	+ 40	+ 55	+ 110	+ 140	+ 390	+ 490
$ can.	5,5096	5,5130	– 42	– 24	– 55	– 22	– 56	+ 35
Yen (100)	3,8823	3,8852	+ 23	+ 37	+ 84	+ 107	+ 382	+ 441
DM	3,0679	3,0699	+ 97	+ 109	+ 205	+ 223	+ 626	+ 680
Florin	2,7237	2,7253	+ 64	+ 74	+ 134	+ 149	+ 408	+ 454
F.B. (100)	15,0136	15,0234	– 214	– 127	– 311	– 166	– 378	– 11
F.S.	3,6479	3,6523	+ 125	+ 142	+ 275	+ 300	+ 838	+ 915
L (1 000)	4,4945	4,4982	– 392	– 307	– 633	– 541	– 1495	– 1344
£	10,9685	10,9780	– 298	– 261	– 554	– 488	– 1482	– 1304

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	7 7/8	8	7 7/8	8
DM	4 7/8	5 1/8	4 13/16	4 15/16	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	8 3/4	9 3/4	9 3/4	10 1/2	9 1/2	10 1/2	9 1/4	10
F.S.	1	2	4 9/16	4 11/16	4 3/16	4 5/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	12	14	17 1/4	19 1/2	16 1/2	17 3/4	15 5/8	16 3/8
£	11 3/8	11 5/8	11 5/8	11 3/4	11 3/4	11 7/8	11 3/4	11 7/8
F. franç.	9	9 1/4	12 1/2	13 1/2	12 3/4	13 1/2	12 3/4	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le président Reagan accepte la nouvelle législation sur l'agriculture pour limiter les retombées de la crise

Correspondance

Washington. — Le président Ronald Reagan n'a pas opposé son veto à la nouvelle législation sur l'agriculture approuvée par le Congrès après onze mois de laborieuses discussions (*le Monde* du 20 décembre). Certes, le Farm Bill ne donne pas entièrement satisfaction au gouvernement qui aurait souhaité une rupture plus nette avec l'ancienne législation datant de la crise des années 30 et dont le souci essentiel était de donner aux fermiers un maximum de protection. Mais, pour la première fois depuis 1939, le montant des programmes d'assistance sera réduit.

Dans ce contexte, le Farm Bill apparaît comme une réforme de *structure importante impliquant* un changement fondamental de *philosophie politique allant dans* le sens recommandé par le président Reagan *d'une réduction* substantielle de l'intervention de *l'Etat.*

L'adoption du Farm Bill peut donc être considérée comme un succès pour le président Reagan qui avait fait preuve d'un certain courage politique en s'attaquant aux protections favorisant, aux frais du contribuable, les producteurs agricoles. En 1981, l'assistance fédérale représentait 3,5 milliards de dollars pour atteindre 18 milliards de dollars en 1985, et sans doute 20 milliards de dollars en 1986.

Sans doute le président a dû composer avec les parlementaires des Etats fermiers et les groupes de défense des agriculteurs. Il avait dit qu'il opposerait son veto à toute législation impliquant des dépenses fédérales dépassant la limite de 50 milliards de dollars. En fait, pour les trois prochaines années, ces dépenses atteindront 52 milliards, bien au-dessus en tout cas des 34 milliards que le gouvernement avait initialement envisagés.

Le texte de compromis adopté par les deux *Chambres prévoit* notamment de *« geler »* les prix de soutien *pendant un an* (la Chambre avait d'abord recommandé cinq ans, le *Sénat deux ans*) *et* les réduire ensuite de 5 % annuelle*ment pendant quatre ans.* D'ici à la fin de la décennie, le ministère de l'agriculture estime que la réduction des programmes d'assis*tance entraînera* une diminution de la production avec pour consé*quences* une hausse des prix du marché et l'allégement des dépenses fédérales.

Ménager les transitions

Le président a *signé* le compromis pour limiter les retombées politiques *et sociales de la crise agricole.* L'enjeu électoral est important puisque, pour novembre 1986, vingt-deux des trente-quatre sièges contestés au Sénat sont tenus par des républicains, notamment dans les Etats fermiers. Quant aux effets psychologiques du marasme agricole, ils sont devenus dévastateurs. Le nombre de suicides des fermiers endettés, obligés de vendre à perte ou d'être saisis, a augmenté, ainsi que les *actes* de violence (il y a une dizaine de jours, un fermier de *l'Iowa tue son banquier,* puis sa femme avant de se suicider). D'où la nécessité pour le gouvernement de ralentir l'inévitable évolution vers la concentration. Déjà les deux cent mille *fermes les plus* grandes assurent 60 % environ de la production *agricole, et les experts* prédisent une réduction de 10 % du *nombre total des fermes.* Dans le débat, le gouvernement n'avait pas manqué de souligner que les prix artificiellement fixés trop haut affectaient sensiblement la compétitivité des exportations déjà éprouvées par un dollar surévalué, par le développement de la concurrence et l'affaiblissement de la demande. Les revenus des exportations sont passés de 44 milliards de dollars en 1981, à 29 milliards cette année...

Aussi le Farm Bill *prévoit-il* qu'en plus du système des primes en nature et des 5 milliards de dollars en garanties aux prêts à court terme pour l'exportation, le gouvernement assurera directement 325 millions de dollars par an aux exportateurs américains de grain. Et cela officiellement pour riposter aux *« pratiques déloyales de la concurrence ».* On craint ici des difficultés avec les pays alliés, et des mesures de représailles. Mais la promotion des exportations est considérée comme une nécessité vitale. Ainsi la nouvelle loi *prévoit-elle* encore un nouveau programme de prêts de trois à dix ans représentant un milliard de dollars en 1986 et 500 millions les années *suivantes, destinés aux acheteurs* étrangers.

HENRI PIERRE.

SOCIAL

REPÈRES

SME : le mark à près de 3,07 F

Sur les marchés des changes où le dollar a légèrement glissé de 2,5150 DM à 2,52 DM et 7,71 F, contre 7,72 F, le système monétaire européen est resté sous tension, vendredi 20 décembre. Le franc belge a été faible et le mark très fort, à 3,0690 F, contre 3,0670 F sur la place de Paris, où la Banque de France stoppe sa montée.

Investissements : les entreprises américaines jouent la baisse

Les dirigeants d'entreprises américaines envisagent une réduction de 1 % de leurs investissements en 1986, annonce le département du commerce. Fondées sur un sondage réalisé en octobre et en novembre, ces conclusions sont de mauvais augure pour l'économie américaine. Conjuguée à la faiblesse prévisible pour les mois à venir de la consommation, cette baisse des investissements, après une progression de 5,6 % en termes réels cette année, selon les dernières estimations, pourrait accentuer le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis. D'autant que les dispositions de la réforme fiscale qui pourrait être définitivement approuvée par le Congrès, l'an prochain, sont moins favorables aux investisseurs que la législation actuelle.

Conflits du travail : une remontée très relative

Au cours du mois d'octobre, les conflits du travail localisés ont touché 290 établissements, soit le même nombre qu'en octobre 1984. Mais 60 300 salariés ont cessé le travail, ce qui a entraîné la perte de 222 600 journées de travail, contre 56 200 salariés en grève et 155 100 journées perdues au même mois de l'année précédente. La remontée du nombre de journées perdues semble indiquer un léger allongement de la durée des conflits. L'augmentation des conflits du travail par rapport à septembre 1985 et à octobre 1984 demeure très relative. On continue à naviguer dans de très basses eaux : ainsi, pour les dix mois de 1985 qui sont pris en compte, la moyenne mensuelle des journées individuelles non travaillées s'établit à 69 000, contre 109 000 en 1984 (moyenne qui était déjà très faible par rapport aux années antérieures...).

Alimentation : la CEE interdit les hormones dans l'élevage

L'usage des hormones pour l'alimentation des bovins sera complètement interdit dans la Communauté à compter du 1er janvier 1988. Le Royaume-Uni disposera d'un délai d'un an pour mettre en œuvre cette disposition. Cet accord politique est intervenu dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 décembre entre les ministres de l'agriculture des Dix. La décision a été acquise à la majorité qualifiée, le Royaume-Uni s'étant prononcé contre. L'accord doit encore être confirmé, mais il ne semble pas qu'il puisse y avoir le moindre problème. La Communauté devra négocier avec les fournisseurs extérieurs afin de s'assurer que les bêtes exportées vers le marché des Douze n'ont pas été élevées aux hormones. La conclusion de ces débats, qui durent depuis des années, constitue une incontestable victoire pour les organisations de consommateurs, mais aussi pour le Parlement européen, qui a efficacement relayé leur action.

AIGUILLEURS DU CIEL : LEVÉE DU MOT D'ORDRE DE GRÈVE

Dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 décembre, les syndicats des aiguilleurs du ciel ont décidé la levée de leur mot d'ordre de grève pour la journée du 20 après la décision du tribunal de Créteil, qui jugeait illicite ce mouvement. Cependant, le trafic aérien devrait être perturbé, les vols normaux ne devant reprendre que progressivement. La situation demeurant confuse, les voyageurs sont invités à se renseigner auprès des compagnies aériennes : Air France, 43-20-14-44 ; Air Inter, 45-39-25-25 ; TAT (au départ de la province), 05-05-50-05 ; UTA, 47-75-75-75.

● **Après l'occupation de l'usine SKF, la direction réclame des dommages et intérêts à la CGT.** – *« Pour préjudices directs résultant des dégradations commises lors de l'occupation de l'entreprise »*, de mars 1983 à mai 1985, la direction de SKF a assigné en justice trois syndicats de la CGT et deux anciens salariés de l'usine d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). L'affaire étant venue devant la première chambre civile du tribunal de Créteil, le 18 décembre, le jugement a été mis en délibéré et sera rendu le 22 janvier.

● ***1,3 % et 1,1 %*** **d'augmentation pour les retraites en 1986.** – Le gouvernement a décidé de relever les retraites de la Sécurité sociale de 1,3 % au 1er janvier 1986, et de 1,1 % au 1er juillet. L'augmentation de janvier comprend une remise à niveau de 0,2 %, calculée sur l'évolution du salaire moyen net, compte tenu des cotisations supplémentaires d'assurance-chômage.

« Société des cadres du *Monde* »

Les associés de la Société civile à capital variable « Les cadres du Monde » sont convoqués au siège social de la Société, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, dans la salle du restaurant d'entreprise,

le LUNDI 6 JANVIER 1986

pour y tenir une assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour

● *Renouvellement du bureau.*
● *Questions diverses.*

La journée d'action de la CGT

La manifestation organisée par la CGT, le jeudi 19 décembre, afin de protester contre la loi sur l'aménagement du temps de travail aura été l'occasion pour la centrale syndicale de hausser encore le ton à l'égard du gouvernement. Si la manifestation n'a pas rassemblé la masse des salariés (8 000 à 10 000 personnes), elle a réuni des militants plus « durs ». Dès le départ, M. Henri Krasucki avait donné le ton en affirmant que son syndicat refusait *« catégoriquement la loi »* et ferait tout pour la rendre *« inapplicable »*.

En tête du cortège, une banderole affirmait l'opposition de la CGT à *« la régression sociale du pouvoir et du patronat »*, dans les rangs on chantait : *« C'est ça, la France, le chômage du Nord à la Provence, grâce à ce foutu gouvernement socialiste »* et on scandait *« Mitterrand, Fabius, non à la flexibilité ! »*, mais, arrivé face au cordon de CRS qui barrait l'accès à la place de la Concorde, les manifestants rejoints par les élus communistes scandaient : *« Aux législatives, on se trompera pas »*; *« Aux législatives, on s'en souviendra »*, *« Hier, la rose, aujourd'hui, la matraque »*.

La CGT restera *« inflexible »* et annonce pour les semaines à venir des actions plus importantes...

Mars pourra-t-elle amplifier la mobilisation des salariés ? Le 19 décembre, on aura finalement enregistré peu de perturbations, les mots d'ordre de grève ont été limités et ont touché essentiellement les fonctionnaires du secteur public et du secteur nationalisé.

M.-C. R.

SOCIAL

Les comptes de la Sécurité sociale pour 1986 : des hypothèses risquées

Le rapport présenté ce vendredi 20 décembre à la commission des comptes de la Sécurité sociale ne dissipe pas les doutes qu'a fait naître l'arbitrage rendu par le premier ministre sur les perspectives du régime général en 1986 (*le Monde* du 14 décembre). Il prévoit, en effet, pour l'an prochain, un déficit limité à 9,3 milliards de francs : 14,2 milliards de francs de déficit pour la vieillesse, 4,7 milliards de francs d'excédent pour la famille, et un quasi-équilibre pour la Caisse nationale d'assurance maladie, contre respectivement – 8,8 milliards, + 7,4 milliards et + 6,4 milliards de francs en 1985.

Certes, tout suit la pente dessinée depuis plusieurs années : réduction *progressive des excédents des* régimes famille et maladie (allant *jusqu'à la disparition totale dans* le dernier cas) et creusement du déficit des retraites. *Et,* pour parvenir au résultat souhaité, le rapport, volontariste, suppose que tous les clignotants soient de la couleur favorable.

Au vert, l'évolution des recettes : + 4,4 % en francs courants contre + 4,9 % cette année – c'est-à-dire une progression de 1 % en francs constants après une baisse de 0,7 % en 1985. Cela exige que l'on retrouve en 1986 non seulement les effets favorables de la désinflation constatés cette année sur les rentrées de cotisations et une progression du taux de recouvrement grâce à une amélioration de la situation des entreprises, mais aussi des hausses de salaires dépassant de nouveau *légèrement* les *normes* gouvernementales et enfin, sans le dire, une *quasi-stabilité des effectifs salariés.*

Car d'autres rentrées feront défaut : l'avancement des dates de versement des cotisations par les entreprises (5,5 milliards de francs en 1985) n'aura plus d'effet, et l'Etat cessera son versement compensatoire de l'ancienne taxe sur les tabacs (1,9 milliard de francs) ; les ressources nouvelles ou escomptées, surtaxe sur les assurances automobiles (1,3 *milliard) et récupération* des dettes italiennes (1) à l'assurance-maladie (1,2 *milliard*), sont loin de les remplacer.

Au rouge, au contraire, la progression des dépenses.

● **Pour la Caisse nationale d'assurance maladie,** la croissance des versements aux hôpitaux publics (+ 8,4 %) paraît cohérente avec les observations faites en 1985, même en tenant compte des charges nouvelles comme la sectorisation psychiatrique, qui représente 2 milliards *de francs. Cela ne lève* pas pour autant les incertitudes sur la répartition des dépenses entre les régimes. Celles-ci peuvent entraîner un ou deux points supplémentaires, c'est-à-dire 1 ou 2 milliards de francs...

Les dépenses de médecine ambulatoire semblent quant à elles plutôt sous-estimées. En matière d'honoraires médicaux, l'augmentation prévue (6 % après les 14 % de 1985) paraît bien faible : on table sur une stabilité du nombre d'actes par médecin, ce qui est en contradiction avec l'évolution des années précédentes, et sur une très faible revalorisation des tarifs (guère plus de 2 %, compte tenu de l'effet report). Même observation sur l'augmentation de 3,4 % des remboursements de médicaments, contre 11,8 % hors *prix en 1985, même en tenant* compte des baisses de rembourse*ment décidées cette année, qui* auront leur plein effet en 1986...

● **Pour la Caisse d'allocations familiales,** *l'augmentation prévue* (+ 5,8 % et même davantage avec *le décalage de versement des allocations* qui jouera encore sur 1986) paraît assez *large. Elle* tient compte de la stabilisation en volume des allocations familiales (résultant de l'âge des enfants), d'une forte progression des allocations de parent isolé (670 millions de francs supplémentaires) par suite des divorces ou des séparations et d'une montée en régime des nouvelles prestations pour les jeunes familles. Mais la prévision table aussi sur une stabilité des naissances en 1986.

● **Pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse,** la croissance en volume des prestations en 1986 (7,9 % contre 11,3 cette année) semble modeste au regard des mouvements structurels signalés pour 1985. L'arrivée à la retraite de classes d'âge plus nombreuses devrait toujours se faire sentir, comme l'allongement de la durée de vie. Si l'effet de l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans peut se tasser, le nombre des nouveaux retraités provenant des différents régimes de garanties de ressources ou de préretraites *ne devrait* guère être inférieur (120 000 environ). *Parallèlement,* le *nombre* de retraités bénéficiant de droits propres, et non de pensions de réversion, va continuer à s'accroître et le montant des pensions à *s'élever,* les salariés ayant cotisé plus longtemps.

Enfin, pour l'ensemble des caisses, on peut juger très rigoureux les plafonds imposés pour les dépenses de gestion administrative (+ 2,15 % en moyenne), dont l'essentiel est consacré à la rémunération du personnel.

Une réalisation simultanée

Aucune de ces prévisions n'est impossible ni même invraisemblable. Mais peut-on en dire autant de leur réalisation simultanée ? Celle-ci suppose en effet la coïncidence de facteurs indépendants les uns des autres : amélioration de la situation économique et de l'emploi pour les cotisations et les départs à la retraite, modération des médecins et des consommateurs pour la branche maladie, stabilité des naissances pour la famille. Que l'un ou l'autre manque et le déficit risque d'être *plus grand que prévu.* Il faudra alors, soit réduire les prestations, *soit trouver de nouvelles recettes.*

On sait que Mme Georgina Dufoix avait jugé plus réaliste un déficit de l'ordre de 18 milliards de francs en 1986 et envisageait, plutôt que de consommer la totalité de la réserve de trésorerie du régime général, d'augmenter d'un point la cotisation vieillesse. Que le ministre des affaires sociales ait renoncé à présenter cette année le rapport à la presse, contrairement à l'habitude, montre que, malgré la solidarité gouvernementale, elle reste sur ses positions. Sans doute n'est-elle pas seule à croire à la nécessité d'un supplément de recettes : dans les calculs sur les besoins de financement des administrations publiques, la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances inclut déjà un prélèvement supplémentaire sur les revenus...

GUY HERZLICH.

(1) Il s'agit des dépenses faites par les Italiens venus se faire soigner dans les hôpitaux français.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 décembre

Effritement : – 0,2 %

Disneyland va peut-être planter ses chapiteaux et ses attractions à Marne-la-Vallée, mais c'est au Palais Brongniart que ses célèbres personnages de dessins animés ont mené la sarabande jeudi.

Il s'agit bien sûr des valeurs du secteur du bâtiment et des travaux publics, intéressés au plus haut point par ce projet d'implantation dont le coût est évalué d'emblée de 10 à 15 milliards de francs avec, à la clé, la création de quelque 10 000 emplois.

Colas, Lafarge-Coppée, Ciments Français, Auxiliaire d'entreprise figurent parmi les titres les plus en vue avec des hausses de 3 % à 5 %. Seule la Screg, en repli de 9 % environ, s'inscrit à contre-courant, tandis que Poliet cède, de son côté près de 3 %.

Au palmarès des plus fortes hausses figurent également Saupiquet (+ 7 %), Europe 1 (+ 5 %), Vallourec et Sodéro (+ 3 %), alors que, à l'inverse, Skis Rossignol, Eurafrance, Essilor, Epeda, Bertrand Faure, Penarroya et Bis perdent de 3 % à 5 %.

Au total, l'indicateur instantané cédait 0,2 % à l'approche de la clôture « mais le fond du marché reste très sain », assurait un familier de la cote. Sur le marché des changes, au sous-sol du Palais, le mark s'inscrivait à 3,0700 F, soit au-dessus de son cours-pivot (3,0666 F, tandis que le dollar s'établissait à 7,7290 F (contre 7,7120 F mercredi). Dollar-titre : 7,74/76 F.

Sur le marché de l'or, le lingot se hissait sur la barre d'équilibre des 80 000 F (+ 200 F par rapport à la veille), tandis que le lingot cotait 519 F puis 517 F (moins 5 F). À Londres, le métal fin reprenait un peu de hauteur, 323,40 dollars l'once (contre 321,90 F la veille).

NEW-YORK

Mieux orienté

Après deux séances de repli modéré, les cours se sont redressés jeudi à Wall Street. Le mouvement n'a pas été vigoureux, mais d'ampleur suffisante pour permettre à l'indice des industrielles de remonter à 1 543,92 (+ 1,50 point). Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 042 valeurs traitées, 824 ont progressé, 813 ont fléchi et 405 n'ont pas varié.

Il reste que la tendance à l'irrégularité, surtout à l'hésitation, a persisté, comme en témoigne la relative faiblesse de l'activité avec 130,23 millions de titres échangés, contre 137,89 millions la veille.

De l'avis général, un certain malaise est dans l'air autour du « Big Board ». Les investisseurs, disait-on, ne savent trop que penser de l'évolution de la situation économique comme de l'état des forces du marché. De fait, beaucoup attendaient avec impatience la publication, ce vendredi, de l'estimation du PNB pour le quatrième trimestre.

La hausse serait plus forte que prévu, mais n'aurait pas une ampleur assez marquée pour être significative. D'autre part, les achats à terme et sur options sont arrivés à expiration. Certains craignaient que ce marché en soit affecté à la veille du week-end.

Un bon point cependant : la masse monétaire s'est contractée (– 3,2 milliards de dollars). La nouvelle a produit une bonne impression, confortant le sentiment que la désinflation se poursuivait.

VALEURS	Cours du 18 déc.	Cours du 19 déc.
Alcoa	39 3/4	39 5/8
A.T.T.	24 7/8	25
Boeing	50 7/8	51
Chase Manhattan Bank	67 1/8	67 3/8
Du Pont de Nemours	67 1/8	67 5/8
Eastman Kodak	49 1/8	48 7/8
Exxon	54 1/8	54 3/8
Ford	58 5/8	58 3/4
General Electric	71 1/8	71 1/4
General Motors	75 1/4	75 1/4
Goodyear	30 1/2	30 5/8
I.B.M.	152 3/4	153 3/4
I.T.T.	36 1/4	36 3/8
Mobil Oil	29 7/8	30 5/8
Pfizer	52 3/8	53
Schlumberger	34 1/4	34 3/4
Texaco	29 5/8	29 7/8
U.A.L. Inc.	50 3/4	50 1/2
Union Carbide	72 3/4	72
U.S. Steel	25 3/4	25 5/8
Westinghouse	45 1/4	45
Xerox Corp.	58 1/2	58 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LES PERTES DE LA SCREG. — Dans un compartiment (celui du bâtiment et des travaux publics) très bien orienté jeudi, après l'annonce de la prochaine implantation d'un Disneyland à Marne-la-Vallée, la SCREG a contrasté avec un repli qui atteignait 8,7 % à la clôture du 19 décembre. La société indique, dans un communiqué, que *« les comptes de 1985 étant apurés, l'année 1986 devrait être un exercice de consolidation et on peut prévoir raisonnablement pour 1987 un retour aux bénéfices »*. En ce qui concerne 1985, la SCREG rappelle les termes de sa précédente communication du mois d'octobre faisant état de 300 millions de francs de pertes prévisible pour l'exercice. Depuis, en raison des provisions à constituer sur deux chantiers des filiales SCREG-routes et Stoac Aciéroïd, de la poursuite de l'effondrement du marché immobilier dans certaines villes du Texas et, enfin, de la persistance de retard de paiement sur deux chantiers en cours de Dragages et travaux publics, la perte de l'exercice pourrait être portée à 700 millions de francs. Mais, précise la société, le groupe estime à 400 millions de francs au moins (sur un total présenté de 1 800 millions) le produit à escompter de plusieurs réclamations en cours concernant des chantiers terminés *« et dont l'aboutissement, pour la plupart d'entre elles, pourrait être maintenant relativement rapide »*.

CIT-ALCATEL : 1 MILLIARD DE FRANCS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES. — CIT-Alcatel va procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions, sur le marché national ou international des capitaux, pour un montant maximal de 1 milliard de francs ou sa contre-valeur en devises. Le conseil d'administration de CIT-Alcatel, réuni le 16 décembre, a autorisé son président, M. Georges Pébereau, à convoquer une assemblée générale extraordinaire pour la fin du mois de janvier pour lui demander d'autoriser le conseil à procéder à cette émission, autorisation qui serait valable jusqu'au 31 décembre 1986.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	18 déc.	19 déc.
Valeurs françaises	134,7	134,3
Valeurs étrangères	99	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 déc.	19 déc.
Indice général	252,9	251

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 décembre .... 9 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 déc.	20 déc.
1 dollar (en yens)	202,90	202,78

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 DECEMBRE

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 19/12

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	4,5 % 1973	1479	1480	1481	+ 0 13
4118	C.N.E. 3 %	4215	4220	4210	– 0 11
947	B.N.P.	1034	1035	1035	+ 0 09
210	Elf-Aquitaine	195	193	193	– 1 0[illegible]
200	— (certific.)	189	186	186	– 1 5[illegible]
1320	Epeda-B-Faure	1610	1536	1540	– 4 [illegible]
2100	Essilor	2245	2120	2140	– 4 [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
195	Ericsson	222 30	231 60	231 60	+ 4 18
425	Exxon Corp.	413	414 70	414 70	+ 0 41
430	Ford Motors	448	450 50	450 50	+ 0 55
177	Free State	147 80	144 60	147	– 0 54
72	Gencor	67 70	68 20	70 20	+ 3 69
510	Gén. Electr.	556	565	550	– 1 07
350	Gén. Belgique	328	326	327	– 0 30
570	Gen. Motors	575	580	580	+ 0 86
57	Goldfields	50	49	49 90	– 0 20
44	Grd Metropolitain	39 70	41 20	42	+ 5 79
76	Harmony	68 20	69 30	69 40	+ 1 75
28	Hitachi	28 70	28 55	28 55	– 0 52
770	Hoechst Akt.	825	822	818	– 0 84
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2080	Siemens A.G.	2070	2090	2080	+ 0 48
161	Sony	152	155 70	155 60	+ 2 36
180	T.D.K.	169	168 80	169 20	+ 0 11
14 50	Toshiba Corp.	13 95	13 95	13 95	....
1000	Unilever	1050	1088	1088	+ 3 61
330	Unit. Techn.	346	348	349	+ 0 86
525	Vaal Reefs	446	450	452	+ 1 34
285	Volvo	317 50	319	313	– 1 41
265	West Deep	224	223 20	226	+ 0 89
209	West Hold.	154 80	156 80	160	+ 3 49
440	Xerox Corp.	458	454 20	454 20	– 0 82
1 40	Zambia Corp.	1 38	1 38	1 36	– 1 44

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 712	7 729	7 430	7 930
ECU	6 707	6 709	....	....
Allemagne (100 DM)	306 570	306 700	297	312
Belgique (100 F)	14 995	15 012	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 100	272 220	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 310	84 230	79	87
Norvège (100 k)	100 400	100 430	96	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 990	10 975	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	5 130	5 118	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 492	4 494	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	364 650	364 800	353 500	370 500
Suède (100 krs)	100 150	100 170	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 620	43 640	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 830	4 826	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 798	4 800	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 514	5 536	5 300	5 700
Japon (100 yens)	3 794	3 810	3 660	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/12
Or fin (kilo en barre)	80100	80300
Or fin (en lingot)	79800	80100
Pièce française (20 fr)	522	517
Pièce française (10 fr)	451	472
Pièce suisse (20 fr)	501	508
Pièce latine (20 fr)	470	470
Souverain	612	615
Pièce de 20 dollars	3585	3600
Pièce de 10 dollars	2060	2060
Pièce de 5 dollars	1435	1435
Pièce de 50 pesos	3060	3145
Pièce de 10 florins	495	502
Or Londres	321 10	.....
Or Zurich	319 50	323
Or Hongkong	320 95	323 70
Argent Londres	6 76	.....

Le Monde

La hausse du mark perturbe le Système monétaire européen

Le système monétaire européen (SME), qui avait subi une crise passagère en juillet dernier, débouchant sur une dévaluation de la lire, est soumis à de nouvelles tensions, provoquées par un accès de faiblesse du franc belge et, surtout, par une hausse générale du mark, de plus en plus recherché sur les marchés des changes. A Paris, le jeudi 19 décembre, la devise allemande est passée au-dessus de son cours pivot de 3 066 F (*il lui est permis d'évoluer entre un cours plancher de 2,9985 F et un cours plafond de 3,1363 F, soit* une variation maximum de 2,25 % de part et d'autre du cours pivot).

Très naturellement, les rumeurs de réajustement de parités au sein du SME se sont remises à courir, s'amplifiant à l'approche des week-ends et contraignant les gouvernements à multiplier les démentis. A Bruxelles, le ministre des finances, M. Mark Eyskens, a déclaré, jeudi, qu'il n'y avait aucune raison d'envisager une dévaluation du franc belge, et, à Francfort, le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, a exclu que se tienne, dans les prochains jours, une réunion à l'échelle européenne, chargée de préparer un éventuel réajustement des parités au sein du SME. La semaine dernière, toujours à Francfort, le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, avait affirmé qu'« *il n'y avait aucune raison de modifier la parité du franc, en raison de la compétitivité des coûts unitaires de production en France* ». Il y a quinze jours, enfin, le gouverneur de la Banque d'Italie éprouvait le besoin d'assurer que la situation de la lire n'exigeait pas une nouvelle dévaluation.

Au-delà de ces propos bien officiels, volontairement et traditionnellement rassurants, mais qui, non moins traditionnellement, mettent la puce à l'oreille des opérateurs sur les marchés des changes, un constat s'impose : le réaménagement du SME, qu'on le veuille ou non, est désormais présent dans les esprits. Qu'on le veuille ou non, il reflète un phénomène majeur, à savoir la remontée en puissance de l'Allemagne et du signe de cette puissance, le mark.

Changement d'attitude des spécialistes

Longtemps masquée par la force du dollar et la faiblesse correspondante de la monnaie allemande, cette remontée après une lente incubation, se manifeste avec force depuis un mois. En 1985, comme en 1986, l'Allemagne est et sera la locomotive de l'Europe. Enorme excédent de la balance commerciale (200 milliards de francs) en 1985 et de la balance des paiements (plus de 100 milliards de francs), inflation très faible (moins de 2 %), progression plus rapide du PNP (3 %) : tout y est. En face, la conjoncture est plus « molle », aux Etats-Unis et en Europe, d'où une attraction irrésistible exercée sur les capitaux internationaux.

Ajoutons-y, depuis la fin du mois de novembre, un changement d'attitude des spéculateurs, qui, depuis le 22 septembre 1985 après l'accord des Cinq que une baisse du dollar, jouait la remontée du yen. Celle-ci ayant pris fin, ils ont changé de cheval pour enfourcher le mark, et ce dernier galope. Pour couronner le tout, le 1er décembre 1985, M. Stoltenberg, ministre des finances de Bonn, a éprouvé le besoin, pas du tout innocent à la veille du sommet de Luxembourg, de déclarer « *qu'il avait de bonnes raisons de penser qu'un réajustement se produirait, à un moment indéterminé* ». Une telle déclaration, jugée « *inopportune et inconvenante* » par M. Bérégovoy a fait l'effet d'un pavé dans la mare, d'autant qu'en Allemagne, tout le monde est résigné à voir le mark réévalué en 1986, à commencer par les grands instituts de conjoncture (*le Monde* du 29 octobre 1985).

Ce sera le prix à payer pour les énormes excédents et le moyen de se faire pardonner, un peu, d'être redevenu les « Japonais » de l'Europe. De toute façon, une réévaluation, qui fait baisser le coût des exportations, est toujours de nature à réduire l'inflation, à la grande satisfaction du président de la Bundesbank, M. karl Otto Poehl. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater une ruée sur le mark, effet-retard de la baisse du dollar. Que la France ait fait de remarquables efforts dans la désinflation et le rééquilibrage de sa balance des paiements, que la Belgique ait ramenée son inflation à 4 % et rééquilibré, elle aussi, sa balance des paiements, n'y change rien ; à vertueux, vertueux et demi, et le mark devient trop fort. Ne pas dévaluer le franc français, soit, l'accrocher au mark dans sa remontée, c'est vraiment, beaucoup demander. Les pendules, de part et d'autre du Rhin, n'ont pas encore été remises tout à fait à l'heure.

FRANÇOIS RENARD.

● *Neuf réfugiés sud-africains tués au Lesotho.* – Vendredi matin 20 décembre, neuf personnes ont été tuées à Maseru, au Lesotho, au cours de deux attaques vraisemblablement lancées par un commando venu du territoire sud-africain. Une première attaque s'est déroulée contre une résidence privée de la capitale, où trois femmes et quatre hommes noirs ont été tués. La seconde, également contre une maison, a fait deux morts : une femme blanche et un métis. Selon l'agence d'information sud-africaine SAPA, ces neuf personnes étaient des réfugiés politiques sud-africains. – (*AFP, Reuter, AP.*)

Grève sur le RER et le métro parisien

Pour protester contre la condamnation d'un conducteur de train du RER, le jeudi 19 décembre, par le tribunal d'instance de Meaux à six mois de prison avec sursis et 3 000 francs d'amende, à la suite d'un accident ayant entraîné la mort d'un voyageur le 27 novembre 1984, les conducteurs de trains se sont mis en grève le vendredi matin à l'appel de tous les syndicats sur plusieurs lignes du RER et du métropolitain. Aucun train ne circule sur la ligne A du RER (est-ouest) ni sur la portion de la ligne B exploitée par la RATP (Gare du Nord-Saint-Rémy-lès-Chevreuse), ainsi que sur les lignes de métro 1 et 6. D'autre part les rames circulent à 23 %, sur la ligne 2 ; 40 %, sur la ligne 7 ; 55 %, sur la ligne 3 ; 70 %, sur la ligne 12 ; 76 %, sur la 4.

Sur le vif

Toujours prête

Qu'est-ce qui se passe, dites donc, à Canal 5 ? Je ne comprends pas. C'est la débandade. Plus personne ne veut y aller. A commencer par le futur patron, Bernard Miyet. Voilà des mois qu'il est sur le coup. Il a trimé comme un fou. Il a tout monté, tout préparé. Et puis là, brusquement, merci bien, mais non merci.

Il vient de se rappeler – où avais-je donc la tête ? – que le Quai d'Orsay lui a proposé un poste de consul à Los Angeles. Il avait fait un nœud à son mouchoir. Et alors là, comme il est enrhumé, ça lui est revenu. Une chance ! Pas question de renoncer au chaud soleil de la Californie pour faire le pied de grue dans les brumes parisiennes en bas de la tour Eiffel. Il boucle ses valises et il se tire.

C'est comme pour Patrick Sabatier. Vous savez combien il lui a offert, Berlusconi ? 700 millions de centimes par an, plus une splendide villa avec piscine à Milan. Dorée, la laisse ! Pas assez pour se l'attacher, apparemment. L'autre l'a snobé. Drucker aussi. Pivot idem. Ils ont dit non. On ne mange pas de ce pain-là.

C'est nouveau, ça. Parce que, enfin, rappelez-vous, il y a trois semaines un mois, la fabuleuse farce et attrape concoctée par l'équipe de Bouvard à *France-Soir*. Mais si, c'est ce journaliste génial qui a pris le téléphone et l'accent italien pour appeler nos stars télé : le boss est de passage à Paris. Il veut absolument vous rencontrer. Est-ce que vous seriez libre à déjeuner tel jour, telle heure ? Dans un salon particulier à l'abri des oreilles indiscrètes, bien entendu. Ça a été la ruée. A deux ou trois exceptions, ils ont tous donné dans le panneau. Zitrone était même prêt à abréger ses vacances.

Et là, soudain, il n'intéresse plus personne Berlumachin.

Vous me direz : normal, le projet a pris un drôle de retard. Dans le meilleur des cas, si vraiment elle démarre fin février, la « 5 » n'atteindra que huit millions de téléspectateurs. Ça n'en fera jamais que vingt de plus début 1987. Et il y a la droite. Elle montre les crocs, elle durcit le ton, elle menace. Faites gaffe, dès le 17 mars, on fiche tout en l'air. Ils auraient bonne mine nos amuseurs s'ils s'étaient amusés à lâcher la proie pour l'ombre.

Moi c'est pas pareil. La proie, ici, vous savez... L'ombre, je crache pas dessus. Et les salons particuliers, j'adore. Alors m'sieur Berlusconi, si vous m'appelez, je vous raccrocherai pas au nez.

CLAUDE SARRAUTE.

En Algérie

La Cour de sûreté de l'Etat a condamné à la prison ferme des membres de la Ligue des droits de l'homme

De notre correspondant

Alger. – La Cour de sûreté de l'Etat a rendu son verdict jeudi soir 19 décembre au terme d'un procès de cinq jours. Les membres de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH) et des comités de fils de chouhada (martyrs de la guerre d'indépendance) qui comparaissaient ont été condamnés à des peines allant de six mois à trois ans de prison ferme et à des amendes de 2 000 à 5 000 dinars. M. Mokrane Chemim est le seul acquitté des vingt-trois inculpés.

Parmi les six personne condamnées à trois ans ferme figurent MM. Ali Sawzi Rebaïe, coordinateur des comités de fils de chouhada, le chanteur Ferhat Mehenni, membre de la LADH, et le docteur Saïd Saadi, militant de la cause berbère. Le président et le vice-président de la LADH, MM. Abdennour Ali Yahia et Mohammed Aït Larbi, tous deux avocats, ont été condamnés à onze mois ferme, ainsi que M. Aït Hamouda, fils du colonel Amirouche, héros de la révolution algérienne, mort au combat.

Un avocat venu en observateur nous disait à l'ouverture du procès : « *Les dossiers sont vides ; on ne saisit pas la Cour de sûreté de l'Etat pour une contravention supposée à l'ordonnance de 1971 sur les associations.* »

Aucune preuve matérielle

Le procureur général a confirmé, dans une certaine mesure, ces propos lors de son réquisitoire. Des quatre chefs d'inculpation : atteinte à l'autorité de l'Etat, attroupements non armés, création d'associations illégales, élaboration et diffusion de tracts, il n'a retenu que les deux derniers, conduisant la Cour de sûreté de l'Etat à se prononcer sur des inculpations relevant d'ordinaire de simples tribunaux correctionnels. Aucune preuve matérielle, aucun témoignage n'était venu au cours des débats étayer l'accusation d'atteinte à l'autorité de l'Etat.

Les avocats de la défense ont du reste longuement insisté sur le fait que les inculpations ont été prononcées sur la base de dossiers irrégulièrement constitués et « *remplis de contre vérités* ». Ils ont axé leurs plaidoiries sur les contradictions de la législation algérienne en matière d'association. Ils considèrent que les statuts des deux associations sont conformes à la loi et à la Constitution algériennes, qu'ils ont été déposés afin d'obtenir l'agrément des autorités tout à fait légalement et qu'une association à laquelle ces agréments n'ont été ni accordés ni refusés ne peut être illégale. Les défenseurs, comme Me Ali Yahia lors de son audition, ont assuré que l'ordonnance de 1971 contenait certaines dispositions en contradiction avec la Constitution adoptée, elle, en 1976.

La défense avait cité une trentaine de témoins, dont le ministre de la justice, M. Boualem Baki, des directeurs de journaux, M. Tahar Zbiri, ancien chef d'état-major de l'armée, instigateur d'une rébellion armée contre le régime de Boumediène en décembre 1967, l'écrivain Kateb Yacine et l'une des héroïnes de la bataille d'Alger, Mme Djamila Bouhired. Seuls deux d'entre eux se sont présentés à la barre : MM. Mahmoud Boulebsi, psychologue, et Mahfoudh Kaddache, historien. Auparavant, les inculpés s'étaient exprimés tout à fait librement devant la cour, remontant jusqu'à la guerre d'indépendance, pour se placer sur le même plan de la légitimité que leurs accusateurs, ce qui fera dire au procureur général qu'ils ont axé leurs propos sur des professions de foi politiques plutôt que de répondre aux questions précises liées aux chefs d'inculpation.

En tout cas, dans une atmosphère bon enfant, les observateurs étrangers de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), d'Amnesty International, ainsi que la presse nationale et internationale, ont suivi des débats souvent émouvants et qui, parfois, prenaient des allures de déballage de linge sale. Particulièrement lorsque la question de la torture a été abordée, comme l'a fait Ali Fawzi Rebaïne, racontant comment il avait été conduit dans les locaux de la sûreté à la Bouzareah, une cagoule sur la tête et roué de coups. Ou encore quand le fils du colonel Amirouche disait avoir été gardé à vue et interrogé au commissariat central d'Alger, boulevard du... Colonel-Amirouche, le 5 juillet, jour de la fête nationale pour avoir voulu avec d'autres fils de martyrs fleurir les monuments aux morts en marge des cérémonies officielles. Les deux inculpés condamnés à six mois de prison, MM. Annor Mokrani et Mohammed Ferhi, ne devraient pas tarder à recouvrer leur liberté, leur peine étant presque couverte par la détention préventive.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

M. FRANÇOIS DOUBIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Doubin, président du Mouvement des radicaux de gauche, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury *RTL-le Monde* », dimanche 22 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Doubin, qui a été désigné pour conduire une liste commune PS-MRG dans l'Orne aux élections législatives, et qui avait conduit la liste ERE aux élections européennes de 1984, répondra aux questions d'André Passeron et d'Anne Chaussebourg, du Monde, et de Dominique [illegible] et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

● *Incendie à Paris : trois morts et dix-neuf blessés.* – Dans la nuit du 19 au 20 décembre, vers 1 h 30, un incendie a ravagé un immeuble situé 133, rue Damrémont à Paris dans le dix-huitième arrondissement. Un couple et leur enfant en bas âge sont morts. Dix-neuf personnes ont été blessées, la plupart étant intoxiquées par les émanations de fumée. Les causes de ce sinistre n'étaient pas encore connues en fin de matinée.

Le numéro du « Monde » daté 20 décembre 1985 a été tiré à 458 488 exemplaires

A B C D E F G



